



MANUEL D'INSTRUCTION

CONSERVER EN PERMANENCE LE PRÉSENT MANUEL AVEC LA MACHINE

P27.6PLUS

TRADUCTION DES INSTRUCTIONS ORIGINALES

M1-PANCP-A-01
M1C-FRO-A-OP-01
M2I-FRO-EU-01
M2-P276B-EU-01
M3-ZM2-A-01
M4-CPS-CP-A-01
M5I-FRO-A-01
M5-PANCP-A-01

CHÂSSIS
D2005160

MA00793

(FR)

E8



DATE DE PUBLICATION
09/2022

MODULE 1

**CONDUITE
DE
L'ENGIN**



CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ	7
MANUEL D'INSTRUCTIONS.....	8
MODIFICATIONS APPORTÉES SUR L'ENGIN	8
FORMATION DE L'OPÉRATEUR.....	8
USAGE PRÉVU DE L'ENGIN.....	8
RISQUES DE CAPOTAGE	10
RISQUES ÉLECTRIQUES	12
RISQUES DUS À UNE CHARGE FIXE.....	12
RISQUES DUS À UNE CHARGE SUSPENDUE	13
RISQUES POUR LE PERSONNEL.....	13
RISQUES D'ÉCRASEMENT	14
RISQUES DE PRISE.....	14
RISQUES DUS AUX PARTIES CHAUDES	15
RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION	15
RISQUES RELATIFS À LA CONDUITE	17
RISQUES SUR LE LIEU DE TRAVAIL	19
Contrôles quotidiens	21
Contrôles préliminaires	22
Inspection générale	24
Identification de l'engin	27
Adhésifs et plaques.....	28
COMMANDES ET INSTRUMENTS.....	37
Positionnement des commandes et des indicateurs	38
Tableau de bord	40
Impositions du tableau de bord.....	44
Panneau de commande avant.....	48
Panneau de commande latéral.....	49
Tableau des témoins	50
Panneau des sélecteurs	52



CONTÔLE DE LA CABINE	54
MONTÉE ET DESCENTE DE LA CABINE	54
SIÈGE DE L'OPÉRATEUR	56
DÉMARRAGE DU MOTEUR	58
ARRÊT DU MOTEUR	59
RÉGLAGE DU VOLANT	60
RADIO.....	60
RÉGLAGE DES RÉTROVISEURS.....	61
ÉCLAIRAGE INTERNE DE LA CABINE	61
RIDEAU PARE-SOLEIL	61
COMODO DE FEUX.....	62
GYROPHARE ET FEUX ADDITIONNELS.....	63
FEUX DE DÉTRESSE.....	63
ESSUIE-GLACE	63
CLIMATISATION DE LA CABINE.....	64
PRISES ÉLECTRIQUES ET NIVEAU À BULLE.....	65
CONTÔLE DE LA CHARGE.....	66
MANETTE.....	66
CONTÔLE ANTI-CAPOTAGE FRONTAL.....	68
LIMITEUR DES CHARGES SUSPENDUES.....	68
ARRÊT D'URGENCE.....	69
POSTE DE COMMANDE (clé bleue)	70
MODE DE FONCTIONNEMENT (clé rouge).....	70
MODALITÉ DE TERRASSEMENT	71
CONTÔLE DE LA TRANSMISSION	72
PÉDALES.....	72
SENS DE MARCHE.....	72
BRAQUAGE	73
SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS.....	74
SUSPENSION DE LA FLÈCHE	76
BLOCAGE DU DIFFÉRENTIEL.....	76
CONTÔLE DES OUTILLAGES ARRIÈRE.....	78
LIGNE HYDRAULIQUE ARRIÈRE.....	78
FREINAGE DE LA REMORQUE	79
CROCHETS D'ATTELAGE	82



INSTRUCTIONS D'EXPLOITATION	87
MANUTENTION D'UNE CHARGE NON SUSPENDUE	88
MANUTENTION D'UNE CHARGE NON SUSPENDUE	88
MANUTENTION D'UNE CHARGE SUSPENDUE.....	90
CIRCULATION DE L'ENGIN SUR ROUTE	92
ANCRAGE ET LEVAGE DE L'ENGIN	94
REMPISSAGE DES RÉSERVOIRS	96
CARBURANT	96
HUILE HYDRAULIQUE	97
LIQUIDE DE FREIN.....	97
HUILE MOTEUR	98
LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT.....	98
ÉQUIPEMENTS EN OPTION	101
SYSTÈME DE CONTRÔLE DE LA CHARGE M-CDC (uniquement sur les modèles AU).....	102
NOMENCLATURE DE L'AFFICHEUR (D)	102
KIT DE DÉMARRAGE À FROID	117
PROCÉDURES D'URGENCE	119
INCENDIE	120
ISSUES DE SECOURS.....	120
VITRE ARRIÈRE	120
VITRE AVANT OU LATÉRALE DROITE.....	120
MANŒUVRES D'URGENCE	121
ABAISSEMENT DE LA FLÈCHE.....	121
POINTS D'ANCRAGE.....	122
REMORQUAGE SUR DE COURTES DISTANCES	122
REMORQUAGE SUR DE LONGUES DISTANCES.....	122
REMORQUAGE DE L'ENGIN EN CAS DE PANNE.....	123
DÉPLACEMENT D'URGENCE.....	124
BATTERIE DÉCHARGÉE	125



SECTION 1

CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ



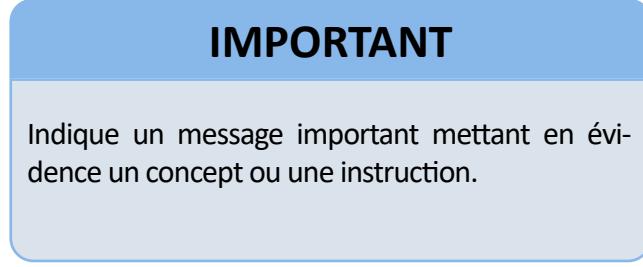
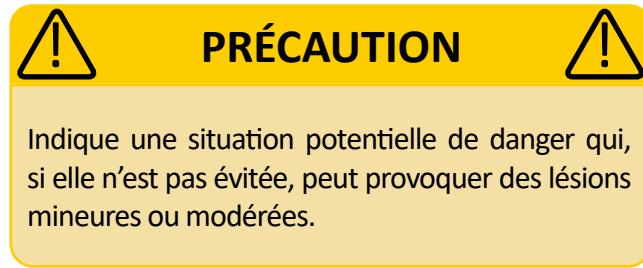
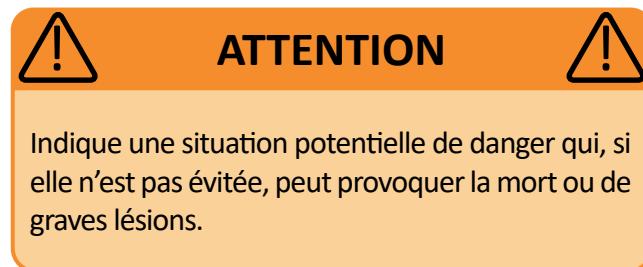
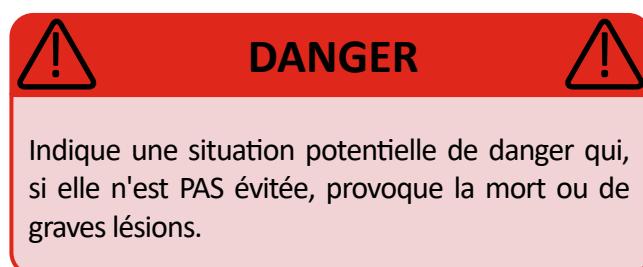
MANUEL D'INSTRUCTIONS

Lire attentivement ce manuel avant d'utiliser l'engin et le conserver dans le compartiment dédié en cabine. En cas de détérioration ou pour toute demande relative à son utilisation, contacter le distributeur local ou le concessionnaire. La reproduction, en tout ou partie, de ce manuel est interdite.

Tous les contenus se réfèrent au produit neuf lors de la publication. Certains dispositifs décrits dans ce manuel ne sont pas installés de série.

Consulter les instructions relatives aux dispositifs présents sur l'engin.

Prêter une attention particulière aux messages suivants de classification des dangers indiqués dans le manuel :



MODIFICATIONS APPORTÉES SUR L'ENGIN

Ne modifier l'engin en aucune manière (structure, étalonnages, sécurités, etc.).

Toute modification apportée, y compris l'emploi de pièces de rechange non prévues par le constructeur de l'engin, peut exposer l'opérateur et l'engin à des dommages, à cause de la suspension de garantie, et exonère le constructeur de toute responsabilité civile et pénale.

FORMATION DE L'OPÉRATEUR

L'opérateur doit être spécialement formé à l'utilisation de cet engin et au respect des pratiques de sécurité.

USAGE PRÉVU DE L'ENGIN

Cet engin a été conçu pour transporter, soulever et positionner des charges et il peut être conduit sur des terrains naturels non préparés et sur des terrains cahoteux, par exemple des chantiers.

Tout autre usage de l'engin est à considérer comme impropre et donc non autorisé.

Cet engin n'a PAS été conçu pour une utilisation dans une atmosphère potentiellement explosive ou un environnement souterrain. Pour opérer dans ces conditions, des équipements spéciaux non installés sur cet engin s'avèrent nécessaires.

Les spécifications de la conception MERLO intègrent les principes de sécurité et de sauvegarde de la santé, en tenant compte de l'usage prévu et de l'usage incorrect raisonnablement prévisible.

CONDITIONS AMBIANTES DE SERVICE

Les limites de l'ambiance d'exploitation de l'engin sont :

	0 à +50°C (+32 à +122°F)		2500 m d'altitude (8200 ft) max
	-20 à +40°C (-4 à +104°F)		12,5 m/s max
	20% ≥ 90%		

ÉCHELLE DE BEAUFORT

Pour évaluer la vitesse du vent, utiliser l'échelle de Beaufort insérée dans le BOÎTIER DU FASCICULE DES DIAGRAMMES DE CHARGE [2] en cabine et indiquée ci-dessous.



CLASSES ET CARACTÉRISTIQUES AU SOL	VITESSE DU VENT		
	km/h	m/s	mph
0 Calme : la fumée monte verticalement.	< 1	< 0,3	< 1
1 Très légère brise : la fumée indique la direction du vent.	1,1 - 5,5	0,3 - 1,5	1 - 3
2 Légère brise : les drapeaux commencent à bouger.	5,6 - 11	1,6 - 3,4	4 - 7
3 Petite brise : les drapeaux flottent au vent.	12 - 19	3,5 - 5,4	8 - 12
4 Jolie brise : les petites branches plient.	20 - 28	5,5 - 7,9	13 - 17
5 Bonne brise : le tronc des arbustes et arbrisseaux en feuilles balance.	29 - 38	8,0 - 10,7	18 - 24
6 Vent frais : les branches de large diamètre s'agitent.	39 - 49	10,8 - 13,8	25 - 30
7 Grand frais : tous les arbres balancent.	50 - 61	13,9 - 17,1	31 - 38
8 Coup de vent : les branches sont susceptibles de casser.	62 - 74	17,2 - 20,7	39 - 46
9 Fort coup de vent : envols de tuiles, d'ardoises, chutes de cheminées.	75 - 88	20,8 - 24,4	47 - 54
10 Tempête : dégâts importants aux bâtiments.	89 - 102	24,5 - 28,4	55 - 63
11 Violente tempête : ravages étendus et importants.	103 - 117	28,5 - 32,6	64 - 73
12 Ouragan : dévastations étendues et importantes.	≥118	≥32,7	≥74



RISQUES DE CAPOTAGE



NE PAS dépasser la portée maximale de l'engin.
Utiliser uniquement des outillages approuvés par Merlo, pour lesquels le diagramme de charge de l'association engin/outillage a été fourni dans le MODULE 2 de ce manuel et dans le boîtier spécifique de la cabine.

NE PAS installer de contrepoids altérant les portées de l'engin.



NE JAMAIS laisser l'engin sans surveillance avec la charge soulevée, car, en cas de chute accidentelle, elle pourrait provoquer des accidents.



NE PAS soulever ou manutentionner une charge sur des pentes supérieures à la valeur maximale indiquée sur le diagramme de charge correspondant à l'outil-lage installé, car l'engin pourrait alors capoter.

NE PAS utiliser l'engin avec une vitesse ou une position de la flèche différentes de celles indiquées sur le diagramme de charge.



Toujours maintenir la pression correcte des pneumatiques.

Pour connaître les valeurs de gonflage correctes, se référer aux tableaux spécifiques dans le MODULE 2 et dans le boîtier des diagrammes de charge de la cabine.



Toujours boucler la ceinture de sécurité afin d'éviter d'être éjecté hors de la cabine en cas d'accident.

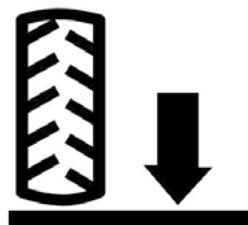
Toujours tenir la tête, les mains, les bras, les jambes et les pieds à l'intérieur de la cabine avec la porte fermée.

Si l'engin capote, ne pas tenter de descendre de la cabine. Se tenir fermement et s'éloigner le plus possible du point d'impact.



NE PAS soulever une charge si le point de levage sur l'outil n'est pas centré à la charge, car l'engin pourrait capoter.

NE PAS faire osciller les charges suspendues. Les charges suspendues peuvent osciller et altérer la stabilité de l'engin



NE PAS dépasser la vitesse maximale de l'engin, indiquée au MODULE 5 - DONNÉES TECHNIQUES.

Vérifier les autres limites de vitesse sur les documents d'homologation ou dues au type de pneumatiques montés.

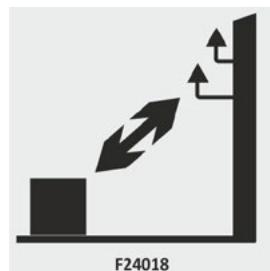
En descente, agir sur la pédale de frein afin de réduire la vitesse et éviter un surrégime du moteur (signalé par un info-message sur le TABLEAU DE BORD).

Prêter une attention particulière en cas de remorquage.

Vérifier les limites de poids et de pression supportées par le terrain avec l'engin à pleine charge, aussi bien sur roues que sur stabilisateurs (si installés).

Les valeurs de référence sont insérées au MODULE 5 - DONNÉES TECHNIQUES et également sur les adhésifs appliqués sur l'engin et indiqués à la SECTION 2 de ce module.

RISQUES ÉLECTRIQUES



L'engin n'est pas électriquement isolé et ne présente pas de protection contre le contact ou la proximité d'un courant électrique.

Avant de soulever une charge, toujours vérifier les lignes électriques suspendues sous tension.

Maintenir la distance de sécurité des lignes électriques suspendues comme prévu par les normes en vigueur.

S'informer tout d'abord auprès de l'exploitant des lignes électriques ou des autorités pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail.

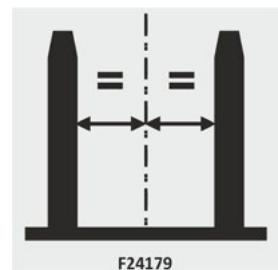


NE PAS utiliser l'engin en présence d'éclairs.



NE PAS soulever une charge à l'aide d'une seule fourche.

Risque de rupture de la fourche et de chute de la charge.



NE PAS conduire l'engin avec une charge fixe soulevée. Transporter une charge fixe comme indiqué sur le diagramme de charge correspondant à l'outillage installé (voir MODULE 2).

Avant de déplacer une charge, écarter uniformément les fourches et positionner symétriquement la charge par rapport au tablier ; dans le cas contraire, ne pas soulever la charge.

RISQUES DUS À UNE CHARGE SUS-PENDUE



NE PAS soulever ou manutentionner des charges suspendues à l'aide de câbles, de chaînes ou d'élingues accrochées aux fourches, au tablier ou à la flèche télescopique.

Utiliser uniquement des outillages pour charges suspendues approuvés par Merlo, pour lesquels le diagramme de charge de l'association engin/outillage a été fourni dans la cabine et dans le MODULE 2.

Si la charge suspendue ou la position de la flèche réduisent la visibilité, envisager d'autres types de transport de la charge (par exemple sur palette).



NE PAS conduire l'engin sans avoir fixé la charge sur les points correspondants du chariot.

Lors de la conduite avec une charge suspendue :

- veiller à toujours avoir une visibilité appropriée sur le côté droit de l'engin ;
- vérifier que les conditions du vent se trouvent dans les limites.
- ne pas sortir la flèche au-delà des limites ;
- ne pas dépasser la vitesse maximale indiquée sur le diagramme de charge correspondant ;
- ne pas traîner horizontalement la charge.

RISQUES POUR LE PERSONNEL



NE PAS transporter ou soulever des personnes en utilisant la flèche télescopique, le tablier ou tout autre outillage de levage de charges.

Employer uniquement des plates-formes de travail approuvées et installées sur des engins prévus à cet effet.



NE PAS conduire l'engin si des opérateurs se trouvent sur la plate-forme.



NE PAS transporter des passagers sur l'engin. Cet engin a été conçu pour un seul opérateur.

NE PAS descendre de l'engin si la procédure d'arrêt décrite à la SECTION 3 n'a pas été exécutée.

RISQUES D'ÉCRASEMENT



NE permettre à personne de passer ou de stationner sous la flèche de l'engin.

Maintenir les mains et les doigts à distance des trous présents sur la flèche et sur le vérin d'inclinaison du tablier.

RISQUES DE PRISE



Se maintenir à distance des parties mobiles (ventilateur du moteur, courroies, etc.) lorsque le moteur est en marche.

NE PAS porter d'habits larges ou de bijoux pouvant se prendre dans les dispositifs et provoquer un entraînement.



NE permettre à personne de passer ou de stationner sous une charge soulevée par l'engin.



NE PAS approcher les mains et les pieds des points d'écrasement (flèche, stabilisateurs, roues, etc.) lorsque l'engin est en marche.

RISQUES DUS AUX PARTIES CHAUDES

NE PAS tenter de réparer ou de serrer des tubes ou des raccords hydrauliques lorsque le moteur est en marche et le circuit hydraulique en pression.

NE PAS employer les mains pour vérifier l'absence de fuites hydrauliques. Employer un bout de carton et porter des gants de protection de manière à protéger les mains de toute éclaboussure de liquide.

RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

NE PAS provoquer un court-circuit sur la batterie. Un mauvais raccordement des câbles peut provoquer une explosion. Se référer à la SECTION 6 de ce manuel pour les opérations de raccordement des batteries.



NE PAS dévisser les bouchons des circuits hydrauliques lorsque le moteur est en marche et le circuit en pression.

Laisser refroidir le liquide avant de dévisser les bouchons.



Éviter tout contact avec les surfaces chaudes de l'engin (moteur, circuit de décharge, circuit hydraulique, etc.).



NE PAS fumer ou employer des flammes libres lors de l'utilisation, des remplissages de fluides ou des opérations d'entretien sur l'engin.



NE PAS utiliser d'éther pour le démarrage du moteur à froid.

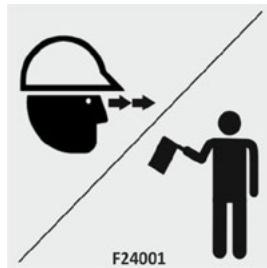
RISQUES RELATIFS À LA CONDUITE



Vérifier si personne ne se trouve sur la zone opérationnelle de l'engin avant tout déplacement.

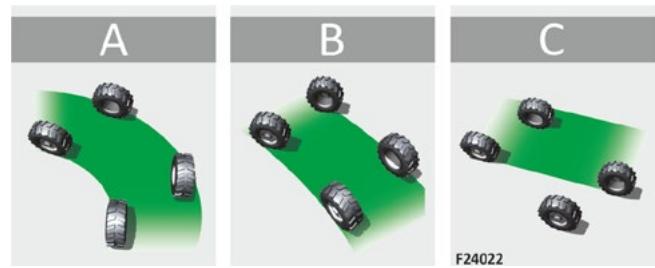


Arrêter l'engin si une personne entre dans son rayon d'action. En marche arrière, l'arrière de l'engin obstrue partiellement la visibilité.



Lors de la conduite, toujours regarder dans la direction de mouvement de l'engin.

S'informer sur les points sans visibilité du chantier. Avant de tourner dans un angle mort, s'arrêter, klaxonner et avancer lentement. Si l'on ne dispose pas d'une visibilité suffisante, se faire aider par un opérateur au sol.



Les caractéristiques du braquage dépendent de la modalité de la commande en cabine.

- A BRAQUAGE À VOÛTE CORRIGÉE
- B BRAQUAGE SUR L'ESSIEU AVANT
- C BRAQUAGE EN CRABE

NE PAS modifier la modalité de braquage lors de la marche, mais exclusivement avec l'engin à l'arrêt.



Toujours maintenir une distance de sécurité entre l'engin et le personnel, les outillages et les obstacles.

La marche sur route publique doit être exécutée avec le braquage sur l'essieu avant et les roues de l'essieu arrière alignées.

En conduisant en descente :

- éviter le surrégime du moteur en agissant sur le frein de service afin de maintenir l'engin au-dessous de la limite maximale de la vitesse ;
- éviter les manœuvres brusques qui pourraient faire capoter l'engin ;
- NE PAS utiliser le sens de marche en modalité du point mort (N).

NE PAS stationner l'engin sur une pente.



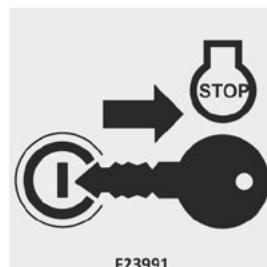
NE PAS démarrer le moteur à travers un court-circuit mais exclusivement à partir du poste de commande en cabine.



Affronter les pentes avec l'engin déchargé et la flèche en position de transport (se référer à la SECTION 4).

Les valeurs de la pente maximale sont :

- LONGITUDINALE 45 % avec les fourches en amont.
- LONGITUDINALE 50 % avec les fourches en aval.



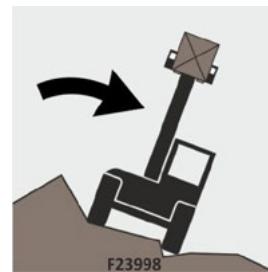
- TRANSVERSALE 25 % des deux côtés.

NE PAS abandonner l'engin sans avoir exécuté la procédure de coupure décrite à la SECTION 3.

RISQUES SUR LE LIEU DE TRAVAIL



F23966



F23998

Porter les équipements de protection individuelle, si requis par les conditions de travail. Par exemple :

- casque de protection,
- gants,
- chaussures de sécurité.

Planifier le parcours en privilégiant les tronçons plats et en évitant, si possible :

- les fossés, les ravins, les obstacles, les tranchées,
- les terrains mouvants et les surfaces glissantes,
- les lignes et les appareils électriques ou les conduites de gaz.



F23999



F24030

Il est de la responsabilité de l'employeur et de l'opérateur de respecter les normes applicables en matière de sécurité sur le lieu de travail.

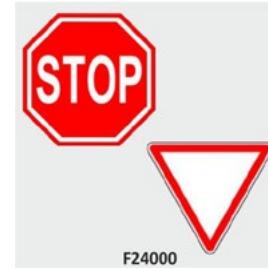
Inspecter la zone de travail et s'assurer que les conditions du terrain permettent de soutenir le poids de l'engin.

Éviter les points faibles lors d'opérations sur des accotements, des ponts ou des rampes.



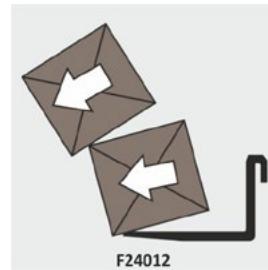
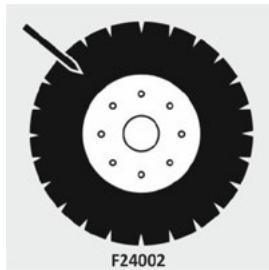
F24014

S'informer sur le lieu où l'on pourra recevoir une assistance en cas d'urgence.



F24000

Connaître les règles de la circulation de l'engin sur le lieu de travail.



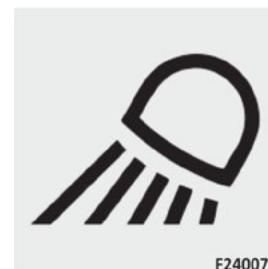
Retirer les ordures et/ou les détritus présents sur le lieu de travail car ils pourraient être la cause de crevaison ou de détérioration des pneumatiques.

NE JAMAIS laisser l'engin sans surveillance avec la charge soulevée, car, en cas de chute accidentelle, elle pourrait provoquer des accidents.



NE PAS démarrer le moteur si l'engin se trouve sur une zone sans ventilation appropriée car les gaz d'échappement sont dangereux pour la santé.

Vérifier si les outils de travail, les chaînes, les crochets ou autres qui pourraient distraire l'attention lors des opérations avec une charge sont correctement rangés dans leurs boîtiers.



Utiliser les feux de travail ou se faire assister par un opérateur chargé de la signalisation au sol s'il s'avère nécessaire de travailler dans des conditions de visibilité réduite.



SECTION 2

CONTRÔLES QUOTIDIENS



CONTRÔLES PRÉLIMINAIRES



ATTENTION



NE PAS utiliser l'engin si tous les CONTRÔLES PRÉLIMINAIRES n'ont pas été exécutés ou si un ou plusieurs contrôles n'ont pas donné un résultat positif.

Dans ce cas, exécuter la procédure d'arrêt du moteur (se référer à la SECTION 3) et, au besoin, contacter le distributeur local ou le concessionnaire.

Vérifier si toutes les pièces décrites sont bien fixées et qu'elles ne sont pas détériorées (fissures, lézardes, usure excessive) ; contrôler l'absence de fuites visibles et/ou de pièces desserrées et/ou absentes.

Avant d'utiliser l'engin ou en début de tour d'équipe, exécuter tous les contrôles visuels et fonctionnels décrits dans cette section.

STRUCTURE

Inspecter l'engin afin de repérer toute détérioration du châssis, des soudures ou d'autres parties de la structure.

INSPECTION GÉNÉRALE

Se référer aux instructions du chapitre INSPECTION GÉNÉRALE de cette section.

MANUEL D'INSTRUCTIONS

Le manuel d'instructions doit être conservé dans la poche correspondante derrière le siège de conduite en cabine.

Vérifier la présence et l'état du manuel d'instructions. Au besoin, en demander le remplacement en s'adressant à son distributeur local ou au concessionnaire.

AUTOCOLLANTS ET PLAQUES

Les adhésifs et les plaques appliqués sur l'engin fournissent d'importantes consignes de sécurité pour le conducteur et le personnel à proximité.

Avant d'entamer les travaux, vérifier la présence et l'état de tous les adhésifs et de toutes les plaques appliqués sur l'engin. Au besoin, en demander leur remplacement en s'adressant à son distributeur local ou au concessionnaire.

Vérifier également que la position correspond à celle indiquée au paragraphe ADHÉSIFS ET PLAQUES de cette section.

NIVEAU DES FLUIDES

Vérifier le niveau des circuits suivants :

- carburant (témoin 55)
- urée DEF (témoin 225), si installée.
- huile hydraulique (indicateur externe),
- huile de la transmission hydrostatique (témoin 48).
- huile moteur (indicateur externe).
- liquide de refroidissement du moteur (témoin 132).

Se référer à la :

- SECTION 3 pour la position des témoins.
- SECTION 4 pour la procédure de ravitaillement.
- SECTION 5 pour les caractéristiques des fluides.

OUTILLAGES

Vérifier, pour l'outillage installé sur le tablier de l'engin, la présence du diagramme de charge de l'association engin/outillage dans le BOÎTIER DU DOSSIER DES DIAGRAMMES (2) de la cabine.

Pour les inspections, les instructions et les entretiens de l'outillage installé sur le tablier, consulter le MODULE 3.



NETTOYAGE

Le but du nettoyage est d'éliminer tous les résidus de terre, de boue, de paille, de bois, de poussière, de fumier, etc.

Effectuer le nettoyage de la machine aux intervalles indiqués, moteur éteint (se référer à la SECTION 3 - EXTINCTION DU MOTEUR) et toujours attendre que les parties chaudes refroidissent. Porter les équipements de protection individuelle nécessaires.

Durant les opérations de nettoyage :

- NE PAS se tenir sous la flèche télescopique et dans les zones situées entre les roues et le châssis.
- NE PAS utiliser les parties de l'engin comme appuis pour nettoyer les éléments inaccessibles depuis le sol. Utiliser une échelle avec des surfaces antidérapantes adaptées.
- NE PAS utiliser de carburants, de solvants ou d'acides car ils pourraient agresser chimiquement les composants de l'engin.
- Vérifier l'absence de fuites d'huile, de carburant ou d'autres liquides. Réparer le dommage avant de réutiliser la machine.

Vérifier soigneusement le résultat à la fin du nettoyage et répéter les opérations si nécessaire.

Pour les opérations de nettoyage à l'air comprimé ou à l'aide d'un nettoyeur haute pression, se référer aux instructions ci-dessous pour éviter d'endommager la machine ou de se blesser.

INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION DE L'AIR COMPRIMÉ

- utiliser de l'air comprimé à une pression maximale de 5 bar pour le nettoyage des filtres (cabine, moteur, etc.) ou de 30 bar pour le nettoyage des radiateurs (moteur, climatiseur, etc.), du compartiment de la batterie ou du dessous du carter. Une pression excessive peut endommager les composants.
- se placer à une distance minimale de 10 cm de la pièce à nettoyer.
- effectuer des mouvements circulaires et ne pas insister trop longtemps sur un endroit particulier pour éviter de l'endommager.

INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION DES NETTOYEURS HAUTE PRESSION

- utiliser des nettoyeurs haute pression avec une pression comprise entre 90 et 120 bar, à une température maximale de 60 °C et équipés de buses à jet plat.
Une pression excessive ou des températures élevées peuvent endommager divers composants de la machine.
- vérifier que les bouchons de remplissage des différents réservoirs (radiateur, huile hydraulique, carburant, ad-blue) sont correctement fermés.
- vérifier que les protections des parties électriques sensibles (centrales, connecteurs, capteurs, caméras, etc.) contre une éventuelle infiltration d'eau sont toujours présentes. Dans le cas contraire, la machine pourrait être endommagée et ne pas fonctionner correctement.
- se placer à une distance minimale de 30 cm de la pièce à nettoyer.
- effectuer des mouvements circulaires et ne pas insister trop longtemps sur un endroit particulier pour éviter de l'endommager. Ne pas diriger la buse du nettoyeur haute pression directement sur des composants délicats tels que les joints, les rétroviseurs ou l'éclairage extérieur.

NE JAMAIS utiliser un nettoyeur haute pression à l'intérieur du véhicule ou sur la batterie. Le jet d'eau peut causer de grave dégâts.

NE PAS utiliser de nettoyeur à vapeur, sauf aux endroits indiqués.



VUE D'ENSEMBLE DES OPÉRATIONS DE NETTOYAGE

Vérifier que les intervalles de nettoyage permettent de maintenir la machine dans un état de fonctionnement approprié, compatible avec l'environnement dans lequel elle est utilisée.



PRÉCAUTION



Pour une utilisation dans des environnements poussiéreux ou boueux ou si les conditions de la machine l'exigent, augmenter la fréquence de nettoyage de TOUTES LES 50 HEURES à TOUTES LES 10 HEURES.

TOUTES LES 50 HEURES

Les instructions spécifiques sont décrites dans le MANUEL D'ENTRETIEN.

D201 Compartiment de la batterie.

D202 Filtre à air du moteur.

D203 Filtre à air dans la cabine.

D216 Dessous du carter (pour l'utilisation de la machine dans des environnements particulièrement poussiéreux).

D219 Intérieur de la cabine.

D220 Extérieur de la cabine.

D221 Compartiment moteur et radiateurs.

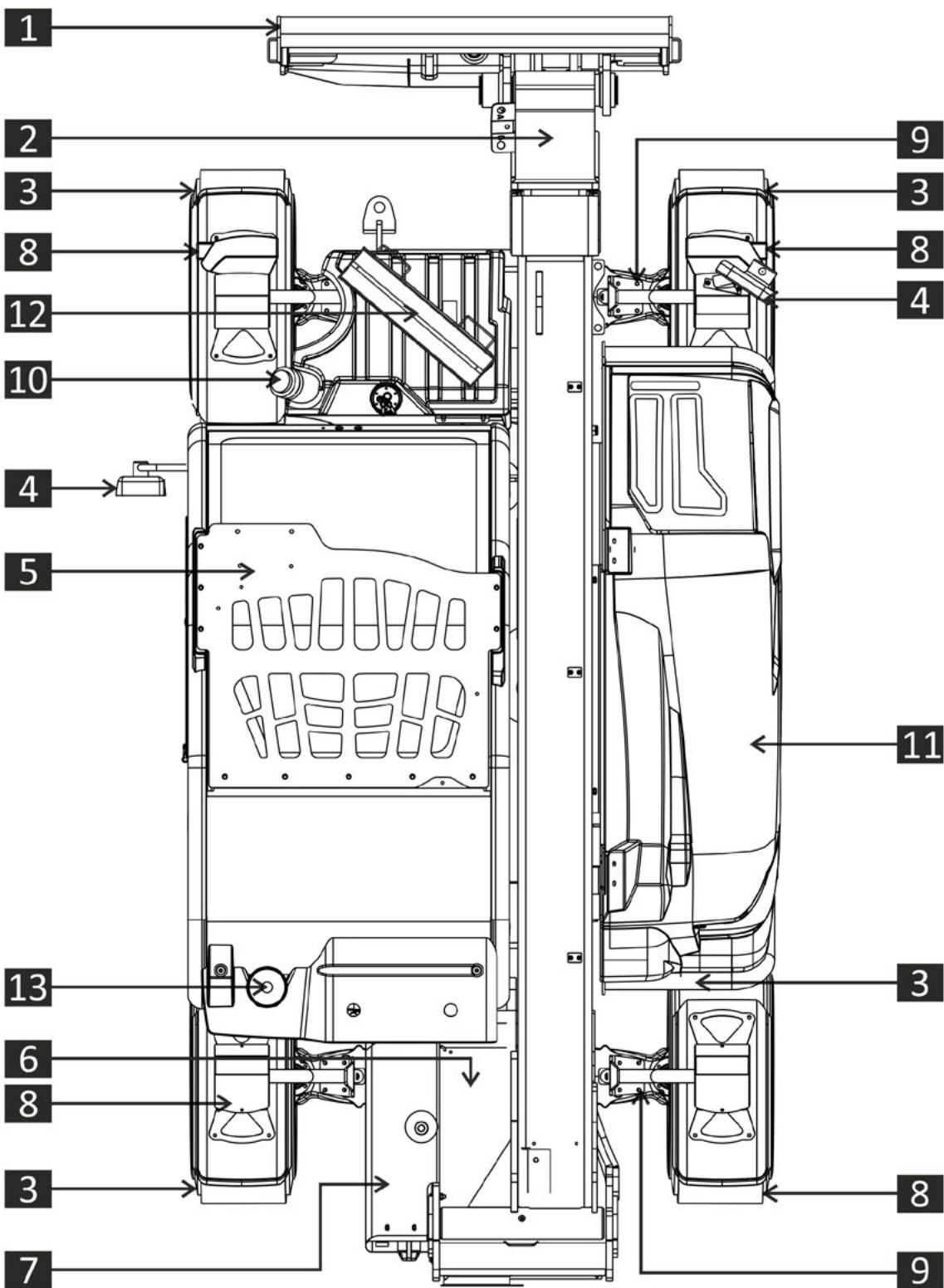
TOUTES LES 500 HEURES

Les instructions spécifiques sont décrites dans le MANUEL D'ENTRETIEN.

D404 Sous le carter (pour l'utilisation de la machine dans d'autres environnements).

INSPECTION GÉNÉRALE

14



24957



Les symboles d'action indiqués dans le tableau suivant sont ainsi identifiés :



1.	TABLIER <i>Structure intacte, goujons graissés et fixés, conduites hydrauliques intactes et absence de fuites, goujons de blocage des fourches insérés.</i>	
2.	FLÈCHE <i>Structure intacte, goujons graissés et fixés, conduites hydrauliques intactes et absence de fuites.</i>	
3.	ROUES <i>État des jantes, état des valves de gonflage, présence de tous les boulons de fixation, absence de coupures, de gonflements, de trous, d'usure irrégulière ou excessive du pneumatique. Au besoin, en prévoir le remplacement.</i>	
	<i>Pression de gonflage. Au besoin, gonfler les pneumatiques à la pression indiquée sur l'adhésif de la jante et sur le fascicule des diagrammes en cabine.</i>	
4.	RÉTROVISEURS <i>Propreté et état, réglage (se référer à la SECTION 3).</i>	
5.	CABINE <i>Absence de détériorations visibles de la structure, du toit et des vitres. Dans le cas contraire, ne pas utiliser l'engin.</i>	
	<i>Ouverture et fermeture de la porte, fonctionnement de la ceinture de sécurité et absence de détériorations, liquide du lave-vitres (remplir au besoin comme indiqué à la SECTION 4 - REMPLISSAGE DES LIQUIDES).</i> <i>Présence et état du MANUEL D'INSTRUCTIONS et du FASCICULE DES DIAGRAMMES. Au besoin, contacter le distributeur local ou le concessionnaire pour leur remplacement.</i>	
6.	COMPARTIMENT DE LA BATTERIE <i>Ouverture et fermeture de la trappe.</i>	
7.	HUILE HYDRAULIQUE <i>Réservoir intact et absence de fuites.</i>	
	<i>Niveau. Au besoin, remplir comme indiqué à la SECTION 4 - REMPLISSAGE DES LIQUIDES.</i>	
8.	FEUX <i>Propreté et état.</i>	



9.	ESSIEUX <i>Structure intacte, vérins hydrauliques intacts, tuyaux hydrauliques intacts et absence de fuites.</i>	
10.	RÉSERVOIR DE CARBURANT <i>Bon état et absence de fuites, bouchon vissé.</i>	
11.	COMPARTIMENT MOTEUR <i>Ouverture et fermeture de la trappe, supports du moteur, courroies, tuyauteries et ventilateur intacts.</i>	
	<i>Niveaux des liquides. Au besoin, remplir comme indiqué à la SECTION 4.</i>	
12.	ARRÊT DE SÉCURITÉ DE LA FLÈCHE <i>Structure en bon état.</i>	
13.	GYROPHARE SUR LA CABINE <i>Propreté et état.</i>	
14.	EXTINCTEUR <i>Vérifier la présence d'un extincteur sur l'engin ainsi que sa pression. Il incombe au propriétaire d'installer un extincteur dans un endroit facilement accessible de l'engin et de procéder à des contrôles périodiques.</i>	



IDENTIFICATION DE L'ENGIN

Le numéro d'identification de l'engin (VIN) est indiqué sur l'avant droit du châssis selon la réglementation ISO 3779.

Le numéro d'identification de l'engin (dont un exemple est indiqué ci-dessous) est ainsi composé :

ZF1XXXXMMMAA000000

ZF1 : code d'identification du constructeur

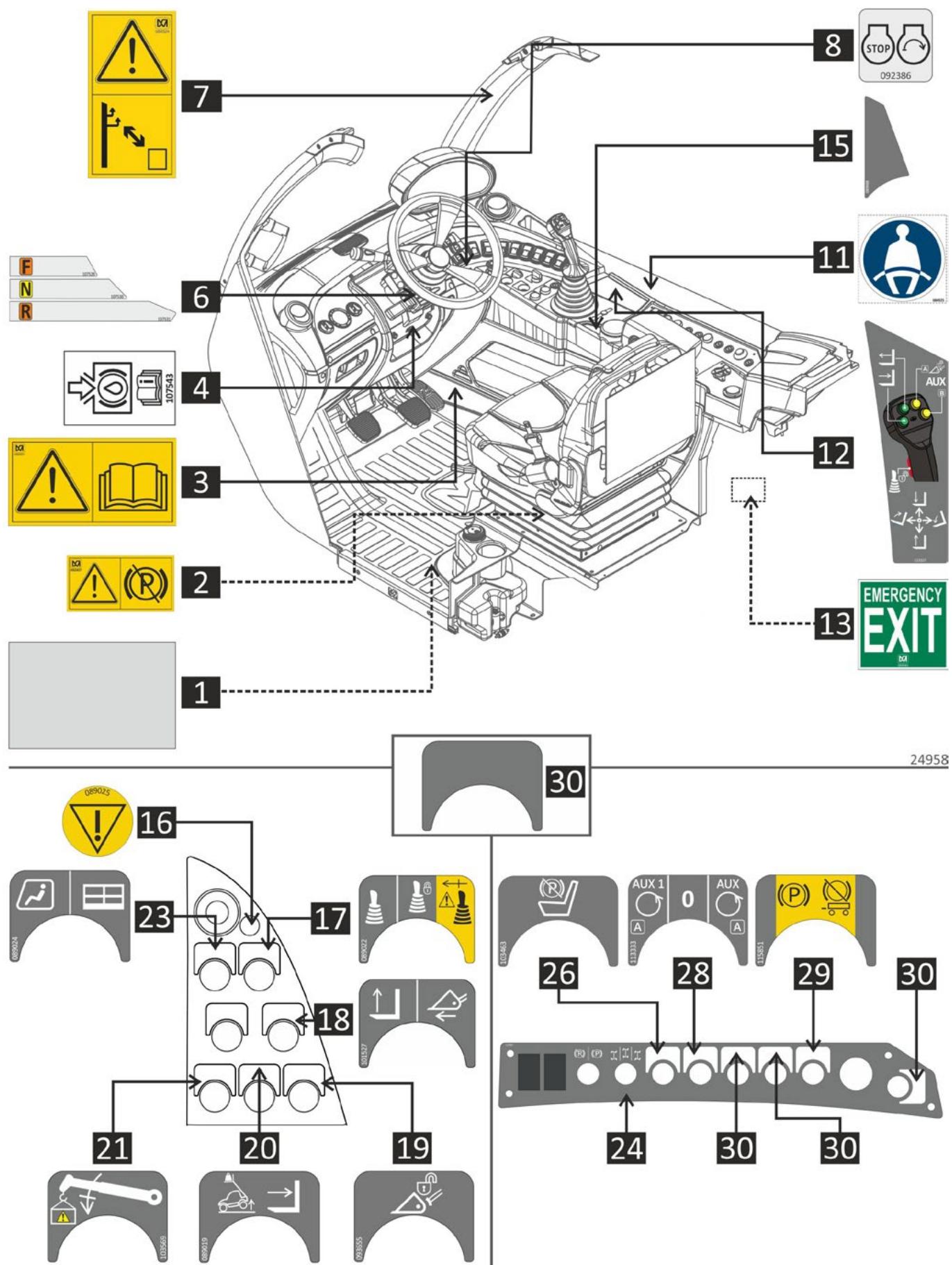
XXXX : code du modèle de l'engin

MM : code du moteur

AA : année de fabrication

000000 : numéro progressif du châssis

ADHÉSIFS ET PLAQUES

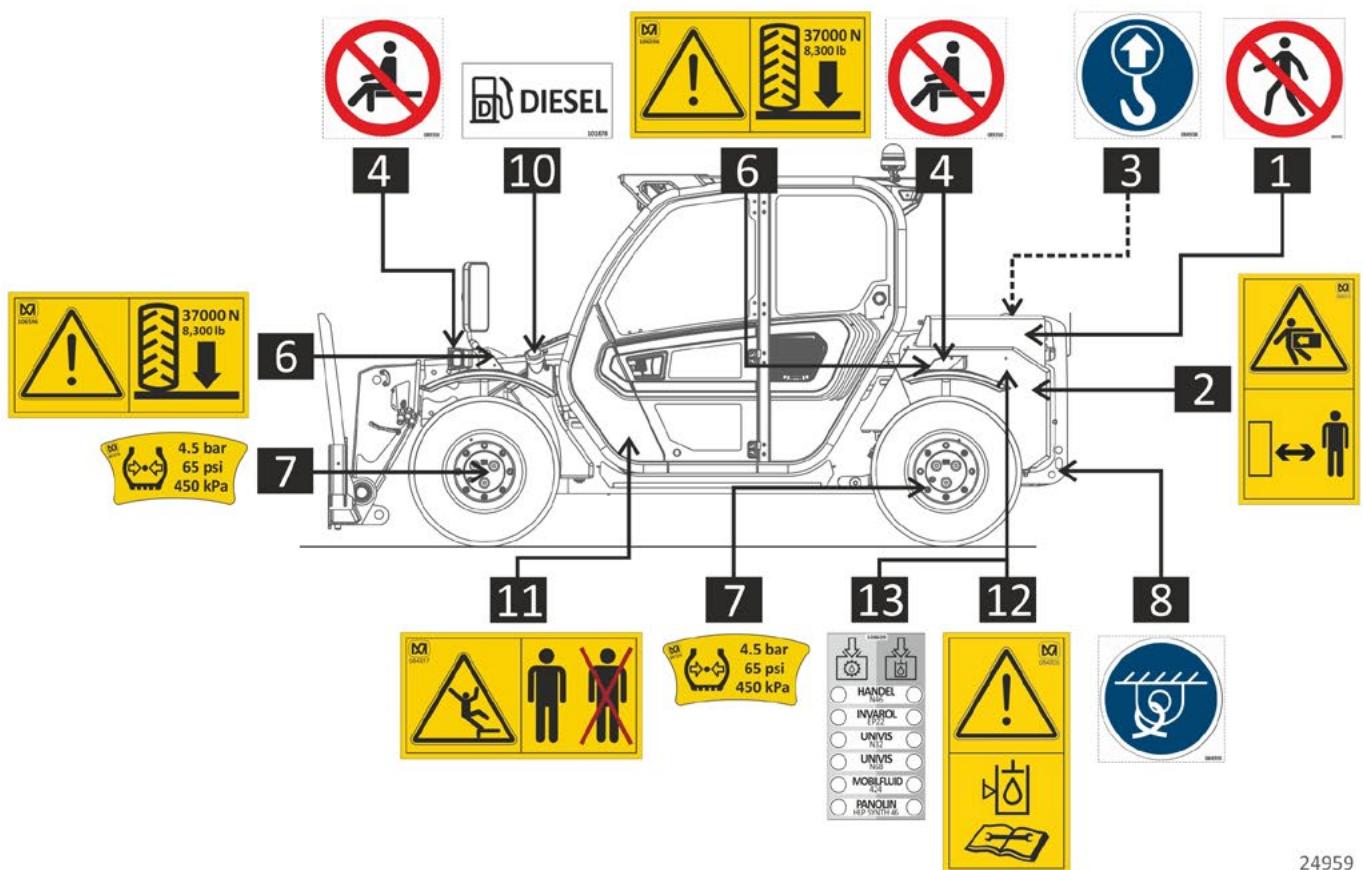
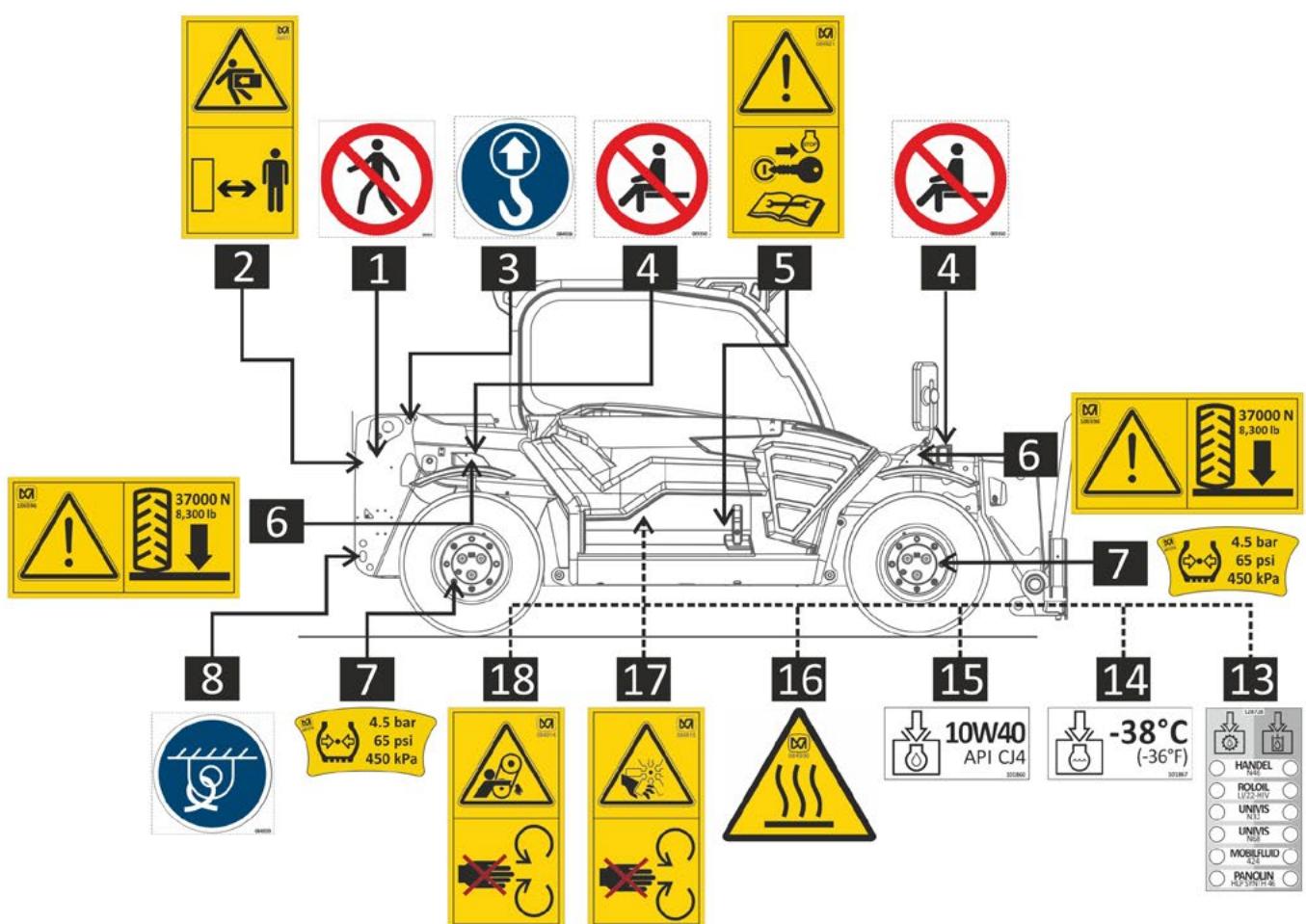




Les illustrations représentent les panneaux de commande en configuration complète. Certaines commandes, avec les adhésifs identifiés par le numéro de matricule, ne sont installées que lorsqu'elles sont prévues dans l'outillage spécifique de l'engin. Dans le cas contraire, l'adhésif neutre identifié par le numéro [30] et le numéro de série 089027 est appliqué.

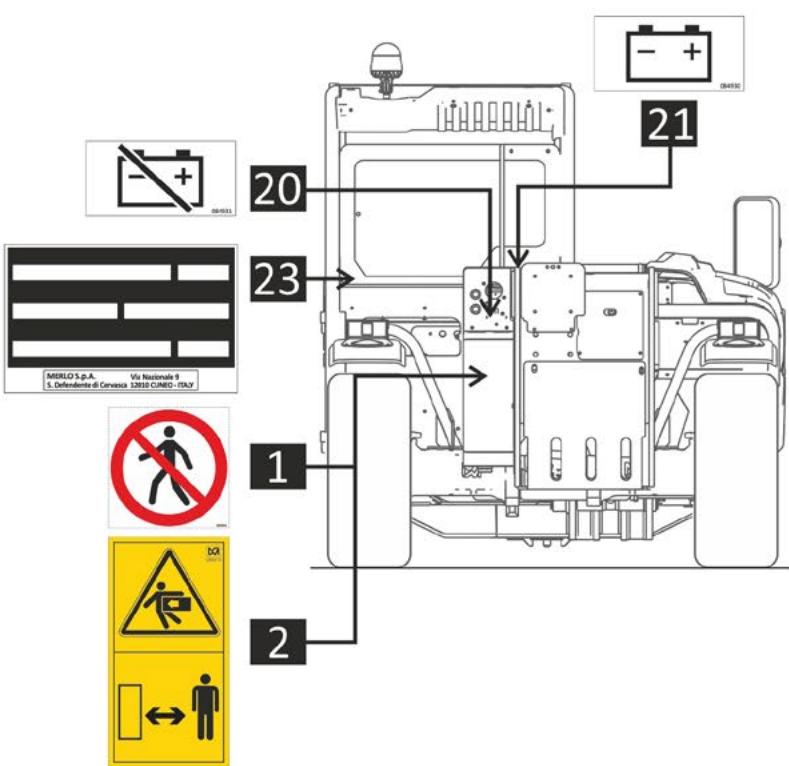
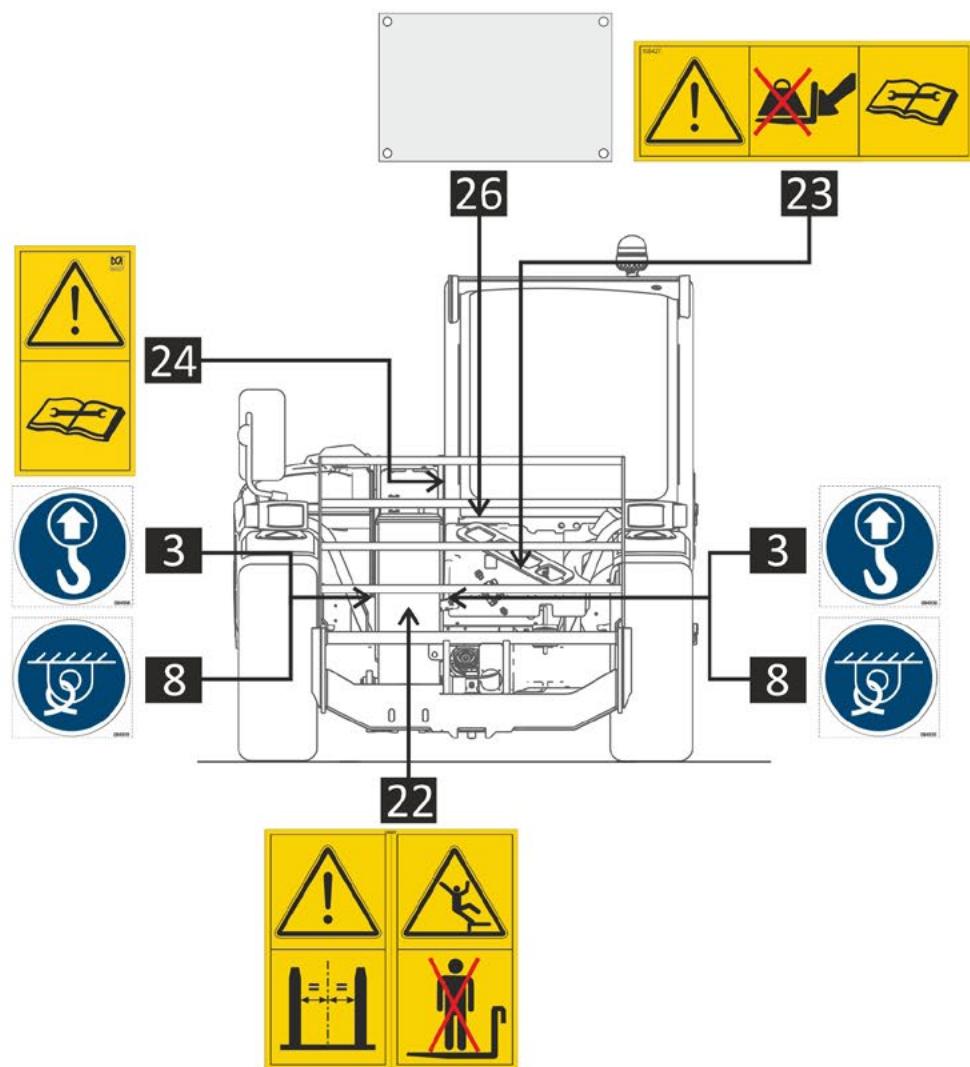
1.	<i>Plaques d'homologation (réf. MODULE M1c).</i>
2.	092475 <i>Attention ! Déblocage du frein de stationnement pour le remorquage de l'engin en cas d'urgence (réf. SECTION 6).</i>
3.	088591 <i>Attention ! Lire le manuel d'instructions avant d'utiliser l'engin.</i>
4.	107543 <i>Point de remplissage du liquide de frein (réf. SECTION 4).</i>
6.	107529 [F], 107530 [N], 107531 [R] <i>Levier de commande du sens de marche (réf. SECTION 3).</i>
7.	084924 <i>Attention ! Se tenir à distance de sécurité des lignes électriques suspendues.</i>
8.	092386 <i>Point de démarrage et de coupure du moteur (réf. SECTION 3).</i>
11.	084925 <i>Boucler la ceinture de sécurité (réf. SECTION 3).</i>
12.	113327 [OPTION 113328, 113330, 113331] <i>Manette de commande de la flèche télescopique (réf. SECTION 3).</i>
13.	084940 <i>Point prévu pour la sortie de la cabine en cas d'urgence (réf. SECTION 6).</i>
15.	089488 <i>Couverture.</i>
16.	089025 <i>Arrêt d'urgence (réf. SECTION 3).</i>
17.	089022 <i>Mode de fonctionnement (réf. SECTION 3).</i>

18.	101527 <i>Commande d'activation de la MODALITÉ DE TERRASSEMENT (réf. SECTION 3).</i>
19.	093655 <i>Décrochage de l'outillage installé (uniquement pour le VOLVO réf. MODULE 2).</i>
20.	089019 <i>Rentrée de la flèche en cas d'urgence (réf. SECTION 3).</i>
21.	103569 <i>Commande d'activateur du limiteur de charge de l'outillage (réf. SECTION 3).</i>
23.	089023 <i>Poste de commande (réf. MANUEL DE LA PLATE-FORME).</i>
24.	117937 <i>Plaque du panneau de commande latéral.</i>
26.	103463 <i>Signalisation de l'absence de l'opérateur sur le siège (réf. SECTION 3).</i>
28.	113333 <i>Distribution continue d'huile hydraulique (réf. SECTION 3).</i>
29.	115851 <i>Commande de vérification du frein de stationnement pour la remorque (réf. SECTION 3).</i>
30.	089027 <i>Libre.</i>



24959

1.	084945 <i>NE PAS traverser la zone opérationnelle de l'engin.</i>
2.	084913 <i>Risque de choc ! Garder une distance de sécurité de l'engin.</i>
3.	084938 <i>Point de levage de l'engin (arrière) (réf. SECTION 4).</i>
4.	089350 <i>NE PAS s'asseoir.</i>
5.	084921 <i>Attention ! Couper le moteur et retirer la clé avant de soulever le capot.</i>
6.	107168 <i>Attention ! Pression des roues au sol (réf. MODULE 5).</i>
7.	091375 <i>Pression de gonflage du pneumatique installé. (réf. MODULE 2).</i>
8.	084939 <i>Point d'ancrage de l'engin (arrière) (réf. SECTION 4).</i>
10.	101878 <i>Carburant (réf. MODULE 5).</i>
11.	084917 <i>Risque de chute ! Ne pas transporter de passagers.</i>
12.	084920 <i>Attention ! Niveau de l'huile hydraulique (réf. SECTION 4).</i>
13.	128738 <i>Point de remplissage du circuit hydraulique / hydrostatique et type d'huile (réf. SECTION 4).</i>
14.	101867 <i>Liquide de refroidissement (réf. MANUEL DU MOTEUR).</i>
15.	101860 <i>Huile moteur (réf. MANUEL DU MOTEUR).</i>
16.	084936 <i>Attention ! Surface chaude.</i>
17.	084915 <i>Risque de cisaillement ! Maintenir les mains éloignées des organes en rotation.</i>
18.	084914 <i>Risque de prise ou d'entraînement. Maintenir les mains éloignées des organes en rotation.</i>



24760

1.	084945 <i>NE PAS traverser la zone opérationnelle de l'engin.</i>
2.	084913 <i>Risque de choc ! Garder une distance de sécurité de l'engin.</i>
3.	084938 <i>Point de levage de l'engin (arrière) (réf. SECTION 4).</i>
8.	084939 <i>Point d'ancrage de l'engin (arrière) (réf. SECTION 4).</i>
20.	084931 <i>Coupe-batterie (réf. SECTION 3).</i>
21.	084930 <i>Batterie.</i>
22.	108607 <i>Attention ! Écarter uniformément les fourches. Risque de chute ! Ne transporter ou ne soulever personne sur les outillages non prévus à cet effet.</i>
23.	108427 <i>Attention ! Faire référence au MANUEL D'ENTRETIEN pour utiliser l'arrêt mécanique de la flèche.</i>
24.	084927 <i>Attention ! Se référer au MANUEL D'ENTRETIEN.</i>
25.	<i>Plaque d'identification de l'engin (réf. MODULE M1c).</i>
26.	<i>Plaques supplémentaires (réf. MODULE M1c).</i>



SECTION 3

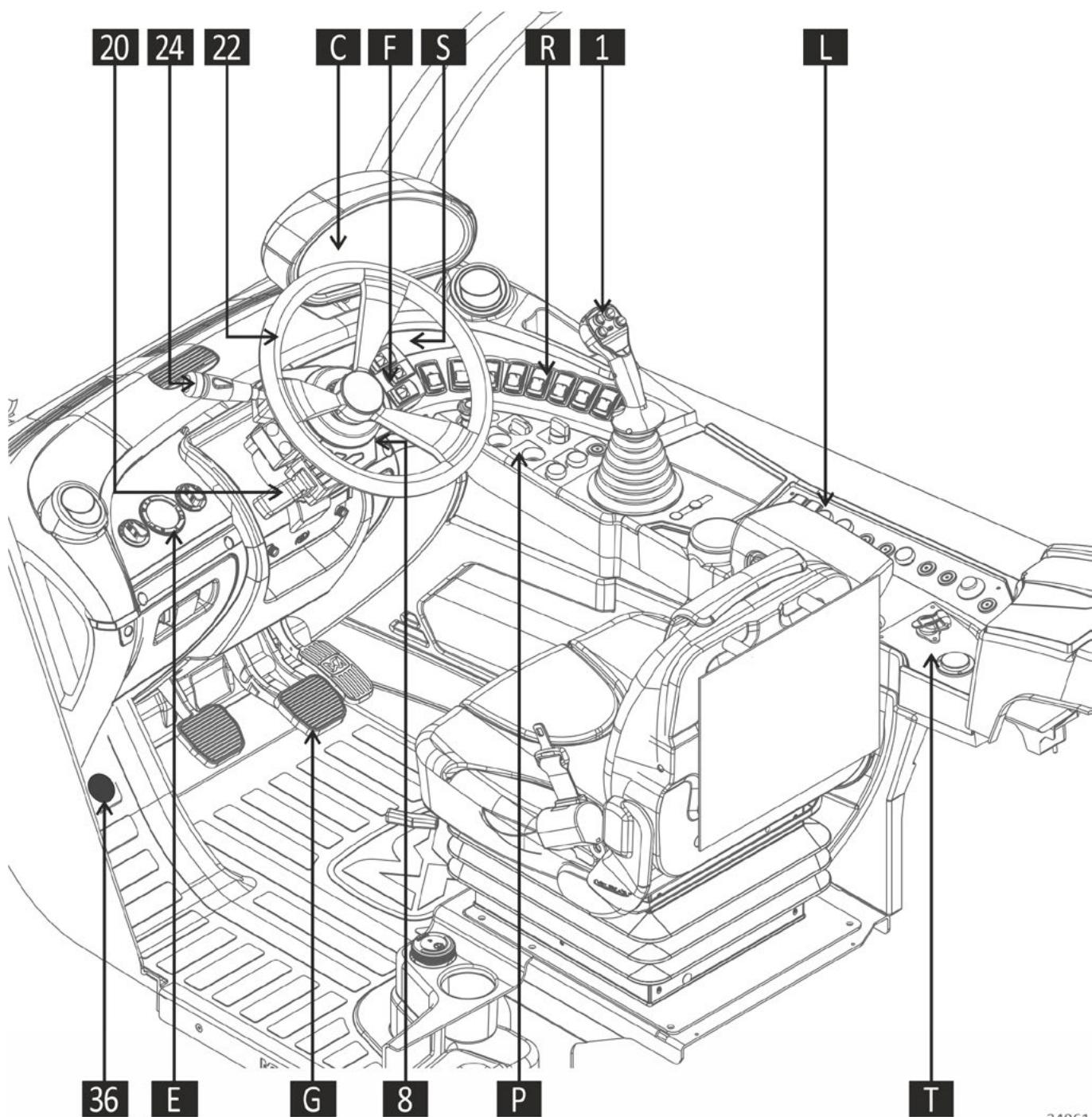
COMMANDES ET INSTRUMENTS

Les illustrations représentent l'engin en configuration complète. Certaines commandes ne sont installées que lorsqu'elles sont prévues lors de l'outillage de l'engin.

S'il s'avère nécessaire d'éteindre le moteur de l'engin, exécuter la procédure de coupure décrite au chapitre CONTRÔLE DE LA CABINE de cette section.

Le symbole  indique que si le défaut relevé persiste même après l'intervention décrite, il faudra éteindre l'engin et s'adresser au distributeur local ou au concessionnaire pour recevoir une assistance.

POSITIONNEMENT DES COMMANDES ET DES INDICATEURS

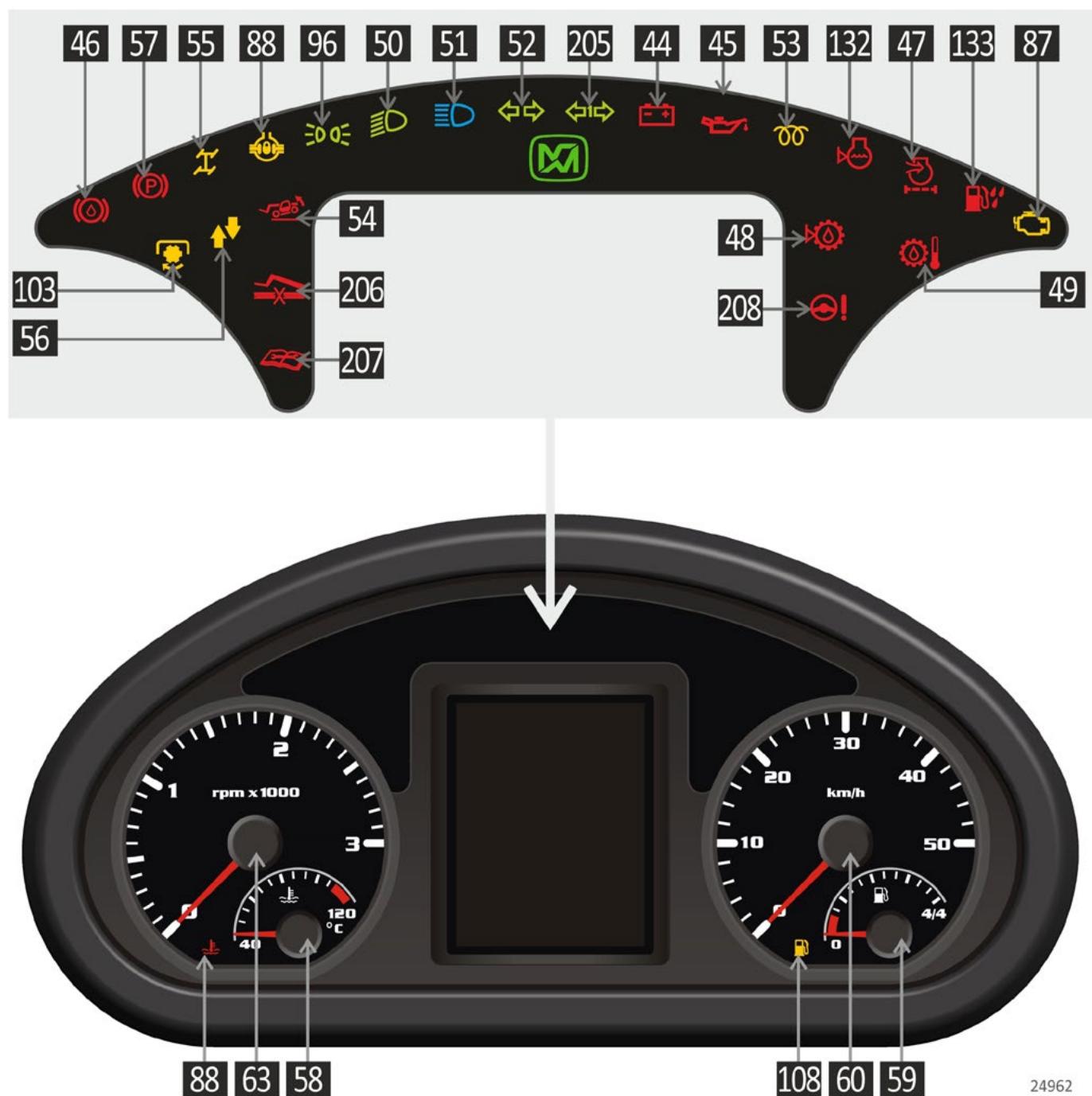


24961

C.	TABLEAU DE BORD <i>Consulter le chapitre TABLEAU DE BORD.</i>
E.	CLIMATISATION DE LA CABINE <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA CABINE.</i>
F.	ESSUIE-GLACE <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA CABINE.</i>
G.	PÉDALES <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA TRANSMISSION.</i>
L.	PANNEAU DE COMMANDE LATÉRAL <i>Consulter le chapitre PANNEAU LATÉRAL DES COMMANDES</i>
P.	PANNEAU DE COMMANDE AVANT <i>Consulter le chapitre PANNEAU LATÉRAL DES COMMANDES.</i>
R.	PANNEAU DES SÉLECTEURS <i>Consulter le chapitre PANNEAU DES SÉLECTEURS.</i>
S.	TABLEAU DES TÉMOINS <i>Consulter le chapitre TABLEAU DES TÉMOINS.</i>
T.	PRISES ÉLECTRIQUES ET NIVEAU À BULLE <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA CABINE.</i>
1.	MANETTE <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA CHARGE.</i>
8.	CLÉ DE CONTACT DU MOTEUR <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA CABINE.</i>
20.	SENS DE MARCHE <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA TRANSMISSION.</i>
22.	VOLANT <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA CABINE.</i>
24.	ÉCLAIRAGE ET KLAXON <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA CABINE.</i>
36.	BLOCAGE DU DIFFÉRENTIEL ARRIÈRE <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA TRANSMISSION.</i>

TABLEAU DE BORD

REMARQUE ! Le symbole  indique qu'il faut contacter le distributeur local ou le concessionnaire pour obtenir une assistance.





44.	RECHARGE DE LA BATTERIE <i>L'alternateur ne recharge pas la batterie.</i>	
45.	BASSE PRESSION DE L'HUILE MOTEUR <i>Éteindre le moteur avec une activation au-dessus de 1000 t/min.</i>	
46.	NIVEAU BAS DE L'HUILE DES FREINS ou PRESSION INSUFFISANTE <i>Se référer à la SECTION 4.</i>	
47.	COLMATAGE DU FILTRE À AIR DU MOTEUR <i>Éteindre le moteur et nettoyer le filtre.</i>	
48.	<i>Non disponible sur ce modèle.</i>	
49.	TEMPÉRATURE ÉLEVÉE DE L'HUILE DE LA TRANSMISSION <i>Éteindre le moteur et attendre l'abaissement de la température.</i>	
50.	FEUX DE CROISEMENT ALLUMÉS <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA CABINE.</i>	
51.	FEUX DE ROUTE ALLUMÉS <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA CABINE.</i>	
52.	CLIGNOTANTS. <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA CABINE.</i>	
53.	PRÉCHAUFFAGE DU MOTEUR <i>Gestion automatique en fonction de la température extérieure</i>	
54.	SYSTÈME DE CONTRÔLE DE LA CHARGE <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA CHARGE.</i>	
55.	BRAQUAGE EN CRABE INSÉRÉ <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA TRANSMISSION.</i>	
56.	<i>Non disponible sur ce modèle.</i>	
57.	SERRAGE DU FREIN DE STATIONNEMENT <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA CHARGE.</i>	
58.	TEMPÉRATURE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT <i>Encoches blanches OK, zone rouge, couper le moteur. Données exprimées à l'échelle métrique et impériale.</i>	
59.	NIVEAU DE CARBURANT <i>Quantité de carburant dans le réservoir.</i>	



60.	TACHYMETRE <i>Vitesse de l'engin. Données exprimées à l'échelle métrique et impériale.</i>
62.	ÉCRAN <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA CABINE.</i>
63.	COMPTE-TOURS <i>Régime du moteur (t/min).</i>
87.	DÉFAUT SUR LE MOTEUR <i>Couper immédiatement le moteur.</i>
88.	BLOCAGE DU DIFFÉRENTIEL ARRIÈRE <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA TRANSMISSION.</i>
93.	TEMPÉRATURE ÉLEVÉE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT <i>Couper immédiatement le moteur.</i>
96.	FEUX DE POSITION ALLUMÉS <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA CABINE.</i>
103.	<i>Non disponible sur ce modèle.</i>
108.	JAUGE DE CARBURANT SUR LA RÉSERVE <i>Faire le plein avec le carburant spécifique.</i>
132.	NIVEAU BAS DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT <i>Se référer à la SECTION 4.</i>
133.	EAU DANS LE CARBURANT <i>Nettoyer le filtre à carburant (voir MANUEL DU MOTEUR). Si cela ne suffit pas, contacter le service d'assistance technique Merlo.</i>
205.	CLIGNOTANTS DE LA REMORQUE <i>Faire référence au chapitre CONTRÔLE DES OUTILLAGES ARRIÈRE</i>
206.	RUPTURE DU CÂBLE DE LA FLÈCHE <i>Abaïsser et rentrer entièrement la flèche.</i>
207.	DEMANDE D'ENTRETIEN <i>Vérifier l'échéance d'entretien atteinte.</i>
208.	BASSE PRESSION DE LA DIRECTION <i>Éteindre le moteur et attendre la restauration de la pression du circuit.</i>



IMPOSITIONS DU TABLEAU DE BORD



24963

Pour activer les fonctions du TABLEAU DE BORD [C], tourner la clé de contact [8] sur R et allumer le tableau.
Pour faire défiler ou modifier les impositions, agir sur le sélecteur [226] (voir le chapitre PANNEAU ET SÉLECTEURS) comme décrit ci-dessous.

C1.	SENS DE MARCHE Flèche vers le haut : marche avant. Flèche vers le bas : marche arrière.
C2.	DATE ET HEURE Pour régler la date (jour, mois, année) et l'heure (heures, minutes), appuyer 3 secondes sur le sélecteur [226] en position puis relâcher la commande. <ul style="list-style-type: none"> Appuyer sur pour modifier la donnée : pression brève = décrément de la valeur, pression longue = incrément de la valeur. Appuyer sur pour confirmer la valeur rentrée et passer à la donnée successive.
C3.	COMPTEUR HORAIRE ET COMPTEUR KILOMÉTRIQUE Le compteur horaire est identifié par le symbole [clepsydre] et le compteur kilométrique par le symbole [km]. La valeur à gauche du symbole indique la donnée partielle, celle à droite du symbole la donnée totale. Appuyer sur le sélecteur jusqu'à la visualisation de la fenêtre souhaitée ; appuyer 3 secondes environ sur la touche pour remettre la donnée partielle à zéro. La donnée totale ne peut pas être remise à zéro.

INFO-MESSAGES

Si l'opérateur exécute une action non autorisée, l'engin active un signal sonore et visualise la fenêtre (C4) au centre du TABLEAU DE BORD. La fenêtre contient deux symboles :

C4.

- à gauche, la signalisation de la commande verrouillée ou d'avertissement,
- à droite, l'action demandée.

L'info-message disparaît automatiquement après avoir exécuté l'action requise. S'il s'avère nécessaire de désactiver manuellement la signalisation de l'info-message (acquittement), appuyer sur la touche [226] sur la position .

Pour connaître la liste complète des info-messages, faire référence à la liste ci-dessous :

•	 	Démarrage inhibé. Porter la commande du sens de marche sur (N).
•	 	Activation du frein de stationnement inhibé. Porter la commande du sens de marche sur (N).
•	 	Vitesse excessive (overspeed) Ralentir et prêter attention.
•	 	Sens de marche avant / arrière désactivé. Absence du conducteur sur le siège. S'asseoir correctement.

C5.**DÉFAUTS DE FONCTIONNEMENT**

Les défauts de fonctionnement sont signalés à l'opérateur à travers la visualisation du symbole correspondant et peuvent également être accompagnés d'un signal sonore.

Pour connaître la liste complète des défauts, faire référence à la liste ci-dessous :

•		Frein de stationnement. Activation du signal sonore intermittent. Porter la commande du sens de marche [20] sur (N).
•		Défaut sur le moteur. Couper immédiatement le moteur et contacter le distributeur ou le concessionnaire pour recevoir une assistance.
•		Niveau bas du liquide réfrigérant du moteur. Restaurer le niveau (réf. SECTION 4 - REMPLISSAGE DES RÉSERVOIRS).
•		Niveau bas d'huile des freins. Couper le moteur. Restaurer le niveau (réf. SECTION 4 - REMPLISSAGE DES RÉSERVOIRS).
•		Activation du contrôle de stabilité. Faire référence à la SECTION 3 - CONTRÔLE DE LA CHARGE.

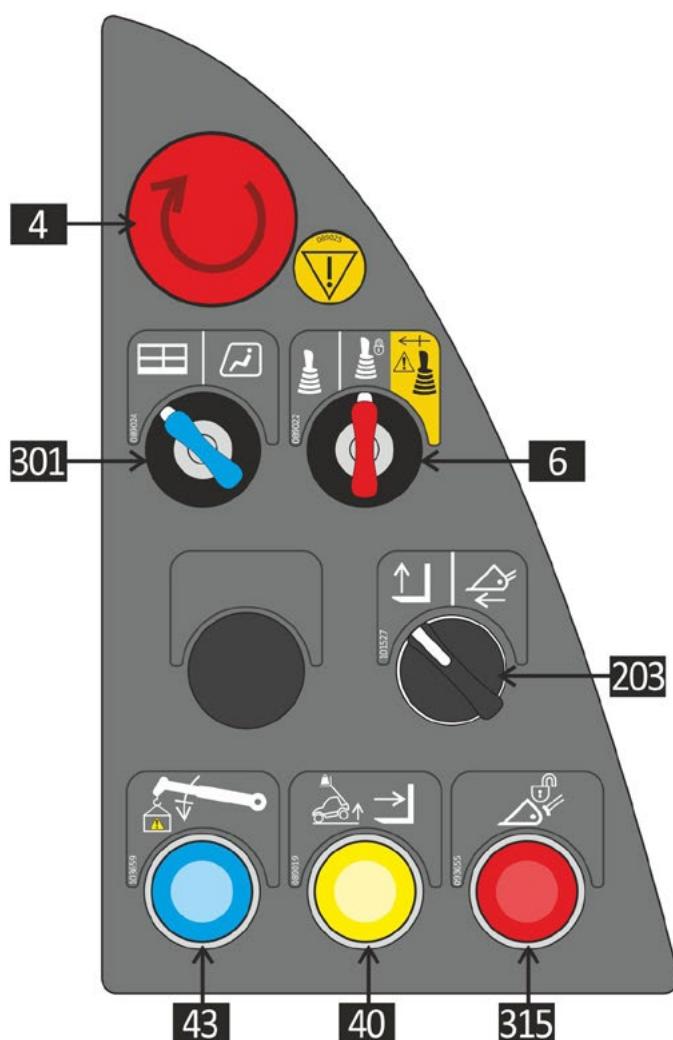


-  **Température haute du liquide réfrigérant du moteur.**
Activation du signal sonore intermittent.
Couper le moteur. Restaurer le niveau (réf. SECTION 4 - REMPLISSAGE DES RÉSERVOIRS).
-  **Défaut du sens de marche.**
Couper immédiatement le moteur et contacter le distributeur ou le concessionnaire pour recevoir une assistance.
-  **Défaut sur la centrale électronique du moteur**
Couper immédiatement le moteur et contacter le distributeur ou le concessionnaire pour recevoir une assistance.
-  **Température haute dans le circuit d'aspiration du moteur.**
Couper immédiatement le moteur. Le filtre d'admission d'air du moteur, les tuyauteries ou le radiateur pourraient être sales ou colmatés.
-  **Température haute de l'huile de la transmission hydrostatique.**
Couper immédiatement le moteur. Attendre la réduction de la température et restaurer le niveau (réf. SECTION 4 - REMPLISSAGE DES RÉSERVOIRS).
-  **Système de contrôle des émissions [nettoyage].**
(non disponible sur les modèles EE).
Demande de nettoyage du système de contrôle des émissions.
-  **Système de contrôle des émissions [dysfonctionnement ou altération].**
(non disponible sur les modèles EE).
Couper le moteur pour éviter la réduction de puissance progressive.
-  **Système de contrôle des émissions [service].**
(non disponible sur les modèles EE).
Couper le moteur pour éviter la réduction de puissance progressive.
-  **Système de contrôle des émissions [interruption de la régénération].**
(non disponible sur les modèles EE).
-  **Système de contrôle des émissions [régénération automatique en cours].**
(non disponible sur les modèles EE).
-  **Colmatage du filtre à particules de niveau 1**
(non disponible sur les modèles EE).
-  **Colmatage du filtre à particules de niveau 2**
(non disponible sur les modèles EE).
-  **Colmatage du filtre à particules de niveau 3, 4, 5**
(non disponible sur les modèles EE).
Pour les niveaux 4 et 5, un signal sonore intermittent (niveau 4) et fixe (niveau 5) est également activé en cabine.



-  **Défaut sur le système de transmission hydrostatique.**
Couper immédiatement le moteur et contacter le distributeur ou le concessionnaire pour recevoir une assistance.
-  **Alignement des roues arrière.**
Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA TRANSMISSION.
-  **Dépassement du régime maximal de rotation du moteur.**
activation du signal sonore en cabine. Diminuer le régime de rotation du moteur.
-  **Demande d'arrêt du moteur.**
activation du signal sonore en cabine. Couper immédiatement le moteur et contacter le distributeur ou le concessionnaire pour recevoir une assistance.
-  **Frein de stationnement non inséré.**
Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA TRANSMISSION.
-  **Erreure de communication avec la centrale du moteur (IDLE-UP)**
Couper immédiatement le moteur et contacter le distributeur ou le concessionnaire pour recevoir une assistance.

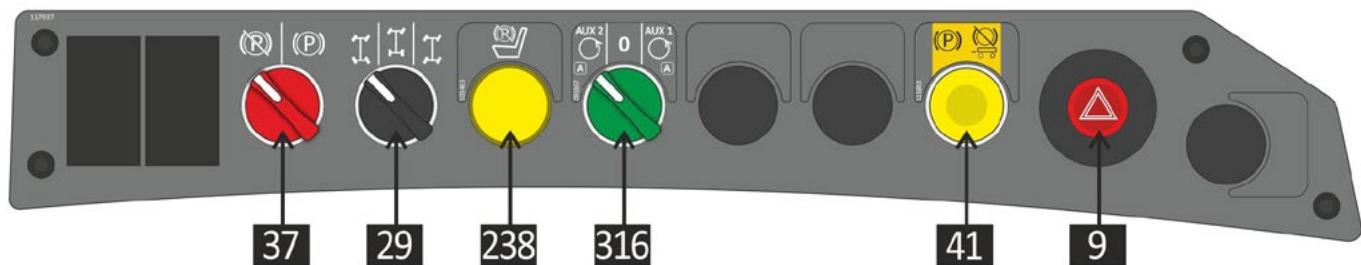
PANNEAU DE COMMANDE AVANT



24964

4.**ARRÊT D'URGENCE (si installé)***Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA CHARGE.***6.****MODE DE FONCTIONNEMENT***Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA CHARGE.***40.****RENTRÉE DE LA FLÈCHE EN CAS D'URGENCE***Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA CHARGE.***43.****LIMITEUR DE CHARGE SUR LES OUTILLAGES POUR CHARGES SUSPENDUES***Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA CHARGE.***203.****MODALITÉ DE TERRASSEMENT***Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA CHARGE.***301.****POSTE DE COMMANDE (clé bleue)***Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA CHARGE.***315.****DÉCROCHAGE DES OUTILLAGES DU TABLIER***Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA CHARGE.*

PANNEAU DE COMMANDE LATÉRAL



24966

9.	FEUX DE DÉTRESSE <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA CABINE.</i>
29.	MODALITÉS DE BRAQUAGE <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA TRANSMISSION.</i>
37.	FREIN DE STATIONNEMENT <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA CHARGE.</i>
41.	VÉRIFICATION DU FREIN DE STATIONNEMENT DE L'ENGIN AVEC REMORQUE <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DES OUTILLAGES ARRIÈRE.</i>
238.	FREIN DE STATIONNEMENT NON INSÉRÉ <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA TRANSMISSION.</i>
316.	DISTRIBUTION CONTINUE DE LA LIGNE HYDRAULIQUE SUR LA FLÈCHE <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DES OUTILLAGES ARRIÈRE.</i>

TABLEAU DES TÉMOINS

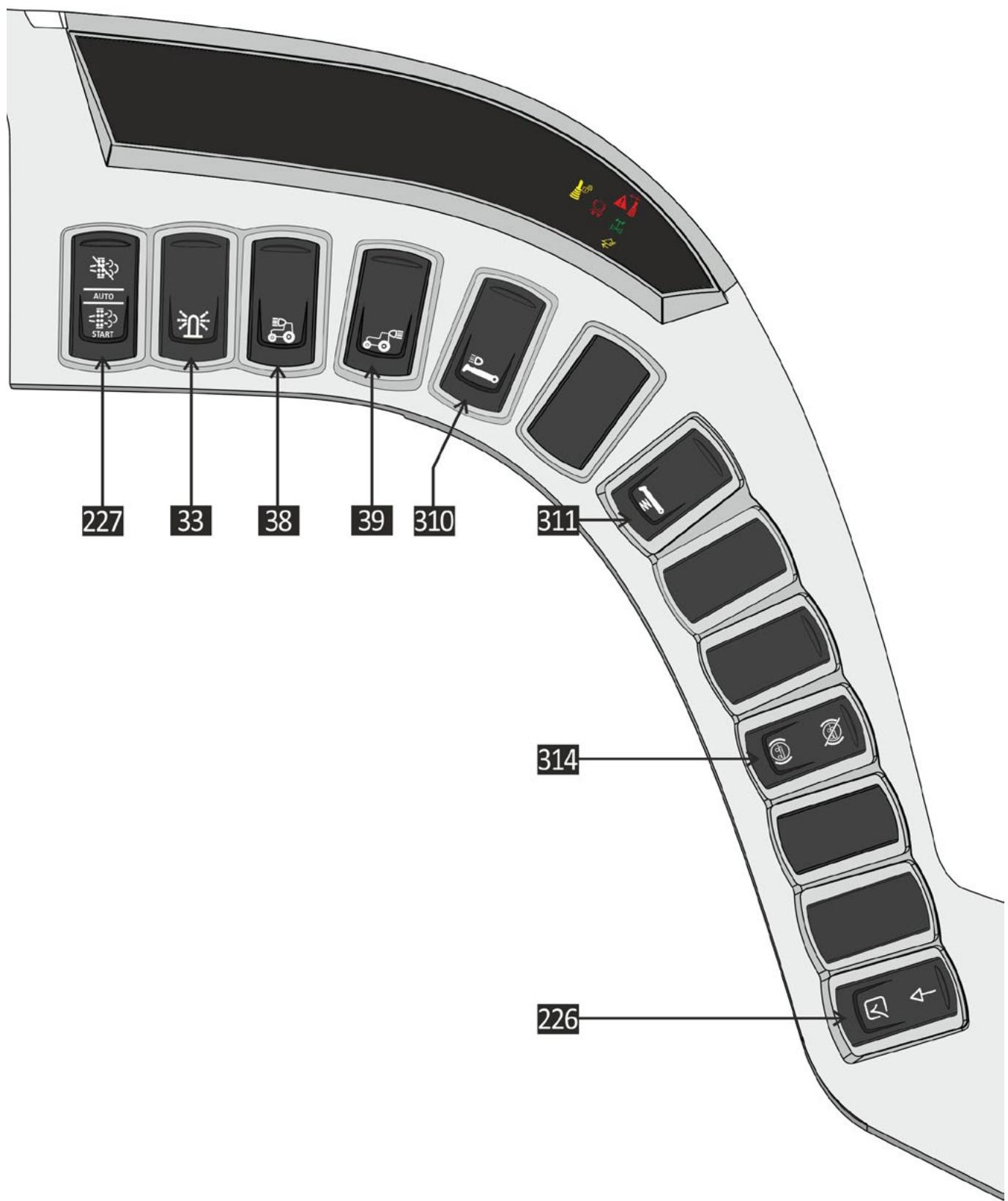


24967

209.**ACTIVATION DES COMMANDES DE LA MANETTE***Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA CHARGE.***239.****MODALITÉ DE TERRASSEMENT***Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA CHARGE.***240.****MODALITÉ DES MANŒUVRES D'URGENCE***Se référer à la SECTION 6.***241.****ALIGNEMENT DES ROUES ARRIÈRE***Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA TRANSMISSION.***242.****FREIN DE STATIONNEMENT DE LA REMORQUE***Consulter le chapitre CONTRÔLE DES OUTILLAGES ARRIÈRE.*



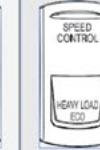
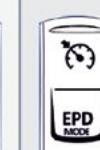
PANNEAU DES SÉLECTEURS



24968

33.	GYROPHARE SUR LE TOIT DE LA CABINE <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA CABINE.</i>
38.	FEUX DE TRAVAIL AVANT <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA CABINE.</i>
39.	FEUX DE TRAVAIL ARRIÈRE <i>Faire référence au chapitre CONTRÔLE DE LA CABINE.</i>
226.	IMPOSITIONS DU TABLEAU DE BORD <i>Faire référence au chapitre TABLEAU DE BORD.</i>
227.	SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA TRANSMISSION.</i>
310.	FEUX DE TRAVAIL SUR LA FLÈCHE <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA CABINE.</i>
311.	SUSPENSION DE LA FLÈCHE TÉLESCOPIQUE <i>Consulter le chapitre CONTRÔLE DE LA TRANSMISSION.</i>
314.	FREINAGE HYDRAULIQUE <i>Se référer à la SECTION 3.</i>

Dans le cas de sélecteurs avec des symboles MERLO, utiliser le tableau de correspondance suivant.

MERLO											
ISO7000											



CONTRÔLE DE LA CABINE

IMPORTANT

Pour les commandes exigeant une activation électrique, il faudra allumer le tableau de bord en portant la clé de contact [8] sur (R).

MONTÉE ET DESCENTE DE LA CABINE



ATTENTION



NE PAS utiliser l'engin si le toit ou la structure de la cabine sont détériorés, car la protection de l'opérateur n'est plus garantie en cas de chute d'objets ou de capotage de l'engin.

NE PAS utiliser l'engin si la vitre de droite est détériorée ou déposée, car l'opérateur pourrait entrer en contact avec le mouvement de la flèche.

NE PAS saisir les dispositifs de commande de l'engin (par exemple le volant ou les leviers) pour monter ou descendre de l'engin, mais les poignées spéciales positionnées sur les côtés de cabine.

NE PAS monter ou descendre de la cabine avec des outils ou autres à la main, qui empêcheraient d'avoir trois points de contact avec l'engin.

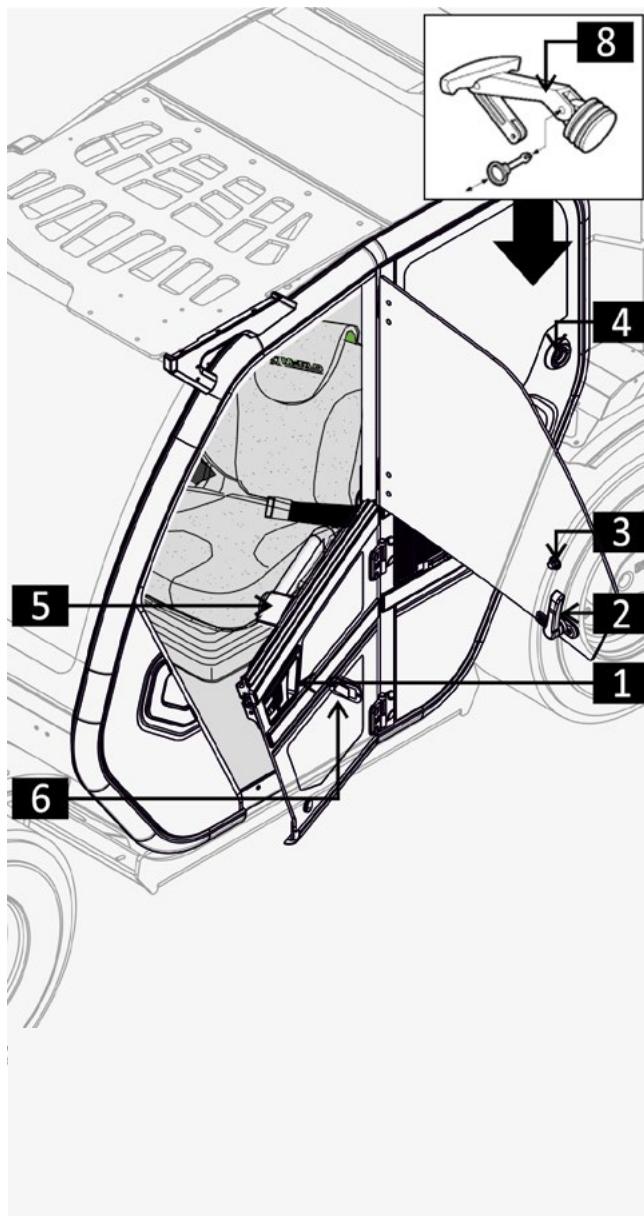
NE PAS tenter de monter ou de descendre de la cabine si l'engin est en mouvement.

Lors de l'utilisation de l'engin, la section supérieure de la porte doit toujours être refermée.

Avant de monter en cabine, toujours effectuer un tour d'inspection autour de l'engin afin de vérifier l'absence de personnes, d'animaux ou de biens à proximité.

La cabine de l'opérateur est positionnée sur la gauche de l'engin et elle est munie d'une porte d'accès.

Pour monter ou descendre de la cabine, toujours s'orienter vers l'engin, saisir exclusivement les poignées sur les côtés de la porte d'accès et utiliser les marches antidérapantes de manière à toujours maintenir trois points de contact avec l'engin (deux mains et un pied ou deux pieds et une main).



PORTE DE LA CABINE

Insérer la clé dans la serrure et la tourner dans le sens horaire pour débloquer l'ouverture de la porte. Tirer la poignée (1) pour ouvrir la porte.

Refermer la porte de l'intérieur en saisissant et en tirant fermement la poignée correspondante.

Pour ouvrir la porte de l'intérieur, tourner la poignée (5) vers le haut.

Au besoin, on pourra ouvrir uniquement la section supérieure de la porte en tirant la poignée (2) vers le haut. Ouvrir complètement la section supérieure et la bloquer en position ouverte en accrochant l'arrêt (3) au dispositif de blocage (4).

Pour débloquer la position ouverte de la section supérieure de la porte :

- de l'extérieur, appuyer sur le bouton-poussoir de l'arrêt (3).
- de l'intérieur, agir sur le dispositif [6] ou sur le bouton-poussoir du dispositif de blocage (4).

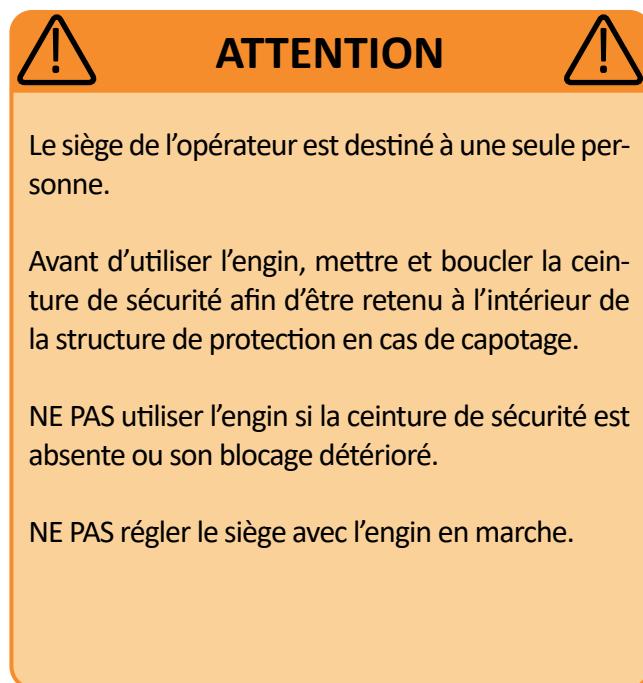
À ce stade, refermer complètement la section supérieure de la porte et la bloquer à l'aide de la poignée (2).

VITRE ARRIÈRE

Pour ouvrir partiellement la vitre arrière de la cabine, tourner la poignée [8] vers la gauche et pousser vers l'extérieur.

Pour refermer la vitre, tirer la poignée [8] vers l'intérieur et la tourner vers la droite.

SIÈGE DE L'OPÉRATEUR



CEINTURE DE SÉCURITÉ



S'asseoir correctement sur le siège et extraire la ceinture de sécurité de l'enrouleur en évitant de la tirer brusquement.

Faire passer la ceinture de sécurité au-dessus du bassin et insérer la languette dans la boucle d'accrochage. Appuyer sur le bouton-poussoir rouge de la boucle pour débloquer la ceinture.

POCHÉ PORTE-DOCUMENTS

Le MANUEL D'INSTRUCTIONS doit être conservé dans la poche porte-documents derrière le siège.

SIÈGE SEAT ACTIVIO



RÉGLAGE LONGITUDINAL

Tirer le levier (1) vers le haut pour faire coulisser le siège en avant ou en arrière. Relâcher le levier pour bloquer la position.

RÉGLAGE DE LA HAUTEUR

tourner le pommeau (2) vers + pour soulever le siège, vers - pour l'abaisser.

RÉGLAGE DE LA RIGIDITÉ

tourner la poignée (3) dans le sens horaire pour augmenter la rigidité, dans le sens antihoraire pour la diminuer.

INCLINAISON DU DOSSIER

Agir sur le levier (4) pour régler l'inclinaison du dossier. Relâcher le levier pour bloquer la position.

SIÈGE SEAT ACTIVIO PNEUMATIQUE



RÉGLAGE LONGITUDINAL

Tirer le levier (1) vers le haut pour faire coulisser le siège en avant ou en arrière. Relâcher le levier pour bloquer la position.

RÉGLAGE DE LA HAUTEUR

tourner le pommeau (2) vers + pour soulever le siège, vers - pour l'abaisser.

RÉGLAGE DE LA RIGIDITÉ

Allumer le tableau de l'engin et appuyer sur le pommeau (3) pour augmenter la rigidité, le tirer pour la diminuer.

INCLINAISON DU DOSSIER

Agir sur le levier (4) pour régler l'inclinaison du dossier. Relâcher le levier pour bloquer la position.

SIÈGE SEAT GRAMMER PNEUMATIQUE



RÉGLAGE LONGITUDINAL

Tirer la poignée (1) vers le haut pour faire coulisser le siège en avant ou en arrière. Relâcher le levier pour bloquer la position.

AMORTISSEMENT LONGITUDINAL

tourner le levier (2) dans le sens horaire pour activer le système, dans le sens antihoraire pour le désactiver.

RÉGLAGE DE LA HAUTEUR

Allumer le tableau de l'engin et soulever le levier (3) pour augmenter la hauteur, le tirer pour la diminuer.

INCLINAISON DU DOSSIER

Agir sur le levier (4) pour régler l'inclinaison du dossier. Relâcher le levier pour bloquer la position.

SUPPORT LOMBAIRE

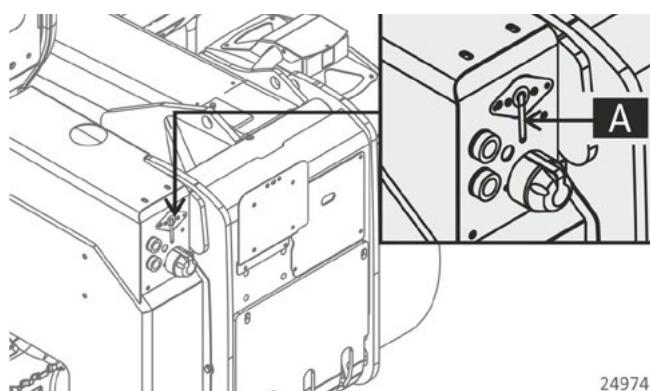
tourner le pommeau (5) dans le sens horaire pour activer le système, dans le sens antihoraire pour le désactiver.

CHAUFFAGE DU DOSSIER

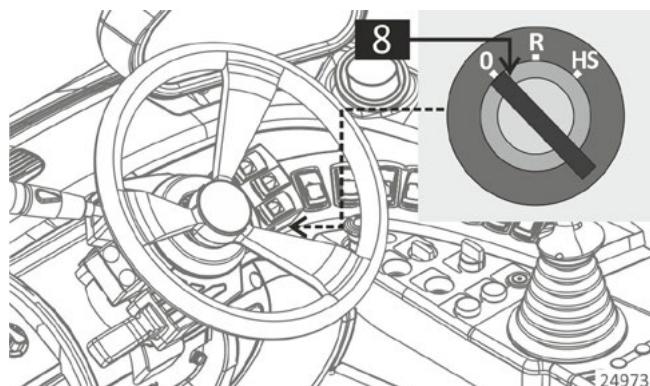
Allumer le tableau de l'engin et agir sur l'interrupteur [6] pour allumer ou éteindre le chauffage du siège.



DÉMARRAGE DU MOTEUR



Connecter la batterie au circuit électrique en tournant, dans le sens horaire, le levier [A] positionné à l'arrière de l'engin.



Pour démarrer le moteur, insérer la clé de contact [8] dans le bloc de commande situé à droite du volant.

Serrer le frein de stationnement, mettre la commande du sens de marche sur le neutre et appuyer sur la pédale de frein de service.

O. moteur éteint.

R. allumage du tableau de bord.

HS. allumage du moteur.

Relâcher la clé lorsque le moteur a démarré. S'il ne démarre pas dans les 20 s, remettre la clé sur [0] et attendre deux minutes avant de réessayer.

Le démarrage du moteur est bloqué si la commande du sens de marche [20] se trouve sur (F) ou (R). Un info-message est affiché sur le TABLEAU DE BORD (C).

CONSIGNES APRÈS LE DÉMARRAGE

Après le démarrage, ne pas actionner la pédale de l'accélérateur [14] sur la période de temps indiquée dans le tableau suivant :

TEMPÉRATURE AMBIANTE [°C]				
≤ -20	-20 à -10	-10 à -5	-5 à 5	≥ 5
120	60	30	20	15
TEMPS [s]				

Dans le cas contraire, le moteur pourrait rester au ralenti indépendamment de la commande. Pour restaurer le fonctionnement courant, relâcher la pédale de l'accélérateur [14].

CHAUFFAGE DES CIRCUITS

Si la température ambiante est inférieure à 0°C (32°F), exécuter les opérations supplémentaires suivantes après le démarrage du moteur :

- porter le moteur à 1000 t/min une minute environ, puis à 1500 t/min.
- à vitesse réduite, actionner tous les mouvements de la flèche (levage, sortie, rotation du tablier) et des stabilisateurs (si installés) pour faire circuler l'huile dans tout le circuit hydraulique.
- reporter le moteur au ralenti.
- exécuter quelques déplacements et quelques braquages de l'engin à faible vitesse, ensuite, incrémenter progressivement la puissance jusqu'à ce que la température du moteur atteigne son niveau nominal de service.

ARRÊT DU MOTEUR**ATTENTION**

NE PAS laisser l'engin sans surveillance avec la flèche soulevée.



F24839

tourner la clé de contact [8] sur [0] pour éteindre le moteur. Retirer la clé.

IMPORTANT

NE PAS ACTIONNER le dispositif de déconnexion de la batterie pour couper le moteur.



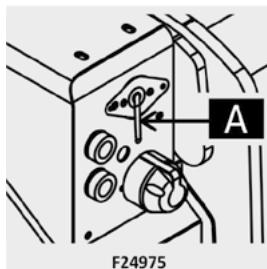
F24214

Descendre de l'engin et refermer la porte de la cabine à clé.



F24174

Garer l'engin sur une surface plane et solide.



F24975

tourner le levier [A] dans le sens antihoraire pour déconnecter l'engin du circuit électrique.



F24177

Serrer le frein de stationnement.

IMPORTANT

NE PAS DÉBRANCHER manuellement la batterie :

- avec le moteur allumé,
- avec le TABLEAU DE BORD allumé,
- dans les 120 secondes après la coupure du moteur.



F24176

sélectionner la modalité (N) du sens de marche.



F24840

Si l'engin est garé sur une route publique, les roues doivent être bloquées à l'aide de cales.

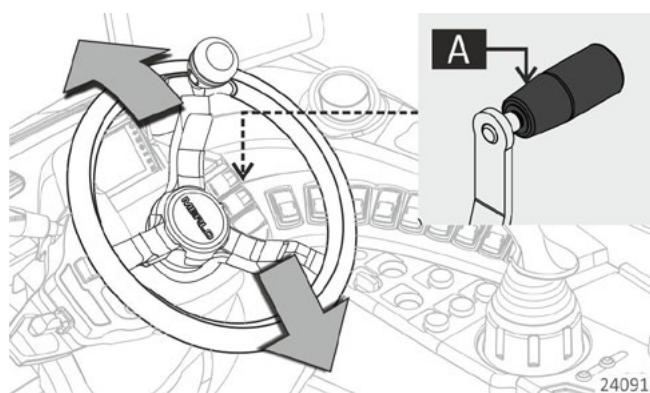
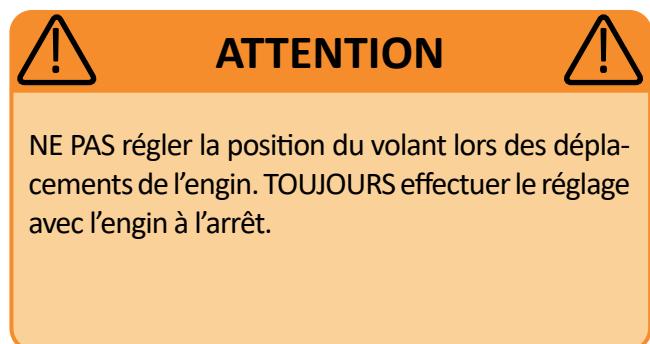


F24838

Rentrer entièrement la flèche et abaisser l'outillage au sol.



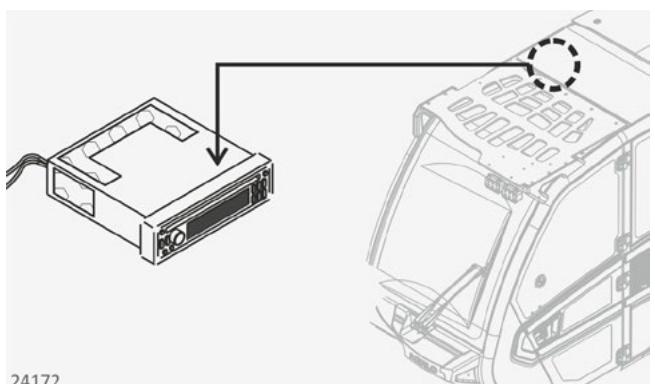
RÉGLAGE DU VOLANT



Pour régler la position du volant :

- débloquer le levier (A) positionné sur la droite du volant.
- régler le volant sur la position la plus pratique en fonction de ses exigences.
- le bloquer en position à l'aide du levier (A).

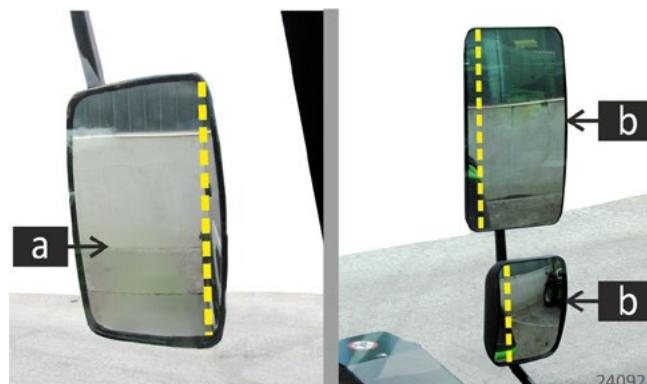
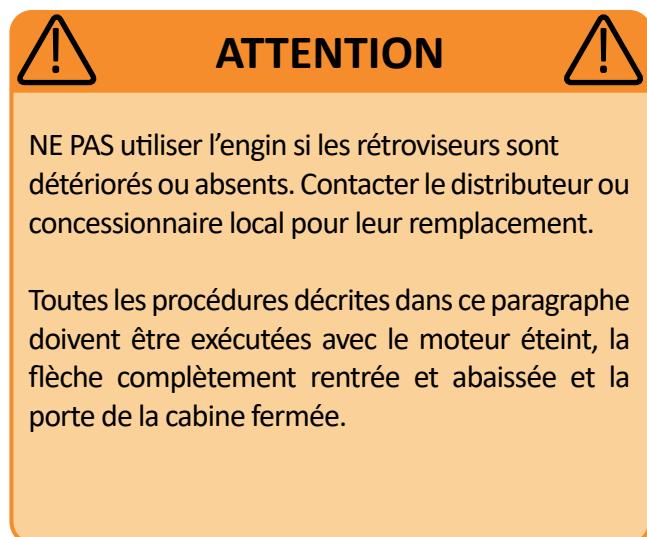
RADIO



La radio est installée sur le haut de la cabine, à droite de l'opérateur.

Pour les instructions de fonctionnement, consulter le manuel correspondant.

RÉGLAGE DES RÉTROVISEURS



L'engin dispose des rétroviseurs suivants :

- un côté gauche (a).
- deux côté droit (b).

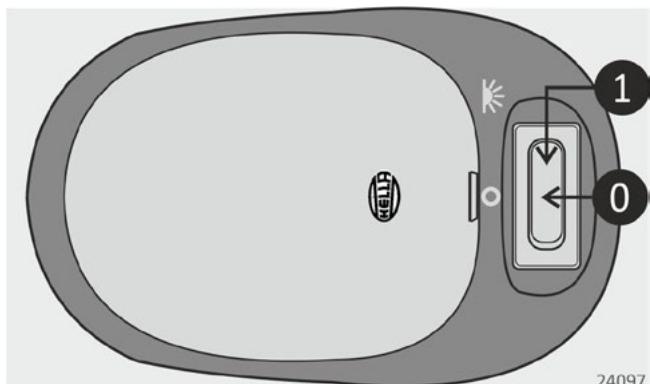
Utiliser les rétroviseurs pour augmenter la visibilité sur la zone opérationnelle de l'engin. S'il s'avère nécessaire d'en régler la position, opérer comme suit :

- opérateur 1 assis en cabine.
- opérateur 2 au sol.

L'opérateur au sol doit placer la patte de support du rétroviseur jusqu'à la position de blocage.

L'opérateur en cabine doit ensuite indiquer à l'opérateur au sol de tourner le rétroviseur autour de son axe de rotation jusqu'à l'alignement du bord intérieur du rétroviseur et du bord latéral de l'engin.

ÉCLAIRAGE INTERNE DE LA CABINE



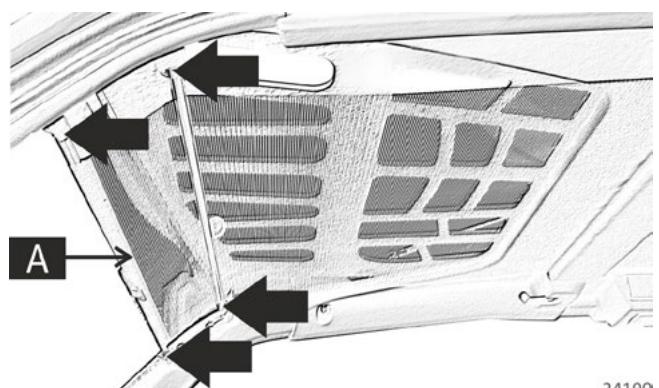
Éclairage halogène :

- allumage : interrupteur sur 1.
- coupure : interrupteur sur 0.

Cette fonction est également activée avec la clé de contact [8] sur [0].

En cas d'outillage optionnel, l'éclairage intérieur de la cabine est de type à LED à commande intégrée.

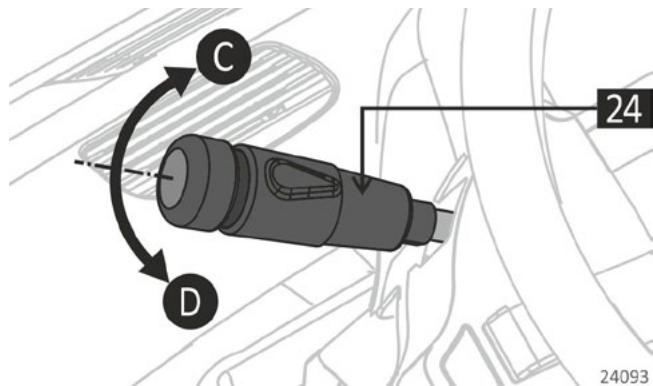
RIDEAU PARE-SOLEIL



Dérouler le rideau en tirant sur le point (A) jusqu'aux accrochages pour obtenir la couverture voulue.

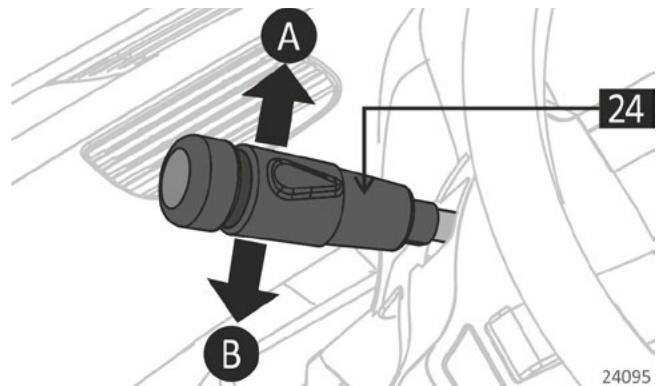
COMODO DE FEUX

Respecter les normes en vigueur relatives à l'utilisation des feux extérieurs selon le pays d'utilisation de l'engin.
Utiliser le comodo de feux (24) pour commander :



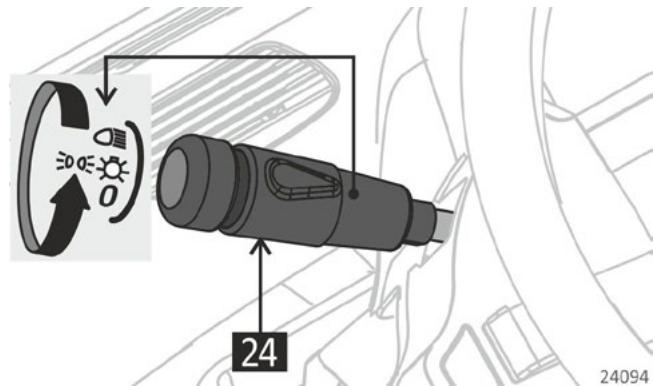
CLIGNOTANTS

- C. virage à droite.
- D. virage à gauche.



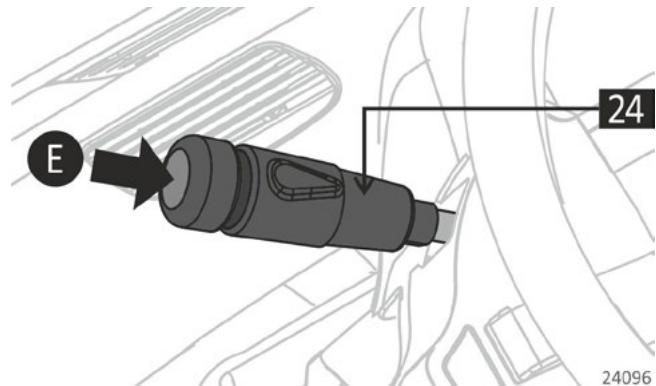
FEUX DE ROUTE

- A. feux de route fixes.
- B. clignotement des feux de route.



FEUX DE POSITION ET DE CROISEMENT

0. feux éteints.
1. feux de position.
2. feux de croisement.

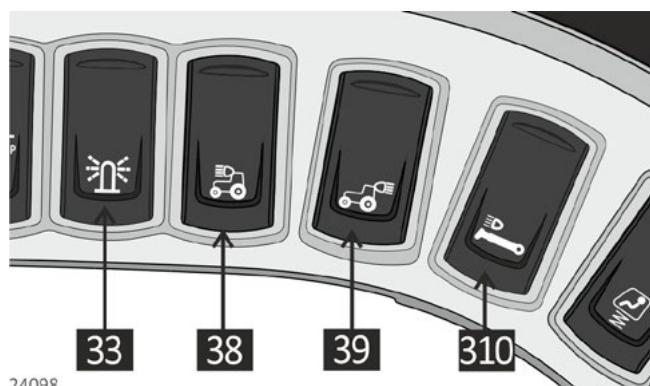


AVERTISSEUR ACOUSTIQUE EXTÉRIEUR.

- E. klaxon.

La commande est également disponible avec la clé de contact sur (0).

GYROPHARE ET FEUX ADDITIONNELS

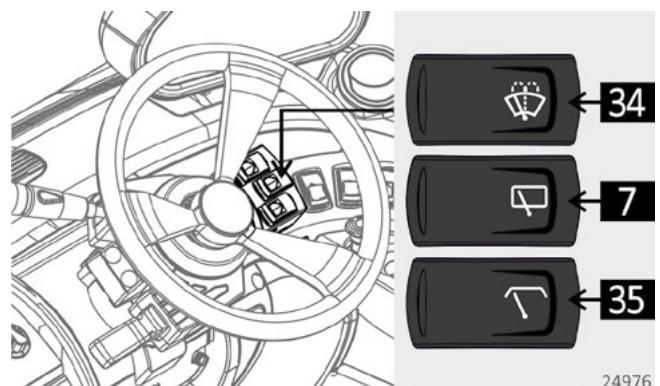


24098

Appuyer sur l'interrupteur ON/OFF pour commander :

- 33. Gyrophare sur le toit.
- 38. Éclairages supplémentaires en cabine (avant).
- 39. Éclairages supplémentaires en cabine (arrière).
- 310. Éclairages supplémentaires sur la flèche.

ESSUIE-GLACE



24976

Appuyer sur l'interrupteur pour commander :

- 34. Essuie-glace avant (premier déclic) et lave-vitre arrière (second déclic).
- 7. Essuie-glace arrière.
- 35. Essuie-glace supérieur.

FEUX DE DÉTRESSE



24977

Appuyer sur le bouton-poussoir (9) pour allumer ou éteindre les 4 feux de détresse.

Cette fonction est également activée avec la clé de contact [8] sur [0].



CLIMATISATION DE LA CABINE

IMPORTANT

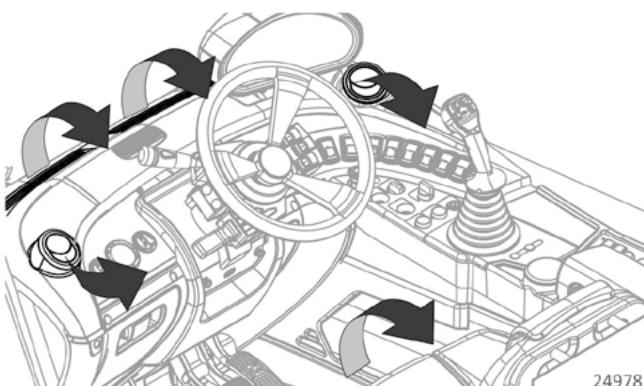
NE PAS poser d'objets sur le flanc gauche du siège afin de ne pas obstruer l'entrée d'air extérieur.

Le climatiseur (option) est muni d'un témoin signalant son fonctionnement :

- témoin allumé : climatiseur en marche.
- témoin éteint : climatiseur éteint.
- témoin intermittent : climatiseur déchargé.
Dans ce cas, contacter le distributeur local ou le concessionnaire.

Les éventuels suintements sous l'engin sont dus à la condensation normale produite par la déshumidification du climatiseur.

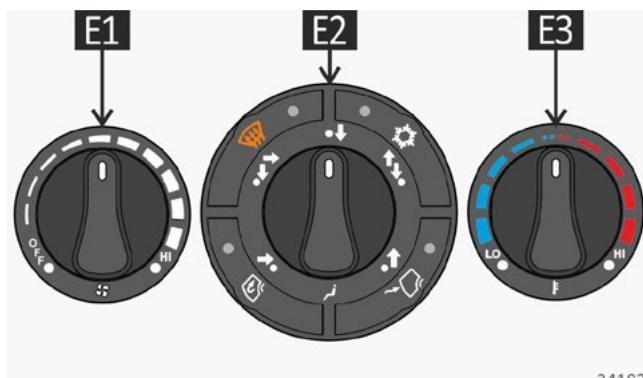
NE PAS activer le climatiseur avec la ventilation éteinte.



24978

En cabine, se trouvent 3 bouches réglables pouvant être entièrement refermées (deux sur les côtés du tableau de bord, une sous le siège) et 2 bouches fixes (devant le tableau de bord).

Porter la clé de contact [8] sur R pour activer le fonctionnement.



24102

E1. Réglage du débit d'air.

- OFF. Ventilation éteinte.
ON. Ventilation maximale.

E2. Sélection du flux d'air.

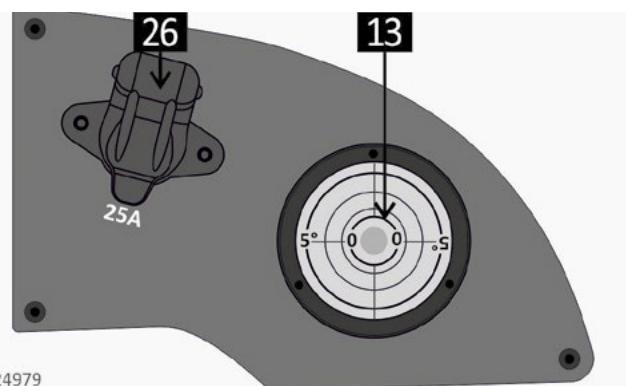
- | | |
|--|--------------------------------------|
| | [*] vers les pieds. |
| | [*] vers le pare-brise et les pieds. |
| | [*] vers le pare-brise. |
| | [*] vers l'opérateur. |
| | [*] vers l'opérateur et les pieds. |
| | [*] Dégivrage du pare-brise. |
| | [*] Climatiseur. |
| | [*] Recyclage d'air. |
| | [*] Aspiration d'air extérieur. |

[*] si installé.

E3. Réglage de la température.

- LO. minimale.
HI. maximale

PRISES ÉLECTRIQUES ET NIVEAU À BULLE



24979

L'engin est équipé des accessoires suivants :

26. Prise électrique 25 (A).

Alimentation d'un accessoire d'un ampérage maximal de 25 A.

IMPORTANT

Avec le moteur coupé, utiliser la prise électrique de 25 A sur une durée limitée.

13. Niveau à bulle toroïdal.

Uniquement installé sur les engins NON équipés d'écran de l'unité vidéographique.

Indication de l'inclinaison du châssis. À utiliser pour vérifier si les limites de stabilité longitudinale et transversale indiquées sur le diagramme de charge ne sont pas dépassées.

CONTRÔLE DE LA CHARGE

MANETTE

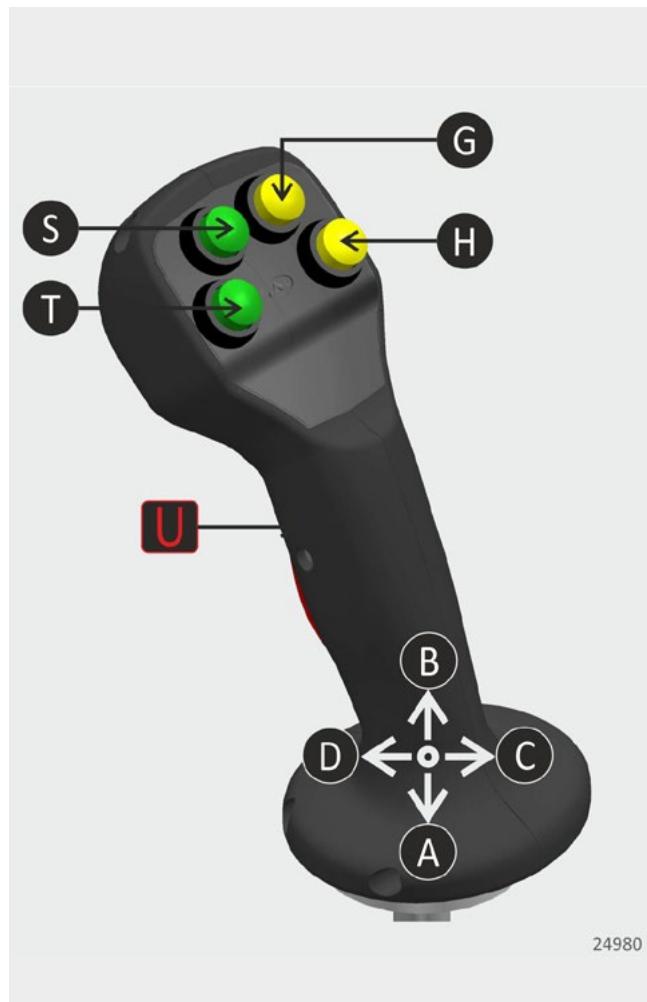
IMPORTANT

Le fonctionnement de la manette est habilité avec le sélecteur POSTE DE COMMANDE [301] sur CABINE, alors qu'il est déshabilite sur PLATE-FORME.

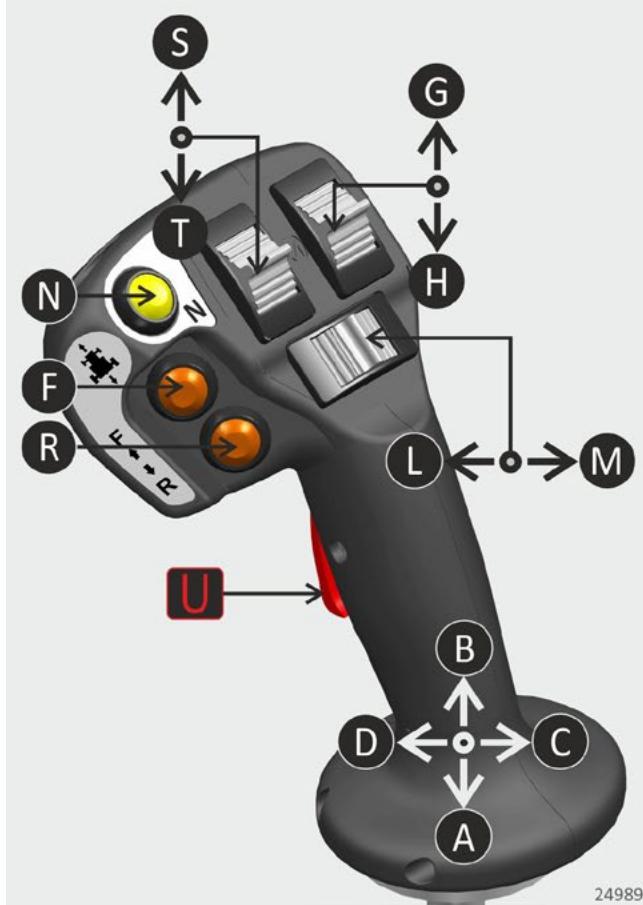
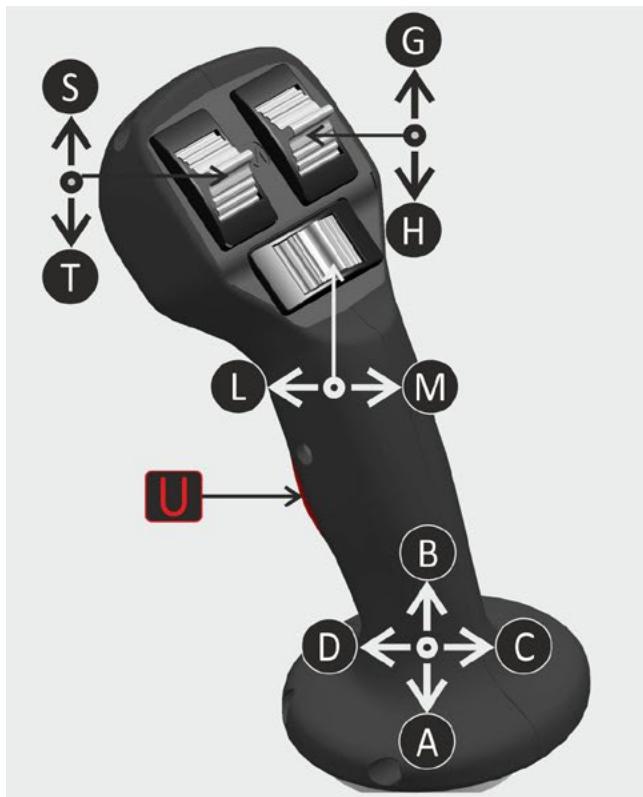
Utiliser la manette [1] en cabine pour commander les mouvements ci-dessous.

La vitesse des mouvements proportionnels augmente ou diminue en fonction de l'ampleur de la commande et s'arrête au relâchement.

MANETTE À 4 BOUTONS-POUSSOIRS (standard)



MANETTE À 2 OU 3 MOLETTES (sur demande)



Utiliser la manette [1] en cabine pour commander les mouvements ci-dessous.

La vitesse des mouvements proportionnels augmente ou diminue en fonction de l'ampleur de la commande et s'arrête au relâchement.

U. Commande d'activation de la manette.

Appuyer sur le bouton-poussoir ; le témoin fixe [238]  s'allume sur le PANNEAU LATÉRAL DES COMMANDES.

Si le témoin [238] clignote, c'est que le sélecteur du mode de fonctionnement [6] se trouve sur (B) (mouvements bloqués).

Relâcher le bouton-poussoir [U] pour désactiver le fonctionnement de la manette [1].

- A. Montée de la flèche
- B. Descente de la flèche.
- C. Inclinaison du tablier vers le bas.
- D. Inclinaison du tablier vers le haut.

- S. Sortie de la flèche.
- T. Rentrée de la flèche.

AUXILIAIRES HYDRAULIQUES AUX

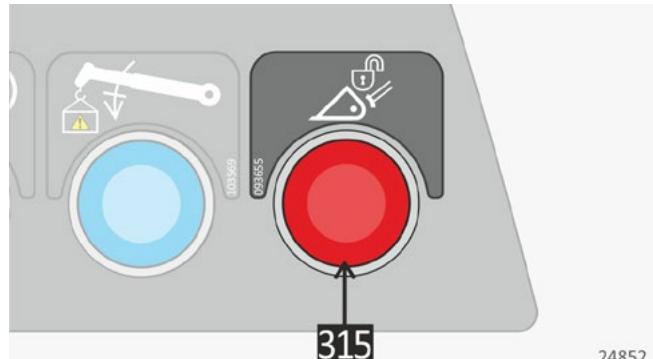
- G. Prise hydraulique (A) sur la flèche.
- H. Prise hydraulique (B) sur la flèche.

AUXILIAIRES HYDRAULIQUES 1 (si installés)

- L. Prise hydraulique (A) sur la flèche.
- M. Prise hydraulique (B) sur la flèche.

Pour connaître la position des conduites (A) et (B) sur l'engin et la fonction associée à l'outillage installé, faire référence au MODULE 3.

DÉCROCHAGE DES OUTILLAGES DU TABLIER



- appuyer sur le bouton-poussoir [315] du PANNEAU DE COMMANDE AVANT,
- tourner la molette de droite de la manette sur (G) ; le vérin de décrochage rapide se soulève.
- décrocher l'outillage et relâcher les commandes.

SENS DE MARCHE

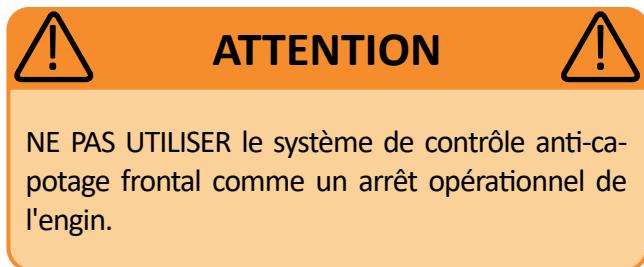
Le sens de marche de l'engin peut être sélectionné indistinctement à l'aide des boutons-poussoirs F, N, R de la manette et du levier [20] positionnée sur le côté du volant.

Pour de plus amples informations sur la commande du sens de marche, faire référence au chapitre CONTRÔLE DE LA TRANSMISSION).

- F. Marche avant.
- N. Neutre (point mort).
- R. Marche arrière.



CONTRÔLE ANTI-CAPOTAGE FRONTAL

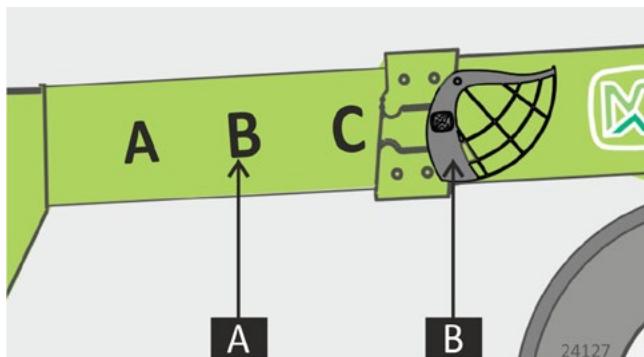


Le contrôle anti-capotage frontal est un dispositif de sécurité qui s'active lorsque l'engin se rapproche de la limite de stabilité longitudinale autorisée, avec, pour conséquence :

- le blocage des mouvements de l'engin,
- l'allumage du témoin [54]  du TABLEAU DES TÉMOINS,
- l'allumage du témoin du bouton-poussoir [40],
- le lancement du signal sonore continu en cabine.

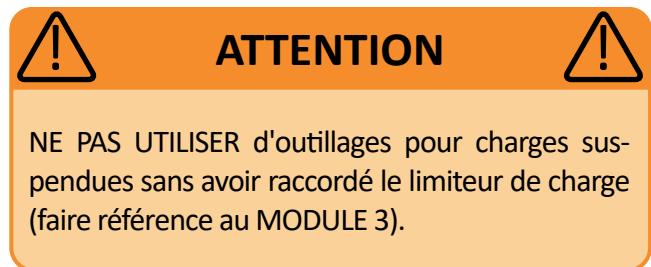
Pour retourner dans les limites de stabilité longitudinale autorisées, rentrer la flèche en appuyant sur le bouton-poussoir [40] du PANNEAU FRONTAL DES COMMANDES jusqu'à la coupure du témoin [54] et du signal sonore continu en cabine.

Si l'exécution de cette manœuvre s'avère impossible ou si elle ne restaure pas les conditions de fonctionnement, se référer à la SECTION 6 - MANŒUVRES D'URGENCE.



Les indicateurs de sortie (A) et d'angle (B) montés sur l'engin doivent être utilisés pour déterminer la position de la charge indiquée sur le diagramme de charge en cabine (voir MODULE 2).

LIMITEUR DES CHARGES SUSPENDUES



Le limiteur de charge, monté sur les outillages approuvés pour charges suspendues, est un dispositif de sécurité qui s'active lorsque le poids de la charge à soulever dépasse la portée maximale de l'outil monté, avec, pour conséquence :

- le blocage des mouvements de l'engin,
- le lancement du signal sonore continu en cabine,
- l'allumage interne du bouton-poussoir [43] sur le PANNEAU FRONTAL DES COMMANDES.

Dans cas, reporter la charge au sol en opérant comme suit :

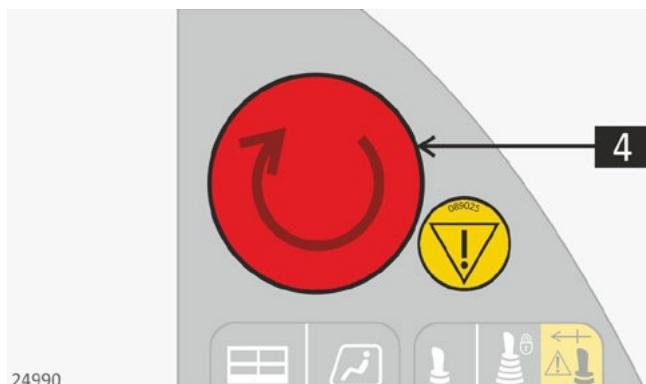
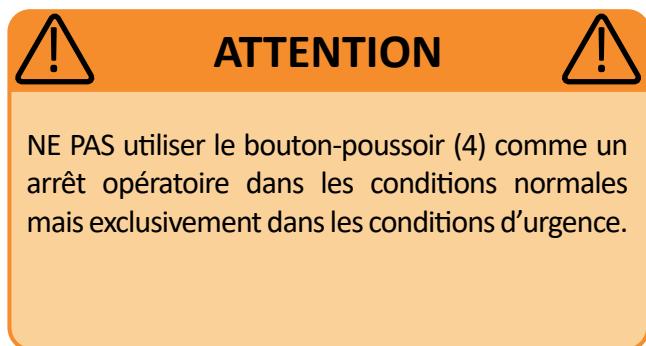
- maintenir le bouton-poussoir [43] du PANNEAU FRONTAL DES COMMANDES enfoncé.
- à l'aide des commandes de la manette [1], exécuter le mouvement de descente de la flèche télescopique et déposer la charge au sol. Dans le cas contraire, le limiteur de charge se déclenche de nouveau : répéter les opérations précédentes.

IMPORTANT

Trois interventions successives du limiteur de charge sont consenties.

En cas de quatrième intervention, le système allume le témoin [54] sur le TABLEAU DES TÉMOINS et il faudra exécuter la procédure décrite à la SECTION 6 - MOUVEMENTS D'URGENCE.

ARRÊT D'URGENCE

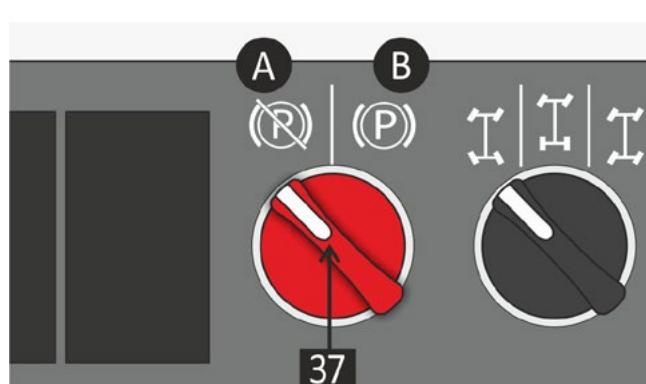
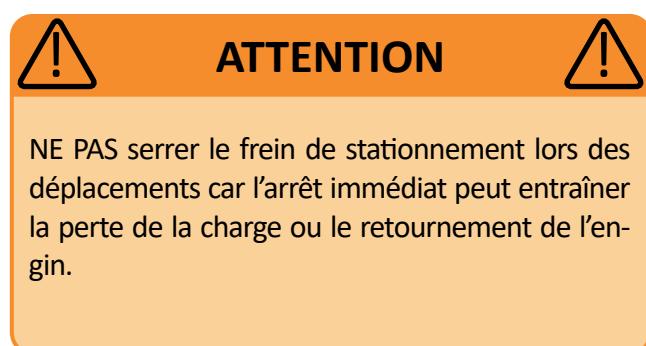


L'utilisation du bouton-poussoir (4) entraîne la coupure du moteur.

N'appuyer sur le bouton-poussoir (4) que si le relâchement ou la coupure de la commande n'interrompt pas le mouvement correspondant.

Pour restaurer le fonctionnement de l'engin, tourner le bouton-poussoir (4) dans la direction de la flèche en surimpression.

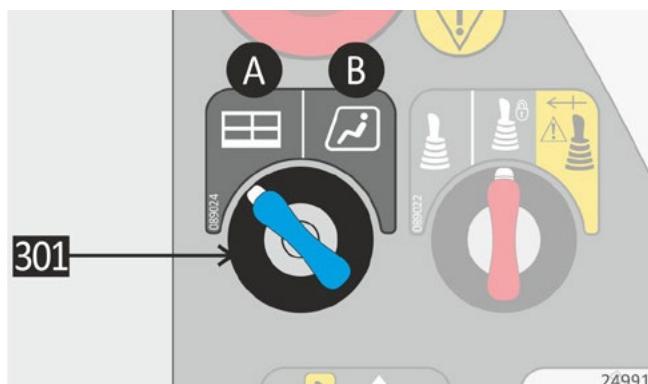
FREIN DE STATIONNEMENT



Le frein de stationnement s'active automatiquement avec le moteur coupé. Par contre, lorsque le moteur est allumé, tourner le sélecteur [37] sur la position :

- A. frein retiré [témoin 57 (P) éteint].
 - si l'opérateur descend de la cabine, le témoin [238] du TABLEAU DES TÉMOINS s'active et un signal acoustique intermittent signale le défaut.
 - si le témoin [57] s'allume, c'est que la pression du circuit est inférieure à la valeur minimale. Contacter le distributeur ou concessionnaire local si le défaut persiste.
 - Si le frein de stationnement ne se retire pas, se référer à la SECTION 6.

- B. frein inséré [témoin 57 (P) allumé].
 - si le sens de marche (F) ou (R) est sélectionné, un signal acoustique intermittent s'active.

**POSTE DE COMMANDE (clé bleue)**

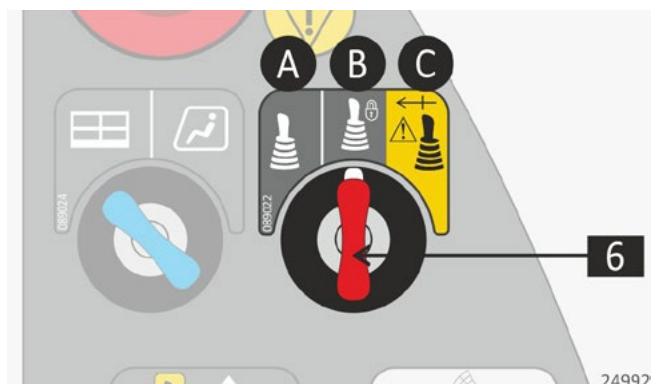
Pour sélectionner le poste de commande de l'engin (uniquement disponible sur un engin équipé d'une plate-forme), tourner le sélecteur [301] sur la position correspondante :

A. Utilisation depuis la plate-forme

Si une plate-forme autorisée par Merlo est installée, se référer aux instructions du manuel correspondant.

B. Utilisation depuis la cabine

Le poste de commande est la cabine de l'engin.

MODE DE FONCTIONNEMENT (clé rouge)

Pour sélectionner le mode opératoire de l'engin, tourner le sélecteur [6] sur la position correspondante :

A. Manutention de charges

Cette modalité doit être sélectionnée lors d'une utilisation de l'engin comme élévateur télescopique pour la manutention de charges.

Toutes les sécurités de l'engin sont actives.

Sur cette position, on pourra extraire la clé afin d'éviter toute altération

B. Manœuvres bloquées

Ce mode doit être sélectionné pour les déplacements sur route car les mouvements de la flèche et des stabilisateurs (si installés) sont bloqués.

C. Manœuvres d'urgence

Ce mode doit être utilisé en cas d'urgence (par exemple, en cas d'intervention du contrôle de stabilité de l'engin). Se référer à la SECTION 6.

MODALITÉ DE TERRASSEMENT

(non disponible sur les modèles AU).

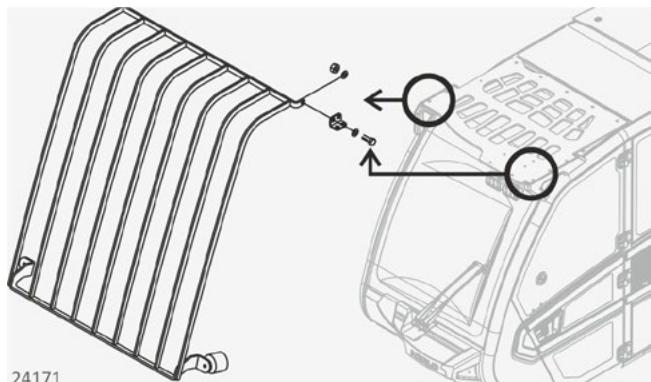
**ATTENTION**

Positionner le sélecteur [203] vers la droite uniquement lorsqu'un godet est installé.

Les opérations devront être exécutées avec la flèche télescopique abaissée et complètement rentrée de manière à prévenir toute détérioration de la structure.

PROTECTION DE LA VITRE AVANT**ATTENTION**

IL EST INTERDIT de circuler sur les routes publiques avec la grille de protection de la vitre avant installée.



Monter la grille de protection de la vitre avant sur les pattes du toit de la cabine et la fixer à l'aide des vis indiquées.

ACTIVATION

tourner le sélecteur [203] vers la droite: le témoin jaune [239] du TABLEAU DES TÉMOINS (S) s'allume indépendamment de la position de la flèche.

Lors des opérations de terrassement avec le bras entièrement rentré, le témoin rouge [240] s'allume sur le TABLEAU DES TÉMOINS. Dans ce cas, à l'obtention de la limite de stabilité autorisée:

- le témoin [54] du TABLEAU DES TÉMOINS s'allume.
- Les témoins rouges de l'indicateur [25] s'allument.
- le blocage des mouvements et la signalisation acoustique en cabine sont désactivés.

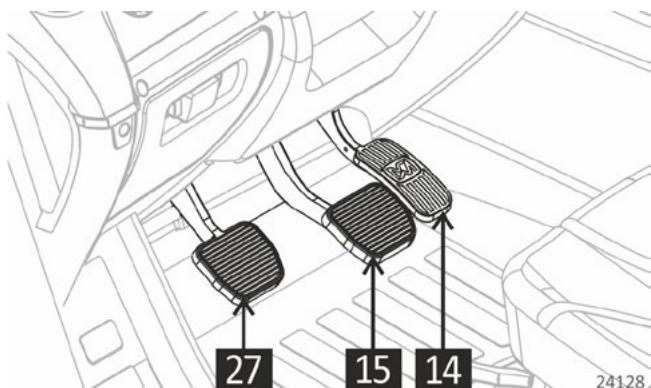
DÉSACTIVATION

tourner le sélecteur [203] vers la gauche : le témoin jaune [239] et le témoin rouge [240] s'éteignent sur le TABLEAU DES TÉMOINS et le blocage des mouvements est restauré à l'obtention de la limite de stabilité.



CONTRÔLE DE LA TRANSMISSION

PÉDALES



PÉDALE DE L'ACCÉLÉRATEUR [14]

Appuyer sur la pédale [4] pour régler :

- la vitesse d'avancement de l'engin (avec le sens de marche sur F ou R),
- la vitesse de rotation du moteur en t/min (avec le sens de marche sur le neutre N)

PÉDALE DU FREIN DE SERVICE [15]

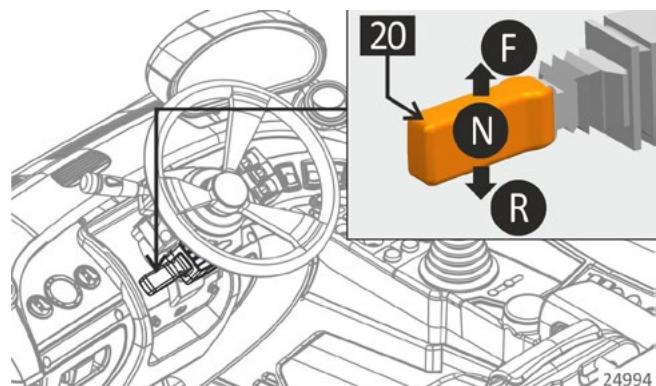
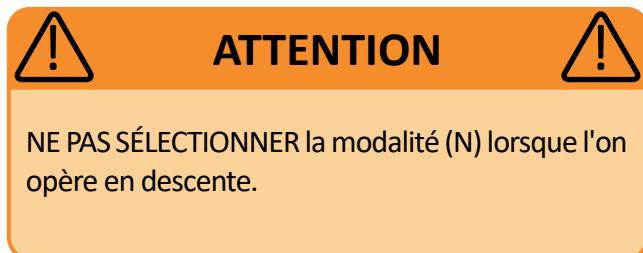
Appuyer sur la pédale [15] pour activer les freins sur les deux essieux de l'engin.

Actionner CHAQUE JOUR la pédale du frein de service [15] pour préserver l'efficacité du circuit de freinage.

PÉDALE INCHING [27]

Appuyer sur la pédale [27] afin de réduire la vitesse de déplacement du véhicule. La vitesse de rotation du moteur est réglée à l'aide de la pédale d'accélération [14].

SENS DE MARCHE



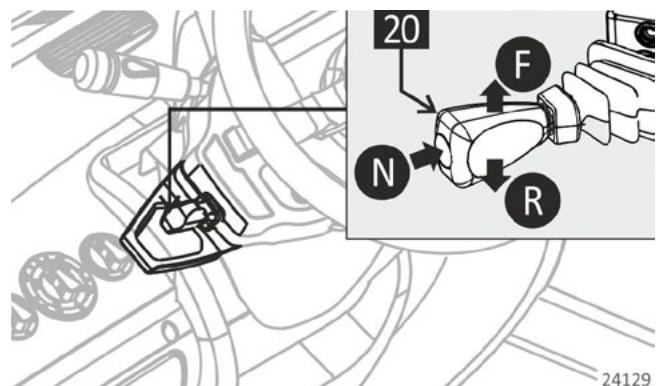
Utiliser le levier [20] sur la colonne de direction pour sélectionner le sens de marche de l'engin.

F. Marche avant.

N. Mode neutre.

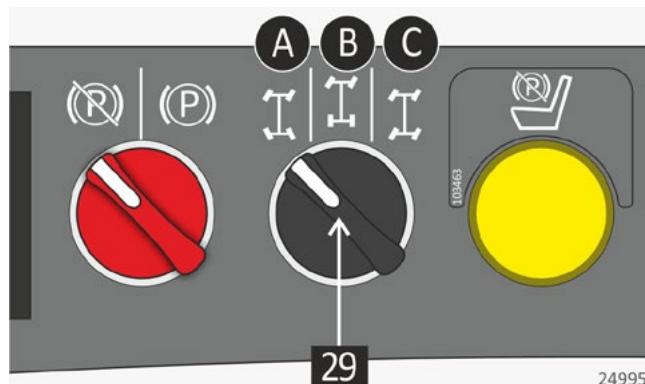
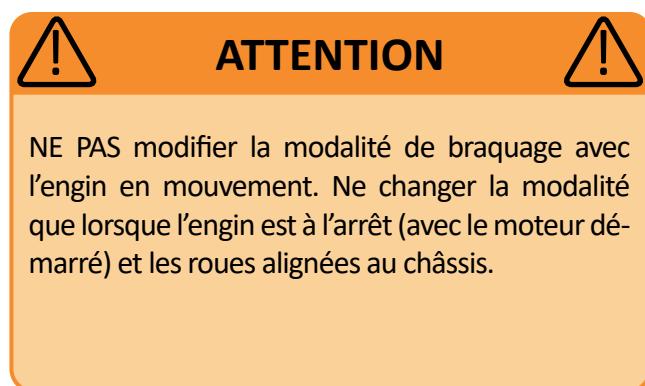
R. Marche arrière. Activation du signal sonore intermittent.

Changer la sélection du sens de marche à faible vitesse. La direction sélectionnée est visualisée dans le champ [62] du TABLEAU DE BORD.



Si l'engin est muni d'une manette avec sélection du sens de marche intégré (voir le chapitre MANETTE), on pourra exécuter la sélection aussi bien avec les boutons-poussoirs de la manette qu'avec le levier [20].

BRAQUAGE



Utiliser le sélecteur [29] du PANNEAU LATÉRAL DES COMMANDES pour sélectionner la modalité de braquage de l'engin :

A. Braquage à 4 roues directrices.

Cette modalité permet un moindre rayon de braquage.

B. Braquage sur l'essieu avant.

Ce mode doit être utilisé pour les déplacements sur route.

C. Braquage en crabe.

Cette modalité permet d'exécuter des déplacements latéraux de l'engin ; elle est signalée par l'allumage du témoin [55] du TABLEAU DE BORD.

Pour réaligner les roues, sélectionner le mode de braquage (A) ou (C), puis braquer jusqu'en butée d'un côté ou de l'autre.

ALIGNEMENT DES ROUES ARRIÈRE

L'alignement des roues arrière (si installé) est indiqué par l'allumage du témoin [241] du TABLEAU DES TÉMOINS. Les conditions d'activation sont :

- sélecteur du MODE DE FONCTIONNEMENT (clé rouge) sur (B).
- sens de marche (20) sur (F) ou (R).
- roues arrière alignées avec le châssis.

Si les roues arrière ne sont pas alignées au châssis, le témoin [241] clignote.



SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS



ATTENTION



NE PAS toucher les composants du système de contrôle des émissions car ils peuvent atteindre des températures élevées.

NE PAS altérer le circuit et employer uniquement des carburants et des fluides approuvés par le constructeur du moteur.

NETTOYAGE AUTOMATIQUE

Le nettoyage du système de contrôle des émissions est exécuté automatiquement lors de l'utilisation de l'engin si le sélecteur [227] se trouve en position centrale AUTO et il est signalé à l'opérateur à travers le témoin du TABLEAU DE BORD.

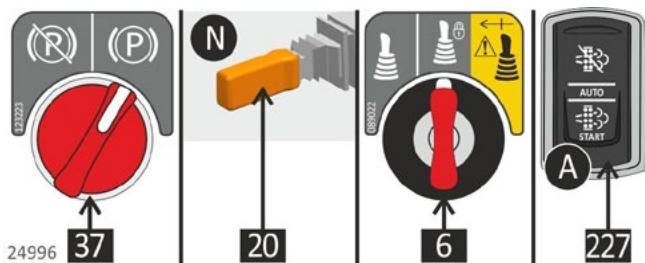
NETTOYAGE AVEC L'ENGIN À L'ARRÊT

Le nettoyage du système de contrôle des émissions est demandé, engin à l'arrêt, si le nettoyage automatique ne s'est pas avéré suffisant ; il est signalé, à l'opérateur, à travers l'allumage du témoin du TABLEAU DE BORD.

IMPORTANT

Il est conseillé d'effectuer la régénération avec le moteur chaud et dès qu'elle est demandée par le témoin .

Si l'on ne peut pas procéder immédiatement au nettoyage avec l'engin à l'arrêt, l'allumage successif du témoin [87] du TABLEAU DE BORD signale la réduction progressive de la puissance du moteur. Une non intervention pourrait exiger l'assistance technique du concessionnaire ou distributeur local.



Dans ce cas, procéder comme suit :

- vérifier la propreté extérieure des tuyaux du système d'échappement et, si nécessaire, les nettoyer,
- porter l'engin dans un espace ouvert exempt de matériaux qui pourraient prendre feu à cause de la chaleur émise par le moteur, identifier une zone où l'engin peut stationner pendant au moins 60 heures sans devoir être déplacé,
- relâcher la pédale de l'accélérateur [14],
- régler le régime moteur (t/min) au ralenti,
- éteindre tout dispositif provoquant une charge de puissance sur le moteur (air conditionné, etc.),
- serrer le frein de stationnement [37] et activer le point mort (N) du sens de marche [20],
- tourner le sélecteur du mode de fonctionnement [6] en position centrale,
- appuyer sur la position (A) du bouton-poussoir [227] du PANNEAU DES SÉLECTEURS.

La régénération est lancée et le régime du moteur se porte automatiquement au niveau préétabli. Si la régénération ne démarre pas immédiatement, attendre que le moteur atteigne une température plus élevée et répéter la procédure.

La durée du nettoyage avec l'engin à l'arrêt est d'environ 90 minutes, mais elle peut varier en fonction des conditions ambiantes et du degré de colmatage.

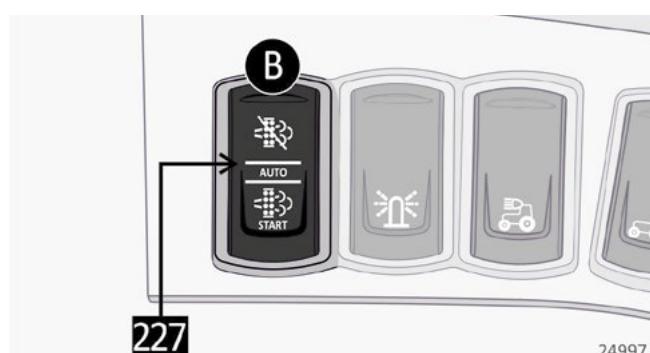
Après le procédé de nettoyage du système de contrôle des émissions, le témoin [234] s'éteint et le moteur se porte au ralenti.



INTERRUPTION DU NETTOYAGE

Éviter dans la mesure du possible d'interrompre la régénération avec l'engin à l'arrêt. Ce n'est qu'en cas d'extrême urgence que l'on pourra interrompre temporairement le procédé de nettoyage en actionnant l'une des commandes décrites pour l'activation.

INHIBITION DU NETTOYAGE



Pour utiliser l'engin dans une ambiance à haut risque d'inflammabilité, on pourra empêcher temporairement le procédé de nettoyage automatique en appuyant sur le bouton-poussoir [227] en position (B).

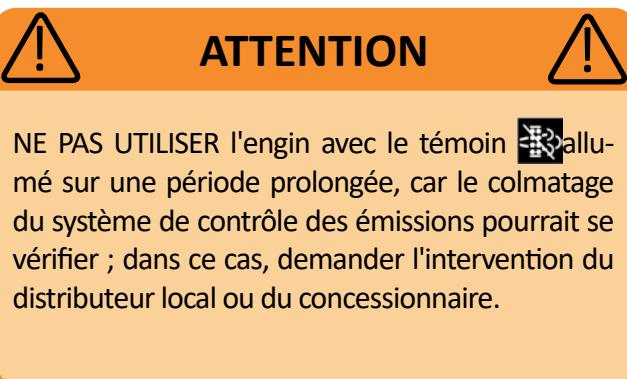
Le système signale la condition choisie en allumant le témoin du TABLEAU DE BORD.

Après les travaux dans de telles ambiances, il faudra immédiatement reporter le sélecteur [227] en position centrale AUTO afin de permettre à l'engin d'exécuter, au besoin, le nettoyage automatique du système. Le témoin s'éteint.

DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS

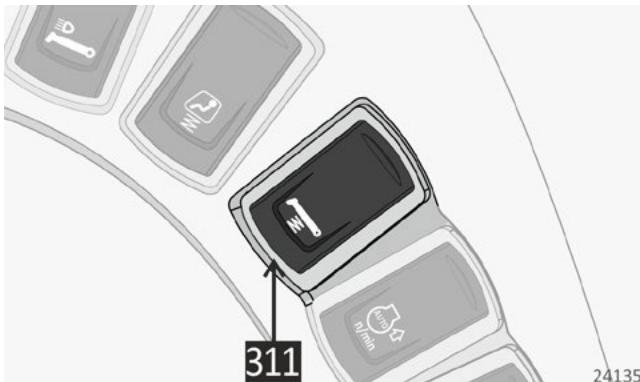
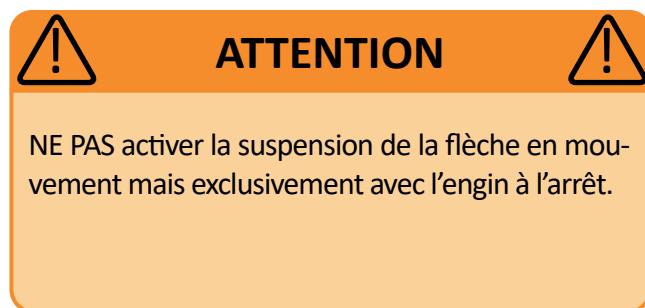
En cas de dysfonctionnement du système de contrôle des émissions, l'engin le signale à l'opérateur en allumant, sur le TABLEAU DE BORD, les témoins et .

Dans ce cas, il faudra exécuter la procédure d'arrêt de l'engin et contacter le distributeur local ou le concessionnaire.





SUSPENSION DE LA FLÈCHE



Appuyer sur l'interrupteur ON/OFF (311) pour commander l'activation et la désactivation de la suspension de la flèche. Le témoin intégré signale l'état de la fonction :

- **TÉMOIN ALLUMÉ** : suspension activée.
Configuration automatique de la suspension de la flèche en fonction du poids de la charge transportée de manière à protéger la structure de la flèche et la charge de tout choc dû aux irrégularités du terrain lors des déplacements.
- **TÉMOIN ÉTEINT** : suspension désactivée.

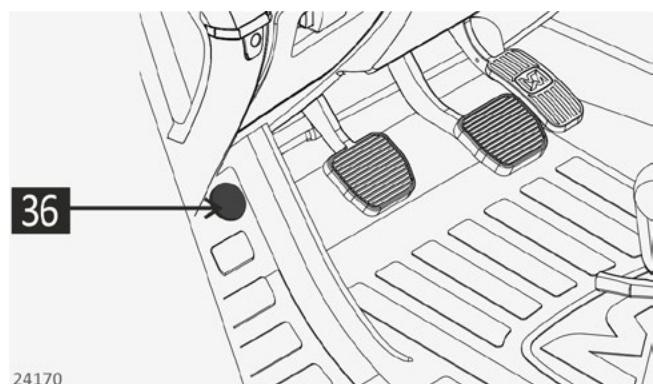
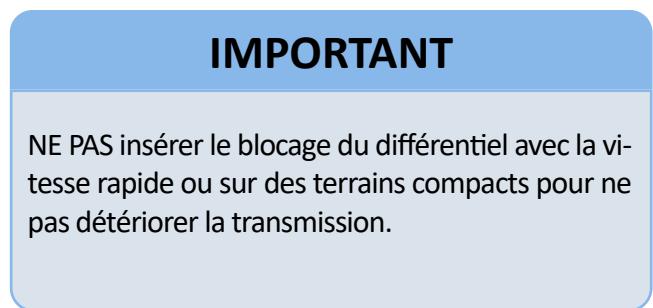
Conditions d'activation :

- vitesse supérieure à 5 km/h.
- flèche soulevée en deçà du bord supérieur de la cabine.

Désactivation temporisée :

- vitesse inférieure à 3 km/h.
- flèche soulevé au-dessus du bord supérieur de la cabine.

BLOCAGE DU DIFFÉRENTIEL



Insérer le blocage du différentiel avec l'engin à l'arrêt et en marche lente ou neutre en appuyant sur le bouton-poussoir [36] près des pédales ; le témoin [88] du TABLEAU DE BORD s'allume pour signaler l'activation.

Maintenir le blocage du différentiel activé lors de l'utilisation de l'engin sur des matériaux en vrac.

Retirer le blocage du différentiel dès que les conditions de traction sont stabilisées en relâchant le bouton-poussoir [36] ; le témoin [88] du TABLEAU DE BORD s'éteint.



CONTRÔLE DES OUTILLAGES ARRIÈRE

LIGNE HYDRAULIQUE ARRIÈRE

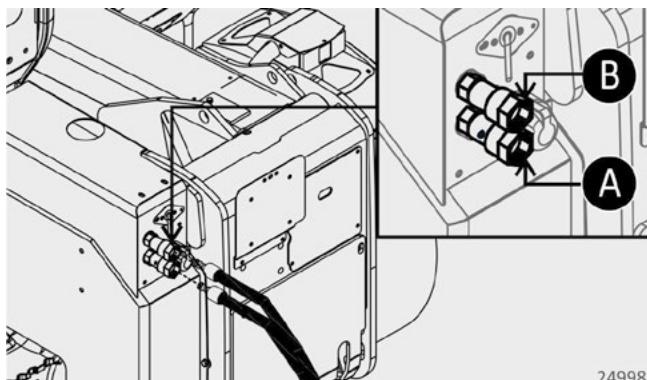


ATTENTION



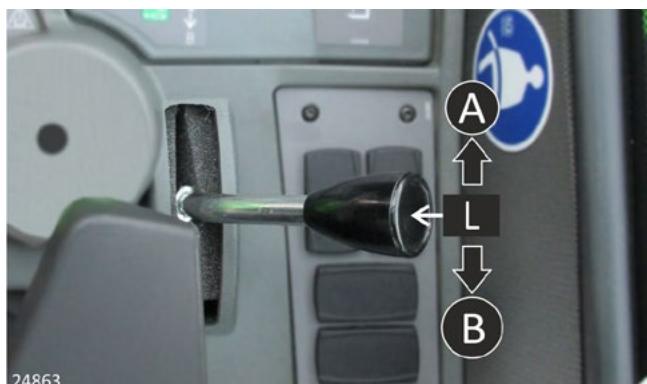
Avant d'utiliser un outillage actionné par la conduite hydraulique arrière, lire les instructions correspondantes.

La ligne hydraulique arrière n'est pas équipée de soupapes et de retenues appropriées au soutien des charges soulevées ; aussi, faut-il vérifier si l'outillage connecté à la conduite hydraulique arrière est doté de dispositifs de blocage appropriés contre la descente accidentelle de la charge.



Raccorder les conduites hydrauliques provenant de l'outillage aux prises hydrauliques arrière de l'engin, identifiées en VERT.

Porter le levier (L) sur la position A ou B pour commander la distribution d'huile vers la ligne hydraulique arrière correspondante.

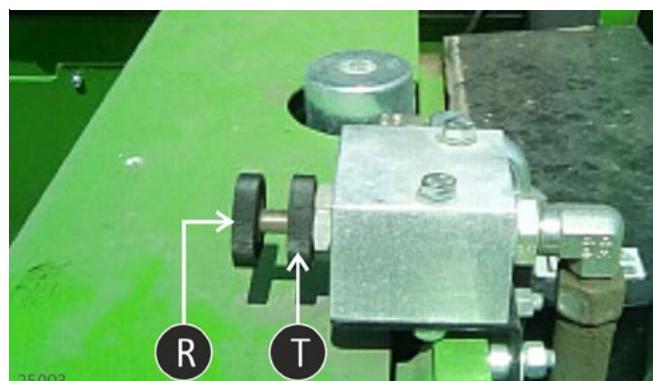


DISTRIBUTION D'HUILE À ACTION MAINTENUE

Utiliser la distribution continue pour commander la rotation d'un outillage (par exemple benne de malaxage, hacheuse) pour ne pas avoir à maintenir la commande.

Si nécessaire, il est possible de régler le début d'huile en continu aux prises hydrauliques sur la flèche comme décrit ci-dessous :

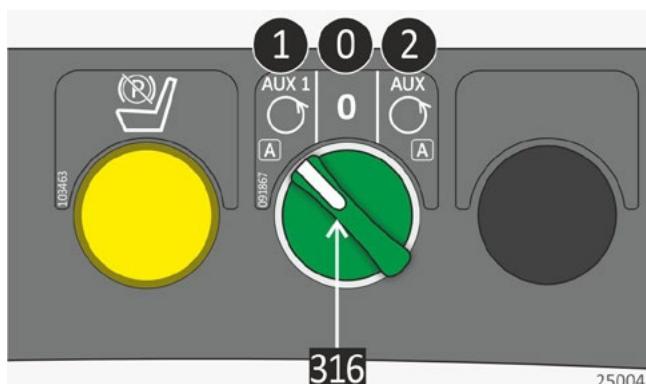
- dévisser la molette de blocage (T),
- régler le débit d'huile en agissant sur la molette (R),
- bloquer la position avec la molette de blocage (T).



IMPORTANT

L'utilisation des outillages exigeant une alimentation en mode continu (par exemple bétonnières, désileurs, etc.) NE DOIT PAS être de longue durée (environ une dizaine de minutes), de manière à éviter toute surchauffe de l'huile du circuit hydraulique de l'engin.

Raccorder l'outillage au tablier de l'engin (faire référence au MODULE 3).



Tourner le sélecteur [316] sur la position :

1. pour activer la distribution d'huile à action maintenue à la prise hydraulique avant (A) et le signal électrique à la prise de la flèche.
2. pour activer la distribution d'huile à action maintenue à la prise hydraulique avant (A) sans signal électrique auxiliaire.
3. pour désactiver la distribution d'huile à action maintenue à la prise hydraulique avant (A).

FREINAGE DE LA REMORQUE



PRÉCAUTION

Raccorder les conduites de freinage de la remorque hydraulique aux prises correspondantes sur l'engin qu'avec le moteur éteint.

Pour les opérations d'accrochage d'une remorque au crochet d'attelage de l'engin, se référer aux instructions du paragraphe CROCHETS D'ATTELAGE.

IMPORTANT

Le frein de stationnement de la remorque s'insère simultanément à celui de l'engin en agissant sur le sélecteur [37] du PANNEAU DE COMMANDE AVANT. Le témoin [242] du TABLEAU DES TÉMOINS s'allume.

Le frein de service de la remorque s'insère simultanément à celui de l'engin en agissant sur la pédale [15].

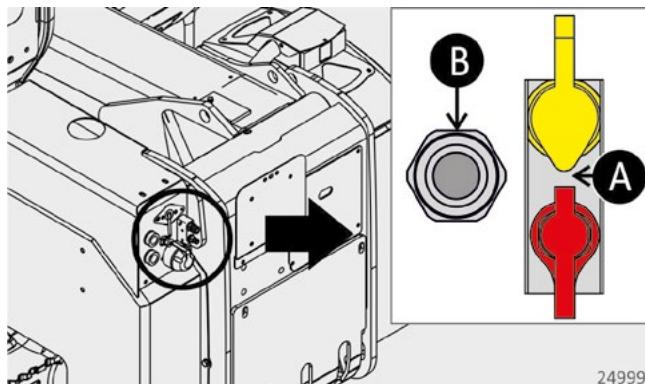
IMPORTANT

Si un défaut se vérifie sur le circuit de freinage de la remorque, le système le signale par l'allumage du témoin [251] du TABLEAU DES TÉMOINS (si prévu par son propre circuit de freinage).

Dans ce cas, consulter le MANUEL D'INSTRUCTIONS de la remorque.



FREINAGE HYDRAULIQUE



Arrêter le moteur de l'engin et exécuter les opérations suivantes :

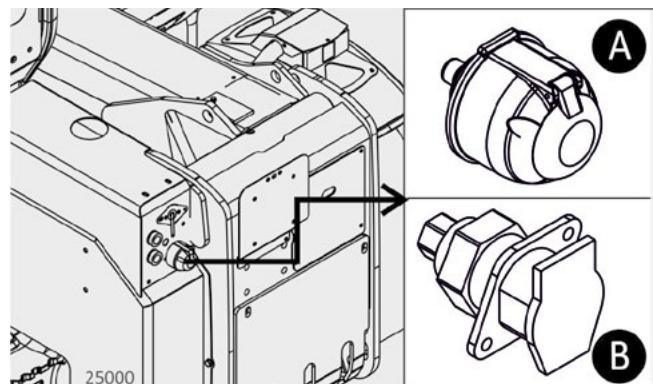
- raccorder les conduites du freinage hydraulique de la remorque aux prises correspondantes sur l'engin, en prêtant attention aux raccords fournis et à leur couleur d'identification :
 - **(A)** raccords de remorques homologués MOTHER REGULATION.
 - **(B)** raccords de remorques non homologués MOTHER REGULATION (non disponible sur le marché Italie).

IMPORTANT

Pour les remorques ITALIE sans homologation MOTHER REGULATION, il faudra installer l'adaptateur fournit sur les raccords (A).

- redémarrer l'engin et vérifier le bon fonctionnement du freinage hydraulique en effectuant un déplacement à faible vitesse.

PRISES ÉLECTRIQUES DE LA REMORQUE



Pour le raccordement électrique du véhicule remorqué, utiliser la prise conforme au standard ISO 1724 (A) (clignotants, feux, etc.) et la prise conforme au standard ISO 7638 (B) si le circuit de freinage correspondant l'exige.

CONTRÔLE DES CLIGNOTANTS DE LA REMORQUE

Le témoin [205] du TABLEAU DE BORD indique la fonctionnalité des clignotants de la remorque raccordée à l'engin.

Exécuter la vérification suivante :

- raccorder électriquement la remorque à l'engin à l'aide de la prise électrique arrière,
- allumer le tableau de l'engin en portant la clé de contact [8] sur (R),
- activer les clignotants (des deux côtés) et vérifier si le témoin [205] est allumé. Dans le cas contraire, répéter le raccordement électrique de la remorque et, si la condition persiste, contacter le distributeur local ou le concessionnaire.



PROCÉDURE D'ARRÊT DE L'ENGIN AVEC LA REMORQUE RACCORDÉE

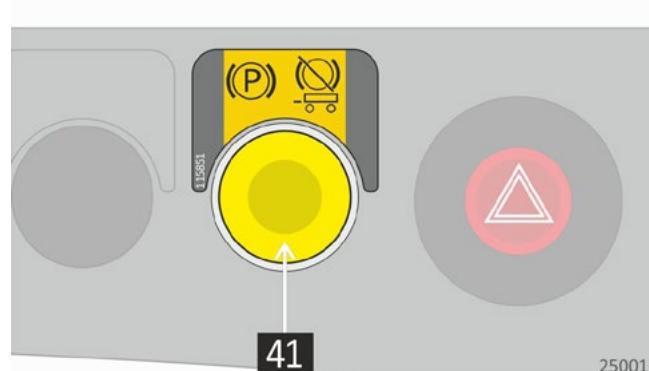
IMPORTANT

Les instructions suivantes sont exclusivement valables pour des remorques munies d'un double raccordement.

La procédure suivante garantit que l'engin avec la remorque attelée reste à l'arrêt même en cas de dysfonctionnement du système de freinage de la remorque.

Avec l'engin allumé :

- Serrer le frein de stationnement avec le sélecteur [37] : vérifier que le témoin [57] (P) du TABLEAU DE BORD et le témoin [242] (Q) du TABLEAU DES TÉMOINS s'allument ; Dans ce cas, l'engin et la remorque sont freinés.



- Maintenir le bouton-poussoir [41] du PANNEAU DE COMMANDE LATÉRAL enfoncé pendant quelques secondes sans agir sur la pédale de frein [15].

Vérifier que l'engin avec la remorque raccordée reste à l'arrêt et que le témoin [242] (Q) est éteint ; dans ce cas, relâcher le bouton-poussoir [41] et éteindre l'engin.

ATTENTION

Si le témoin [242] (Q) ne s'allume pas à l'insertion du frein de stationnement [37] ou au relâchement du bouton-poussoir [41], positionner l'engin et la remorque sur une surface plane, bloquer les roues de la remorque à l'aide de cales et contacter le distributeur local ou le concessionnaire pour une recevoir une assistance technique.

NE PAS abandonner l'engin sans avoir correctement exécuté la procédure d'arrêt décrite.

Si l'engin avec la remorque raccordée ne reste pas à l'arrêt, il faudra relâcher le bouton-poussoir [41] et répéter la procédure sur une pente inférieure.



CROCHETS D'ATTELAGE

**ATTENTION**

Au cours des opérations d'attelage :

- NE PAS déplacer l'engin sans être correctement assis au poste de conduite.
- Ne permettre à personne de stationner entre l'engin et la remorque ou l'outillage remorqué.

N'utiliser les crochets indiqués que pour les opérations de remorquage d'outillages ou de remorques.

Avant d'utiliser un outillage remorqué ou bien une remorque, se référer aux instructions d'utilisation.

NE PAS dépasser la capacité d'attelage et de charge verticale indiquée sur le crochet.

NE PAS soulever la flèche de l'engin au-delà de la position de transport lors du remorquage. (voir CIRCULATION ROUTIÈRE à la SECTION 4).

NE PAS soulever de charge avec la flèche de l'engin lorsqu'une remorque ou un outillage est attelé au crochet.

IMPORTANT

Dans certains pays, le remorquage sur route est **INTERDIT** ou exige l'homologation de l'engin. S'informer auprès des autorités compétentes.

Pour les valeurs de remorquage repérées par ce symbole (*), se référer au tableau des **LIMITES MAXIMALES AUTORISÉES POUR LES MASSES REMORQUÉES** au MODULE M1c.

Opérations d'accrochage :

- s'asseoir correctement au poste de conduite,
- retirer les fourches ou l'éventuel outillage installé (voir MODULE 3),
- porter la flèche et le tablier sur la position de transport (voir SECTION 4),
- positionner l'engin de manière à ce que le crochet se trouve en correspondance de l'œillet de la remorque ou de l'outillage à remorquer,
- maintenir la pédale du frein de service [15] enfoncée,
- porter la boîte [19] et le sens de marche [20] sur N (neutre, point mort),
- serrer le frein de stationnement [37],
- relâcher la pédale du frein de service [15].

Avant le remorquage :

- Sélectionner le braquage sur l'essieu avant (selecteur [29] en position centrale).

Tous les crochets d'attelage disponibles pour l'engin sont indiqués ci-dessous, divisés par :

- type d'attelage.
- type de crochet, avec indication du poids max à remorquer (A) et charge verticale max (B).

IMPORTANT

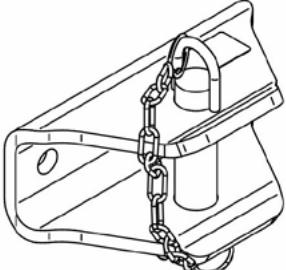
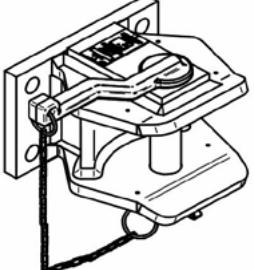
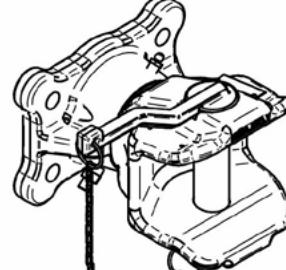
Pour les opérations d'attelage, se référer au paragraphe du crochet installé.

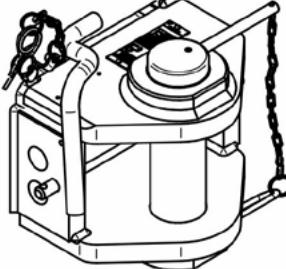
Si le crochet est installé sur une glissière multifonction, se référer au paragraphe GLISSIÈRE MULTIPosition DES CROCHETS D'ATTELAGE.

CROCHETS À CHAPE

Retirer la goupille et extraire le goujon.

insérer l'œillet de la remorque ou de l'outillage à l'intérieur de la cloche du crochet et replacer le goujon et la goupille.

4 T	CATÉGORIE C	TOURNANT EU ISO 6489-2
 24154	 24155	 24160
(A) 4000 kg ; 8,800 lb (B) 500 kg ; 1,100 lb	(A) 6000 kg ; 13,200 lb (B) 1500 kg ; 3,300 lb	(A) (*) (B) 2500 kg ; 5,500 lb

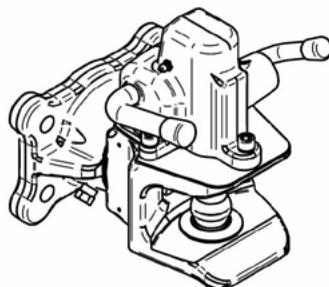
CATÉGORIE D2		
 24156		
(A) 14000 kg ; 30,800 lb (B) 2000 kg ; 4,400 lb		



CROCHET À GOUJON AUTOMATIQUE

Soulever le levier jusqu'à l'arrêt automatique. Insérer l'œillet de la remorque ou de l'outillage à l'intérieur de la cloche du crochet jusqu'à l'actionnement de l'accrochage automatique.

TOURNANT EU ISO 6489-2 AUTOMATIQUE



24161

- (A) (*)
(B) 2500 kg ; 5,500 lb





SECTION 4

INSTRUCTIONS D'EXPLOITATION

MANUTENTION D'UNE CHARGE NON SUSPENDUE



F24174

S'approcher de la charge avec la flèche entièrement rentrée et l'outillage à l'horizontale.



F24181

Sortir la flèche (ou avancer lentement l'engin) pour insérer les fourches sous la charge et la soulever de quelques centimètres.



F24177

Serrer le frein de stationnement.



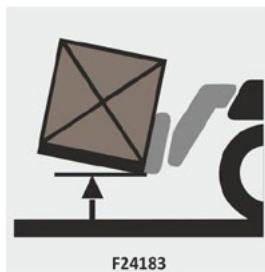
F24182

Incliner le tablier vers le haut pour faire reposer la charge contre les fourches.



F24176

selectionner la modalité (N) du sens de marche.



F24183

Rentrer et abaisser la flèche.



24567

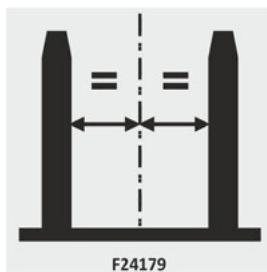
Vérifier que l'inclinaison de l'engin entre dans les limites prévues par le diagramme de charge.

Dans le cas contraire, NE PAS déplacer la charge car elle pourrait provoquer le retournement de l'engin.



F24184

Placer la flèche et la charge sur la position de transport indiquée sur le diagramme de charge.



F24179

Régler symétriquement la distance entre les fourches afin de pouvoir utiliser la plus grande largeur disponible.



F24186

Procéder avec la plus grande prudence et ne pas dépasser la vitesse maximale indiquée sur le diagramme de charge.



Vérifier constamment le niveau à bulle dans la cabine pendant le déplacement de l'engin.



Sortir la flèche (ou avancer lentement l'engin) pour positionner la charge sur la zone de dépôt.



S'approcher avec prudence du point de positionnement.



Abaïsser la flèche jusqu'à faire reposer la charge de manière sécurisée et reculer les fourches.



Serrer le frein de stationnement.



Reculer la flèche ou reculer l'engin.



Sélectionner la modalité (N) du sens de marche.



Abaïsser et rentrer la flèche.



Vérifier que l'inclinaison de l'engin entre dans les limites prévues par le diagramme de charge.
Dans le cas contraire, NE PAS déplacer la charge car elle pourrait provoquer le retournement de l'engin.



MANUTENTION D'UNE CHARGE SUSPENDUE



F24196

Identifier les points de levage sur la charge en tenant compte de son barycentre et de sa stabilité.



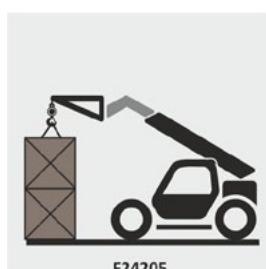
F24204

Sortir la flèche (ou avancer lentement l'engin) de manière à ce que le point de levage soit centré par rapport à la charge.



F24197

S'approcher de la charge avec la flèche entièrement rentrée et l'outillage à l'horizontale.



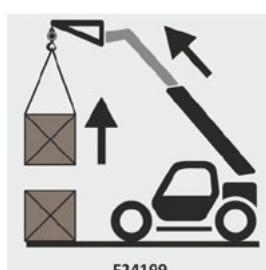
F24205

Accrocher l'outil ou l'accessoire de levage à la charge.



F24177

Serrer le frein de stationnement.



F24199

Soulever lentement la charge et attendre qu'une éventuelle oscillation s'achève.



F24176

Sélectionner la modalité (N) du sens de marche.



F24206

Placer la flèche et la charge sur la position de transport indiquée sur le diagramme de charge.



24568

Vérifier que l'inclinaison de l'engin entre dans les limites prévues par le diagramme de charge.

Dans le cas contraire, NE PAS déplacer la charge car elle pourrait provoquer le retournement de l'engin.



F24020

Fixer la charge aux points du châssis à l'aide de dispositifs de retenue appropriés.



F24195

Procéder avec la plus grande prudence et ne pas dépasser la vitesse maximale indiquée sur le diagramme de charge.



F24200

Éviter les accélérations et les freinages brusques car ils pourraient provoquer un capotage ou la perte de la charge.



24568

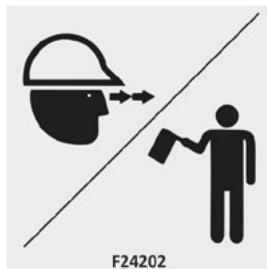
Vérifier que l'inclinaison de l'engin entre dans les limites prévues par le diagramme de charge.

Dans le cas contraire, NE PAS déplacer la charge car elle pourrait provoquer le retour-nement de l'engin.



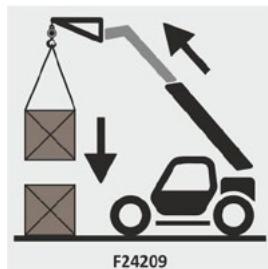
F24187

Vérifier constamment le niveau à bulle dans la cabine pendant le déplacement de l'engin.



F24202

Suivre les indications (verbales ou gestuelles) du personnel au sol en contrôlant que ce dernier ne se place entre la charge et l'engin.



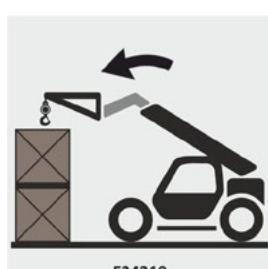
F24209

Sortir la flèche (ou avancer lentement l'engin) pour positionner la charge sur la zone de dépôt.



F24208

S'approcher avec prudence du point de positionnement.



F24210

Abaïsser la flèche ou défiler le câble jusqu'à la pose sécurisée de la charge.



F24177

Serrer le frein de stationnement.



F24207

Décrocher l'outillage et enrouler le câble (si présent). Reculer et abaisser la flèche ou reculer l'engin.



F24176

Sélectionner la modalité (N) du sens de marche.



CIRCULATION DE L'ENGIN SUR ROUTE



F24213

Vérifier les outillages autorisés à la circulation sur route dans les documents correspondants. Retirer ceux non appropriés.



F24214

Monter en cabine en s'aidant des poignées et des marches d'accès.



F24215

S'asseoir au poste de conduite avec la ceinture de sécurité bouclée.



F24216

Refermer la porte et maintenir le corps à l'intérieur de la cabine.



F24217

Activer le gyrophare sur la cabine.



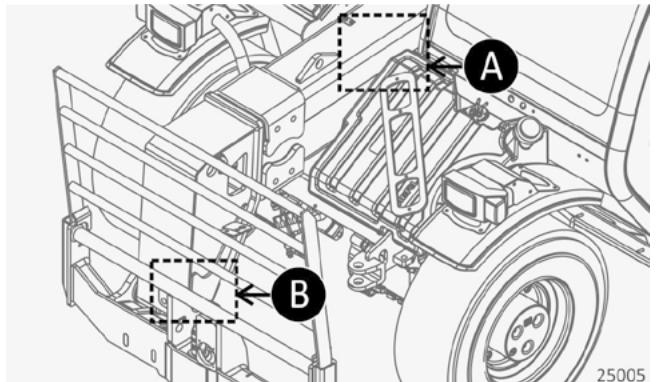
F24218

Aligner les roues au châssis et sélectionner le braquage sur l'essieu avant.



F25006

Activer la suspension de la flèche (si installée).



25005

Rentrer et abaisser la flèche jusqu'à l'alignement de la référence rouge sur la flèche (repérable sur la zone A) avec la référence correspondante sur l'engin.

Incliner le tablier jusqu'à l'alignement de la référence rouge (repérable sur la zone B) du tablier avec la référence correspondante sur l'avant de la flèche.



F24221

tourner la clé du sélecteur du mode de fonctionnement [6] (clé rouge) sur (B).



ATTENTION



NE PAS conduire l'engin avec la flèche sur une position différente de celle décrite.

Avant tout déplacement :

- toujours rentrer la flèche en butée car la pressurisation du circuit hydraulique permet d'éviter tout mouvement involontaire de la flèche en cas de freinage soudain.
- vérifier si personne ne se trouve sur la zone opérationnelle de l'engin.

NE PAS transporter de charges à l'intérieur des ouillages autorisés à la circulation sur route.

Les pentes maximales pouvant être affrontées par l'engin déchargé sont indiquées à la SECTION 1.



ANCRAGE ET LEVAGE DE L'ENGIN



ATTENTION



NE PAS utiliser le tablier, la flèche ou des points différents de ceux indiqués.

Respecter les instructions suivantes :

- toujours utiliser tous les points d'ancrage ou de levage prévus sur l'engin,
- opérer sur une surface plane et compacte,
- serrer le frein de stationnement,
- porter le sens de marche au point mort,
- rentrer et abaisser la flèche,
- retirer les outillages du tablier,
- couper le moteur,
- descendre de la cabine et refermer la porte à clé,
- employer des accessoires d'ancrage et de levage en bon état et en mesure de soutenir le poids de l'engin indiqué sur la plaque de marquage,
- utiliser les points d'ancrage ou de levage indiqués sur la figure et repérés par les adhésifs sur l'engin,
- avant d'ancrer ou de soulever l'engin, s'assurer qu'aucune personne non autorisée ne se trouve sur la zone de travail,
- pour les opérations d'ancrage sur remorque, s'assurer de l'absence de graisse, de glace ou autres substances glissantes sur la rampe d'accès,
- pour les opérations de levage, tenir compte du barycentre de l'engin et exécuter les opérations avec la plus grande prudence-



Les 4 points d'ancrage de l'engin sont identifiés par l'adhésif ci-contre.

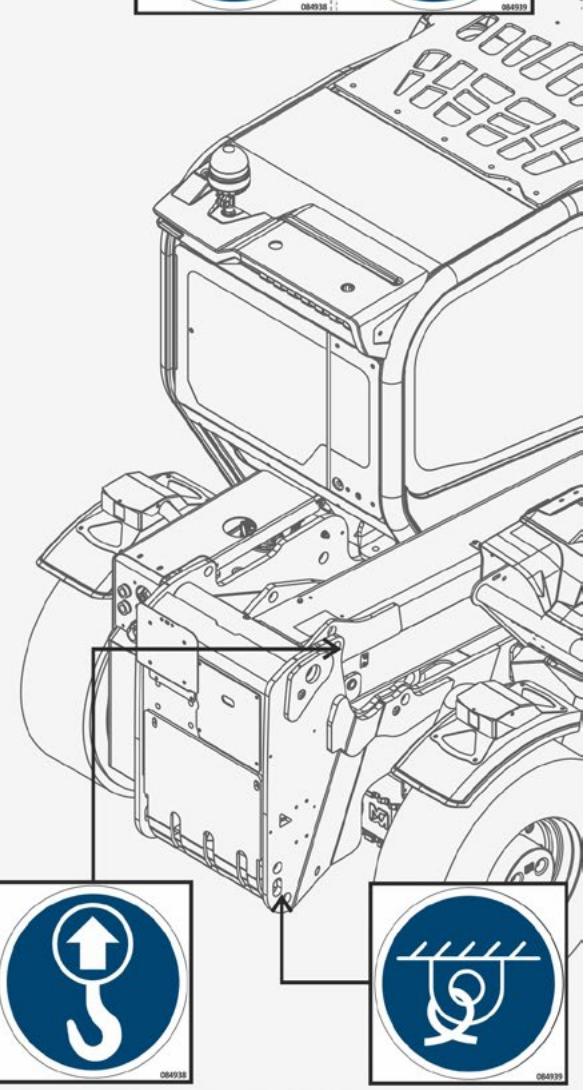
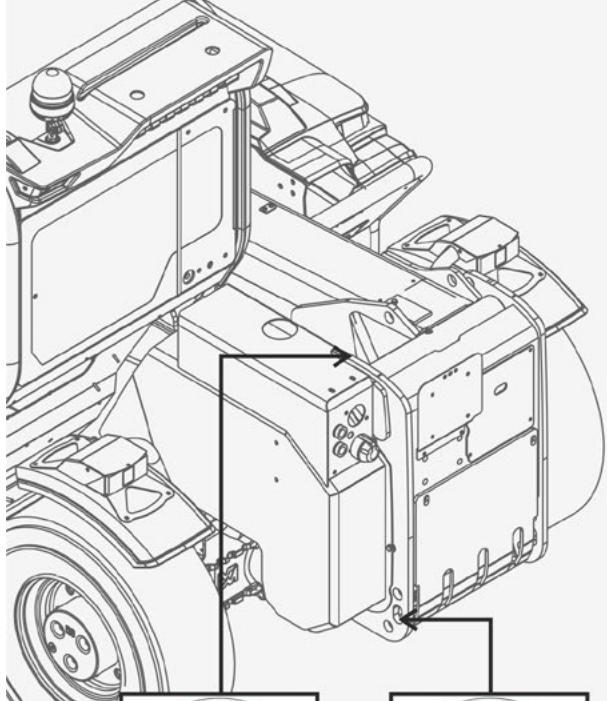
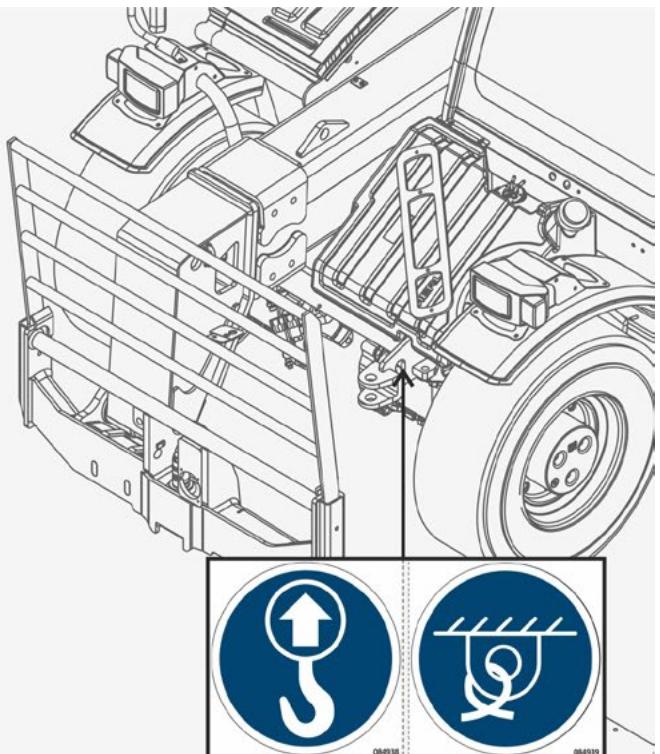
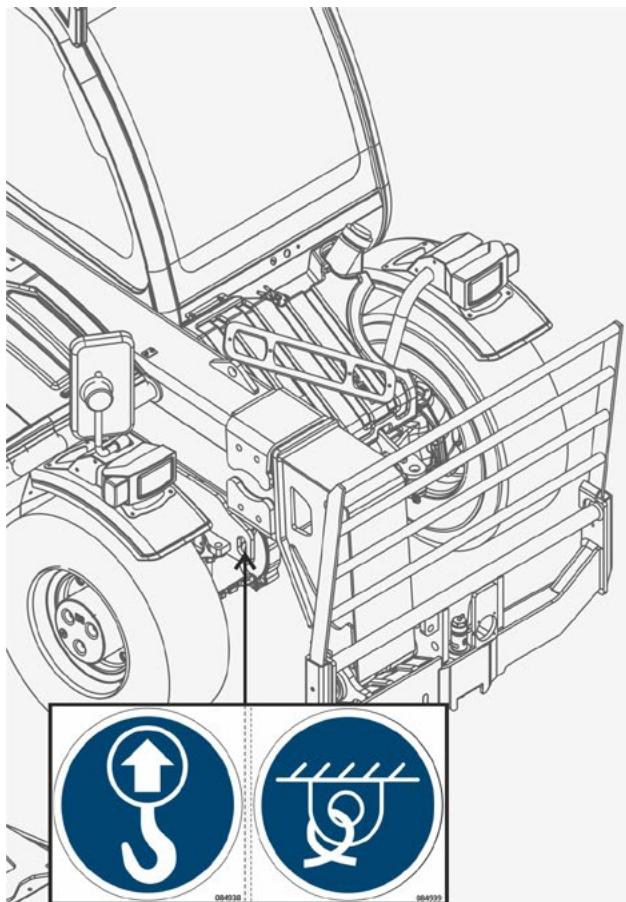


Les 4 points d'ancrage de l'engin sont identifiés par l'adhésif ci-contre.

S'il existe d'autres points d'ancrage, les utiliser pour lier l'engin à la remorque lors du transport.

NE PAS utiliser les ancrages supplémentaires pour les opérations de levage de l'engin.

Pour connaître les forces maximales applicables aux points d'ancrage et de levage, faire référence au MODULE 5 - DONNÉES TECHNIQUES



25007



REmplissage des réservoirs



ATTENTION



NE remplir aucun réservoir si l'engin se trouve dans un local fermé ou peu aéré.

NE PAS fumer ni utiliser de flammes libres lors du remplissage des réservoirs.

Toujours éteindre le moteur avant un remplissage.

IMPORTANT

La capacité des réservoirs est indiquée au MODULE 5. NE PAS remplir les réservoirs au-delà de la limite indiquée ou à ras bord afin de permettre l'expansion des liquides.

Pour de plus amples informations sur les caractéristiques du carburant, de l'urée et de l'huile moteur, se référer au MANUEL DU MOTEUR.

IMPORTANT

Si le niveau du liquide à l'intérieur du circuit spécifique descend sous le minimum, l'engin le signale par l'allumage du témoin de contrôle correspondant, comme indiqué aux paragraphes suivants.

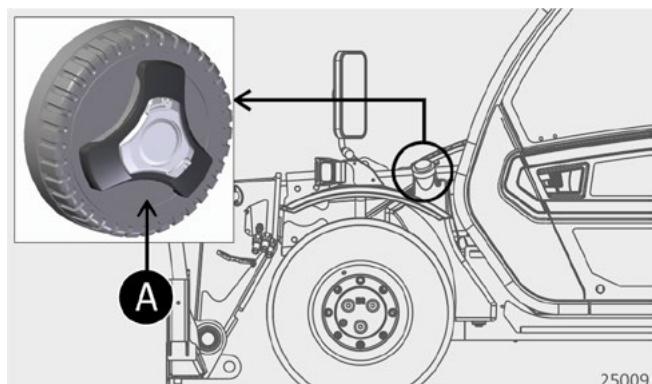
Remplir le réservoir le plus tôt possible. L'absence de remplissage pourrait exiger l'intervention du distributeur local ou du concessionnaire pour obtenir de l'assistance technique.

CARBURANT



Utiliser l'indicateur [59] du TABLEAU DE BORD pour contrôler le niveau. S'il descend sous le minimum, le témoin [108] s'allume .

Pour remplir le réservoir, utiliser la goulotte identifiée par l'adhésif DIESEL.



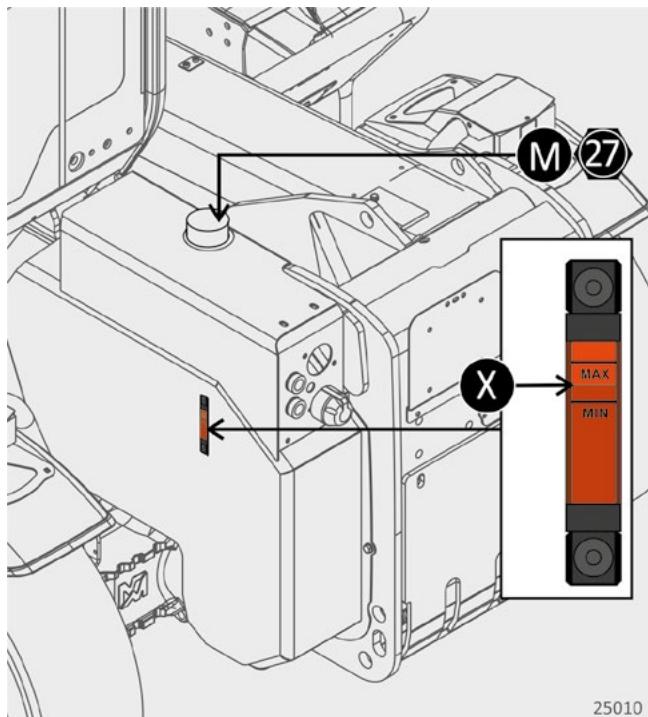
Respecter les instructions suivantes :

- débloquer la serrure à l'aide de la clé.
- dévisser le bouchon (A).
- remplir. À la fin des opérations, nettoyer toute fuite de liquide et la zone autour du goulot.
- revisser le bouchon (A).
- bloquer la serrure à l'aide de la clé et la retirer du goulot.



HUILE HYDRAULIQUE

Contrôler quotidiennement à travers la vitre (X) que le niveau d'huile ne se trouve pas en dessous du MIN.

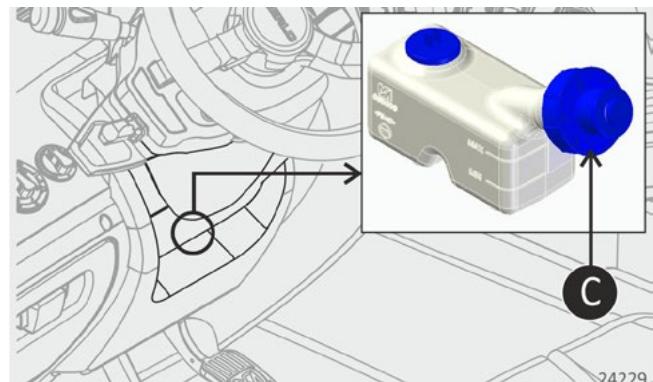


Dans le cas contraire, respecter les instructions suivantes :

- dévisser le bouchon (M) à l'aide de la clé indiquée sur la figure,
- remplir jusqu'à ce que le niveau soit compris entre les références MIN et MAX indiquées sur la vitre de l'indicateur (X),
- revisser le bouchon de remplissage (M) et remettre le carter de couverture.

LIQUIDE DE FREIN

Le témoin [46] (1) du TABLEAU DES TÉMOINS indique que le niveau se trouve sous le minimum.

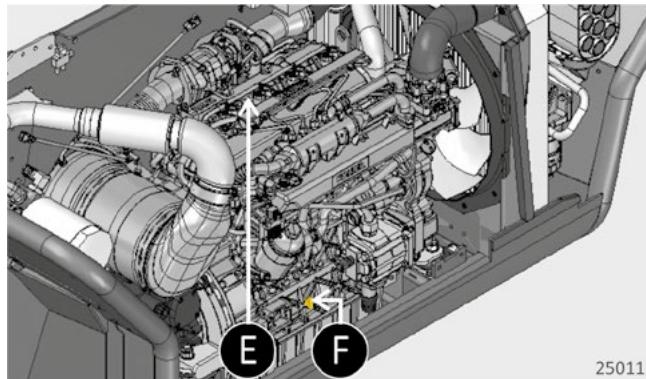


Respecter les instructions suivantes :

- dévisser le pommeau du carter indiqué,
- retirer le carter du réservoir,
- dévisser le bouchon (C),
- remplir jusqu'à ce que le niveau soit compris entre les références MIN et MAX indiquées sur la cuvette, à la fin des opérations, nettoyer toute fuite de liquide et la zone autour du bouchon,
- revisser le bouchon (C),
- repositionner et bloquer le carter à l'aide des pommeaux.

**HUILE MOTEUR**

Le témoin [45] du TABLEAU DES TÉMOINS indique que le niveau se trouve sous le minimum.

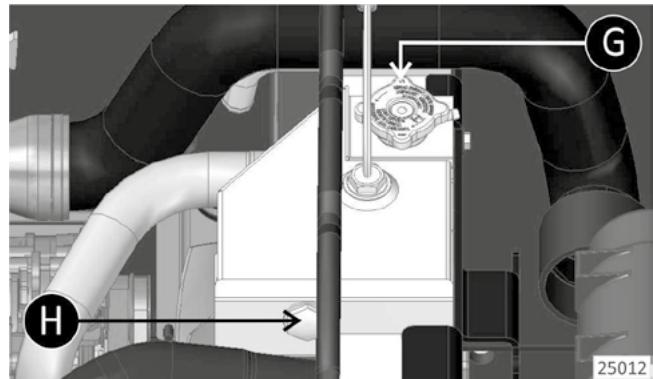


Respecter les instructions suivantes :

- Soulever le capot du moteur,
- retirer le bouchon de remplissage (E),
- remplir,
- extraire la jauge de contrôle (F) et vérifier si le niveau se trouve entre les références MIN et MAX,
- remplir, au besoin,
- insérer la jauge de contrôle (F) sur son siège,
- visser le bouchon de remplissage (E).

LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Le témoin [132] du TABLEAU DES TÉMOINS indique que le niveau se trouve sous le minimum.



Respecter les instructions suivantes :

- Soulever le capot du moteur,
- dévisser partiellement le bouchon de remplissage (G) pour évacuer l'air du circuit, puis, le retirer,
- remplir jusqu'à ce que le niveau soit visible à l'intérieur de la vitre de contrôle [H] de la cuvette,
- visser le bouchon de remplissage (G).





SECTION 5

ÉQUIPEMENTS EN OPTION

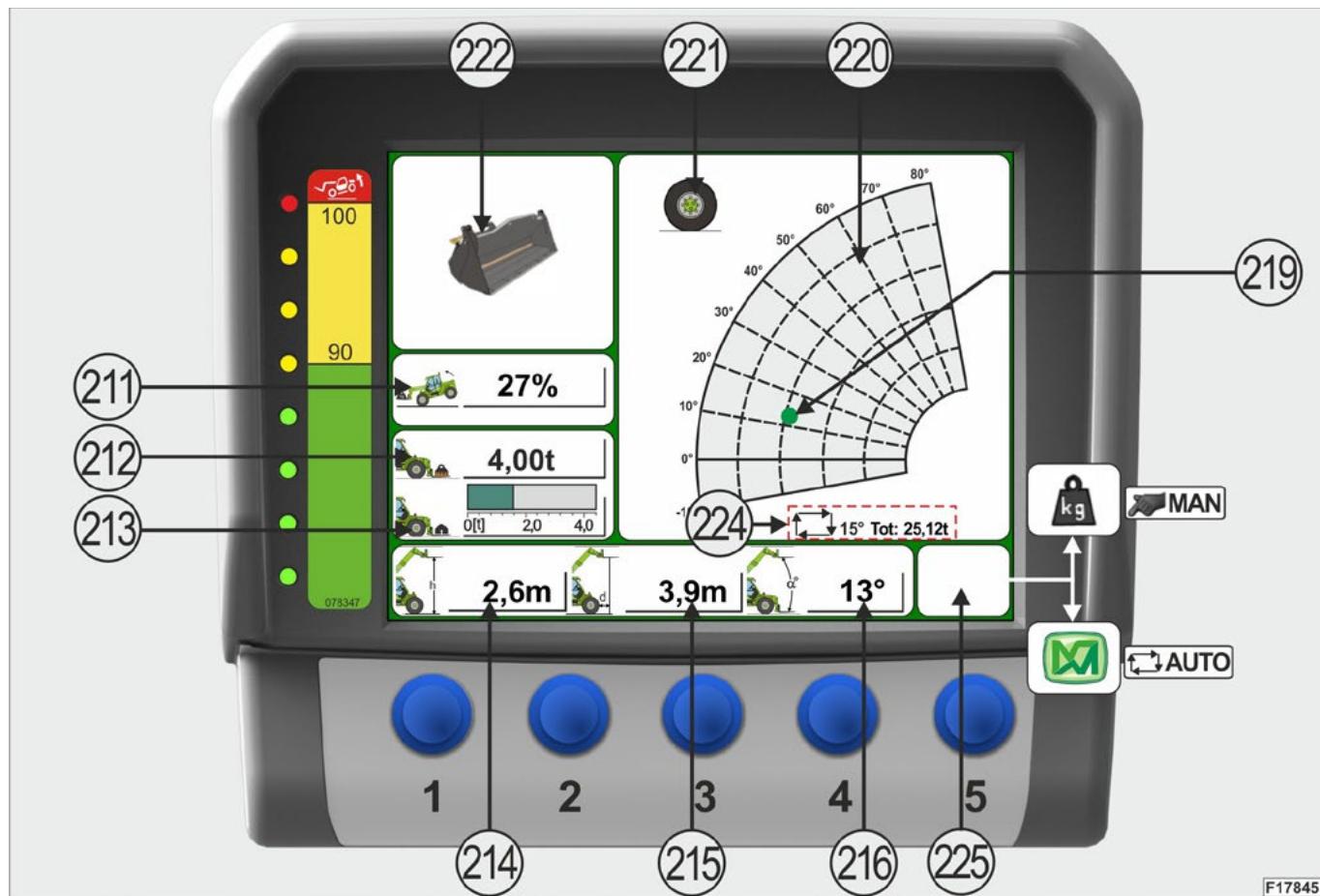


SYSTÈME DE CONTRÔLE DE LA CHARGE M-CDC (uniquement sur les modèles AU)

Le système de contrôle dynamique de la charge surveille constamment la stabilité longitudinale de l'engin en fonction de la charge soulevée présente sur le tablier, de la position de la flèche télescopique et de l'outillage installé, de manière à toujours fournir, à l'opérateur, une sécurité maximale lors de l'utilisation.

NOMENCLATURE DE L'AFFICHEUR (D)

À l'allumage du tableau, le système visualise la page principale.



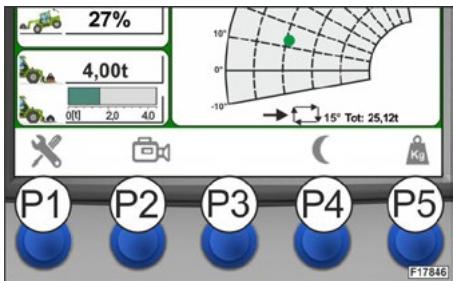


- 211.** Limite en pourcentage de la stabilité longitudinale.
- 212.** Charge maximale pouvant être levée, sur le point où se trouve la flèche télescopique, en fonction de l'outillage.
- 213.** Barre graphique indiquant la charge effectivement levée en fonction de l'outillage installé.
- 214.** Hauteur de la charge au sol (exprimée en mètres).
- 215.** Distance de la charge de la limite extérieure des pneumatiques (exprimée en mètres).
- 216.** Angle de levage de la flèche télescopique (exprimé en degrés).
- 219.** Indicateur coloré (vert - jaune - rouge) de la position de la charge soulevée sur le tablier.
- 220.** Diagramme de charge dynamique en fonction de l'outillage installé (identification automatique) ou de la position du sélecteur (204) (identification manuelle)
- 221.** Indication de l'engin opérant sur pneumatiques
- 222.** Image de l'outillage installé et identifié automatiquement par le système
- 224.** Informations sur le pesage : modalité de fonctionnement, angle de levage configuré, pesage total.
- 225.** En modalité MAN WEIGHING : Pesage manuel - En modalité AUTO WEIGHING : Aucune commande.



ACTIVATION DE LA BARRE GRAPHIQUE DE CHOIX DES COMMANDES

L'afficheur (D) du système de contrôle de la charge est doté d'une barre graphique déroulante visualisant les fonctions des touches de commande P1 - P2 - P3 - P4 - P5. L'activation de cette barre graphique dépend de la modalité de pesage sélectionnée :



- En modalité AUTO WEIGHING (voir le paragraphe PAGE DU PESAGE), à la pression de l'une des 5 touches de sélection (P1 - P2 - P3 - P4 - P5), le système active la barre graphique sur le bas de l'écran (D) visualisant les fonctions exécutables. À ce stade, l'opérateur dispose de 5 secondes pour appuyer sur la touche correspondant à la fonction à exécuter. Si aucune touche de sélection n'est choisie dans les 5 secondes, le système désactive la barre graphique.
- En modalité MAN WEIGHING (voir le paragraphe PAGE DU PESAGE), à la pression de l'une des 4 touches de sélection (P1 - P2 - P3 - P4), le système active une barre graphique sur le bas de l'écran (D) visualisant les fonctions exécutables. À ce stade, l'opérateur dispose de 5 secondes pour appuyer sur la touche correspondant à la fonction à exécuter. Si aucune touche de sélection n'est choisie dans les 5 secondes, le système désactive la barre graphique.
La pression de la touche P5 n'active pas la barre graphique mais exécute un pesage de la charge soulevée (voir le paragraphe PESAGE MANUEL (E))

Les fonctions relatives aux touches de sélection sont les suivantes :

(P1) appuyer sur la touche (P1) pour activer le menu de configuration de l'écran (D) où l'on pourra régler la luminosité diurne et nocturne et le volume du haut-parleur.

(P2) appuyer sur la touche (P2) pour activer la caméra de l'engin (disponible sur demande). À chaque pression de la touche (P2), le système passe, en séquence, toutes les caméras présentes (vérifier si l'engin a été, sur demande, équipé de caméras)

(P3) cette touche n'active aucune fonction de l'engin.

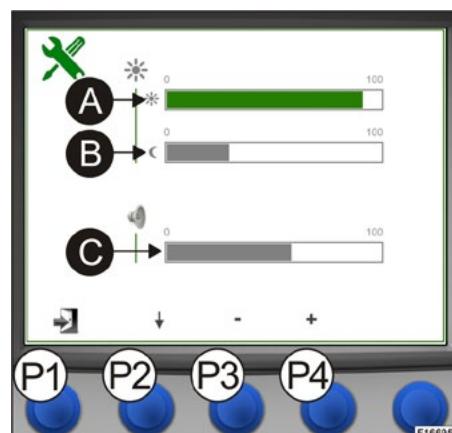
(P4) appuyer sur la touche (P4) pour activer la modalité de luminosité diurne et nocturne de l'écran (D).

(P5) appuyer sur la touche (P5) pour activer la page du pesage (pour de plus amples informations, faire référence aux instructions du paragraphe PAGE DU PESAGE).

CONFIGURATION DE L'AFFICHEUR (TOUCHE P1)

- activer la barre graphique du menu.
- appuyer sur la touche (P1) ; la page de réglage de la luminosité et du volume s'ouvre,
- appuyer sur la touche (P2) pour sélectionner la barre graphique relative au réglage à effectuer, en séquence : luminosité diurne (A), luminosité nocturne (B) , volume (C),
- appuyer sur les touches (P3) et (P4) pour imposer la luminosité et le volume (de 0 à 100).

Pour sortir de la page de configuration de l'afficheur (D), appuyer sur la touche (P1).



SÉLECTION DE LA CAMÉRA (TOUCHE P2)

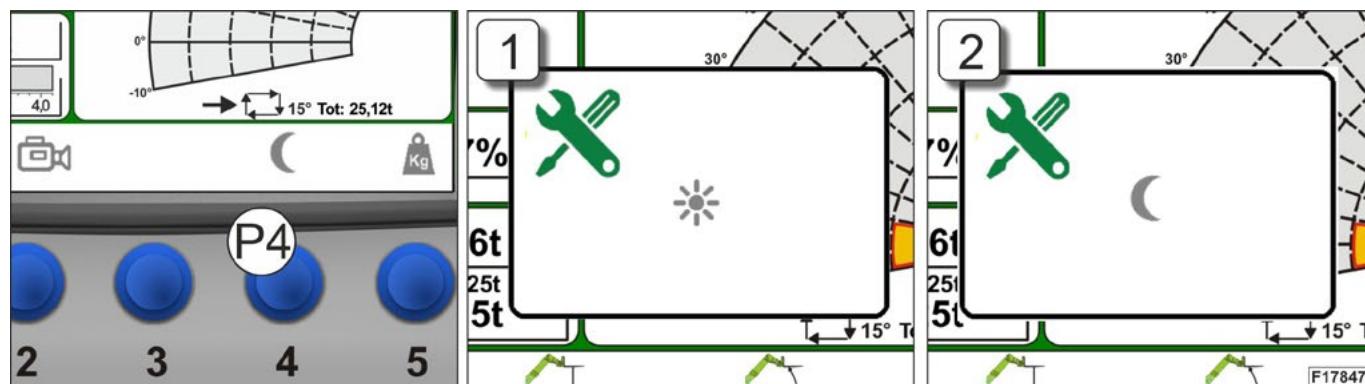
(sur demande)

- activer la barre graphique du menu.
- appuyer sur la touche (P2) . Le système visualise le CHANNEL 1. Appuyer de nouveau sur la touche (P2) pour passer au CHANNEL 2.
- Appuyer sur la touche (P1) pour retourner sur la page principale.



SÉLECTION DE LA MODALITÉ D'ÉCLAIRAGE DIURNE ET NOCTURNE DE L'ÉCRAN (TOUCHE P4)

- activer la barre graphique du menu,
- appuyer sur la touche (P4) pour passer de la modalité diurne de l'éclairage de l'écran (D) à la modalité nocturne et inversement. Le système signale l'imposition, à l'opérateur, en visualisant la fenêtre 1 (modalité diurne) ou 2 (modalité nocturne) au centre de l'écran (D).





PAGE DU PESAGE (TOUCHE P5)

Sur la page principale, activer la barre graphique du menu, puis appuyer sur la touche (P5) pour accéder à la page du pesage. Cette page reporte les informations suivantes :





A.	Poids net soulevé par l'outillage installé sur le tablier (exprimé en tonnes)
B.	Tableau récapitulatif des 20 derniers pesages mémorisés avec indication du total levé
C.	Effacement de tous les pesages mémorisés. Le total des pesages est remis à zéro.
D.	Tare de l'outillage
E.	Pesage manuel
F.	Sélection du mode de pesage : automatique ou manuel
G.	Modification des pesages mémorisés dans le tableau B
P1.	Touche de sortie de la page du pesage et retour à la page principale
P2.	Touche de défilement du menu du pesage
P3.	Touche de confirmation de la rubrique sélectionnée dans le menu
P4.	Touche de diminution de l'angle du pesage automatique
P5.	Touche d'augmentation de l'angle du pesage automatique



1) INDICATIONS SUR LE PESAGE D'UNE CHARGE

Pour obtenir des pesages aussi précis que possible, respecter les conditions suivantes :

- a) l'engin doit se trouver sur un terrain plat et solide,
- b) l'engin doit être statique avec les roues alignées au châssis,
- c) la flèche télescopique doit être complètement rentrée et en position horizontale,
- d) le tablier doit se trouver en position verticale,
- e) le mode de pesage conseillé est le mode manuel (MANUAL WEIGHING).

Dans ces conditions, la tolérance indicative de lecture de la charge doit être d'environ $\pm 5\%$ de la charge nominale maximale.

La valeur de la charge soulevée doit être considérée exclusivement comme une indication pour l'opérateur et n'a aucune valeur fiscale et/ou de certification du pesage.

La suite du paragraphe décrit les différentes fonctions du système du pesage.

2) REMISE À ZÉRO - RESET (C)

La commande de remise à zéro sert à effacer tous les pesages mémorisés dans le tableau B. Si tous les pesages partiels sont effacés, le total des pesages sera également remis à zéro.

Pour exécuter la commande de remise à zéro, se déplacer sur la page de pesage à l'aide de la touche (P2) pour sélectionner la rubrique RESET, puis appuyer sur la touche (P3) pour confirmer.

La valeur totale du pesage est également reportée sur la page principale dans le champ (224). Si la commande « RESET » est exécutée, la valeur du champ (224) sera aussi remise à zéro.



Pour retourner sur la page principale, appuyer sur la touche (P1).

3) TARE (D)

Cette commande sert à tarer le système de pesage. De cette manière, il sera possible d'afficher ensuite, dans le champ (A), uniquement le poids de la charge soulevée en déduisant le poids de l'outillage.

Pour exécuter la commande de tarage, se déplacer sur la page de pesage à l'aide de la touche (P2) pour sélectionner la rubrique TARE, puis appuyer sur la touche (P3) pour confirmer. À ce stade, l'indication du poids relevé, exprimé en tonnes, s'affiche alors à côté du message TARE.

Pour retourner sur la page principale, appuyer sur la touche (P1).



4) PESAGE MANUEL (E)

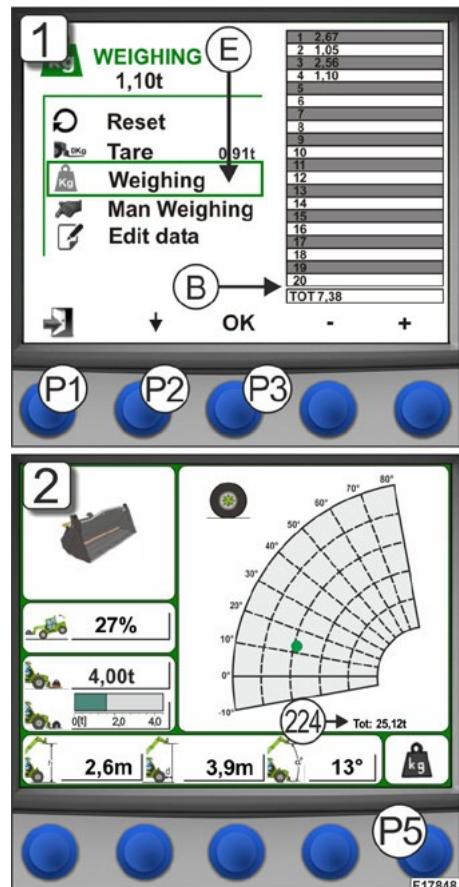
Utiliser cette commande pour effectuer un pesage manuel de la charge soulevée présente sur l'outillage. Les données relevées par le système sont affichées dans le tableau B à partir de la case n° 1 jusqu'à la case n° 20. Une fois la limite de 20 pesages dépassée, toutes les valeurs se déplaceront vers le haut et les pesages suivants seront toujours affichés au fond du tableau. Le total indiqué au fond du tableau B est toujours la somme de tous les pesages, même ceux qui ne sont pas affichés.

Pour exécuter la commande de pesage manuel, se déplacer sur la page du pesage à l'aide de la touche (P2) jusqu'à la rubrique WEIGHING, puis appuyer sur la touche (P3) pour confirmer. Un son valide la lecture du poids et le système mémorise la valeur dans le tableau B.

Pour connaître la somme de tous les pesages effectués, faire référence à la donnée indiquée à côté du message TOT, en bas du tableau. Ce total augmente jusqu'à un maximum de 9999,99 t. (Fig. 1)

Pour retourner sur la page principale, appuyer sur la touche (P1).

On pourra également effectuer un pesage manuel sur la page principale en appuyant sur la touche (P5) ; Un son confirme la lecture du poids et le système mémorise la valeur. La page principale affiche le total des pesages effectués, dont la valeur est indiquée sous le tableau de charge, dans le champ (224). La lecture manuelle du poids à l'écran principal n'est possible que lorsque l'option MAN WEIGHING a été précédemment sélectionnée sur la page du pesage. (Fig. 2)



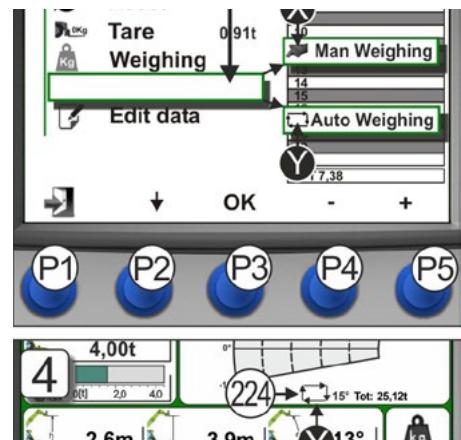


5) MODALITÉ DE PESAGE (F)

Cette commande permet de régler le mode de lecture des pesages.

- a) MANUEL
- b) AUTOMATIQUE

Si l'on impose la modalité manuelle, le symbole X apparaîtra à côté de la rubrique MAN WEIGHING, alors que si l'on impose modalité automatique, le symbole Y apparaîtra à côté de la rubrique AUTO WEIGHING. Pour le pesage manuel, faire référence aux instructions du point précédent (PESAGE MANUEL E), alors que pour le pesage automatique, faire référence aux instructions suivantes.



Se déplacer dans la page du pesage à l'aide de la touche (P2) pour sélectionner la rubrique AUTO WEIGHING, puis appuyer sur la touche (P3) pour confirmer. On pourra alors imposer un angle de levage de la flèche télescopique au-delà duquel le système réalisera automatiquement un pesage. Cet angle doit être imposé à l'aide des touches (P4, diminution) et (P5, augmentation) et doit être compris entre 0 et 70°. Après l'imposition de ces fonctions, appuyer sur la touche (P1) et retourner sur la PAGE PRINCIPALE car le pesage automatique ne fonctionne pas sur la PAGE DU PESAGE. (Fig. 3)

Sur la page principale, pour confirmer que le système a été correctement réglé en mode automatique, le symbole Y et la valeur (en degrés) de l'angle choisi sont affichés dans le champ (224).

Dans cette condition, chaque fois que la flèche télescopique est levée au-delà de la valeur de l'angle imposé, le système effectue un pesage automatique (et émet le signal acoustique correspondant), puis mémorise la valeur dans le tableau B. La somme des pesages est toujours indiquée sur la page principale, sous le diagramme de charge et à côté du message TOT. (Fig. 4)

Pour pouvoir effectuer un nouveau pesage automatique, abaisser la flèche télescopique de 5° au-dessous de la valeur de l'angle précédemment imposé. Dans le cas contraire, lorsque la flèche télescopique sera à nouveau levée, le système n'effectuera aucun pesage automatique.

6) MODIFICATION DES PESAGES (G)

S'il s'avère nécessaire de modifier ou d'effacer un ou plusieurs pesages mémorisés dans le tableau B, il est possible de le faire à l'aide de la fonction de modification sur la PAGE DU PESAGE. À cet effet, se porter sur la page du pesage, utiliser la touche (P2) pour sélectionner la rubrique EDIT DATA, puis appuyer sur la touche (P3) pour confirmer. À ce stade, apparaissent, sous les touches (P4) et (P5), le symbole du pesage manuel et une gomme permettant l'effacement.

Pour choisir le pesage à modifier, appuyer sur la touche (P2) jusqu'à ce que le pesage souhaité clignote, puis appuyer sur la touche (P4) pour répéter un pesage manuel ou sur la touche (P5) pour effacer le pesage. (Fig. 5)

Pour confirmer le choix, appuyer sur la touche (P3).

Pour retourner sur la page principale, appuyer sur la touche (P1).





CHOIX DU TYPE DES OUTILLAGES INSTALLÉS

L'engin est doté d'un sélecteur (204) à 4 positions stables permettant, à l'opérateur, d'imposer manuellement ou automatiquement le type d'outillage sur le tablier, afin de déterminer le diagramme des portées approprié à l'association engin + outillage.

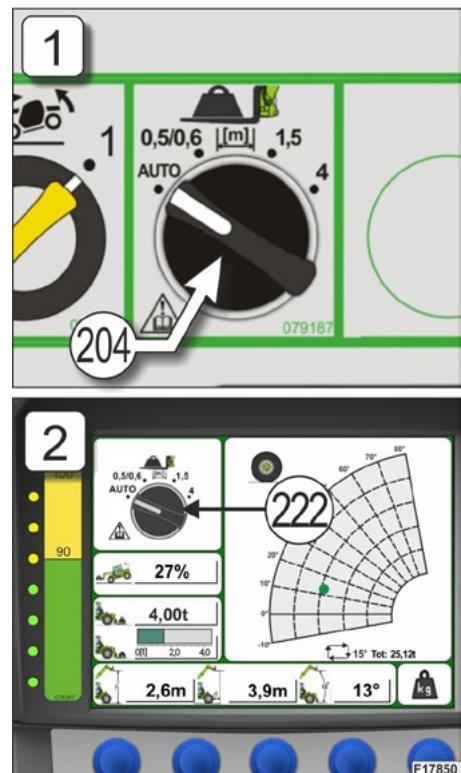
Les 4 positions du sélecteur (204) de choix du type d'outillage installé sur le tablier sont (Fig.1) :

- a) AUTO : identification automatique de l'outillage installé.
- b) 0,5 / 0,6 : outillages dont le barycentre de la charge soulevée se trouve à 0,5 / 0,6 m du tablier.
- c) 1,5 : outillages dont le barycentre de la charge soulevée se trouve à 1,5 m du tablier.
- d) 4 : outillages dont le barycentre de la charge soulevée se trouve à 4 m du tablier.

La représentation graphique du sélecteur (204) est affichée sur l'écran (D) de la cabine dans le champ (222) (Fig. 2) dans les cas suivants :

- lorsqu'aucun outillage n'est installé sur le tablier,
- lorsqu'aucun outillage n'est identifié sur le tablier,
- en cas de panne ou de défaut du système d'identification automatique d'un outillage sur le tablier.

Par contre, lorsqu'un outillage est installé et identifié sur le tablier et que le système fonctionne correctement, la représentation graphique (204) est commutée dans le champ (220) avec le symbole de l'outillage installé (voir ci-dessous dans ce paragraphe).



IDENTIFICATION AUTOMATIQUE D'UN OUTILLAGE (position du sélecteur 204 sur AUTO)

Lorsque l'on installe un outillage muni d'un capteur d'identification automatique sur le tablier, il faudra porter le sélecteur (204) sur AUTO ; dans ce cas, le système détermine automatiquement le diagramme de travail relatif à l'association engin + outillage, en calculant ainsi l'indice de stabilité, la portée maximale et la zone de travail sécurisée. À ce stade, il apparaît graphiquement, dans le champ (222), l'icône de l'outillage détecté (dans ce cas un godet) (Fig.3).

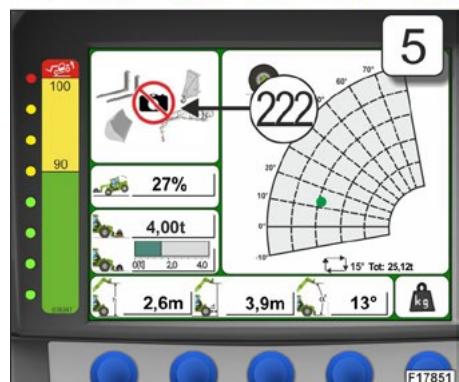
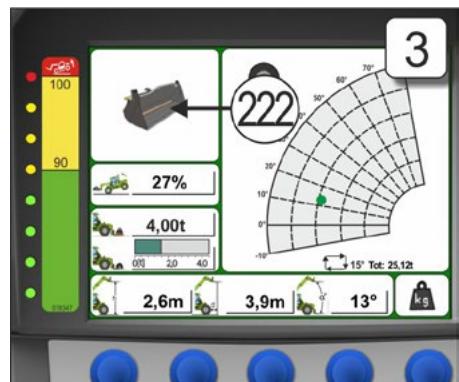
Par contre, lorsqu'un outillage muni d'un capteur d'identification automatique est installé sur le tablier, mais que l'on ne tourne pas le sélecteur (204) sur AUTO, les éléments suivants s'activent :

- l'indicateur rouge de la barre graphique à LED (210),
- l'indicateur rouge (219) de la position de la charge sur le diagramme dynamique,
- le témoin (54) sur le tableau de bord (C),
- l'avertisseur sonore en cabine.

Dans ce cas, le système bloque immédiatement les commandes de l'engin et la fenêtre X apparaît au centre de l'écran (D) avec l'indication de tourner le sélecteur (204) sur AUTO (Fig.4).

Si le système d'identification automatique fonctionne correctement mais que la représentation graphique de l'outillage sur le tablier est absente, l'engin le signale en affichant le symbole dans le champ (222) de l'afficheur (D) en cabine (fig. 5).

Afin de faciliter la compréhension du système d'identification automatique et de sélection manuelle des outillages, est reporté un tableau contenant toutes les représentations graphiques reproduites dans le champ (222) de l'afficheur (D) et leur description.



ATTENTION



Le système d'identification automatique de l'outillage est désactivé si le sélecteur du mode de fonctionnement (6) se trouve sur B (circulation sur route). Dans ce cas, tourner le sélecteur (6) sur A (mouvements autorisés).



SÉLECTION MANUELLE D'UN OUTILLAGE

(position du sélecteur (204) sur 0,5 / 0,6 ou 1,5 ou 4)

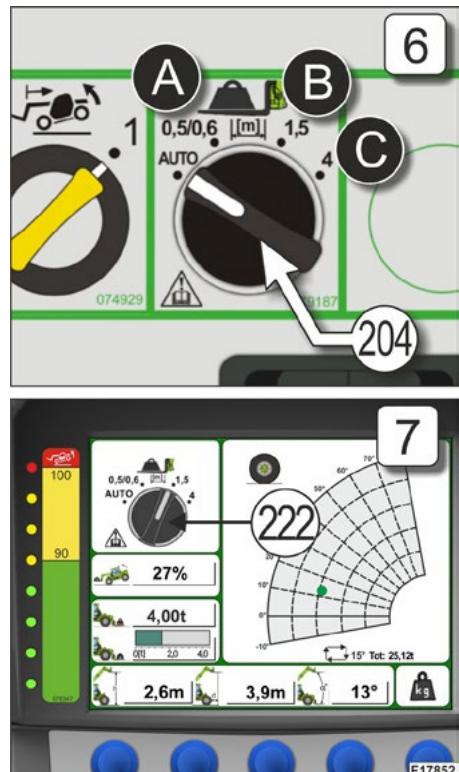
Lorsque l'on installe, sur le tablier de l'engin, un outillage non muni d'un capteur d'identification automatique ou lorsque le système est en défaut, il faudra établir manuellement le groupe d'appartenance de l'outillage en agissant sur le sélecteur (204) de la manière suivante (Fig.6) :

- porter le sélecteur (204) sur A (0,5 / 0,6) lorsque l'on installe des outillages dont le barycentre se trouve entre 0,5 et 0,6 m devant le tablier.
- porter le sélecteur (204) sur B (1,5) lorsque l'on installe des outillages dont le barycentre se trouve à 1,5 m devant le tablier.
- porter le sélecteur (204) sur C (4) lorsque l'on installe des outillages dont le barycentre se trouve à 4 m devant le tablier.

De cette manière, l'engin se prépare à l'exploitation de l'outillage en fonction de son groupe d'appartenance, en déterminant le diagramme de travail et en calculant l'indice de stabilité, la portée maximale et la zone de travail sécurisée. Dans le champ (222), apparaît la représentation graphique de la position du sélecteur (204) (Fig.7)

Si le sélecteur (204) est tourné sur AUTO et si l'on installe, sur le tablier, un outillage non muni d'un capteur d'identification automatique ou bien

en cas de défaut, le système activera automatiquement le diagramme de travail de la position C (barycentre de la charge positionné à 4 m de la butée du tablier).



CONTRÔLE DE L'ANTI-CAPOTAGE FRONTAL

Le dispositif de commande de l'anti-capotage frontal intervient si l'engin s'approche de sa propre limite de stabilité longitudinale en bloquant alors tous les mouvements aggravants.

Lors de la manutention, le système détecte et traite automatiquement la position de la charge soulevée présente sur le tablier et le pourcentage de stabilité de l'engin. Ces valeurs sont visualisées sur l'afficheur (D) en cabine de 3 manières différentes :

- Affichage graphique de la position de la charge soulevée (indicateur (219) vert - jaune - rouge),
- Affichage graphique à LED (210) (vert - jaune - rouge) de la condition de stabilité de l'engin,
- Affichage numérique en pourcentage (211) de la limite de stabilité longitudinale.

Selon la valeur numérique affichée au point (211), 3 conditions de stabilité sont déterminées :

valeur de 0 à 90% (Fig.1)

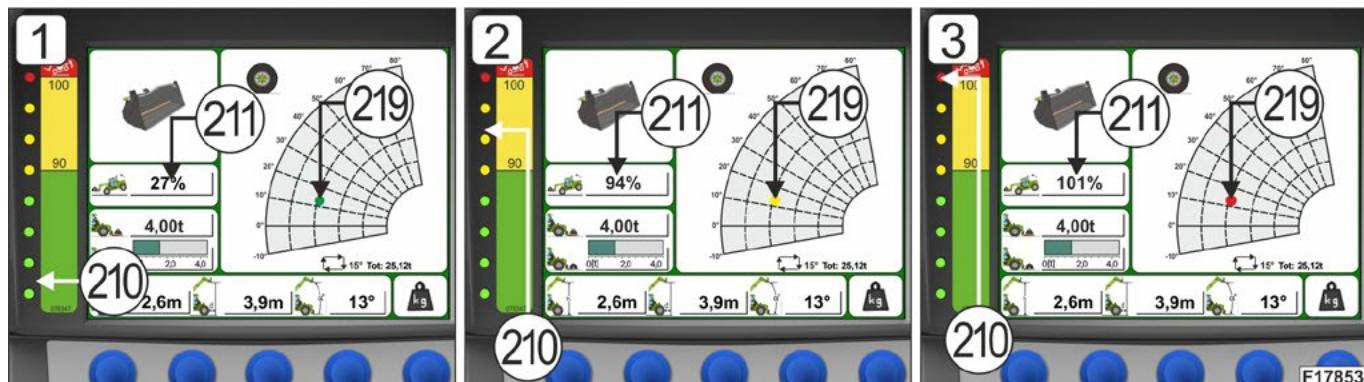
- engin dans les conditions de stabilité et aucun blocage des mouvements,
- indicateur vert (219),
- barre graphique (210) à voyants verts allumés.

valeur de 90 à 100% (Fig.2)

- valeur proche de la limite de stabilité longitudinale et aucun blocage des mouvements,
- indicateur jaune (219) du diagramme de charge,
- barre graphique (210) avec voyants jaunes allumés,
- fonctionnement de l'avertisseur sonore en cabine de manière intermittente. La fréquence du son augmente proportionnellement à l'approche de 100% (zone rouge).

valeur supérieure à 100% (Fig.3)

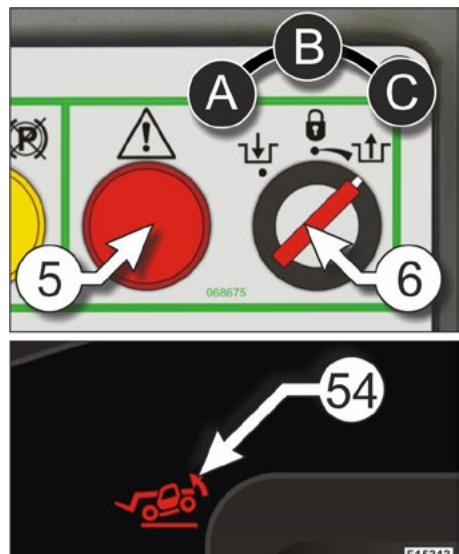
limite de stabilité longitudinale atteinte et blocage consécutif des mouvements aggravants,
allumage du témoin (54) sur le tableau de bord,
indicateur rouge (219) du diagramme de charge,
barre graphique (210) avec voyant rouge allumé,
fonctionnement continu de l'avertisseur sonore de la cabine.





Pour restaurer les conditions d'exploitation sécurisée de l'engin (indicateur (219) et barre graphique à LED (210) en vert), effectuer la manœuvre de rentrée de la flèche télescopique.

S'il s'avérait impossible d'effectuer la rentrée de la flèche télescopique ou que cette manœuvre ne suffirait pas pour rétablir les conditions de sécurité opérationnelle de l'engin, tourner et maintenir en position C le sélecteur du mode de fonctionnement (6) et, en opérant lentement et avec précaution, effectuer les manœuvres n'aggravant pas la stabilité jusqu'au rétablissement des conditions de sécurité (témoin 54 éteint, avertisseur sonore en cabine éteint ; indicateur (219) et barre graphique (210) de couleur verte).



ATTENTION



Avant de commencer à travailler avec la flèche tout près du sol, vérifier le fonctionnement des dispositifs ci-dessus en portant l'engin à la limite du capotage. En cas de dysfonctionnement, ne pas utiliser l'engin tant que la panne n'a pas été réparée.

KIT DE DÉMARRAGE À FROID

IMPORTANT

La température minimale d'utilisation de l'engin avec cet outillage est de -30°C.

Avant d'effectuer le raccordement à la ligne électrique, vérifier que la tension d'alimentation du circuit général correspond à la valeur indiquée sur l'adhésif à côté de la prise de l'engin.

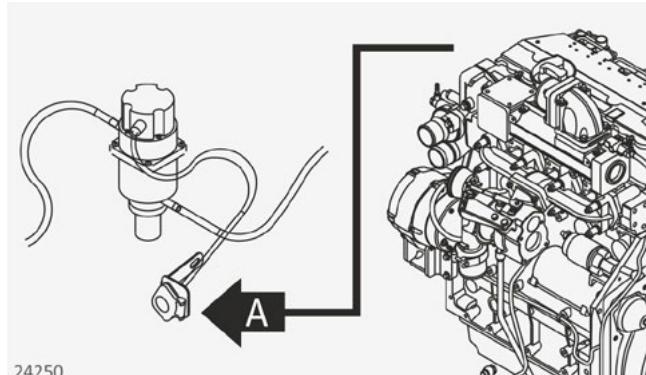
Dans le cas contraire, utiliser un transformateur.

- Pour le préchauffage des composantes électroniques, raccorder une extrémité du câble à la prise [B] présente en cabine et l'autre extrémité au réseau électrique. Activer le réseau électrique à l'aide de l'interrupteur général d'alimentation.

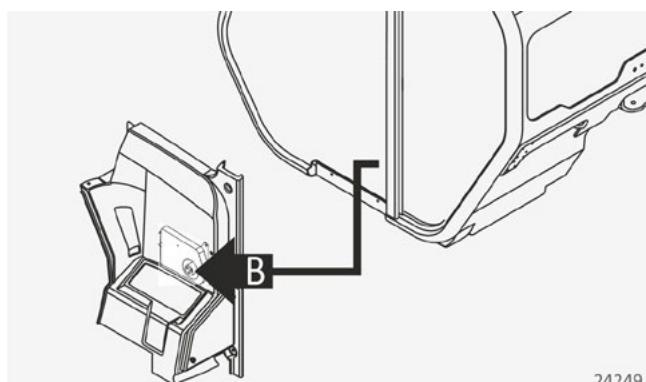
Attendre 60 minutes pour le préchauffage des composantes.

Débrancher les câbles d'alimentation et démarrer le moteur.

Couper le réseau électrique à l'aide de l'interrupteur général d'alimentation.



- pour le préchauffage du moteur, raccorder une extrémité du câble électrique à la prise [A] présente dans le compartiment moteur et l'autre extrémité au réseau électrique.



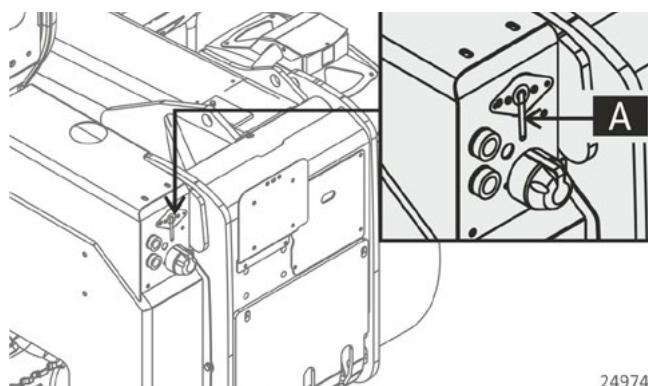


SECTION 6

PROCÉDURES D'URGENCE



INCENDIE

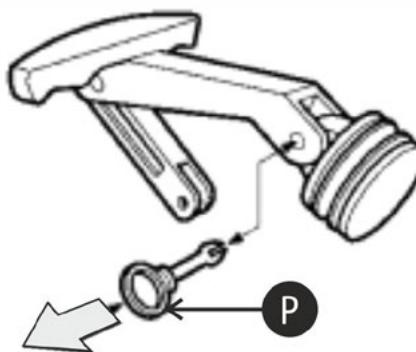


En cas d'urgence (par exemple pour un début d'incendie) :

- éteindre immédiatement le moteur,
- descendre de la cabine,
- tourner le levier (A) dans le sens antihoraire pour débrancher la batterie du circuit électrique (faire référence à la SECTION 3 - CONTRÔLES DE LA CABINE),
- utiliser l'extincteur installé sur l'engin.

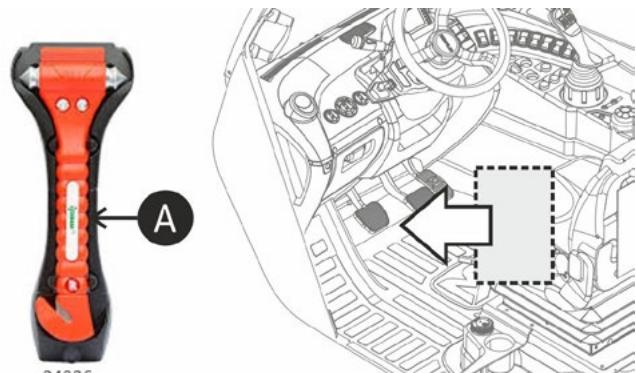
ISSUES DE SECOURS

VITRE ARRIÈRE



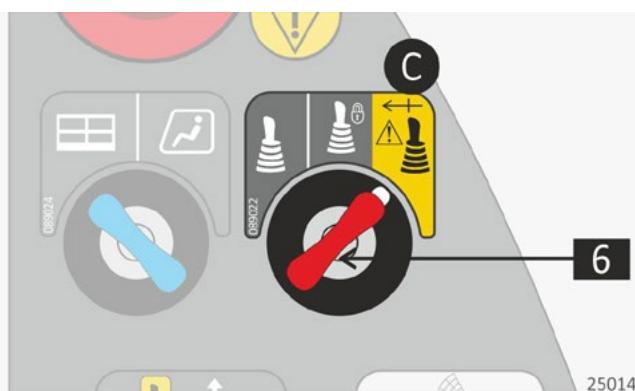
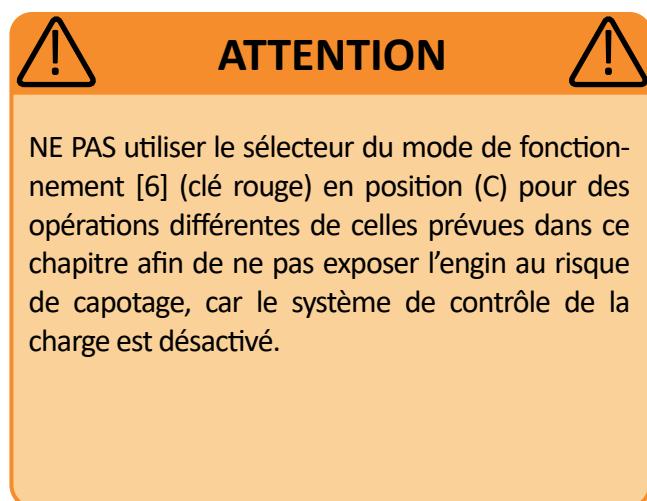
Retirer le goujon rouge [P] et ouvrir entièrement la vitre pour sortir de la cabine.

VITRE AVANT OU LATÉRALE DROITE



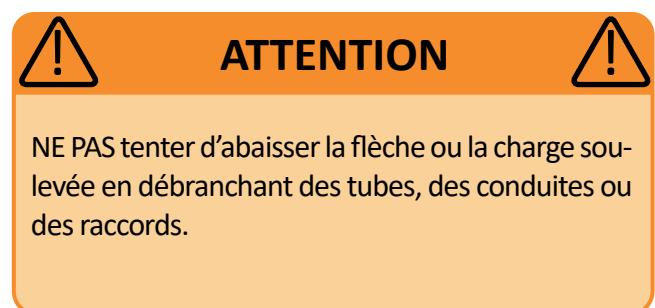
Utiliser le marteau rouge (A) placé en cabine à gauche du siège de conduite pour casser la vitre. Sortir de la cabine en prêtant attention aux fragments de verre éventuellement restés.

MANŒUVRES D'URGENCE



Pour activer les manœuvres d'urgence, tourner et maintenir en position le sélecteur du mode de fonctionnement [6] sur (C). Le témoin [240] du TABLEAU DES TÉMOINS s'allume.

ABAISSEMENT DE LA FLÈCHE



L'opération doit être évaluée en présence d'un défaut (moteur, pompe des services, circuit hydraulique, circuit électrique et circuit électronique) empêchant l'abaissement de la flèche à l'aide des commandes de la manette [1] et être exécutée par le distributeur ou concessionnaire local.

Entre-temps :

- exécuter la procédure de coupure de l'engin (voir SECTION 3),
- bloquer les roues à l'aide des cales,
- libérer et confiner la zone autour de l'engin pour en empêcher l'accès.



REMORQUAGE DE L'ENGIN EN CAS DE PANNE

IMPORTANT

Les instructions ci-dessous se réfèrent à un engin qui n'est pas en mesure d'être déplacé par sa propre source d'énergie.



ATTENTION



NE PAS tenter de remorquer un engin avec une charge sur l'outillage installé ou avec la flèche soulevée de plus de 10° ; au besoin, consulter le chapitre ABAISSEMENT DE LA FLÈCHE.

Ne pas utiliser le tablier, la flèche ou des points différents de ceux indiqués.

NE PAS remorquer l'engin à une vitesse supérieure à 2 km/h (1.25 mph).

POINTS D'ANCRAGE



Les points de remorquage de l'engin en cas de défaut sont les mêmes que ceux pour l'ancrage sur la remorque et sont identifiés par le présent adhésif.

REMORQUAGE SUR DE COURTES DISTANCES

L'engin ne peut être remorqué, à des fins de sécurité, que sur de courtes distances (100 m max) conformément aux dispositions légales en vigueur dans le pays d'utilisation.

REMORQUAGE SUR DE LONGUES DISTANCES

Si l'engin doit être déplacé sur de plus longues distances, il doit être chargé sur une remorque de capacité suffisante.

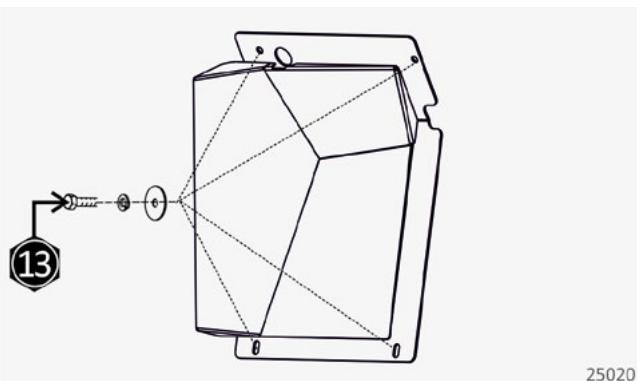
IMPORTANT

Contacter le distributeur ou concessionnaire local si les conditions d'attelage précédentes ne peuvent être respectées.

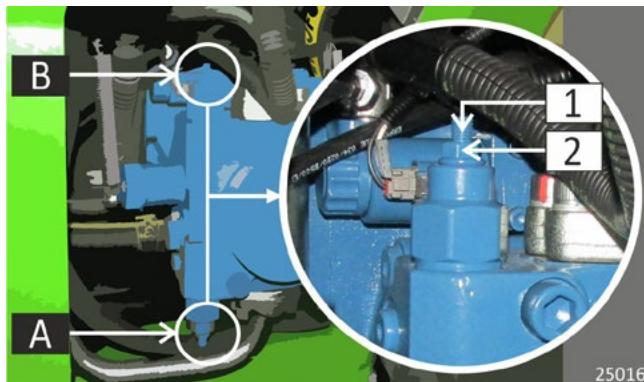
Avant de déplacer l'engin, lire toutes les informations ci-dessous :

- ne remorquer l'engin qu'en dernier ressort,
- toujours utiliser tous les points d'ancrage prévus sur l'engin pour les opérations de remorquage en cas de défaut. Fixer uniquement des dispositifs de remorquage appropriés (par exemple, câbles ou chaînes) et adaptés au poids de l'engin indiqué sur la plaque de marquage.
- Lors du remorquage, un opérateur doit se trouver à bord de l'engin remorqué.
- Le braquage est disponible mais, en l'absence de direction assistée, la commande exigera un effort supérieur.

Pour débloquer le frein de stationnement, respecter les instructions suivantes :

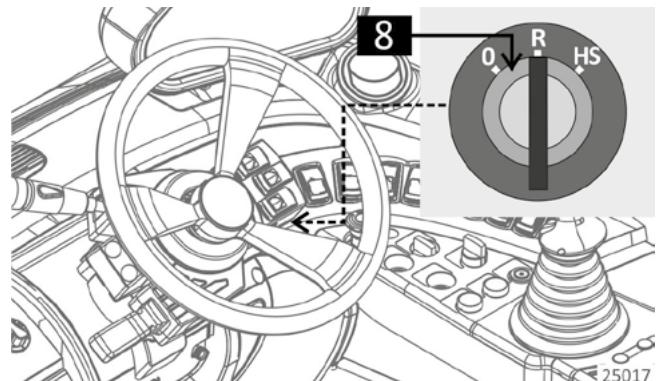


- se placer à proximité du garde-boue arrière et dévisser les vis (V) indiquées,
- retirer le carter de protection,
- repérer le limiteur de pression sur lequel intervir :
 - A pour les déplacements en avant,
 - B pour les déplacements en arrière,

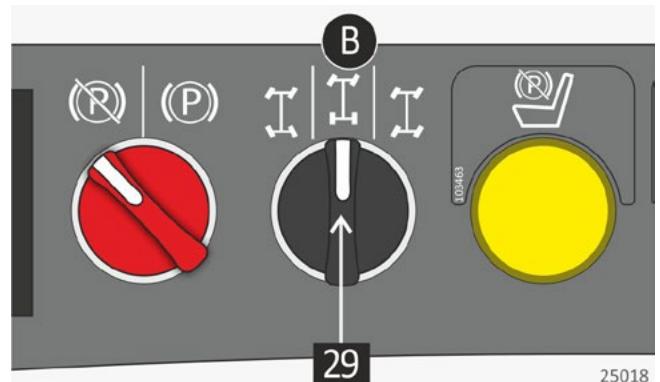


- desserrer le contre-écrou (2) à l'aide d'une clé hexagonale de 13 mm,
- maintenir le contre-écrou immobile et visser la vis sans tête (1) à l'aide d'une clé Allen de 4 mm jusqu'à ce que la force nécessaire pour la visser augmente sensiblement (condition de contact entre l'extrémité de la vis sans tête et le tiroir hydraulique de la vanne), après avoir atteint cette condition, continuer à visser en tournant de 1,5 tour supplémentaire (actionnement d'ouverture de la dérivation),
- serrer le contre-écrou (2) au couple de 22 Nm.

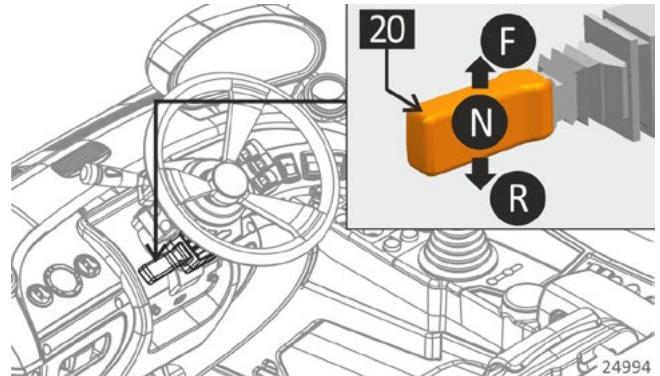
Monter en cabine et exécuter les opérations suivantes :



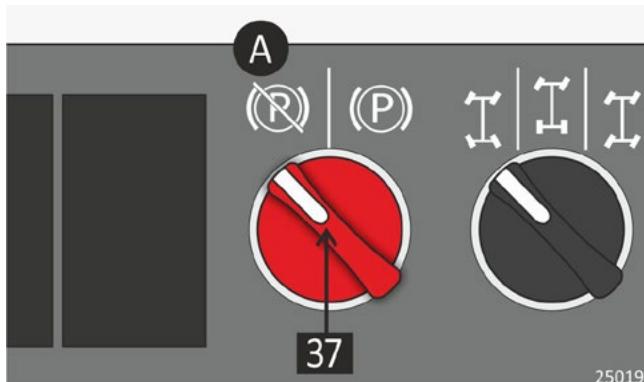
- tourner la clé de contact (8) sur R ; si la batterie est déchargée, consulter le chapitre BATTERIE DÉCHARGÉE,



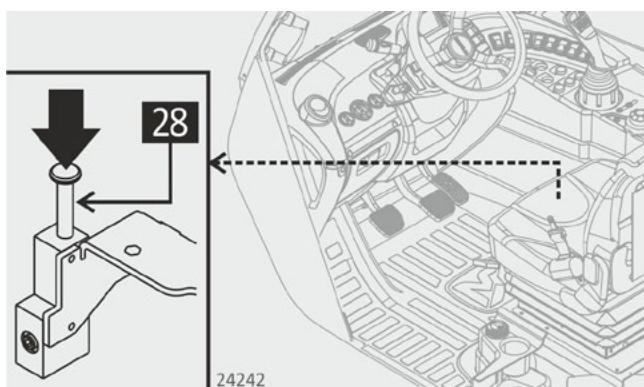
- tourner le sélecteur de commande du braquage [29] sur (B) pour sélectionner le braquage sur l'essieu avant,



- tourner le sélecteur du sens de marche [20] sur le point mort (N).



- tourner le sélecteur du frein de stationnement [37] sur (A) pour désactiver la commande,



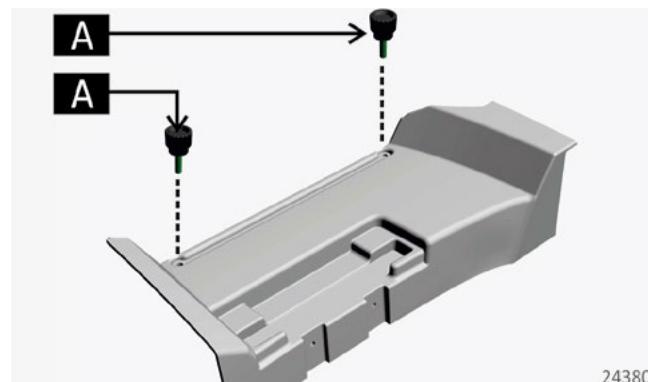
- actionner plusieurs fois la pompe à main [28] pour ouvrir l'étrier du frein de stationnement ; si, au terme des opérations, le frein de stationnement reste inséré, contacter le distributeur local ou le concessionnaire pour recevoir une assistance,
- après le déblocage, retirer l'éventuelle batterie extérieure,
- remorquer l'engin.

Après le remorquage :

- couper le moteur,
- desserrer le contre-écrou (2) à l'aide d'une clé hexagonale de 13 mm,
- dévisser complètement la vis sans tête (1) à l'aide d'une clé Allen de 4 mm,
- serrer le contre-écrou (2) au couple de 22 Nm,
- insérer le carter de protection précédemment retiré et visser les vis (V) indiquées,

DÉPLACEMENT D'URGENCE

En cas de défaut avec le moteur en marche, il est possible d'effectuer un déplacement d'urgence comme décrit ci-dessous :

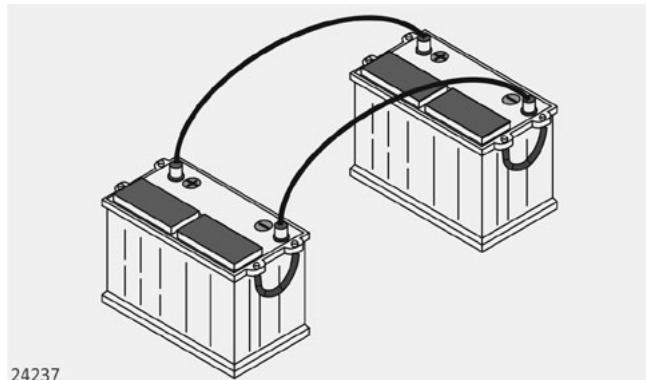
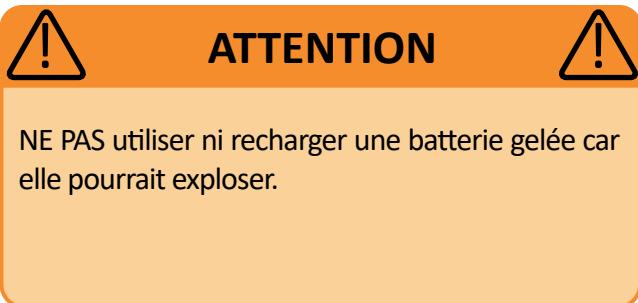


- déposer le panneau de protection des fusibles, positionné derrière le siège,



- appuyer sur le bouton-poussoir [V] : l'engin se porte à 1400 t/min,
- conduire l'engin sur une zone de stationnement et, dès que possible, contacter le au distributeur local ou le concessionnaire.

BATTERIE DÉCHARGÉE



Respecter les instructions suivantes :

- porter les équipements de protection individuelle prévus,
- ne pas permettre que les deux véhicules se touchent,
- utiliser des câbles électriques appropriés pour raccorder une batterie auxiliaire à la batterie de l'engin, en respectant les pôles, raccorder tous d'abord les pôles positifs (+), puis les négatifs (-),
- exécuter la procédure de démarrage du moteur (voir SECTION 3).
- Lorsque le moteur a démarré, retirer les câbles dans l'ordre inverse de celui décrit ci-dessus, en prêtant attention à ce que les extrémités ne se touchent pas.

FIN DU MODULE



MODULE 1c

CONFIGURATION EUROPE

ESPACE ÉCONOMIQUE

EUROPÉEN



MACHINE AVEC FOURCHES	4
CONTENU DE LA DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ	4
MARQUAGE (ISO) DE LA STRUCTURE DE PROTECTION	12
MARQUAGE DE L'ÉLÉVATEUR TÉLESCOPIQUE	13
BRUIT	14
VIBRATIONS	15
PNEUMATIQUES POUR CIRCULATION SUR LA VOIE PUBLIQUE	15
MACHINE AVEC OUTILLAGE.....	16
CONTENU DE LA DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ	16
MARQUAGE DE L'OUTILLAGE	24
MACHINE AVEC PLATE-FORME AÉRIENNE	26
CONTENU DE LA DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DE LA MACHINE AVEC PLATE-FORME AÉRIENNE	26
MARQUAGE DE L'ASSOCIATION MACHINE/PLATE-FORME	28
HOMOLOGATION DE LA MACHINE MOBILE	30
PLAQUE DE MARQUAGE	30
CAPACITÉ DE REMORQUAGE	31
MACHINE SANS HOMOLOGATION	32
CAPACITÉ DE REMORQUAGE	32
VALEURS DES ÉMISSIONS POLLUANTES	33
DEUTZ	33
FPT	34
PERKINS	35
KOHLER	36



MACHINE AVEC FOURCHES

CONTENU DE LA DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

À la déclaration de conformité CE originale rédigée en italien, est jointe la traduction dans la langue du pays où la machine est introduite sur le marché pour la première fois.


MERLO
MERLO SPA Industria Metalmeccanica con unico socio

 COMPANY WITH
QUALITY SYSTEM
CERTIFIED BY DNV GL
= ISO 9001 =

Via Nazionale, 9
12010 S. Defendente di Cervasca – Cuneo – Italia
Tel. 0171 614111 – Fax 0171 684101/614100
www.merlo.com – info@merlo.com
Registro Imprese e Partita IVA 03078670043
Cod. Ident. CEE IT 03078670043 – CCIAA di Cuneo n. R.E.A. 260677
Capitale Sociale 15.000.000,00 euro

1.	Dichiarazione CE di conformità ORIGINALE		
2.	MERLO S.p.A. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendente di Cervasca (CN) - IT		
3.			
4.			
5.	dichiara che la macchina:		
6.	Tipo	CARRELLO TELESCOPICO FUORISTRADA	
7.	Modello	MERLO	Potenza (Reg. (UE) 2016/1628)
8.	Numero di serie		
9.	è conforme a tutte le disposizioni pertinenti della Direttiva 2006/42/CE e Direttiva 2014/30/UE.		
10.	La macchina è inoltre conforme ai requisiti della Direttiva 2000/14/CE (IT - D.Lgs 262/2002, classificazione: punto 36 Allegato 1 parte A):		
11.	- procedura di valutazione della conformità seguita:		
12.	CONTROLLO INTERNO DELLA PRODUZIONE CON VALUTAZIONE DELLA DOCUMENTAZIONE TECNICA E CONTROLLI PERIODICI (ALLEGATO VI – procedura1)		
13.	- nome e indirizzo dell'organismo notificato:		
14.	Eurofins Product Testing Italy S.r.l. Via Courgnè, 21 - 10156 TORINO - IT (NB 0477)		
15.	Livello di potenza sonora misurato su un'apparecchiatura rappresentativa del tipo		dB(A)
16.	Livello di potenza sonora garantita per l'apparecchiatura		dB(A)
17.	Tale dichiarazione CE di conformità riguarda esclusivamente la macchina immessa sul mercato nuova, esclusi i componenti e/o le operazioni effettuate successivamente dall'utente finale.		
18.	Persona autorizzata a costituire il fascicolo tecnico:		
19.	MERLO PROJECT s.r.l. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendente di Cervasca (CN) - IT		
20.	San Defendente di Cervasca,		
21.	Persona autorizzata a redigere la dichiarazione a nome del mandatario	MERLO S.p.A. U.T. Merlo Project (Firma)	

24894



GB / FR / DE / NL

Translation of the ORIGINAL DECLARATION OF EC CONFORMITY Traduction de la DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE ORIGINAL Übersetzung der ORIGINALEN EG-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG Vertaling van de EG VERKLARING VAN OVEREENSTEMMING ORIGINEEL			
1. MERLO S.p.A. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendant di Cervasca (CN) - IT			
2.			
3.			
4.			
5. declares that the machine: déclare que la machine : erklärt, dass die Maschine: verklaart dat de machine:			
6. Type Modèle Typ Type OFF-ROAD TELESCOPIC CARRIAGE CHARIOT TÉLESCOPIQUE TOUT TERRAIN TELEKOPPLADER GELÄNDE TERREINHEFTRUCK MET TELESCOPISCHE GIEK			
7. Trade name Dénomination commerciale Handelsbezeichnung Handelsnaam		MERLO ---*	Power (REG. (EU) 2016/1628) Puissance (RÈG. (UE) 2016/1628) Leistung (VERORDNUNG (EU) 2016/1628) Vermogen (VERORDENING (EU) 2016/1628)
8. Serial number Numéro de série Seriennummer Seriennummer --- *			--- kW *
9. complies with all the applicable provisions of Directive 2006/42/CE and Directive 2014/30/EU. est conforme à toutes les dispositions pertinentes de la Directive 2006/42/CE et de la Directive 2014/30/UE. allen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 2006/42/EG und der Richtlinie 2014/30/EU entspricht. is in overeenstemming met de bepalingen van de Richtlijn 2006/42/EG en de Richtlijn 2014/30/EU.			
10. The machine also complies with the requirements of Directive 2000/14/CE: La machine est en outre conforme aux conditions requises de la Directive 2000/14/CE : Außerdem entspricht die Maschine den Anforderungen der Richtlinie 2000/14/EG: De machine is bovendien in overeenstemming met de vereisten van de Richtlijn 2000/14/EG:			
11. - conformity assessment procedure carried out: nom et adresse de l'organisme notifié : befolgtes Konformitätsbewertungsverfahren: gevuldde procedure van de beoordeling van de overeenstemming:			
12. INTERNAL CONTROL OF PRODUCTION WITH ASSESSMENT OF TECHNICAL DOCUMENTATION AND PERIODICAL CHECKING (ANNEX VI – procedure1) CONTRÔLE INTERNE DE LA PRODUCTION AVEC ÉVALUATION DE LA DOCUMENTATION TECHNIQUE ET CONTRÔLE PÉRIODIQUE (ANNEXE VI –procédure1) INTERNE FERTIGUNGSKONTROLLE MIT BEGUTACHTUNG DER TECHNISCHEN UNTERLAGEN UND REGELMÄSSIGER PRÜFUNG (ANLAGE VI–Verfahren1) INTERNE FABRICAGECONTROLE MET BEOORDELING VAN DE TECHNISCHE DOCUMENTATIE EN PERIODIEKE CONTROLES (BIJLAGE VI–procedure1)			
13. - name and address of the notified body: nom et adresse de l'organisme notifié : Name und Adresse der benannten Stelle: naam en adres van de aangemelde instantie:			
14. Eurofins Product Testing Italy S.r.l. Via Courgnè, 21 - 10156 TORINO - IT (NB 0477)			
15. Sound power level measured on equipment that is representative of the type Niveau de puissance sonore mesuré sur un appareil représentatif du type An für diesen Typ repräsentativen Geräten und Maschinen gemessener Schallleistungspegel Geluidsniveau gemeten op vertegenwoordigende apparatuur type			--- dB(A) *
16. Sound power level guaranteed by the equipment Niveau de puissance sonore garantie pour l'accessoire Für diese Geräte und Maschinen garantierter Schallleistungspegel Geluidsniveau gegarandeerd voor de apparatuur			--- dB(A) *
17. This declaration of EC conformity concerns exclusively the machine placed on the market as new, except for the components and/or the operations carried out afterwards by the end user. La présente déclaration CE de conformité concerne exclusivement la machine neuve mise sur le marché, à l'exclusion des composants et/ou des opérations effectuées par la suite par l'utilisateur final. Diese EG-Konformitätserklärung betrifft ausschließlich die neu auf den Markt gekommene Maschine, mit Ausnahme der Komponenten und/oder der Vorgänge, die danach vom Endverbraucher montiert bzw. durchgeführt werden. Deze EG Verklaring van Overeenstemming betreft uitsluitend de nieuwe op de markt gebrachte machine, met uitsluiting van de componenten en/of de handelingen die vervolgens worden uitgevoerd door de eindklant.			
18. Person authorised to draw up the technical dossier: Personne autorisée à constituer le dossier technique : Zur Erstellung der technischen Unterlagen berechtigte Person: Persoon die gemachtigd is om het technische dossier samen te stellen:			
19. MERLO PROJECT s.r.l. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendant di Cervasca (CN) - IT			
20. San Defendant di Cervasca, --- * --- *			
21. Person authorised to draw up the declaration on behalf of the authorised representative Personne autorisée à rédiger la déclaration au nom du mandataire Zur Verfassung der Erklärung im Namen des Auftragnehmers berechtigte Person Persoon die gemachtigd is voor het opstellen van de verklaring namens de gelastigde		(Signature) (Signature) (Unterschrift) (Handtekening) *	

*(see the original EC declaration of conformity) | *(faire référence à la déclaration de conformité CE originale) | *(Verweis auf die EG-Konformitätserklärung im Original) | *(zie de originele EG Verklaring van Overeenstemming)

24895



BG / CZ / RO / HU

1.	Превод на ДЕКЛАРАЦИЯ ЗА СЪОТВЕТСТВИЕ ЕО ОРИГИНАЛ Překlad PŮVODNÍHO ES PROHLÁŠENÍ O SHODE Traducerea DECLARAȚIEI ORIGINALE DE CONFORMITATE CE A EK-MEGFELELŐSÉGI NYILATKOZAT fordítása EREDETI						
2.	MERLO S.p.A. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendant di Cervasca (CN) - IT						
3.							
4.							
5.	декларира, че машината: prohlašuje, že stroj: declară că echipamentul tehnic: kijelenti, hogy az alábbi gép:						
6.	Тип Druh Tip Típus	ТЕЛЕСКОПИЧЕН ТОВАРАЧ ОФРОУД TELESKOPICKÝ TERÉNNÍ VOZÍK STIVUITOR TELESCOPIC DE TEREN ТЕЛЕСКОПИЧЕН ТОВАРАЧ ОФРОУД					
7.	Търговско наименование Obchodní název Denumire comercială Kereskedelmi megnevezés	MERLO --- *	Мощност (РЕГЛАМЕНТ (EC) 2016/1628) Výkon (NAŘÍZENÍ (EU) 2020/1040) Putere (REGULAMENTUL (UE) 2016/1628) Teljesítmény ((EU) 2016/1628 RENDELETE)	--- kW *			
8.	Серийен номер Sériové číslo Număr de serie Sorozatszám	---					
9.	е в съответствие с всички релевантни разпоредби на Директива 2006/42/EU и Директива 2014/30/EU. splňuje všechny požadavky směrnice 2006/42/ES a směrnice 2014/30/EU. este conform cu toate dispozițiile relevante ale Directivei 2006/42/CE și ale Directivei 2014/30/UE. megfelel a 2006/42/EK és 2014/30/EU irányelv összes vonatkozó rendelkezésének.						
10.	Машината е в съответствие също така и с изискванията на Директива 2000/14/EU: Stroj splňuje rovněž požadavky směrnice 2000/14/ES: În plus, echipamentul tehnic este conform cu cerințele Directivei 2000/14/CE: A gép ezen kívül megfelel a 2000/14/EK irányelv követelményeinek						
11.	- следвана процедура за оценка на съответствието: postup uplatněný při posuzování shody: procedura efectuată de evaluare a conformității: a megfelelőségtételési eljárás: TELJES MINŐSGARANCIA (VIII MELLÉKLET)						
12.	ВЪТРЕШЕН КОНТРОЛ НА ПРОИЗВОДСТВОТО С ОЦЕНКА НА ТЕХНИЧЕСКАТА ДОКУМЕНТАЦИЯ И ПЕРИОДИЧЕН КОНТРОЛ (ПРИЛОЖЕНИЕ VI-процедура 1) INTERNÍ ŘÍZENÍ VÝROBY SPOJENÉ S POSOUZENÍM TECHNICKÉ DOKUMENTACE A PRAVIDELNOU KONTROLOU (ALLEGATO VI-postup 1) CONTROLUL INTERN AL PRODUCȚIEI CU VERIFICAREA DOCUMENTAȚIEI TEHNICE ȘI EFECTUAREA DE VERIFICĂRI PERIODICE (PŘÍLOHA VI-procedură1) A GYÁRTÁS BELSŐ ELLENŐRZÉSE A MŰSZAKI DOKUMENTÁLÁS ÉRTÉKELÉSEVEL ÉS RENDSZERES ELLENŐRZÉSEKKEL (ANEXA VI-eljárás1)						
13.	- име и адрес на нотифицирания орган: název a adresa/sídlo instituce, jíž je adresováno oznámení: numele și adresa organismului notificat: a bejelentett szervezet címe és neve:						
14.	Eurofins Product Testing Italy S.r.l. Via Courgnè, 21 - 10156 TORINO - IT (NB 0477)						
15.	Ниво на акустична мощност, измерено на оборудване, представително за типа Hladina akustického výkonu měřená na reprezentativním zařízení typu Nivelul puterii acustice măsurat pe un echipament reprezentativ de tipul A tipust reprezentáló berendezésén mért hangteljesítmény			--- dB(A) *			
16.	Гарантирано ниво на акустична мощност за оборудването Garantovaná hladina akustického výkonu zařízení Nivel de putere acustică garantat pentru echipament A berendezésre garantált hangteljesítménnyint			--- dB(A) *			
17.	Декларацията за съответствие EO се отнася единствено за нова машина, пусната на пазара, без компоненти и/или операции, извършени впоследствие от крайния потребител. Toto ES prohlášení o shodě se týká výhradně nového stroje uvedeného na trh, a nikoli komponentů a/nebo operací, následně prováděných koncovým uživatelem. Această declarație de conformitate CE se referă doar la echipamentul tehnic nou introdus pe piață, și sunt exkluse componente și/sau operațiunile efectuate ulterior de utilizatorul final. Ez az EK-megfelelőségi nyilatkozat a gépnek kizárolag arra az állapotára vonatkozik, amelyben forgalomba hozták, és kizá minden olyan alkatrész, amelyet hozzáadnak, és/vagy olyan műveletet, amit a végső felhasználó ezt követően végez rajta.						
18.	Лице, оправомощено да състави техническото досие: Osoba oprávněná zpracovat technickou dokumentaci: Persoana autorizată pentru întocmirea dosarului tehnic. műszaki dokumentáció megszerkesztésére jogosult személy:						
19.	MERLO PROJECT s.r.l. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendant di Cervasca (CN) - IT						
20.	San Defendant di Cervasca, --- * --- *						
21.	Лице, оправомощено да изготви декларацията от името на уполномочения представител Osoba oprávněná sepsat prohlášení jménem zmocněnce Persoana autorizată pentru redactarea declarației în numele mandatarului A nyilatkozat szerkesztésére jogosult személy a megbízott nevében			(Подпись) (Podpis) (Semnătura) (Aláírás) *			

*(придържайте се към оригиналната декларация за съответствие EO) | *(odkázat na původní ES prohlášení o shodě) | *(a se consulta declarația originală de conformitate CE) | *(hivatkozzon az eredeti EK-megfelelőségi nyilatkozatra)

24896



DK / SE / NO / FI

Oversættelse af den ORIGINALE EF-OVERENSSTEMMELSESERKLÆRING Översättning av EG-FÖRSÄKRAN OM ÖVERENSSTÄMMELSE ORIGINAL Oversettelse av EU-OVERENSSTEMMELSESERKLÄRINGEN ORIGINAL ALKUPERÄISEN EY-VAATIMUSTENMUKAISUUSVAKUUTUKSEN käännös			
2.	MERLO S.p.A. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendant di Cervasca (CN) - IT		
3.			
4.			
5.	erklærer at maskinen: försäkrar att maskinen: erklærer at maskinen: vakuuttaa, että kone:		
6.	Type Typ Type Tyyppi	TERRÄNGÄENDE TELESKOPLÄSSE TERRÄNGGÄENDE TELESKOPLASTARE OFF-ROAD TELESKOPOPTRUCK MAASTOKELPOINEN TELESKOOPPIKUROTTAJA	
7.	Handelsnavn Handelsnamn Kommersiell benevnelse Kaupallinen nimi	MERLO --- *	Effekt (FORORDNING (EU) 2016/1628) Effekt (FÖRORDNING (EU) 2016/1628) Effekt (FORORDNING (EU) 2016/1628) Teho (ASETUS (EU) 2016/1628)
8.	Serienummer Serienummer Registreringsnummer Sarjanumero	--- *	
9.	opfylder alle de relevante bestemmelser i Direktiv 2006/42/EU og i Direktiv 2014/30/EU. överensstämmer med alla relevanta föreskrifter i Direktivet 2006/42/EG och Direktivet 2014/30/EU. er i overensstemmelse og oppfyller alle kravene i direktivene 2006/42/EU og direktivet 2014/30/EU. on direktiivien 2006/42/EY ja 2014/30/EU kaikkien asiaa koskevien määräysten mukainen.		
10.	Desuden opfylder maskinen kravene i Direktiv 2000/14/EU: Maskinen överensstämmer dessutom med kraven i Direktivet 2000/14/EG: I tillegg oppfyller maskinen kravene i direktivet 2000/14/EU: Kone on lisäksi direktiivin 2000/14/EY vaatimusten mukainen:		
11.	- fulgt procedure for vurdering af overensstemmelse: följt bedömningsprocedur för överensstämelsen: prosedyre som er fulgt ved vurdering av overensstemmelse: noudattu vaativuuden arviontimenettely:		
12.	INTERN FABRIKATIONSKONTROL MED VURDERING AF DEN TEKNISKE DOKUMENTATION OG PERIODISK KONTROL (BILAG VI–procedure1) INTERN TILLVERKNINGSKONTROLL MED BEDÖMNING AV TEKNISK DOKUMENTATION OCH ÅTERKOMMANDE KONTROLLER (BILAGA VI–procedur1) INTERN KONTROLL AV PRODUKSJON MED VURDERING AV TEKNISK DOKUMENTASJON OG PERIODISK KONTROLL (VEDLEGG VI –prosedyre1) VALMISTUKSEN SISÄINEN TARKASTUS SEKÄ TEKNISTEN ASIAKERJOJEN ARVIOINTI JA MÄÄRÄJOIN TAPAHTUVAT TARKASTUKSET (LIITE VI – menettely1)		
13.	- navn og adresse på det bemyndigede organ: namn och adress till det anmeldta organet: navn og adresse til det tekniske kontrollorganet: ilmoitetun laitoksen nimi ja osoite:		
14.	Eurofins Product Testing Italy S.r.l. Via Courgnè, 21 - 10156 TORINO - IT (NB 0477)		
15.	Måle lydeffektniveau på et repræsentativt apparat af typen Ljudeffektnivå uppmätt på en utrustning som är representativ för typen Vektet lydstyrkenivå målt på ett apparat som er representativt for typen Kyseistä tyyppiä edustavan laitteent mitattu äänitehotaso		--- dB(A) *
16.	Garanteret lydeffektniveau for apparatet Garanterad ljudnivåeffekt för utrustningen Garantert lydstyrkenivå for apparatet Kyseisen laitteent taattu äänitehotaso		--- dB(A) *
17.	Samme EF-overensstemmelseserklæring angår udelukkende den, som ny markedsførte maskine, uden komponenter og/eller handlinger udført senere af slutbrugeren. Denna EG-försäkran om överensstämmelse avser endast nya maskiner för utsläppande på marknaden och utesluter komponenter och/eller ingrep som senare utförts av slutanvändaren. Denne EU-overensstemmelseserklæringen gjelder kun for den nye maskinen som selges på markedet, uten komponentene og/eller operasjone som slutbrukeren senere har utført. Tämä EY-vaatimustenmukaisuusvakuutus koskee yksinomaan markkinoille saatettua uutta konetta, eikä se kata loppukäyttäjän siihen jälkeenpäin lisäämiä osia ja/tai tämän koneella suorittamia operaatioita.		
18.	Person med bemyndigelse til at udarbejde det tekniske dossier: Person som auktoriseras att sammanställa den tekniska dokumentationen: Person autorisert til å fremlegge den tekniske mappen: Teknisen tiedoston kokoamiseen valtuuttettu henkilö:		
19.	MERLO PROJECT s.r.l. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendant di Cervasca (CN) - IT		
20.	San Defendant di Cervasca, --- *		
21.	Person med bemyndigelse til at udarbejde erkæringen på vegne af fabrikanten eller dennes rappresentant Person som auktoriseras att skriva denna försäkran i den befullmächtigade representantens namn Person som er autorisert til å redigere erkæringen på vegne av oppdragsgiver Henkilö, joka on valtuuttettu laatimaan tämä vakuutus valtuutetun edustajan puolesta		(Underskrift) (Underskrift) (Underskrift) (allekirjoitus) *

*(jfr. den originale EF-overensstemmelseserklæring) | *(hänvisning till EG-försäkran om överensstämmelse i original) | *(se den originale EU-overensstemmelseserklæringen) | *(alkuperäiseen EY-vaatimustenmukaisuusvakuutukseen viitaten)



LV / LT / PL / HR

1.	EK ATBILSTĪBAS DEKLARĀCIJAS tulkojums no ORIGINĀLVALODAS EB ATITIKTIES DEKLARACIJOS vertimas iš originalo Tłumaczenie DEKLARACJI ZGODNOŚCI WE ORYGINALNEJ Prijevod IZJAVE O SUKLADNOSTI CE ORIGINAL		
2.	MERLO S.p.A. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendente di Cervasca (CN) - IT		
3.			
4.			
5.	paziņo, ka mašīna: deklaruja, kad mašīna: oswiadcz, że maszyna: izjavljuje se da stroj:		
6.	Tips Tipas Typ Vrsta	APVIDUS TELESKOPIKAIS IEKRĀVĒJS BEKEŁS TELESKOPINIS KRAUTUVAS WÓZEK TELESKOPOWY DO CIĘŻKIEGO TERENU TELESKOPSKI VILIČAR TERENSKI	
7.	Komercnosaikums Komercinis pavadinimas Nazwa handlowa Trgovački naziv	MERLO --- *	Jauda (REGULA (ES) 2016/1628) Galia (REGULAMENTAS (ES) 2016/1628) Moc (ROZPORĄDZENIE (UE) 2016/1628) Snaga (UREDBA (EU) 2016/1628)
8.	Sērijas numurs Serijos numeris Numer serijny Broje serije	--- *	
9.	atbilst visām Direktīvas 2006/42/EK un Direktīvas 2014/30/EU prasībām. atitinka visus svarīgāus Direktyvos 2006/42/EB ir Direktīvos 2014/30/EU reikalavimus. jest zgodna ze wszystkimi rozporządzeniami dotyczącymi Dyrektywy 2006/42/WE i Dyrektywy 2014/30/UE. sukładno je svim relevantnim odredbama Direktive 2006/42/EZ i Direktive 2014/30/EU.		
10.	Kā arī, mašīna atbilst Direktīvas 2000/14/EK prasībām: Mašīna taip pat atitinka Direktīvos 2000/14/EB reikalavimus: Ponadto, maszyna jest zgodna z wymogami Dyrektywy 2000/14/WE: Stroj je također sukladan preduvjetima Direktive 2000/14/EZ:		
11.	- izmanto šāda atbilstības novērtēšanai procedūra: laikytasi atitikties jvertinimo procedūros: zastosowana procedura oceny zgodności: postupak za procjenu sukladnosti slijedi:		
12.	RAŽOJUMU IEKŠĒJĀ KONTROLE, VEICOT TEHNISKĀS DOKUMENTĀCIJAS NOVĒRTĒŠANU UN PERIODISKU PĀRBAUDI (PIELIKUMS VI- procedūra1) VIDINĒ GAMINIŲ KONTROLĒ, TECHNIKIŲ DOKUMENTŲ VERTINIMAS IR PERIODINĖ PATIKRA (VI PRIEDAS – 1 procedūra) WEWNĘTRZNA KONTROLA PRODUKCJI Z OCENĄ DOKUMENTACJI TECHNICZNEJ OKRESOWĄ KONTROLĄ (ZAŁĄCZNIK VI- procedura1) UNUTARNJA KONTROLA PROIZVODNJE UZ OCJENU TEHNIČKE DOKUMENTACJĘ I POVREMENE PROVJERE (PRILOG VI- postupak 1)		
13.	- paziņotās institūcijas nosaukums un adrese: notifikasiotosios jstāigos pavadinimas ir adresas: nazwa i adres jednostki notyfikowanej: ime i adres obaveštenog organa:		
14.	Eurofins Product Testing Italy S.r.l. Via Courgnè, 21 - 10156 TURÍNA - IT (NB 0477)		
15.	Skaņas intensitātes limenis, kas izmērīts salīdzināmai tipveida iekārtai Garso galios lygis išmatuotas pagal pavyzdījīgā tipo ierīcinājību Poziom mocy akustycznej zmierzony na sprzętce reprezentatywnym dla danego typu Razina snage zвука izmjerena opremom koja predstavlja tip		--- dB(A) *
16.	Iekārtas garantētais skaņas intensitātes limenis Užtirkintas jrenginio garso galios lygis Poziom mocy akustycznej gwarantowany dla sprzętu Razina snage zвука коју oprema garantira		--- dB(A) *
17.	Šī EK atbilstības deklarācija attiecas tikai uz jaunu tirgū izlaistu mašīnu, tā neattiecas uz sastāvdajām un/vai operacijām, kuras gala lietotājs ir veicis vēlāk. Šī EB atitikties deklaracija skirta tik naujiem i rinkai išeistai mašīnai, neiskaitant komponentu ir (ar) veiksmu, kuriuos paskui atliko galutinis klientas. Niniejsza deklaracja zgodności WE dotyczy wyłącznie nowej maszyny wprowadzonej do obrotu, z wyłączeniem komponentów i/lub operacji wykonanych następnie przez użytkownika końcowego. Izjava o sukladnosti CE tice se isključivo novog stroja uvedenog na tržiste, izuzimaju se dijelovi i/ili radnje naknadno izvršene od strane krajnjeg korisnika.		
18.	Persona, kura ir pilnvarota sagatavot tehnisko dokumentāciju: Asmuo, iegaliotas sudaryti techninę bylą: Osoba upoważniona do sporządzenia dokumentacji technicznej: Ovlaštena osoba za izvedbu tehničke datoteke:		
19.	MERLO PROJECT s.r.l. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendente di Cervasca (CN) - IT		
20.	San Defendente di Cervasca, --- * --- *		
21.	Persona, kura ir pilnvarota redīģēt deklarāciju pilnvarotā pārstāvja vārdā Asmuo, iegaliotas parengti deklaraciju atstovo vardu Osoba upoważniona do sporządzenia deklaracji w imieniu upoważnionego przedstawiciela Ovlaštena osoba za uredīvanje izjave u ime uprave		(Paraksts) (Parašas) (Podpis) (Potpis) *

*(sk. EK atbilstības deklarāciju oriģinālvalodā) | *(remis originalia EB atitikties deklaracija) | *(patrz oryginalna deklaracja zgodności WE) | *(koje se odnosi na izjavu o sukladnosti CE original)

24898



SK / SI / IS / MT

1.	Preklad VYHLÁSENIA O ZHODE ES ORIGINÁL Prevod ES IZJAVE O SKLADNOSTI PREVOD Þýding á UPPHALEGRI EB-SAMRÆMISYFIRLÝSINGU Traduzzjoni tad-DIKJARAZZJONI TAL-KONFORMITÀ TAL-KE ORIGİNALI				
2.	MERLO S.p.A. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendente di Cervasca (CN) - IT				
3.					
4.					
5.	vyhlasuje, že stroj: izjavlja, da je stroj: lýsir því yfir að vélín: tiddikkjara li l-magna:				
6.	Typ Tip Gerð Tip	TERÉNNY TELESKOPICKÝ VOZÍK TERENSKI TELESKOPSKI VILIČAR UTANVEGABÓMULYFTARAR ĞARR TELESKOPIKU OFF-ROAD			
7.	Obchodný názov Trgovski naziv Vörudeiti Isem kummerċiali	MERLO --- *	Výkon (NARIADENIE (EÚ) 2016/1628) Moč (UREDŽA (EU) 2016/1628) Afš (REGLUGERD (ESB) 2016/1628) Saħha (REGOLAMENT (UE) 2016/1628)		
8.	Výrobné číslo Serijska številka Raðnúmer Numru serjalni	--- *			
9.	je v zhode so všetkými súvisiacimi nariadeniami Smernice 2006/42/ES a Smernice 2014/30/EU. skladen z vsemi zadevnimi določbami Direktive 2006/42/ES in 2014/30/EU. uppfyllir alla skilmála tilskipunar 2006/42/CE og tilskipunar 2014/30/EU. tikkonforma mad-dispozizzjonijiet applikabbi kollha tad-Direttiva 2006/42/KE u d-Direttiva 2014/30/EU.				
10.	Stroj je ďalej v zhode s požiadavkami Smernice 2000/14/ES: Poleg tega je stroj skladen z zahtevami Direktive 2000/14/ES: Einnig uppfyllir vélín skilmála tilskipunar 2000/14/CE: Il-magna tikkonforma wkoll mar-rekwiziti tad- Direttiva 2000/14/KE:				
11.	- postup vyhodnotenia zhody so: postopek ocenjovanja skladnosti sledi: samræmismat framkvæmt: procedura ta' valutazjoni tal-konformit� mwettqa:				
12.	INTERNÁ KONTROLA VÝROBY S POSUDZOVAŇÍM TECHNICKEJ DOKUMENTÁCIE A PRAVIDELNÁ KONTROLA (PRÍLOHA VI- postup 1) NOTRANJI NADZOR PROIZVODNJE S PRESOJO TEHNIČNE DOKUMENTACIJE IN REDNIM PREVERJANJEM (PRILOGA VI- postopek 1) INTERN KONTROLL AV PRODUKSJON MED VURDERING AV TEKNISK DOKUMENTASJON OG PERIODISK KONTROLL (VEDLEGG VI –prosedyre1) KONTROLL INTERN TA' PRODUZZJONI MA' STIMA TA' DOKUMENTAZZJONI TEKNIKA U KONTROLL PERIODIKU (ANNESS VI –procedura1)				
13.	- názov a adresa notifikovanej osoby: ime in naslov priglašenega organa: nafn og heimilisfang tilkynntrar stofu: isem u indirizz tal-korp notifikat:				
14.	Eurofins Product Testing Italy S.r.l. Via Courgn�, 21 - 10156 TORINO - IT (NB 0477)				
15.	Úroveň akustického výkonu nameraná na zariadení, ktoré je zástupcom typu Raven zvočne moči, izmerjena na reprezentativni napravi típa M�eling � h�v�astig� fr� b�na�i sem er af sams konar tegund Livell ta� sa�ha tal-hoss imkejel fuq l-apparat li huwa rappre�entativ tat-tip				
16.	Zaru�en� �rove� akustick� v�konu pre zariadenie Zagotovljena raven zvo�ne mo�ci za napravo H�v�astig� sem �byrgst� er � b�na�i Livell tas-sa�ha tal-hoss iggarant mill-apparat				
17.	Toto vyhlásenie o zhode ES sa vzťahuje v�yhradne na nov� stroj uveden� na trh a nevz�ahuje sa na komponenty a/alebo úkony vykonan� následne fin�alnym u�ívatelem. Ta ES izjava o skladnosti se nana�a izklju�no na stroje v stanju, v katerem so bili dani na trg, in izklju�uje komponente, ki jih je naknadno dodal, in/ali operacije, ki jih je naknadno opravil kon�ni uporabnik. EB-samr�emisyfirl�singin � eing�ngu vi� um ny� v�l � marka�i, nema hva�d var�ar i�luti og/e�a a�ger�r sem endanotandi framkv�em eftir �. Din id-dikjarazzjoni tal-konformit� tal-KE tikkon�erna esklus�ivit� il-magna mpo�g�ja fis-su� b�hala ��ida, ghajr ghal komponenti u/jew operazzjoni jet imwettqa wara mill-utent finali.				
18.	Osoba autorizovan� na vytvorenie technick�ho spisu: Oseba, poobla��ena za sestavljanje tehnic�ne dokumentacije: Einstaklingur sem hefur umbo� til a� setja upp t�eknill�p�singar: Il-persuna awtorizzata sabiex tfassal id-dossier tekniku:				
19.	MERLO PROJECT s.r.l. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendente di Cervasca (CN) - IT				
20.	San Defendente di Cervasca, --/-/-*				
21.	Osoba autorizovan� na zostavene vyhl�senia v menu mandat�ra Oseba, poobla��ena za sestavljanje izjave v imenu proizvajalca Einstaklingur me� umbo� til a� setja upp t�eknill�p�singu af h�alfu umbo�sfultr�a Il-persuna awtorizzata sabiex tfassal id-dikjarazzjoni f�isem ir-rappre�entant awtorizat	(Podpis) (podpis) (Undirskrift) (Firma) *	*		

*(vych dzajte z origin ln ho vyhl senia o zhode ES) | *(glejte originalno ES izjavo o skladnosti) | *(sj  upphaflega EB-
samr emisyfirl singu) | *(ara d-dikjarazzjoni tal-konformit  tal-KE orig inali)

24899



ES / PT / IE / EE

1.	Traducción de la DECLARACIÓN DE CONFORMIDAD CE ORIGINAL Tradução da DECLARAÇÃO DE CONFORMIDADE CE ORIGINAL Aistriúchán ar an mBUNDEARBHÚ COMHRÉIREACHTA CE CE-VASTAVUSE DEKLARATSIOONI tõlge ORIGINAAL		
2.	MERLO S.p.A. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendente di Cervasca (CN) - IT		
3.			
4.			
5.	declara que la máquina: declaração da máquina: á dhearrbhú go bhfuil an gléas seo: kinnitab, et masin:		
6.	Tipo Tipo Cineál Tüüp	CARRO TELESCÓPICO TODOTERREO CARRO TELESCÓPICO TODO-O-TERRENO CARRÁISTE TEILEASCÓPACH EASBHÓTHAIR MAASTIKUKÖBLIK TELESKOOPTÖSTUK	
7.	Denominación comercial Designação comercial Ainm trádála Kommeratsnimi	MERLO --- *	Potencia (REGLAMENTO (UE) 2016/1628) Potência (REGULAMENTO (UE) 2016/1628) Cumhacht (RIALACHÁN (AE) 2016/1628) Võimsus (MÄÄRUS (EL) 2016/1628)
8.	Número de serie Número de fábrica Sraithnímhí Seerianumber	--- *	--- kW *
9.	es conforme con todas las disposiciones pertinentes de la Directiva 2006/42/CE y de la Directiva 2014/30/UE. é conforme a todas as disposições pertinentes da Diretiva 2006/42/CE e Diretiva 2014/30/UE. i gcomhlionadh le gach foráil is infheidhme de chuid Threoir 2006/42/CE agus de chuid Threoir 2014/30/EU. vastab kókidele direktiivide 2006/42/EU ja 2014/30/EU nõuetele.		
10.	Además, la máquina es conforme con los requisitos de la Directiva 2000/14/CE: A máquina também é conforme aos requisitos da Diretiva 2000/14/CE: Comhlíonann an gléas seo ceanglais Threoir 2000/14/CE freisin: Samuti vastab masin direktiivi 2000/14/EÜ nõuetele:		
11.	- procedimiento de evaluación de la conformidad seguido: procedimento de avaliação da conformidade seguida: nós imachta um measúnú comhréireactha arna dhéanamh: järgneb vastavuse hindamise protseduur:		
12.	CONTROL DE LA PRODUCCIÓN CON EVALUACIÓN DE LA DOCUMENTACIÓN TÉCNICA Y COMPROBACIONES PERIÓDICAS (ANEXO VI- procedimiento1) CONTROLO INTERNO DA PRODUÇÃO COM AVALIAÇÃO DA DOCUMENTAÇÃO TÉCNICA E DO CONTROLO PERIÓDICO (ANEXO VI- procedimento1) RIALÚ INMHEÁNACH TÁIRGEACHTA LENA NÁIRITEAR MEASÚNÚ DOJICIMÉAD TEICNIÚL AGUS SEICEÁIL THRÉIMHSÍÚL (IARSCRÍBHINN VI – nós imachta1) TOODANGU SISEKONTROLL TEHNILISE DOKUMENTATSIOONI HINDAMISEGA JA PERIODILISE KONTROLLIGA (LISA VI- protseduur1)		
13.	- nombre y dirección del organismo notificado: nome e endereço do órgão notificado: ainm agus seoladh an chomhlacha a dtugtar fógra dó: teavitatud asutuse nimi ja address:		
14.	Eurofins Product Testing Italy S.r.l. Via Courgnè, 21 - 10156 TORINO - IT (NB 0477)		
15.	Nivel de potencia sonora medido en un aparato representativo del tipo Nível de potência sonora medido na aparelhagem representativa do tipo Leibhéal chumhacht na fuaimé arna thomhas ar threalamh atá ionadáioch don chineál Leibhéal chumhacht na fuaimé a ráthaíonn an trealamh Esindusmasinal mõõdetud müratase		
16.	Nivel de potencia sonora garantizado para el aparato Nível de potência sonora garantida para a aparelhagem Masina garanteeritud müratase		
17.	Tal declaración CE de conformidad se refiere exclusivamente a la máquina introducida en el mercado nueva, excluidos los componentes y/o las operaciones efectuadas después por el usuario final. Tal declaração CE de conformidade refere-se exclusivamente à máquina colocada no mercado nova, exclusos os componentes e/ou as operações efetuadas posteriormente pelo utilizador final. Is leis an ngléas arna chur ar an margadh mar ghléas nua a bhaineann an dearbhú comhréireactha CE seo agus leis an ngléas sin amháin, seachas na compháirteanna agus/nó na hoibríochtaí a dhéanann an t-úsáideoir deiridh ina dhiaidh. Selline CE-vastavuse deklaratsioon puudutab ainult turule viitud uut masinat ega hõlma hiljem lõppkasutaja poolt lisatud komponente ja/või toiminguid.		
18.	Persona autorizada para constituir el fascículo técnico: Pessoa autorizada a elaborar o ficheiro técnico: An duine atá údaraithe chun an sainchomhad teicniúl a dhréachtú: Tehnilist brošüüri koostama volitatud isik:		
19.	MERLO PROJECT s.r.l. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendente di Cervasca (CN) - IT		
20.	San Defendente di Cervasca, --/--- *		
21.	Persona autorizada para redactar la declaración en nombre del mandatario Pessoa autorizada a redigir a declaração em nome do representante An duine atá údaraithe chun an dearbhú a dhréachtú thar ceann an ionadáí údaraithe Esindaja poolt deklaratsiooni koostama volitatud isik		

*(consultar la declaración de conformidad CE original) | *(consulte a declaração de conformidade CE original) | *(féach an
bundearbhú comhréireactha CE) | *(lähtuge originaalsest CE-vastavuse deklaratsioonist)

GR/ TR

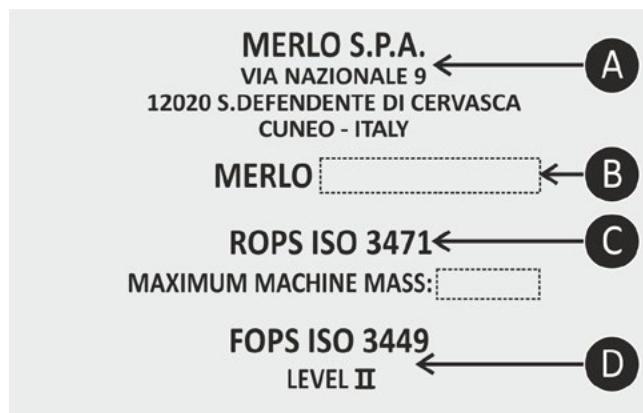
1.	Μετάφραση της ΔΗΛΩΣΗΣ ΣΥΜΜΟΡΦΩΣΗΣ CE ΠΡΩΤΟΤΥΠΟ AT UYGUNLUK BEYANI ASLININ Çevirisi		
2.	MERLO S.p.A. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendente di Cervasca (CN) - IT		
3.			
4.			
5.	δηλώνει ότι το μηχάνημα: ασύρματη μηχανή:		
6.	Tύπος Tipi	ΤΗΛΕΣΚΟΠΙΚΟΣ ΦΟΡΤΩΤΗΣ ΓΙΑ ΧΡΗΣΗ ΕΚΤΟΣ ΔΡΟΜΟΥ ARAZİ TİPİ TELESKOPİK TAŞIYICI	
7.	Μοντέλο Model	MERLO --- *	ισχύς (ΚΑΝΟΝΙΣΜΟΣ (ΕΕ) 2016/1628) Ενέργεια (YÖNETMELİK (AB) 2016/1628)
8.	Αριθμός σειράς Seri numarası	--- *	
9.	συμμορφώνεται με όλες τις σχετικές διατάξεις της Οδηγίας 2006/42/EK και της Οδηγίας 2014/30/EU. 2006/42/CE sayılı Yönetgenin ve 2014/30/EU sayılı Yönetgenin ilgili tüm hükümlerine uygun olduğunu beyan eder.		
10.	Επίσης, το μηχάνημα συμμορφώνεται με τις απαιτήσεις της Οδηγίας 2000/14/EK: Söz konusu makine ayrıca 2000/14/CE sayılı Yönetgenin gereklilerine de uygundur:		
11.	- διαδικασία αξιολόγησης της συμμόρφωσης που ακολουθήθηκε: gerçekleştirilen uygunluk değerlendirmesi prosedürü:		
12.	ΕΣΩΤΕΡΙΚΟΣ ΕΛΕΓΧΟΣ ΤΗΣ ΠΑΡΑΓΟΓΗΣ ΜΕ ΠΕΡΙΟΔΙΚΗ ΑΞΙΟΛΟΓΗΣΗ ΤΟΥ ΤΕΧΝΙΚΟΥ ΦΑΚΕΛΟΥ ΚΑΙ ΠΕΡΙΟΔΙΚΟ ΕΛΕΓΧΟ (ΣΥΝΗΜΜΕΝΟ VI- διαδικασία1) TEKNİK DOKÜMANТАSYONUN DEĞERLENDİRİLMESİ VE PERİYODİK KONTROL İLE BİRLİKTE DAHİLÜ ÜRETİM KONTROLÜ (EK VI –prosedür1)		
13.	- όνομα και διεύθυνση κοινοποιημένου φορέα: onaylanmış kuruluşun adı ve adresi:		
14.	Eurofins Product Testing Italy S.r.l. Via Courgnè, 21 - 10156 TORINO - IT (NB 0477)		
15.	Μετρούμενη στάθμη ακουστικής ισχύος LWA εξοπλισμού αντιπροσωπευτικού του οικείου τύπου söz konusu tipi temsil eden ekipman üzerinde ölçülen ses gücü düzeyi --- dB(A) *		
16.	Εγγυημένη στάθμη ακουστικής ισχύος LWA για τον οικείο τύπο Ekipmanın garanti ettiği ses gücü düzeyi --- dB(A) *		
17.	Αυτή η δήλωση συμμόρφωσης CE αφορά αποκλειστικά το μηχάνημα που διατίθεται στην αγορά καινούργιο, με εξαίρεση τα εξαρτήματα ή/και τις επεμβάσεις που εκτελούνται στη συνέχεια από τον τελικό χρήστη. İşbu AT uygunluk beyani, son kullanıcı tarafından daha sonra gerçekleştirilen faaliyetler ve/veya aksamlar hariç olmak üzere, sadece yeni olarak piyasaya sürülen makine için geçerlidir.		
18.	Άτομο εξουσιοδοτημένο για την υποβολή του τεχνικού φακέλου: Teknik dosyayı düzenlemeye yetkili kişi:		
19.	MERLO PROJECT s.r.l. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendente di Cervasca (CN) - IT		
20.	San Defendente di Cervasca, --/--/--- *		
21.	Άτομο εξουσιοδοτημένο για τη σύνταξη της δήλωσης για λογαριασμό του εντολοδόχου Yetkili temsilci adına beyani düzenlemeye yetkili kişi (Υπογραφή) (imza) *		

*(ανατρέξτε στην πρωτότυπη δήλωση συμμόρφωσης CE) | *(AT uygunluk beyanının aslina bakınız)

24901

MARQUAGE (ISO) DE LA STRUCTURE DE PROTECTION

Le marquage de la structure de protection est situé à l'intérieur de la cabine.



A	Nom du constructeur.
B	Identification de la structure de protection.
C	Protection de l'opérateur en cas de renversement (ROPS ISO 3471).
D	Protection de l'opérateur contre la chute d'objets (FOPS ISO 3449).

MARQUAGE DE L'ÉLÉVATEUR TÉLESCOPIQUE

Le marquage de la machine est situé sur l'arrière de la cabine.



A	Modèle de la machine.
B	Numéro de SAV.
C	Portée maximale de la machine.
D	Poids de la machine.
E	Numéro de châssis de la machine
F	Année d'immatriculation de la machine

IMPORTANT

Le poids reporté sur le marquage ne doit pas s'entendre à des fins douanières ou fiscales pour lesquelles feront foi les documents accompagnant la machine.

Le marquage EAC de la machine introduite dans l'espace douanier eurasiatique est situé sur l'arrière de la cabine.



**BRUIT**

Les valeurs sont mesurées sur un exemplaire neuf et selon les références en vigueur à la date de publication du manuel.

- [1] Niveau de pression sonore au poste de travail (réglementation EN 12053), exprimé en dB(A).
- [2] Niveau de puissance acoustique émis par la machine (directive 2000/14/CE) exprimé en dB(A). Essais de levage avec le moteur thermique aux 2/3 du régime maximal.

	[1]	[2]
KOHLER 2.5 [55kW] [E8]		
P27.6	77	104
TF30.9 - TF33.7	75	102
P30.10	75	102
P35.11	75	102
P40.12 - P40.13 - P40.14 - P40.17	74	104
DEUTZ 3.6 [85kW] [F7]		
TF30.9 - TF33.7	73	102
DEUTZ 3.6 [100kW] [G4]		
TF33.9 - TF35.7	73	102
MF34.7 - MF34.9	75	107
DEUTZ 3.6 [105kW] [F4]		
TF35.11	74	104
TF38.10 - TF42.7	74	104
FPT 4.5 [125kW] [F5]		
TF45.11 - TF50.8 - TF65.9	77	108
P50.18HM - P65.14HM - P120.10HM	76	108
MF44.7 - MF44.9	77	108
PERKINS 3.6 [85kW] [G6]		
TF38.10 - TF42.7	76	104
P40.12 - P40.13 - P40.14 - P40.17	73	106
P50.17 - P50.18	73	106
P72.10	73	106
PERKINS 3.6 [100kW] [J2]		
TF38.10 - TF42.7	76	104

**VIBRATIONS**

La valeur totale des vibrations auxquelles le système main - bras est exposé ne dépasse pas 2,5 m/s², y compris l'incertitude de la mesure selon la norme EN 13059 en vigueur à la date de publication de ce manuel.

La moyenne quadratique maximale de l'accélération à laquelle le corps entier est exposé ne dépasse pas 0,5 m/s², y compris l'incertitude de la mesure selon la norme EN 13059 en vigueur à la date de publication de ce manuel.

PNEUMATIQUES POUR CIRCULATION SUR LA VOIE PUBLIQUE

Pour la circulation sur route, vérifier que les pneumatiques installés sont reportés sur les documents d'homologation.



MACHINE AVEC OUTILLAGE

CONTENU DE LA DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

À la déclaration de conformité CE originale rédigée en italien, est jointe la traduction dans la langue du pays où la machine est introduite sur le marché pour la première fois. Pour les outillages munis d'un câble, une copie de la DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE de ce dernier est relâchée.

1.	Dichiarazione CE di conformità ORIGINALE	
2.	MERLO s.p.a. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendente di Cervasca (CN) - IT	
3.	mandatario della:	
4.	TREEMME TECNOLOGY s.r.l. Via Passatore, 2/a - 12010 S. Defendente di Cervasca (CN) - IT	
5.	dichiara che l'attrezzatura intercambiabile TREEMME:	
6.	Tipo	
7.	Denominazione commerciale	
8.	Numero di serie	
9.	destinata ad essere installata sui modelli delle seguenti macchine indicati nelle istruzioni per l'uso ed accompagnati dalla relativa dichiarazione CE di conformità:	
10.	Tipo	
11.	Modello interfaccia	
12.	è conforme a tutte le disposizioni pertinenti della Direttiva 2006/42/CE.	
13.	Tale dichiarazione CE di conformità riguarda esclusivamente l'attrezzatura intercambiabile immessa sul mercato nuova, esclusi i componenti e/o le operazioni effettuate successivamente dall'utente finale.	
14.	Persona autorizzata a costituire il fascicolo tecnico:	
15.	MERLO PROJECT s.r.l. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendente di Cervasca (CN) - IT	
16.	San Defendente di Cervasca,	
17.	Persona autorizzata a redigere la dichiarazione a nome del mandatario	_____ <i>(Firma)</i>

24885



GB / FR / DE / NL

Translation of the ORIGINAL DECLARATION OF EC CONFORMITY Traduction de la DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE ORIGINAL Übersetzung der ORIGINALEN EG-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG Vertaling van de EG VERKLARING VAN OVEREENSTEMMING ORIGINEEL		
1.	MERLO s.p.a. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendant di Cervasca (CN) - IT	
2.	Representative of: Mandataire de : Auftragnehmer der: gelastigde van:	
3.	TREEMME TECHNOLOGY s.r.l. Via Passatore, 2/a - 12010 S. Defendant di Cervasca (CN) - IT	
4.	Declares that the TREEMME interchangeable attachment: déclare que l'accessoire interchangeable TREEMME : erklärt, dass die austauschbaren Anbaugeräte TREEMME: verklaart dat de verwisselbare uitrusting TREEMME:	
5.		
6.	Type Modèle Typ Type	
7.	Trade name Dénomination commerciale Handelsbezeichnung Handelsnaam	
8.	Serial number Numéro de série Seriennummer Serienummer	
9.	intended to be assembled with models of the following machines mentioned in the instruction for use and accompanied by the related EC declaration of conformity destinée à l'installation sur les modèles des machines suivantes, indiqués dans les instructions d'utilisation et accompagnés de la déclaration CE de conformité correspondante : entwickelt, um auf den Modellen der folgenden Maschinen installiert zu werden, welche in der Gebrauchsanweisung angegeben sind und über die entsprechende EG-Konformitätserklärung verfügen: bestemd voor installatie op modellen van de volgende machines aangeduid in de gebruiksaanwijzing en vergezeld van de relatieve EG verklaring van overeenstemming:	
10.	Type Modèle Typ Type	
11.	Model interface Modèle d'interface Schnittstellenmodell Model interface	
12.	Complies with all the applicable provisions of Directive 2006/42/CE. est conforme à toutes les dispositions pertinentes de la Directive 2006/42/CE. allen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 2006/42/EG entsprechen. is in overeenstemming met de bepalingen van de Richtlijn 2006/42/EG.	
13.	This EC declaration of conformity relates exclusively to the interchangeable equipment placed on the market new, and excludes components which are added and/or operations carried out subsequently by the final user. Cette déclaration CE de conformité concerne exclusivement l'outillage interchangeable neuf introduit sur le marché, à l'exclusion des composants et/ou des opérations effectuées successivement par l'utilisateur final. Diese EG-Konformitätserklärung betrifft ausschließlich das neu auf dem Markt gekommene, austauschbare Anbaugerät, mit Ausnahme der Komponenten und/oder der Vorgänge, die danach vom Endverbraucher montiert bzw. durchgeführt werden. Deze EG Verklaring van Overeenstemming betreft uitsluitend de nieuwe op de markt gebrachte verwisselbare uitrusting, met uitsluiting van de componenten en/of de handelingen die vervolgens worden uitgevoerd door de eindklient.	
14.	Person authorised to draw up the technical dossier: Personne autorisée à constituer le dossier technique : Zur Erstellung der technischen Unterlagen berechtigte Person: Persoon die gemachtigd is om het technische dossier samen te stellen:	
15.	MERLO PROJECT s.r.l. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendant di Cervasca (CN) - IT	
16.	San Defendant di Cervasca,	
17.	Person authorised to draw up the declaration on behalf of the authorised representative Personne autorisée à rédiger la déclaration au nom du mandataire Zur Verfassung der Erklärung im Namen des Auftragnehmers berechtigte Person Persoon die gemachtigd is voor het opstellen van de verklaring namens de gelastigde	<i>see the original EC declaration of conformity (Signature) faire référence à la déclaration de conformité CE originale (Signature) Verweis auf die EG-Konformitätserklärung im Original (Unterschrift) zie de originele EG Verklaring van Overeenstemming (Handtekening)</i>

24886



BG / CZ / RO / HU

1.	Превод на ДЕКЛАРАЦИЯ ЗА СЪОТВЕТСТВИЕ ЕО ОРИГИНАЛ Překlad PŮVODNÍHO ES PROHLÁŠENÍ O SHODE Traducerea DECLARAȚIEI ORIGINALE DE CONFORMITATE CE A EK-MEGFELELŐSÉGI NYILATKOZAT fordítása EREDETI	
2.	MERLO s.p.a. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendente di Cervasca (CN) - IT	
3.	успешно представител на: zmocněnec/zástupce firmy: mandatar al: megbízó:	
4.	TREEMME TECHNOLOGY s.r.l. Via Nazionale, 2 - 12010 S. Defendente di Cervasca (CN) - IT	
5.	декларира, че сменянето оборудване TREEMME: prohlašuje, že výmenné nástroje TREEMME: declară că echipamentul interschimbabil TREEMME: kijelenti, hogy a cserélhető TREEMME felszerelés:	
6.	Тип Druh Tip Típus	
7.	Търговско наименование Obchodní název Denumire comercială Kereskedelmi megnevezés	
8.	Сериен номер Sériové číslo Număr de serie Sorozatszám	
9.	предназначено за инсталране на моделите машини, посочени в инструкциите за употреба и придружени от ЕО декларация за съответствие; určená pro instalaci na modely následujících strojů, uvedených v návodu k použití a provázených příslušným ES prohlášením o shodě; pentru instalare pe modelele următoarelor mașini menționate în instrucțiunile de utilizare și însotite de declarația de conformitate CE corespunzătoare; a kapcsolódó EK-megfelelőségi nyilatkozattal ellátott és a használati útmutatókban megadott következő gépek típusaira szerelhető:	
10.	Тип Druh Tip Típus	
11.	Интерфейс модел Model rozhraní Model interfață Interfész típusa	
12.	е в съответствие с всички релевантни разпоредби на Директива 2006/42/EO. splňují všechny požadavky směrnice 2006/42/ES. este conform cu toate dispozițiile relevante ale Directivei 2006/42/CE. megfelel a 2006/42/EK irányelv összes vonatkozó rendelkezésének.	
13.	Декларацията за съответствие ЕО се отнася само за новозакупено взаимозаменяемо оборудване и изключва частите и/или операциите, извършени впоследствие от крайния потребител. Toto ES prohlášení o shodě se týká výhradně vzájemně zaměnitelné výbavy, uvedené na trhu, a nikoli komponentů a/nebo úkonů, které následně provádí koncový uživatel. Această declarație de conformitate CE se referă doar la echipamentul interschimbabil nou introdus pe piață, fiind exkluse componente și/sau operațiunile efectuate ulterior de către utilizatorul final. Ez az EK-megfelelőségi nyilatkozat kizárolag a piacra bocsátott új, cserélhető szerelekre vonatkozik, kizárva a végfelhasználó által ezt követően végrehajtott műveleteket és/vagy alkatrészeket.	
14.	Лице, оправомощено да състави техническото досие: Osoba oprávněná zpracovat technickou dokumentaci: Persoana autorizată pentru întocmirea dosarului tehnic. műszaki dokumentáció megszerkesztésére jogosult személy:	
15.	MERLO PROJECT s.r.l. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendente di Cervasca (CN) - IT	
16.	San Defendente di Cervasca,	
17.	Лице, оправомощено да изготви декларацията от името на упълномощения представител Osoba oprávněná sepsat prohlášení jménem zmocněnce Persoana autorizată pentru redactarea declarației în numele mandatarului A nyilatkozat szerkesztésére jogosult személy a megbízott nevében	придържайте се към оригиналната декларация за съответствие ЕО (Подпись) odkázat na původní ES prohlášení o shodě (Podpis) a se consulta declarația originală de conformitate CE (Semnatura) hivatkozzon az eredeti EK-megfelelőségi nyilatkozatra (Aláírás)

24887



DK / SE / NO / FI

Oversættelse af den ORIGINALE EF-OVERENSSTEMMELSESERKLÆRING Översättning av EG-FÖRSÄKRA OM ÖVERENSSTÄMMELSE ORIGINAL Oversettelse av EU-OVERENSSTEMMELSESERKLÆRINGEN ORIGINAL ALKUPERÄISEN EY-VAATIMUSTENMUKAISUUSVAKUUTUKSEN käänös		
1.		
2.	MERLO s.p.a. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendant di Cervasca (CN) - IT	
3.	bemyndigede repræsentant for: befullmächtigad representant för: oppdragsgiver for: edustaen yhtiötä:	
4.	TREEMME TECNOLOGY s.r.l. Via Passatore, 2/a - 12010 S. Defendant di Cervasca (CN) - IT	
5.	erklærer, at det udskiftelige TREEMME redskab: försäkrar att den utbytbara utrustningen TREEMME: erklærer at det utskiftbare utstyret til TREEMME: vakuuttaa, että vaihdettava lisälaitte:	
6.	Type Typ Type Typpi	
7.	Handelsnavn Handelsnamn Kommersiell benevnelse Kaupallinen nimi	
8.	Serienummer Serienummer Registreringsnummer Sarjanumero	
9.	beregnet på installation på de følgende maskinmodeller, anført i brugsanvisningerne og ledsaget af den relevante EF-overensstemmelseserklæring: avsedd att installeras på modellerna av följande maskiner som anges i bruksanvisningen och som åtföljs av respektive EG-försäkran om överensstämelse: ment for installering på modeller af følgende maskiner angitt i bruksanvisningen. Disse skal være utstyrt med den relevante EC samsvarserklæringen: tarkoitettu asennettavaksi seuraavien koneiden malleihin, jotka on ilmoitettu käyttöohjeissa ja joilla on kyseinen EY-vatimustenmukaisuusvakuutus:	
10.	Type Typ Type Typpi	
11.	Interfacemodell Gränssnittsmodell Grensesnitt modell Liitääntelaitteen malli	
12.	opfylder alle de relevante bestemmelser i Direktiv 2006/42/EF. överensstämmer med alla relevanta föreskrifter i Direktivet 2006/42/CE. er i overensstemmelse og oppfyller alle kravene i direktivet 2006/42/EU. direktiivin 2006/42/EY kaikkien asiaa koskevien määärysten mukainen.	
13.	Samme EF-overensstemmelseserklæring angår udelukkende de, som nye markedsførte udskiftelige redskaber, uden komponenter og/eller handlinger udført senere af slutbrugeren. Denna EG-försäkran om överensstämelse avser endast den utbytbara utrustningen som släpps ut på marknaden i nyskick och utesluter komponenter och/eller ingrepp som senare utförs av slutanvändaren. Denne EU-samsvarserklæringen gælder kun for den utskiftbare maskinen som blir solgt som ny på markedet, uten komponentene og/eller innrepene som sluttbrukeren senere har utført. Tämä EY-vatimustenmukaisuusvakuutus koskee yksinomaan markkinoille saatettua utta vaihdettavaa lisälaitetta, eikä se kata loppukäyttäjän siihen jälkeenpäin lisäämiä osia ja/tai tämän suorittamia toimenpiteitä.	
14.	Person med bemyndigelse til at udarbejde det tekniske dossier: Person som auktoriserts att sammanställa den tekniska dokumentationen: Person autorisert til å fremlegge den tekniske mappen: Teknisen tiedoston kokoamiseen valtuutettu henkilö:	
15.	MERLO PROJECT s.r.l. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendant di Cervasca (CN) - IT	
16.	San Defendant di Cervasca,	
17.	Person med bemyndigelse til at udarbejde erkæringen på vejne af fabrikanten eller dennes rappresentant Person som auktoriserts att skriva denna försäkran i den befullmächtigade representantens namn Person som er autorisert til å redigere erkæringen på vegne av oppdragsgiver Henkilö, joka on valtuutettu laatimaan tämä vakuutus valtuutetun edustajan puolesta	jfr. den originale EF-overensstemmelseserklæring (Underskrift) / hänvisning till EG-försäkran om överensstämelse i original (Underskrift) / se den originale EU-overensstemmelseserklæringen (Underskrift) / alkuperäisen EY-vatimustenmukaisuusvakuutukseen viitaten (allekirjoitus)

24887



LV / LT / PL / HR

1.	EK ATBILSTĪBAS DEKLARĀCIJAS tulkojums no ORIĢINĀLVALODAS EB ATITIKTIES DEKLARACIJOS vertimas iš originalo Tłumaczenie DEKLARACJI ZGODNOŚCI WE ORYGINALNEJ Prijevod IZJAVE O SUKŁADNOSTI CE ORIGINAL	
2.	MERLO s.p.a. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendente di Cervasca (CN) - IT	
3.	uz pilnvaras pamata, ko izsniedza: šios jmonēs atstovas: upoważniony przedstawiciel firmy: obavezno od:	
4.	TREEMME TECHNOLOGY s.r.l. Via Passatore, 2/a - 12010 S. Defendente di Cervasca (CN) - IT	
5.	paziņo, ka maināmā iekārtā TREEMME: deklaruoja, kad keiçiamas padargas TREEMME: oswiadcza, że wymienne oprzyrządowanie TREEMME: izjavljuje se da je oprema TREEMME zamjenjiva:	
6.	Tips Tipas Typ Vrsta	
7.	Komercnosaukums Komercinis pavadinimas Nazwa handlowa Trgovački naziv	
8.	Sērijas numurs Serijos numeris Numer seriyny Broje serije	
9.	paredzēta uzstādīšanai šādu mašīnu modeļos, kuri ir norādīti lietošanas rokasgrāmatā un kuri ir piegādāti ar attiecīgu EK atbilstības deklarāciju: skirtas montuoti ant toliau naudojimo instrukcijoje nurodomu mašīnu; kartu pateikama EC atitikties deklaracija. do montażu w poniższych modelach maszyn, wskazanych w instrukcjach obsługi i załączonych do właściwej deklaracji zgodności WE: namijenjena je za postavljanje na modele sljedećih strojeva navedenih u uputama za uporabu i zajedno s odgovarajućom EU izjavom o sukladnosti:	
10.	Tips Tipas Typ Vrsta	
11.	Saskares modelis Sąsajos modelis Model systemu podłączeniowego Model sučelja	
12.	atbilst visām Direktīvas 2006/42/EK prasībām. atitinka visus svarbiausių Direktyvos 2006/42/EB reikalavimus. jest zgodne ze wszystkimi rozporządzeniami dotyczącymi Dyrektywy 2006/42/WE. sukładno je svim relevantnim odredbama Direktive 2006/42/EZ.	
13.	Šī EK atbilstības deklarācija attiecas tikai uz maināmo iekārtu, kura ir laista tirgū jauna, tā neattiecas uz sastāvdajām un/vai darbibām, kuras vēlāk veica gala lietotājs. Šī EC atitikties deklaracija taikoma išskirtinai tik naujai parduodamai keiçiamai jrangai, jī negalioja komponentams ir (arba) darbams, kuriuos vēliau atlieka galutinis naudotojas. Ta deklaracja zgodności WE dotyczy wyłącznie nowego osprzętu wymennego wprowadzonego do obrotu, z wyłączeniem komponentów i/lub operacji wykonanych następnie przez użytkownika koranicowego. Ova EU izjava o sukladnosti vrijedi isključivo za novu zamjenjivu opremu stavljenu na tržište, isključujući komponente i/lili radnje naknadno izvršene od strane krajnjeg korisnika.	
14.	Persona, kura ir pilnvarota sagatavot tehnisko dokumentāciju: Asmuo, īgaliotas sudaryti techninę bylą: Osoba upoważniona do sporządzenia dokumentacji technicznej: Ovlaštena osoba za izvedbu tehničke datoteke:	
15.	MERLO PROJECT s.r.l. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendente di Cervasca (CN) - IT	
16.	San Defendente di Cervasca,	
17.	Persona, kura ir pilnvarota redīģēt deklarāciju pilnvarotā pārstāvja vārdā Asmuo, īgaliotas parengti deklaraciju atstovo vardu Osoba upoważniona do sporządzenia deklaracji w imieniu upoważnionego przedstawiciela Ovlaštena osoba za uređivanje izjave u ime uprave	sk. EK atbilstības deklarāciju oriģinālvalodā (Paraksts) remtis originalia EB atitikties deklaracija (Parašas) patrz oryginalna deklaracja zgodności WE (Podpis) koje se odnosi na izjavu o sukladnosti CE original (Potpis)

24889



SK / SI / IS / MT

1.	Preklad VYHLÁSENIA O ZHODE ES ORIGINÁL Prevod ES IZJAVE O SKLADNOSTI PREVOD Pýðing á UPPHAFLEGRI EB-SAMRÆMISYFIRLÝSINGU Traduzzjoni tad-DIKJARAZZJONI TAL-KONFORMATÀ TAL-KE ORIGINALI	
2.	MERLO s.p.a. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendant di Cervasca (CN) - IT	
3.	mandatár spoločnosti: pooblašenec za: fulltrúi: rapprežentanta ta':	
4.	TREEMME TECHNOLOGY s.r.l. Via Passatore, 2/a - 12010 S. Defendant di Cervasca (CN) - IT	
5.	vyhlasuje, že vymeniteľná výbava TREEMME: izjavlja, da je zamenljiva oprema TREEMME: lýsi því yfir að útskiptanlegi TREEMME aukabúnaðurinn: tiddikjara li l-attachment interkambjablli TREEMME:	
6.	Typ Tip Gerð Tip	
7.	Obchodný názov Trgovski naziv Vörudejti Isem kummerċiali	
8.	Výrobné číslo Serijska številka Raðnúmer Numru serjali	
9.	určená pre inštaláciu na modely nasledujúcich strojov, uvedených v návode na použitie a sprevádzaných príslušným ES vyhlásením o zhode: namenjen je za montažo na nasledne modele strojev, navedene v navodilih za uporabo in s priloženo ustrezno ES izjavo o skladnosti; ætluð til að tengast gerðum eftirfarandi véla sem nefndar eru í notkunarleiðbeiningunum og sem EB-samræmisfirlýsing fylgir. maħsuba biex tiġi mmuntata bil-mudelli tal-magni li ġejjin imsemmija fl-istruzzjoni għall-użu u akkumpanjata bid-dikjarazzjoni ta' konformità tal-KE relatata.	
10.	Typ Tip Gerð Tip	
11.	Model rozhrania Model vmesnika Tengibúnaður af gerð Interface tal-mudell	
12.	je v zhode so všetkými súvisiacimi nariadeniami Smernice 2006/42/ES. skladna z vsemi zadevnimi določbami Direktive 2006/42/ES. uppfyllir alla skilmála tilskipunar 2006/42/CE. jikkonforma mad-dispozizzjonijiet applikabbli kollha tad-Direttiva 2006/42/KE.	
13.	Toto ES vyhlásenie o zhode sa týka výhradne vzájomne zameniteľnej výbavy, uvedenej na trhu, a nie komponentov a/alebo úkonov, ktoré následne vykonáva koncový užívateľ. Ta ES izjava o skladnosti se nanaša izključne na zamenljivo opremo, ki je bila dana na trhu nová, in ne vključuje komponent in/ali postopkov, ktoré sú naknadne opravili konční uporabnik. Þessi EB-samræmisfirlýsing á eingöngu við um útskiptanlegan búnað sem je markaðssettur sem nýr, en útlokar íhluti og/eða aðgerðir sem endanotandi framkvæmir eftir á. Din id-dikjarazzjoni tal-konformità tal-KE tikkonċerna b'mod esklusiv it-tagħmi interkambjablli li jitpoġġa fis-suq bħala ġdid, u teskludi l-komponenti u/jew l-operazzjonijiet li jsiru wara mill-utent finali.	
14.	Osoba autorizovaná na vytvorenie technického spisu: Oseba, pooblaščena za sestavljanje tehnične dokumentacije: Einstaklingur sem hefur umboð til að setja upp tæknipplýsingar: Il-persuna awtorizzata sabiex tfassal id-dossier tekniku:	
15.	MERLO PROJECT s.r.l. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendant di Cervasca (CN) - IT	
16.	San Defendant di Cervasca,	
17.	Osoba autorizovaná na zostavenie vyhlásenia v mene mandatára Oseba, pooblaščena za sestavljanje izjave v imenu proizvajalca Einstaklingur međ umboð til að setja upp tæknilýsingu af hálfu umbođfulltrúa Il-persuna awtorizzata sabiex tfassal id-dikjarazzjoni f'isem ir-rappreżentant awtorizzat	vychádzajte z originálneho vyhlásenia o zhode ES (Podpis) / glejte originalno ES izjavo o skladnosti (podpis) / sjá upphaflega EB-samræmisfirlýsingu (Undirskrift) / ara d- dikjarazzjoni tal-konformità tal-KE originali (Firma)

24890



ES / PT / IE / EE

Traducción de la DECLARACIÓN DE CONFORMIDAD CE ORIGINAL Tradução da DECLARAÇÃO DE CONFORMIDADE CE ORIGINAL Aistriúchán ar an mBUNDEARBHÚ COMHRÉIREACHTA CE CE-VASTAVUSE DEKLARATSIOONI tõlge ORIGINAAL		
1.	MERLO s.p.a. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendente di Cervasca (CN) - IT	
2.	Mandatario de: representante da : ina ionadaí do: esindab:	
3.	TREEMME TECNOLOGY s.r.l. Via Passatore, 2/a - 12010 S. Defendente di Cervasca (CN) - IT	
4.	declara que el accesorio intercambiable TREEMME: declara que o equipamento intercambiável TREEMME: á dhearbhú go bhfuil an ball breise fearais TREEMME inmhalaartaithe seo: kinnitab, et vahtetav seade TREEMME:	
5.		
6.	Tipo Tipo Cineál Tüüp	
7.	Denominación comercial Designação comercial Ainm trádála Kommertsnimi	
8.	Número de serie Número de fábrica Sraithumhir Seerianumber	
9.	para instalarse en los siguientes modelos de las máquinas siguientes que figuran en las instrucciones de uso y acompañadas por la declaración CE de conformidad correspondiente: destinada a ser instalada nos modelos das seguintes máquinas indicadas nas instruções para o uso e acompanhadas pela respetiva declaração CE de conformidade: ceaptha a bheith curtha le chéile le múnláí de na meisíní seo a leanas atá luate sa treoir i gcomhair úsáid, agus an dearbhú comhréireachta bainteach AE in éineacht leis. Mis on ette nähtud kokkupanemiseks kasutusjuhendis märgitud masinate näidistega ja millele on lisatud vastav EÜ vastavusdeklaratsioon.	
10.	Tipo Tipo Cineál Tüüp	
11.	Modelo interfaz Modelo interface Comhlíonnann an tsamhail chomhádain Mudeli liides	
12.	es conforme con todas las disposiciones pertinentes de la directiva 2006/42/CE. é conforme a todas as disposições pertinentes da Diretiva 2006/42/CE. gach foráil is infheidhme de chuid Threoir 2006/42/CE. vastab köikidele direktiivi 2006/42/EÜ nõuetele.	
13.	La declaración de conformidad CE se aplica sólo al nuevo accesorio intercambiable lanzado al mercado, exceptuando los componentes y las operaciones realizadas posteriormente por el usuario final. Tal declaração CE de conformidade refere-se exclusivamente ao equipamento permutável colocado no mercado novo, exclusos os componentes e/ou as operações efetuadas posteriormente pelo utilizador final. Baineann an dearbhú comhréireachta AE seo go heisíach leis an trealamh idirmhalaartaithe a chuirtear ar an margadh mar threalamh nua agus ní chuimsíonn sé na compháirteanna agus/nó na hoibríochtaí a bhíonn déanta ag an úsáideoir deireanach ina dhiaidh sin. See EÜ vastavusdeklaratsioon puudutab ainult vahtetavaid seadmeid, mis on uutena turule toodud, ning välistab lõptarbijja poolt hiljem teostatud toimingud ja/või osad.	
14.	Persona autorizada para constituir el fascículo técnico: Pessoa autorizada a elaborar o ficheiro técnico: An duine atá údaraithe chun an sainchomhad teicniúil a dhréachtú: Tehnilist brošüüri koostama volitatud isik:	
15.	MERLO PROJECT s.r.l. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendente di Cervasca (CN) - IT	
16.	San Defendente di Cervasca,	
17.	Persona autorizada para redactar la declaración en nombre del mandatario Pessoa autorizada a redigir a declaração em nome do representante An duine atá údaraithe chun an dearbhú a dhréachtú thar ceann an ionadaí údaraithe Esindaja poolt deklaratsiooni koostama volitatud isik	consultar la declaración de conformidad CE original (Firma) consulte a declaração de conformidade CE original (Assinatura) féach an bundearbhú comhréireachta CE (Siniú) lähtuge originaalsest CE-vastavuse deklaratsioonist (Allkiri)

24892



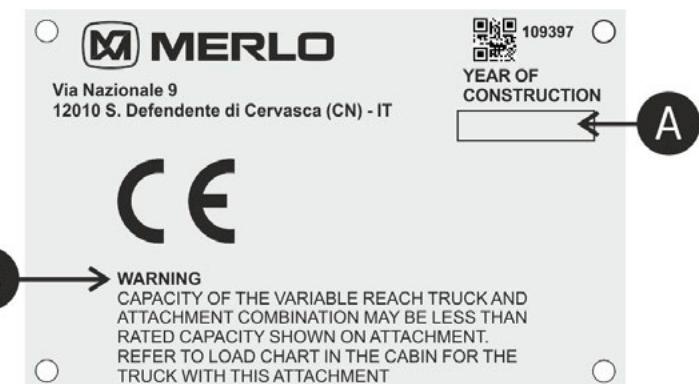
GR / TR

1.	Μετάφραση της ΔΗΛΩΣΗΣ ΣΥΜΜΟΡΦΩΣΗΣ CE ΠΡΩΤΟΤΥΠΟ AT UYGUNLUK BEYANI ASLININ Çevirisi	
2.	MERLO s.p.a. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendente di Cervasca (CN) - IT	
3.	εντολοδόχος της: temsilcisi olduğu kuruluş:	
4.	TREEMME TECHNOLOGY s.r.l. Via Passatore, 2/a - 12010 S. Defendente di Cervasca (CN) - IT	
5.	δηλώνει ότι ο εναλλάξιμος εξοπλισμός TREEMME: aşağıda belirtilen TREEMME değiştirilebilir aksesuarının:	
6.	Τύπος Tipi	
7.	Εμπορική ονομασία Ticari adı	
8.	Αριθμός σειρά Seri numarası	
9.	Προορίζεται για εγκατάσταση στα παρακάτω μοντέλα μηχανημάτων που υποδεικνύονται στις οδηγίες χρήσης και που συνοδεύονται από τη σχετική δήλωση συμμόρφωσης CE: kullanım kılavuzunda belirtilen ve CE uygunluk beyanına sahip aşağıdaki modellere kurulmak üzere imal edilmiştir:	
10.	Τύπος Tipi	
11.	Μοντέλο διεπαφής Model arayüzü	
12.	συμμορφώνεται με όλες τις σχετικές διατάξεις της Οδηγίας 2006/42/EK. 2006/42/CE sayılı Yönergenin ilgili tüm hükümlerine uygun olduğunu beyan eder.	
13.	Η δήλωση συμμόρφωσης CE αφορά αποκλειστικά και μόνο τον ανταλλακτικό εξοπλισμό που διατίθεται στην αγορά καινούργιος, με εξαίρεση τα εξαρτήματα ή/και τις εργασίες που εκτελούνται στη συνέχεια από τον τελικό χρήστη. Bu CE uygunluk beyanı, sadece piyasaya sürülen yeni birbirileştirilebilir ekipmanı aittir ve nihai kullanıcı tarafından eklenen parçalar ve/veya yapılan işlemleri kapsamaz.	
14.	Άτομο εξουσιοδοτημένο για την υποβολή του τεχνικού φακέλου: Teknik dosyayı düzenlemeye yetkili kişi:	
15.	MERLO PROJECT s.r.l. Via Nazionale, 9 - 12010 S. Defendente di Cervasca (CN) - IT	
16.	San Defendente di Cervasca,	
17.	Άτομο εξουσιοδοτημένο για τη σύνταξη της δήλωσης για λογαριασμό του εντολοδόχου Yetkili temsilci adına beyanı düzenlemeye yetkili kişi	ανατρέξτε στην πρωτότυπη δήλωση συμμόρφωσης CE (Yatırımcı) AT uygunluk beyanının aslina bakınız (İmza)

24893

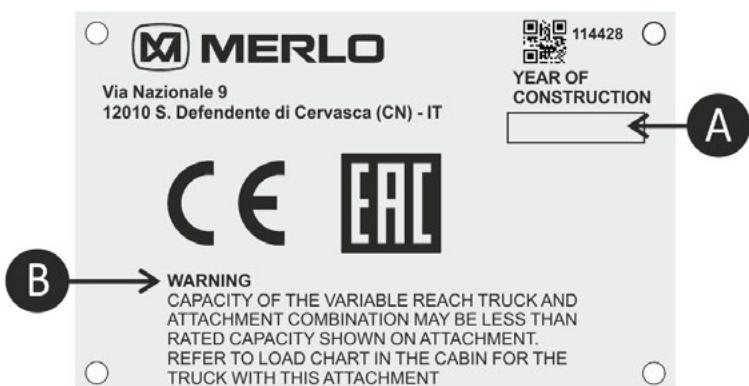
MARQUAGE DE L'OUTILLAGE

Le marquage de conformité CE de l'équipement est situé sur l'arrière de la cabine.



A	Année de construction de l'outillage.
B	ATTENTION ! La capacité de levage de l'association machine/outillage pourrait être inférieure à la capacité nominale de l'outillage. Consulter le diagramme de charge en cabine relatif à l'association machine/outillage.

Le marquage de conformité EAC de l'équipement est situé sur l'arrière de la cabine.



A	Année de construction de l'outillage.
B	ATTENTION ! La capacité de levage de l'association machine/outillage pourrait être inférieure à la capacité nominale de l'outillage. Consulter le diagramme de charge en cabine relatif à l'association machine/outillage.





MACHINE AVEC PLATE-FORME AÉRIENNE

CONTENU DE LA DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DE LA MACHINE AVEC PLATE-FORME AÉRIENNE

L'association entre la machine (identifiée par le numéro de châssis) et la plate-forme aérienne (identifiée par le numéro de série) est indiquée dans la DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DE LA PLATE-FORME AÉRIENNE, dont le fac-similé est reporté ci-après.

Il s'avère impossible d'effectuer une combinaison entre une machine et une plate-forme aérienne sans qu'elle n'ait été autorisée par Merlo S.p.A. après certification et délivrance de la conformité par le vérificateur.

La déclaration de conformité NE PEUT ÊTRE DÉLIVRÉE QUE par Merlo S.p.A.



ATTENTION



Merlo S.p.A. décline toute responsabilité civile ou pénale en cas de dommages corporels ou matériels provoqués par une association machine/plate-forme aérienne non approuvée, ni attestée par la déclaration de conformité de la plate-forme aérienne.

Toute association autorisée machine/plate-forme aérienne sortant de l'usine a fait l'objet d'un essai structurel et fonctionnel de la part de Merlo S.p.A. conformément à l'exigence 6.3 de la norme EN280:2015.

Toute association autorisée machine/plate-forme aérienne d'occasion fait l'objet d'un essai fonctionnel de la part de l'atelier agréé qui effectue l'association, tandis que l'essai structurel effectué par la société Merlo S.p.A. de manière séparée entre la machine et la plate-forme aérienne avant l'introduction sur le marché des deux éléments reste valable.



MERLO

AZIENDA CON SISTEMA
DI GESTIONE QUALITÀ
CERTIFICATO DA DNV GL
= ISO 9001 =

MERLO SPA Industria Metalmeccanica con unico socio

Via Nazionale, 9
12010 S. Defendente di Cervasca – Cuneo – Italia
Tel. 0171 614111 – Fax 0171 684101/614100
www.merlo.com – info@merlo.com
Registro Imprese e Partita IVA 03078670043
Cod. Ident. CEE IT 03078670043 – CCIAA di Cuneo n. R.E.A. 260677
Capitale Sociale 15.000.000,00 euro

**Dichiarazione per le macchine costruite conformemente ad un modello
sottoposto ad esame di certificazione CE di tipo**

Fabbricante : MERLO S.P.A. Industria Metalmeccanica
Via Nazionale, 9 . S. Defendente di Cervasca
Cuneo - Italy

Si dichiara che il prodotto di seguito indicato:

PIATTAFORMA DI LAVORO AEREA

Tipo:	XXXXXXXXXXXXXX
Modello:	XXXXXXXXXXXXXX
Versione :	XXXXXXXXXXXXXX
n° di fabbrica:	XXXXXXXXXXXXXX

allestita con
Piattaforma XXXXXXXXXXXXXXXX

costruttore:	Tre Emme Techology
denominazione commerciale:	XXXXXXXXXXXXXX
n° di fabbrica:	XXXXXXXXXXXXXX

è conforme alle direttive:

- direttiva 2006 / 42 / CE
- direttiva 2014 / 30 / UE

ed è conforme, in quanto incluso nell'allegato II della direttiva macchine, al modello sottoposto
all'esame per la certificazione CE di tipo

: XXXXXXXXXXXXXXXX

rilasciata dall'organismo notificato:

XXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXX
numero dell'organismo notificato: XXXXXXXXXXXXXXXX

Il fascicolo tecnico è costituito dalla MERLO PROJECT S.R.L.
via Nazionale n. 9/A – 12010 S. Defendente di Cervasca – CN – Italia.

Fatto a San Defendente di Cervasca in data: XXXXXXXXXXXXXXXX

MERLO S.p.A.

XXXXXXXXXXXXXX

24256

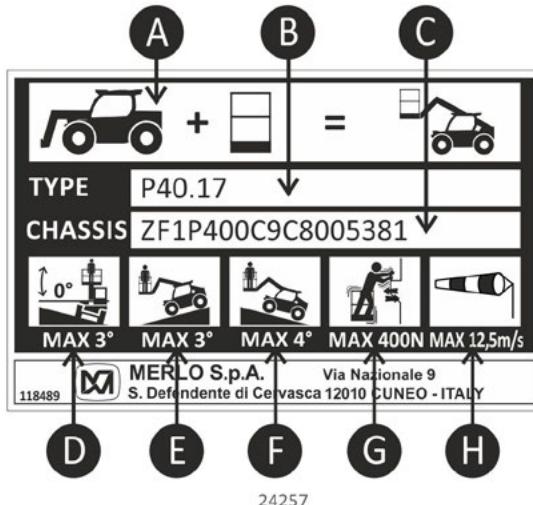
MARQUAGE DE L'ASSOCIATION MACHINE/PLATE-FORME



ATTENTION



NE PAS utiliser ni transporter la plate-forme si la plaque de marquage de l'association machine/plate-forme n'est pas présente sur la machine.



A	Association machine/plate-forme.
B	Dénomination de la machine.
C	Numéro de châssis de la machine.
D	Déclivité transversale maximale admise pour l'utilisation de la plate-forme aérienne.
E	Déclivité longitudinale maximale admissible avec la plate-forme en aval.
F	Déclivité longitudinale maximale admissible avec la plate-forme en amont.
G	Force maximale applicable durant l'utilisation de la plate-forme.
H	Vitesse maximale du vent admissible pour l'utilisation de la plate-forme aérienne.





HOMOLOGATION DE LA MACHINE MOBILE

PLAQUE DE MARQUAGE

ITALIE

Réf. 115970

	MERLO S.p.A. Via Nazionale 9 - S.Defendente di Cervasca 12010 CUNEO - ITALY
kg Massa totale ammissibile	
kg Massa ammissibile sull'asse anteriore	
kg Massa ammissibile sull'asse posteriore	
kg Massa rimorchiabile non frenata	
kg Massa rimorchiabile con frenatura indipendente	
kg Massa rimorchiabile con frenatura ad inerzia	
kg Massa rimorchiabile con frenatura assistita (idraul. o pneum.)	
115970	

ESPAGNE

Réf. 115972

MERLO S.p.A. Via Nazionale 9 - S.Defendente di Cervasca 12010 CUNEO - ITALY			115972
TIPO	VARIANTE	AÑO	
NÚMERO DE IDENTIFICACIÓN	CONTRASEÑA DE HOMOLOGACIÓN		
PMA	PMA 1.* E	PMA 2.* E	Masse totale admissible
kgf	kgf	kgf	kg
REMORQUE	CON FRENS DE SERVICIO		HIDRAULICO
	SIN FRENS DE SERVICIO		kgf
			NEUMÁTICO
kgf			

ALLEMAGNE

Réf. 100119

FAHRZEUGTYP		ZUL. GESAMTGEWICHT
		Kg
FIN - Nr.	ZUL. ACHSLAST	VORN
	Kg	HINTEN
MAX. TRAGFÄHIGKEIT		
Kg		BAUJAHR
AUSF.	ABE - Nr.	
	MERLO S.p.A. Via Nazionale 9 S. Defendente di Cervasca 12010 CUNEO - ITALY	
100119		

SUISSE

Réf. 115971

Type de machine	Masse totale admissible	
	kg	
Numéro d'identification	Charge admissible sur les essieux	
	kg Avant	
Charge max.	kg Arrière	
kg		
Année		
	MERLO S.p.A. Via Nazionale 9 - S.Defendente di Cervasca 12010 CUNEO - ITALY	
115971		

CAPACITÉ DE REMORQUAGE

- **REMORQUAGE SUR VOIE PUBLIQUE**

Se référer aux valeurs indiquées sur les documents d'homologation. Au besoin, s'adresser au distributeur de zone ou au concessionnaire pour de plus amples éclaircissements.

Respecter toujours les instructions indiquées au MODULE 1 - SECTION 4 - CIRCULATION DE LA MACHINE SUR VOIE PUBLIQUE.

- **REMORQUAGE HORS ROUTE**

Respecter toujours les limites de fonctionnement suivantes :

- Pente maximale : 8 %.
- Vitesse maximale : 10 km/h.
- Flèche en position de transport.
- Aucune charge sur les fourches ou sur l'outilage installé.

Sur les modèles P27.6 :

Remorquage 2 000 kg et charge verticale V = 400 kg.

Pour toutes les autres MODÈLES :

Se référer aux valeurs indiquées sur les documents d'homologation. Utiliser une capacité de remorquage de 4 000 kg et une charge verticale V = 750 kg pour tout type de crochet si les valeurs indiquées sur les documents d'homologation sont inférieures.

MACHINE SANS HOMOLOGATION

CAPACITÉ DE REMORQUAGE



ATTENTION



NE JAMAIS DÉPASSER les capacités de remorquage et les limites de fonctionnement indiquées. En descente, agir sur la pédale de frein afin de réduire la vitesse.

- **REMORQUAGE SUR VOIE PUBLIQUE**

Aucune capacité de remorquage n'est admise.

- **REMORQUAGE HORS ROUTE**

Respecter toujours les limites de fonctionnement suivantes :

- Pente maximale : 8 %.
- Vitesse maximale : 10 km/h.
- Flèche en position de transport.
- Aucune charge sur les fourches ou sur l'outilage installé.

Sur les modèles P27.6 :

Utiliser une capacité de remorquage de 2 000 kg et une charge verticale $V = 400$ kg.

Pour toutes les autres MODÈLES :

Utiliser une capacité de remorquage de 4 000 kg et une charge verticale $V = 750$ kg pour tout type de crocheton.

VALEURS DES ÉMISSIONS POLLUANTES

Les valeurs des émissions polluantes selon le règlement (UE) 2016/1628 pour les machines à moteur STAGE V sont indiquées ci-dessous.

La valeur de CO₂ est le résultat d'un cycle d'essai effectué dans des conditions de laboratoire sur un moteur (premier exemplaire) représentatif du type de moteur (de la famille de moteurs) et elle ne comporte aucune garantie implicite ou explicite ni des performances d'un moteur particulier.

DEUTZ

DEUTZ TD 2.9 L4 Code C5EI55A - 55,4kW@2600 [F8]		
	NRSC [g/kWh]	NRTC [g/kWh]
CO	0,01	0,033
HC	0,061	0,043
NO _x	3,927	3,85
HC+NO _x	3,988	3,893
PM	0,0029	0,0039
PN	6,9E+10	2,8E+09
Prova ciclo	C1 (RMC)	NRTC
CO ₂		843,05

DEUTZ TCD 3.6L4 code C5EI55D - 55,4kW@2300 [F9]		
	NRSC [g/kWh]	NRTC [g/kWh]
CO	0,0023	0,0267
HC	0,0222	0,16
NO _x	3,7482	3,9008
HC+NO _x	3,7704	3,9168
PM	0,0014	0,0027
PN	4,7192E+10	8,1185E+09
Prova ciclo	C1 (RMC)	NRTC
CO ₂		838,6

DEUTZ TCD3.6L4 Code C5VI105D - 105 kW@2300 STAGE V [F4] DEUTZ TCD3.6L4 Code C5VI100D - 100 kW@2300 STAGE V [G4] DEUTZ TCD3.6L4 Code C5VI85D - 85 kW@2300 STAGE V [F7]		
	NRSC [g/kWh]	NRTC [g/kWh]
CO	0,0036	0,0500
HC	0,0024	0,0007
NO _x	0,0354	0,0524
HC+NO _x	0,0378	0,0531
PM	0,0015	0,0012
PN	3,4050E+11	7,1600E+10
Prova ciclo	C1 (RMC)	NRTC
CO ₂		690,7



FPT

FPT NEF 4 CYL 4V C.R. - 125 kW@2200 STAGE V [F5]		
	NRSC [g/kWh]	NRTC [g/kWh]
CO	0,068	0,074
HC	0,012	0,032
NO _x	0,390	0,227
HC+NO _x	n.a.	n.a.
PM	0,0024	0,00262
PN	3,24E10	3,3E+10
Prova ciclo	C1	NRTC
CO ₂		653,28

FPT F5HGL413D*X - 55kW@2500 STAGE V [F9]		
	NRSC [g/kWh]	NRTC [g/kWh]
CO	0,011	0,090
HC	0,024	0,067
NO _x	3,811	3,519
HC+NO _x	3,834	3,586
PM	0,0063	0,0067
PN	5,10E9	6,50E9
Prova ciclo	C1	NRTC
CO ₂		837,051

FPT F5MGL413D*V - 90kW@2300 STAGE V [F2]		
	NRSC [g/kWh]	NRTC [g/kWh]
CO	0,027	0,101
HC	0,005	0,016
NO _x	0,331	0,232
HC+NO _x	n.a.	n.a.
PM	0,0020	0,0018
PN	2,70E111	1,05E11
Prova ciclo	C1	NRTC
CO ₂		704,849



PERKINS

PERKINS Type 4970/2400 - 85,9 kW@2400 STAGE V [G6]		
	NRSC [g/kWh]	NRTC [g/kWh]
CO	0,050	0,133
HC	0,010	0,009
NO _x	0,12	0,16
HC+NO _x	0,13	0,17
PM	0,0024	0,0008
PN	0,2	0,1
Prova ciclo	C1	NRTC
CO _,	701,70	733,12

PERKINS Type 5046/2200 - 100 kW@2200 STAGE V [J2]		
	NRSC [g/kWh]	NRTC [g/kWh]
CO	0,050	0,133
HC	0,010	0,009
NO _x	0,12	0,16
HC+NO _x	0,13	0,17
PM	0,0024	0,0008
PN	0,2	0,1
Prova ciclo	C1	NRTC
CO _,	701,70	733,12

KOHLER

Kohler KDI-TCR 2504E5/26 - 55,4kW@2600 [E8]		
	NRSC [g/kWh]	NRTC [g/kWh]
CO	0,01	0,064
HC	---	---
NO _x	---	---
HC+NO _x	4,039	3,839
PM	0,0001	0,0021
PN	8,78E+11	4,26E+10
Prova ciclo	RMC-C1	NRTC
CO _,	771,4	788,4





MODULE 2i

DIAGRAMMES DE CHARGE



INTRODUCTION

Le diagramme de charge de l'association engin - outillage fait référence à :

- l'engin en position statique sur un terrain compact.
- des pneumatiques approuvés par le constructeur et gonflés à la pression requise.
- toutes les roues alignées au châssis.
- un outillage correctement installé.
- la charge centrée transversalement et répartie uniformément.

Avant de manutentionner une charge avec l'engin, vérifier :

- le diagramme de charge pour l'association engin - outillage approuvé et installé, placé dans le BOÎTIER DU DOSSIER DES DIAGRAMMES (2) en cabine.



ATTENTION



NE PAS utiliser l'engin si le BOÎTIER DU DOSSIER DES DIAGRAMMES (2) en cabine ne contient pas le diagramme de charge correspondant à l'association engin - outillage installé.

NE PAS dépasser les seuils prescrits par le diagramme de charge.

- poids et centre de gravité de la charge à manutentionner.
- informations sur le point de positionnement de la charge : HAUTEUR par rapport au sol et DISTANCE du profil avant des pneumatiques. Pour ce point de positionnement de la charge, repérer, sur le diagramme de charge, la ligne de référence de la hauteur et la croiser avec la ligne de référence de la distance.
- La zone de portée du diagramme où se croisent les deux lignes correspond à la charge maximale de levage de l'engin sur le point de POSITIONNEMENT DE LA CHARGE.



PRÉCAUTION



Si les deux lignes se croisent sur le bord de deux zones, prendre en compte la valeur inférieure.

La charge maximale de levage identifiée doit être SUPÉRIEURE ou ÉGALE au poids de la charge à manutentionner.



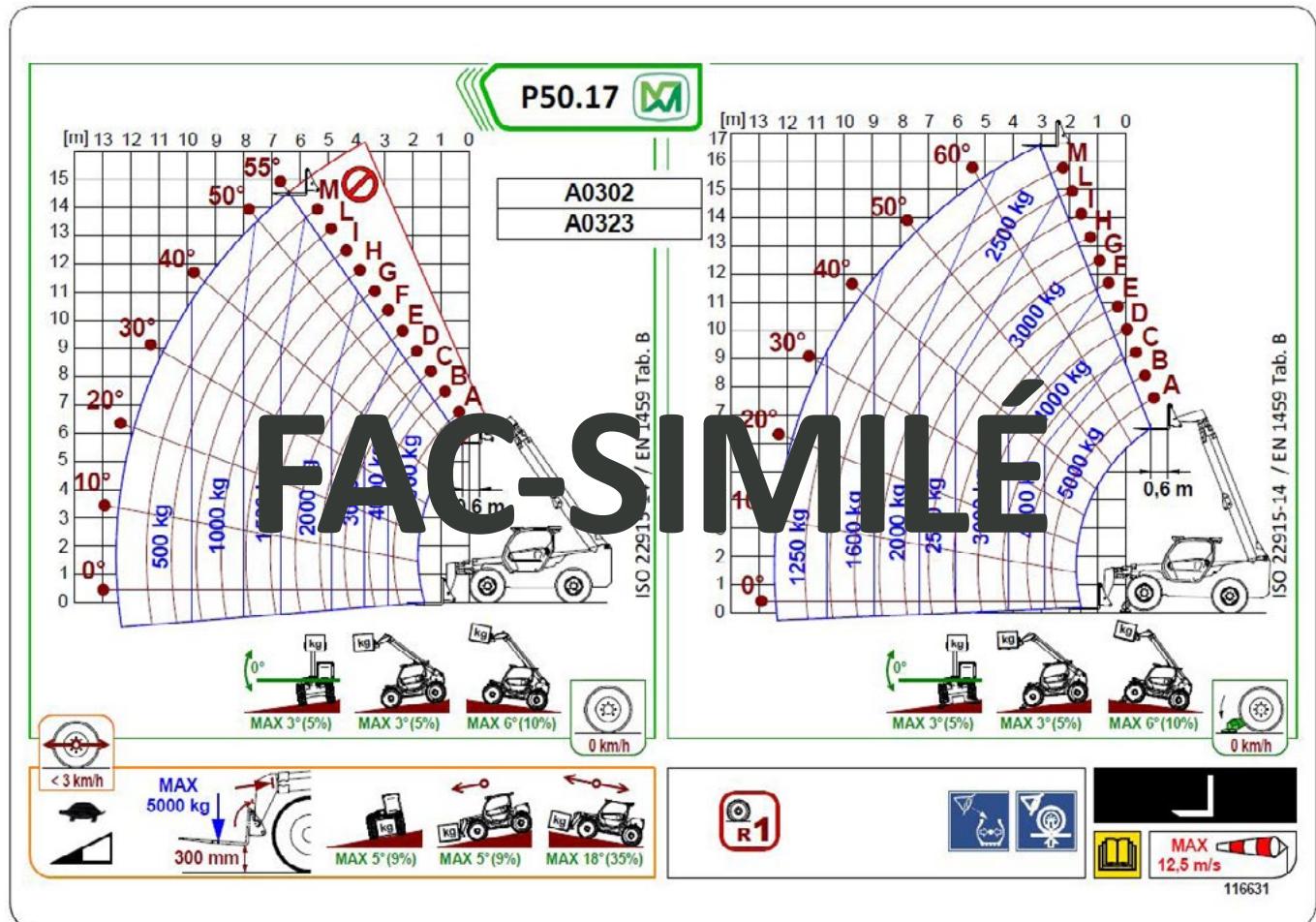
NOMENCLATURE DU DIAGRAMME DE CHARGE



ATTENTION



Ce diagramme de charge est un exemple. IL EST INTERDIT d'utiliser ce diagramme de charge.

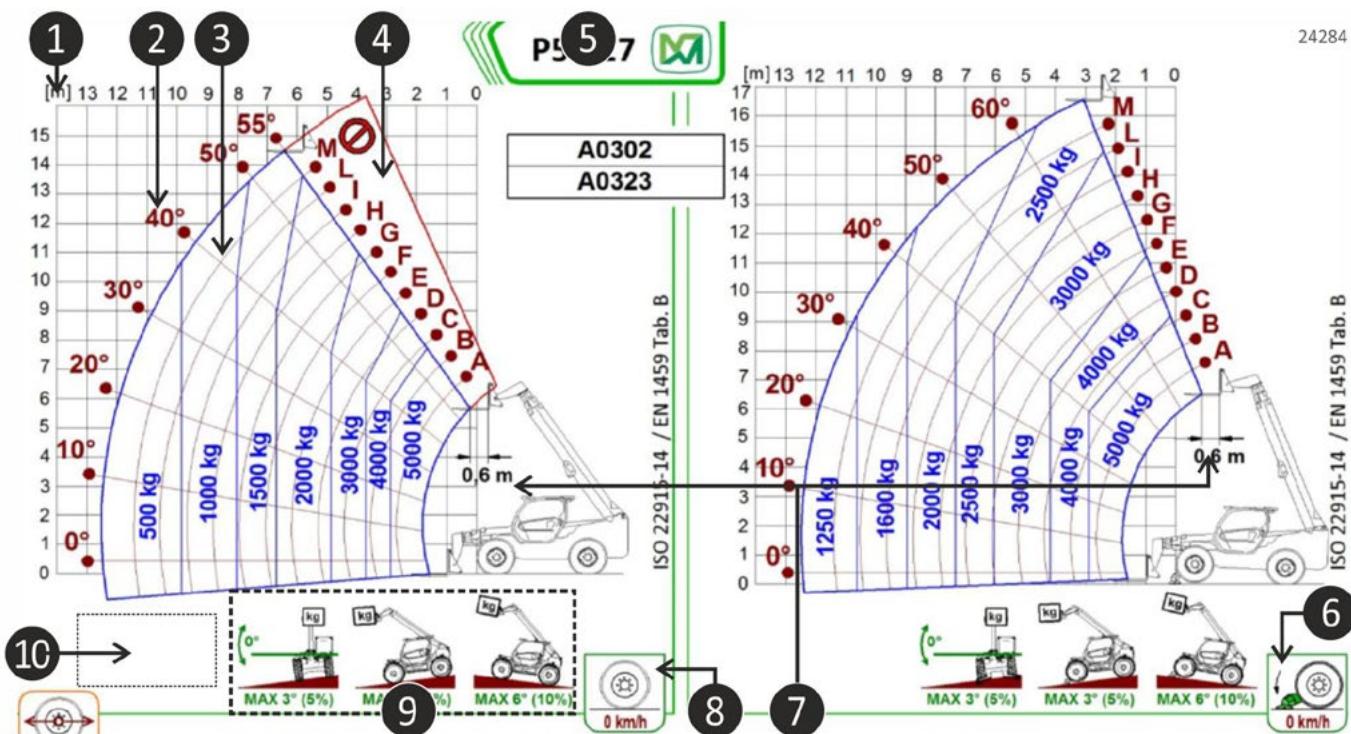


Le diagramme de charge est subdivisé en 3 zones d'information :

- zone verte : levage d'une charge.
- zone orange : transport d'une charge.
- zone noire : consignes d'utilisation du diagramme de charge.

Sont analysées ci-dessous les 3 zones d'information.

LEVAGE D'UNE CHARGE - Zone verte



1. LIGNES DE RÉFÉRENCE DES HAUTEURS ET DES LONGUEURS : Références permettant de connaître la position de la charge manutentionnée. Unité de mesure en mètres.
2. ANGLE DE LEVAGE DE LA FLÈCHE : voir MODULE 1 - SECTION 3.
3. ZONE DE PORTÉE : poids maximal manutentionné valable à l'intérieur de la zone de référence.
4. INDICATEURS DE SORTIE DE LA FLÈCHE : voir MODULE 1 - SECTION 3.
5. MODÈLE DE L'ENGIN : engin de référence pour le diagramme.
6. INDICATION DE L'ENGIN SUR STABILISATEURS : le diagramme de charge illustré est valable pour l'engin avec les stabilisateurs complètement sortis et abaissés (si installés).
7. BARYCENTRE DE LA CHARGE SOULEVÉE : distance du barycentre de la charge en fonction de l'outillage installé (dans cet exemple, le talon des fourches).
8. INDICATION DE L'ENGIN SUR PNEUMATIQUES : le diagramme de charge illustré est valable pour l'engin statique sur pneumatiques.
9. PENTES MAXIMALES DU TERRAIN : la manutention d'une charge est autorisée si l'on respecte les limites maximales indiquées de la pente du terrain. De gauche à droite :
 - latérale (des deux côtés).
 - longitudinale avec la charge en aval.
 - longitudinale avec la charge en amont.

10. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE DIAGRAMME DE CHARGE



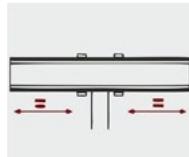
Interdiction d'utiliser l'engin sur un terrain accidenté, non préparé.



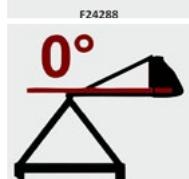
Interdiction de procéder avec la flèche non rentrée.



Interdiction de transporter des personnes dans le panier porte-outils.



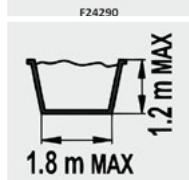
La charge doit toujours être symétrique.



Niveler l'outillage avant de manutentionner des charges.



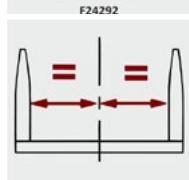
Maintenir la charge oscillante à l'arrêt.



Dimension maximale de la benne utilisable.



Soulever la charge (montée et sortie) exclusivement avec la benne à l'horizontale.

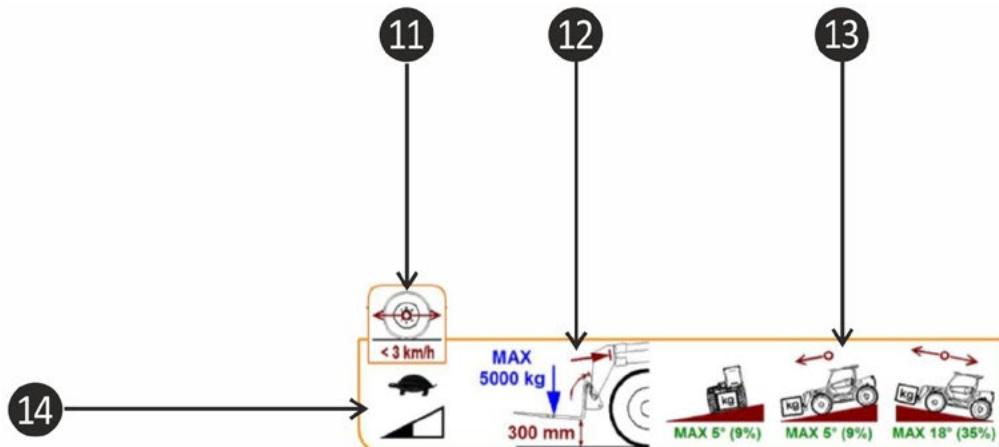


Les fourches doivent toujours être alignées symétriquement.



Insérer et verrouiller manuellement l'axe horizontal inférieur des outils installés sur le tablier préparé.

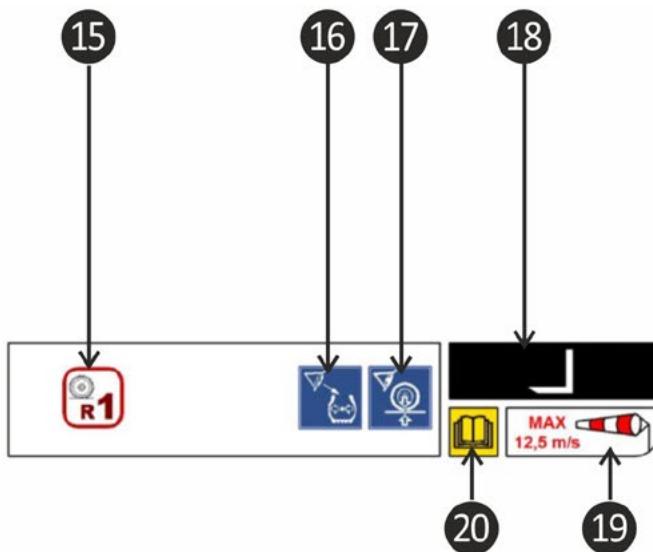
TRANSPORT D'UNE CHARGE - Zone orange



24294

- 11.** VITESSE MAXIMALE DE L'ENGIN LORS DES TRANSFERTS AVEC UNE CHARGE : la vitesse de l'engin lors des transferts avec une charge doit être inférieure à 3 km/h.
- 12.** POSITION DE TRANSPORT D'UNE CHARGE : indications sur la position de la flèche lors du transport de la charge.
- 13.** PENTES MAXIMALES DU TERRAIN POUR LE TRANSPORT DE LA CHARGE : les transferts de l'engin avec une charge soulevée sont autorisés si l'on respecte les pentes maximales indiquées. De gauche à droite :
 - latérale (des deux côtés).
 - longitudinale avec la charge en aval.
 - longitudinale avec la charge en amont.
- 14.** PRESCRIPTIONS POUR LE DÉPLACEMENT DE L'ENGIN AVEC UNE CHARGE : exécuter les transferts en marche lente et avec la pédale de l'accélérateur partiellement enfoncee.

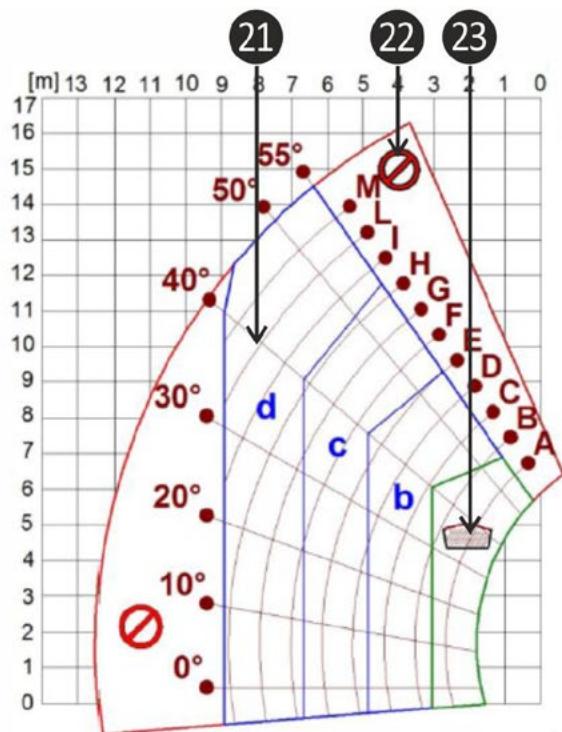
CONSIGNES D'UTILISATION DU DIAGRAMME DE CHARGE - Zone noire



24295

15. TABLEAU DE RÉFÉRENCE DES PNEUMATIQUES : vérifier les pneumatiques pouvant être installés sur l'engin. Faire référence au tableau de ce module.
16. PRESSION DES PNEUMATIQUES : vérifier la pression des pneumatiques. Faire référence à l'adhésif sur la jante ou au tableau de ce module.
17. PRESSION AU SOL DES PNEUMATIQUES : vérifier que la pression au sol des pneumatiques est correcte. Se reporter au MODULE 1.
18. SYMBOLE DE L'OUTILLAGE INSTALLÉ : représentation graphique également visualisée sur l'UNITÉ VIDÉOGRAPHIQUE en cabine (si installée).
19. VITESSE MAXIMALE DU VENT : indication de la vitesse maximale du vent pour l'opérativité de l'engin.
20. CONSULTATION DU MANUEL : avant d'utiliser l'engin en association avec l'outillage, se référer aux prescriptions contenues dans le MANUEL D'INSTRUCTIONS.

NOMENCLATURE DU DIAGRAMME DE CHARGE DES GODETS



24296

		b	c	d
[]	kg/m³	kg	kg	kg
A0704	<2250		1700	950
A0707	<2250		1850	1100
A0717	<1800	2550	1550	800
A0736	<900		1450	700
A0737	<900	2450	1450	700
A0738	<900	2250	1250	500
A0781	<900		1500	750
R2200	<900	2350	1350	600
A0800	<2250		1550	800
A0820	<2250		1500	750
A0846	<1800	2450	1450	700
A0851	<1800	2500	1500	750
A0860	<900	2050	1050	300
A0862	<900		1500	750
A0870	<1800		1400	650

21. Zone de travail du godet avec la charge indiquée dans la colonne correspondante (23).
22. Zone de travail non autorisée.
23. Zone de travail du godet rempli à la capacité maximale disponible avec un matériau dont le poids spécifique est indiqué dans la colonne (24).
24. Poids spécifique maximal du matériau contenu dans le godet (faire référence au TABLEAU DES DENSITÉS DES MATERIAUX POUR L'UTILISATION DES GODETS).
25. Tableau des charges.

TABLEAU DES DENSITÉS DES MATERIAUX POUR L'UTILISATION DES GODETS

MATERIAUX D'UNE DENSITÉ de 0 à 900 kg/m³

LIÈGE	LIGNITE	SCIURE	LAIT EN POUDRE
NEIGE	SAVON	TABAC	BENTONITE
CHARBON VÉGÉTAL	SUCRE	AVOINE	COLLE
TOURBE SÈCHE	BEURRE	OXYDE DE ZINC	COTON
SON	GRANULÉS ET COPEAUX DE BOIS	DÉCHETS SOLIDES UR-BAINS	GRAINES DE COTON
CAFÉ	CHOCOLAT EN POUDRE	NOIX	PIERRE PONCE
POISSONS	BLÉ	GLACE CONCASSÉE	RIZ
POUDRE DE GRAPHITE	POMMES	ARACHIDES	MAÏS
BOIS	COQUILLES	POMMES DE TERRE	HARICOTS

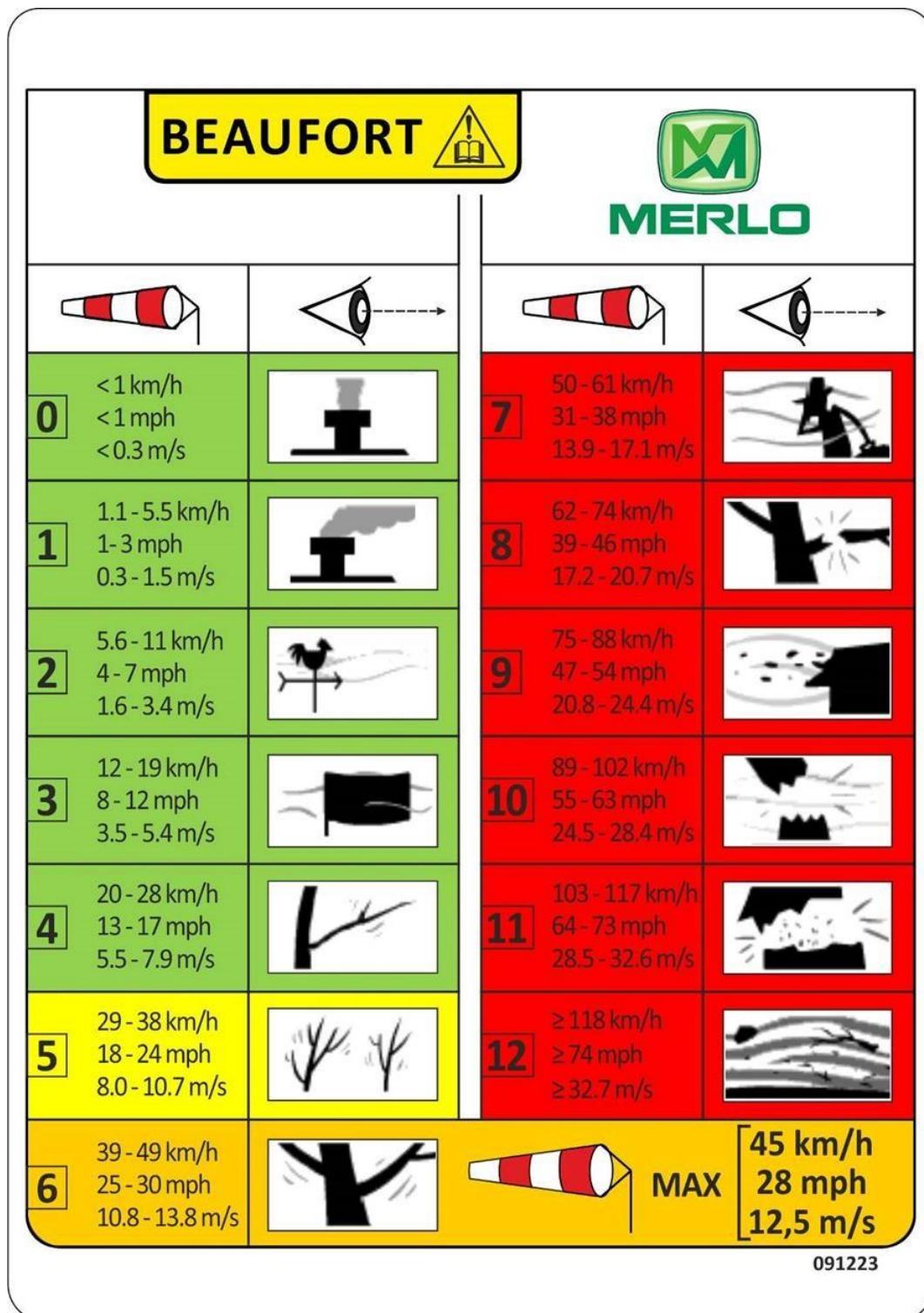
MATERIAUX D'UNE DENSITÉ de 900 à 1800 kg/m³

GLACE	SULFATE DE MAGNÉSIUM	CHLORURE DE POTASSIUM	OXYDE D'ALUMINIUM
HUILE	TOURBE HUMIDE	SULFATE DE FER	CHAUX
CUIR	GOUDRON	LAINÉ	CALCAIRE
CAOUTCHOUC	PIERRES EN VRAC	BAKÉLITE	QUARTZ
CIRE D'ABEILLE	CARBURE DE CALCIUM	POUSSIÈRE D'ARDOISE	MARBRE CONCASSÉ
SODIUM	PAPIER	SILEX	GRAVIER SEC
SABLE SEC	BAUXITE	CARBONE	ARGILE EN VRAC
BOUE EN VRAC	SULFATE DE MAGNÉSIUM	CHLORURE DE POTASSIUM	OXYDE D'ALUMINIUM
TERRE EN VRAC	SEL	CIMENT EN POUDRE	MINÉRAUX DE NICKEL
DÉBRIS DE VERRE	MICA EN POUDRE	PIERRE CONCASSÉE	---

MATERIAUX D'UNE DENSITÉ de 1800 à 2200 kg/m³

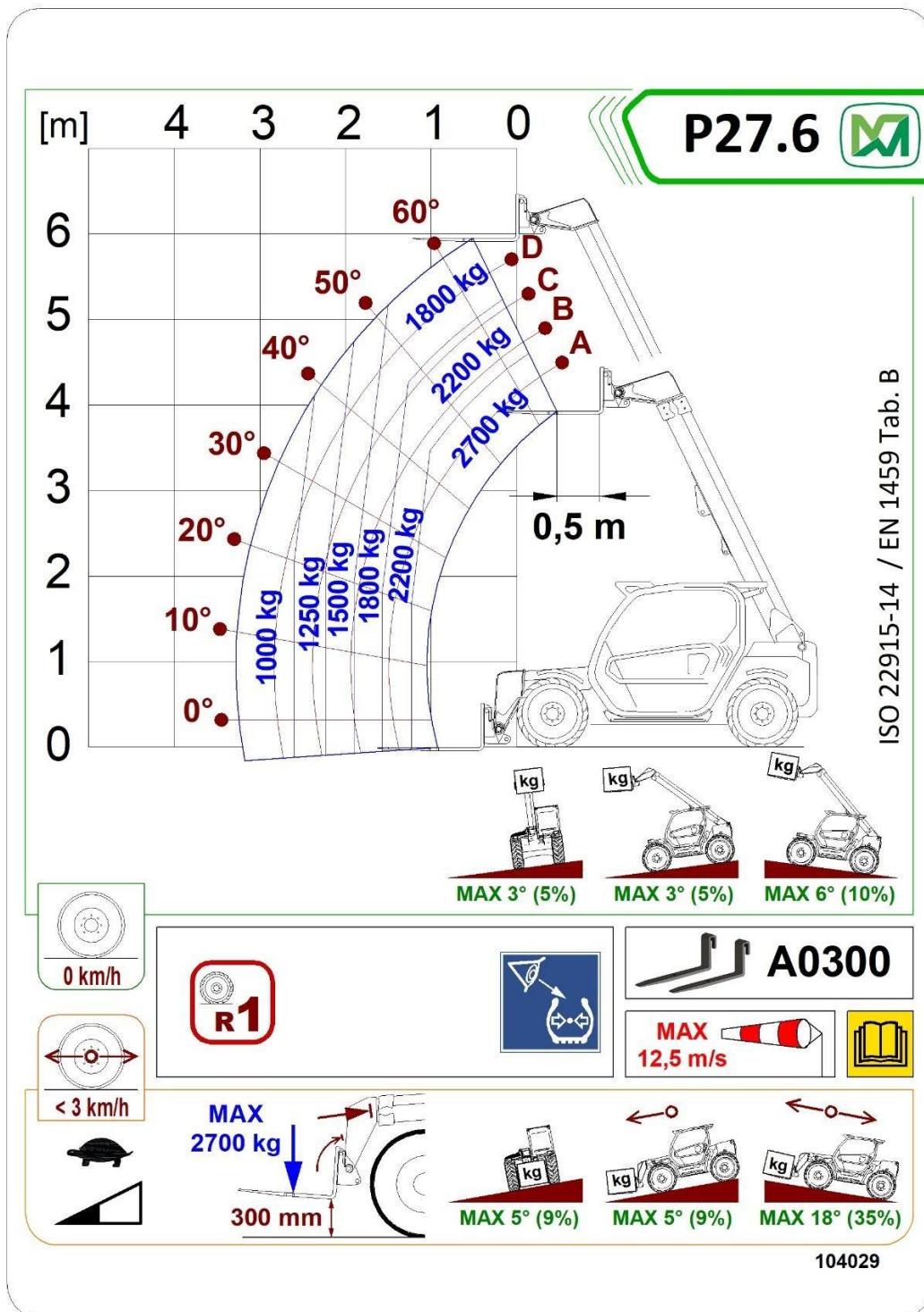
ARGILE COMPACTÉE	SABLE HUMIDE	TERRE COMPACTÉE	CIMENT
BOUE COMPACTÉE	OXYDE DE MAGNÉSIUM	GRAVIER HUMIDE	ASPHALTE
OXYDE DE MANGANESE	BASALTE	BRIQUES	TALC BROYÉ

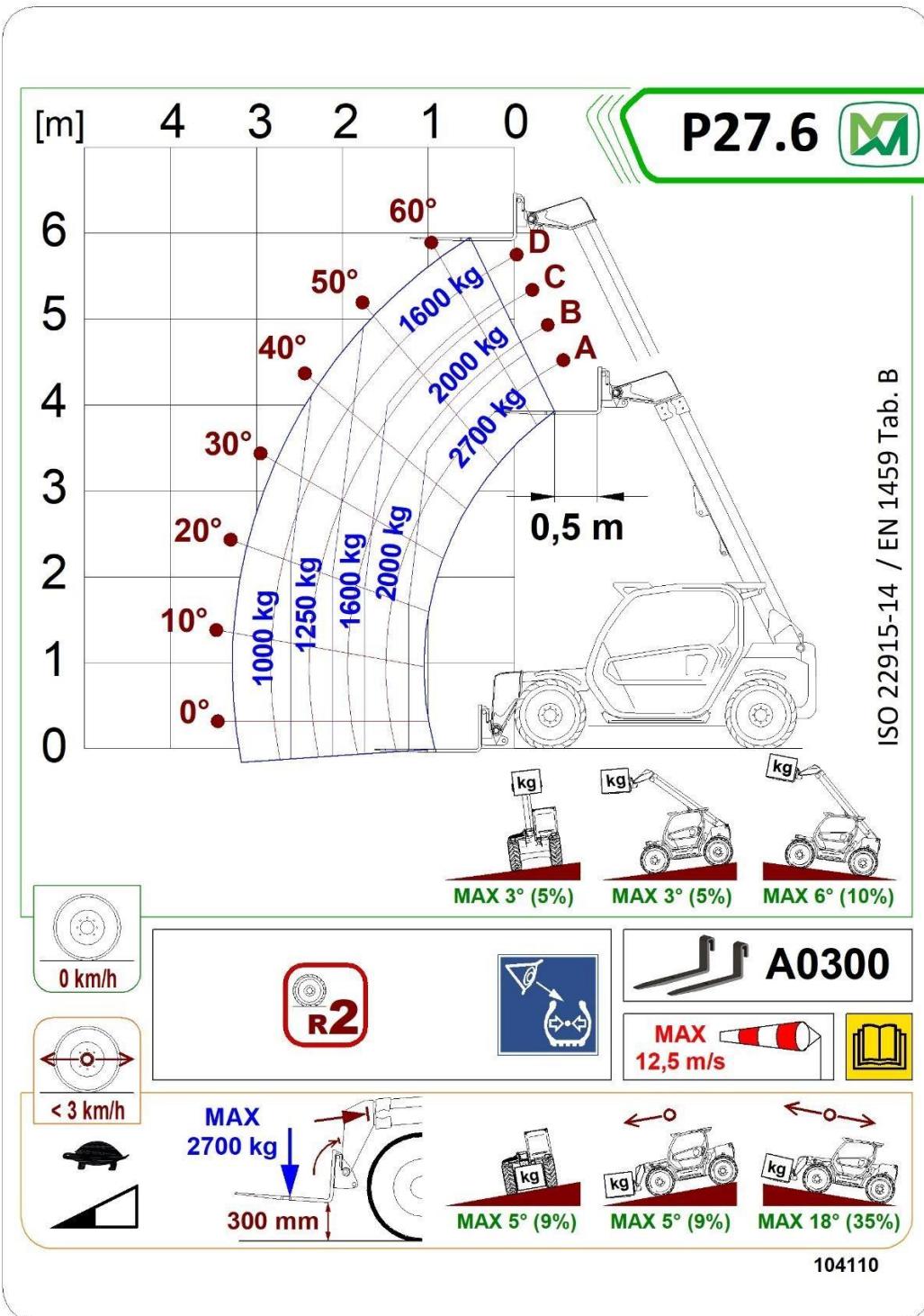


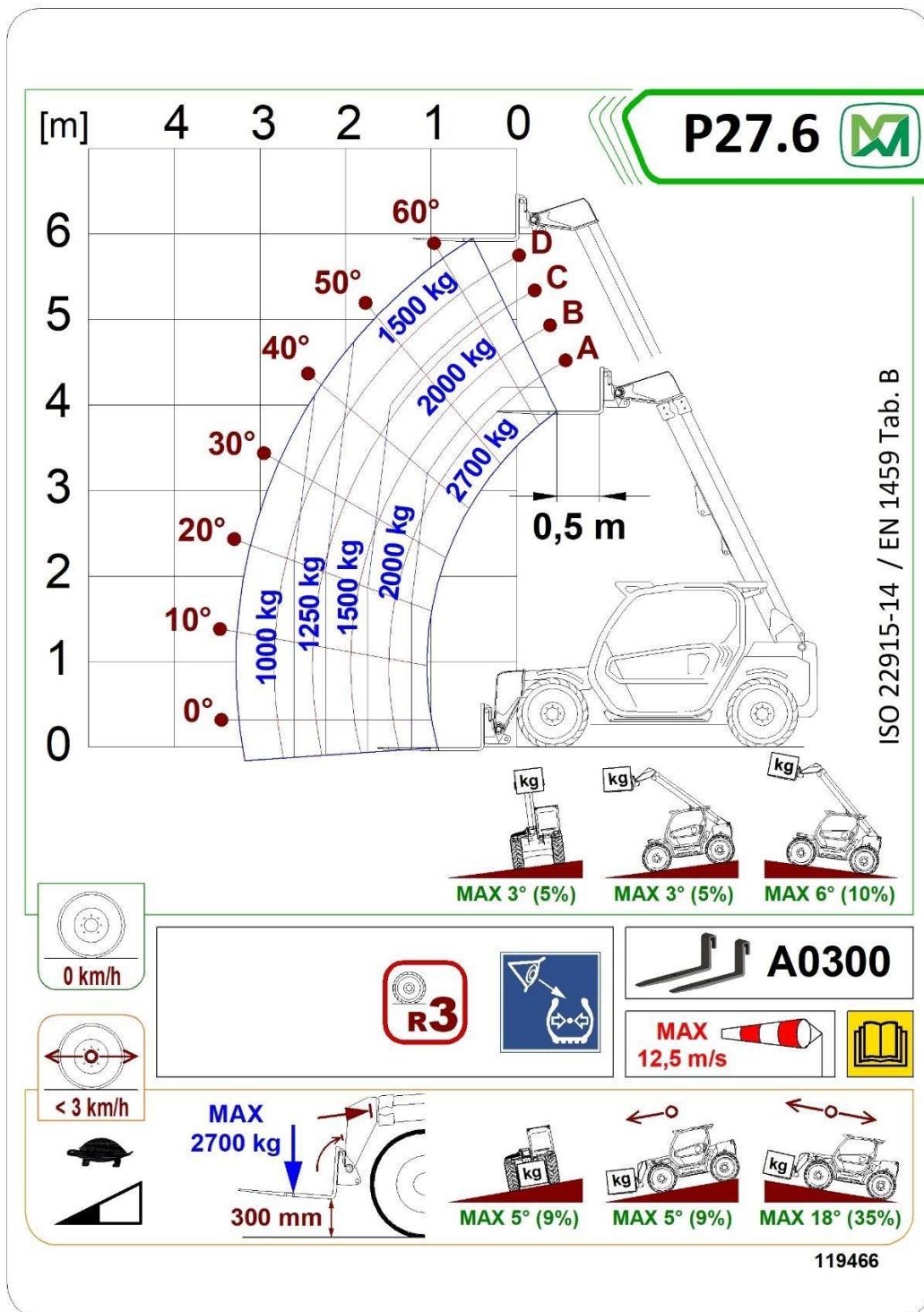


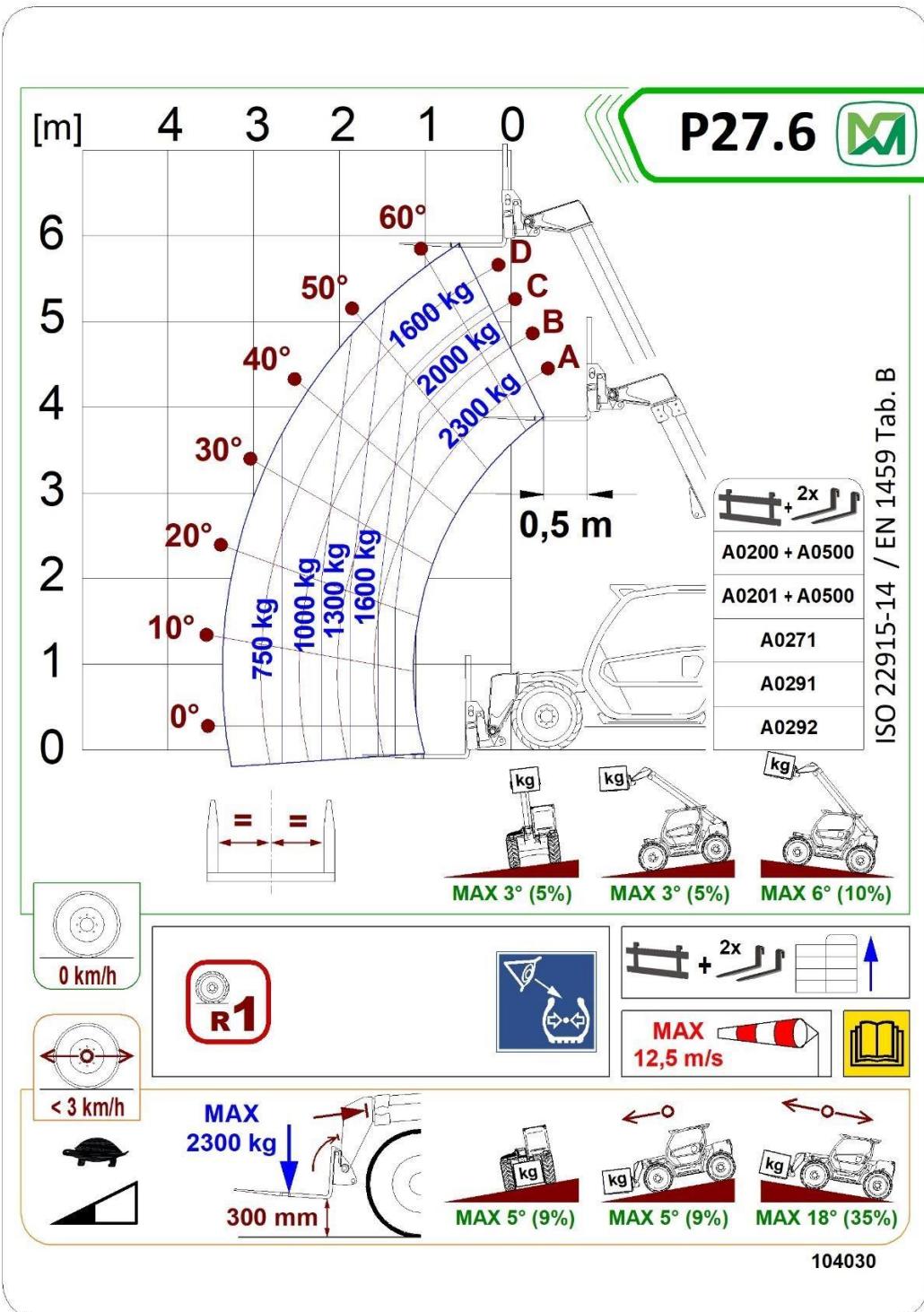


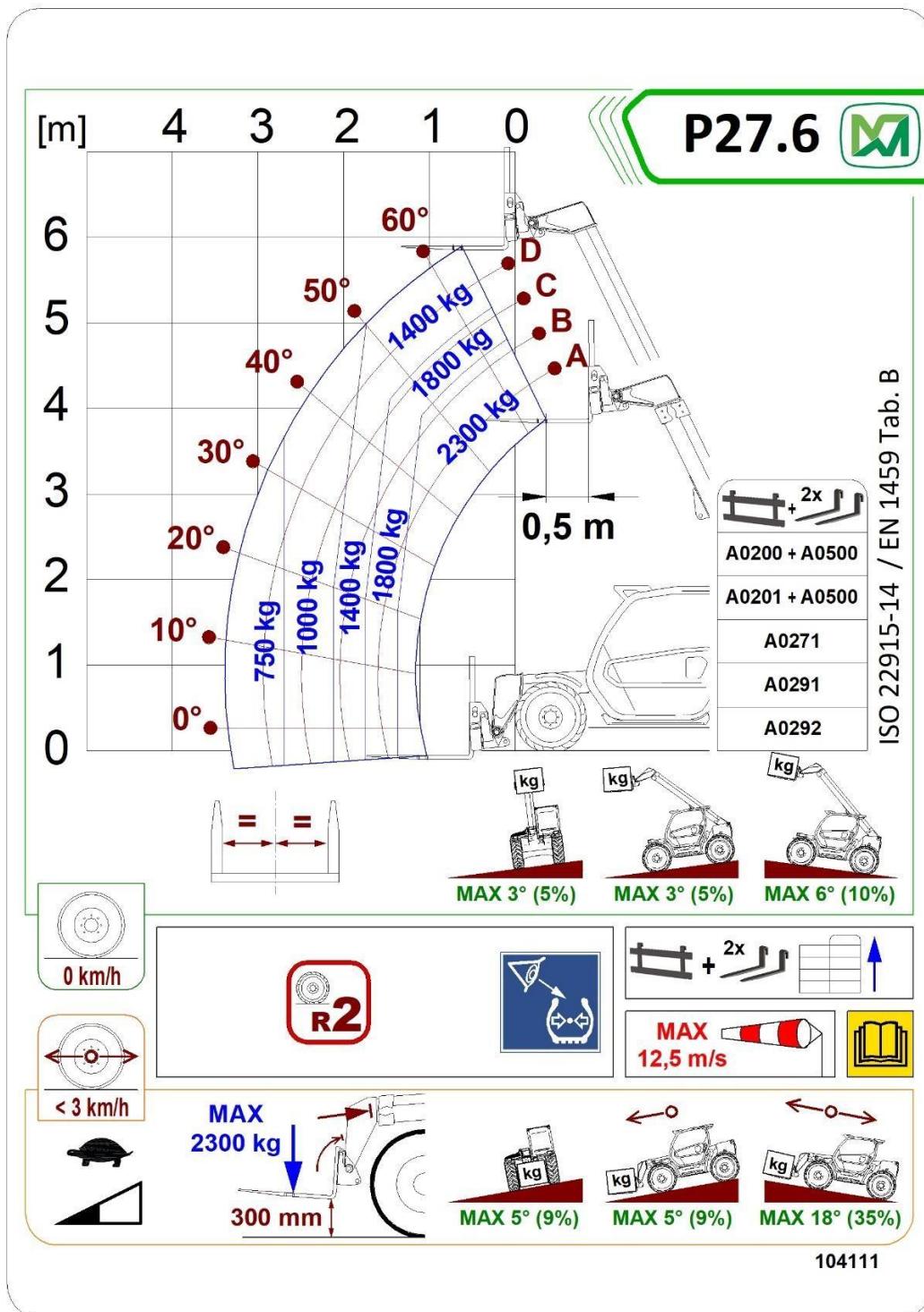
		P27.6
R	X 4	bar - psi
	12-16.5 12PR SOLIDEAL SKS HAULER 33x15.5-16.5 10PR CAMSO SKS 511 12-16.5 12PR BKT SKID POWER SK	4.5 - 65 3.4 - 49 5.0 - 72
	300/80-15.3 141A8 TRELLEBORG T452 12.0/75-18 12PR MITAS TR-03 280/80-18 132A8 MICHELIN POWER CL	4.0 - 58 4.0 - 58 4.0 - 58
	15.0/55-17 125/137A8 TR-01 TL MITAS	3.7 - 54
		104115

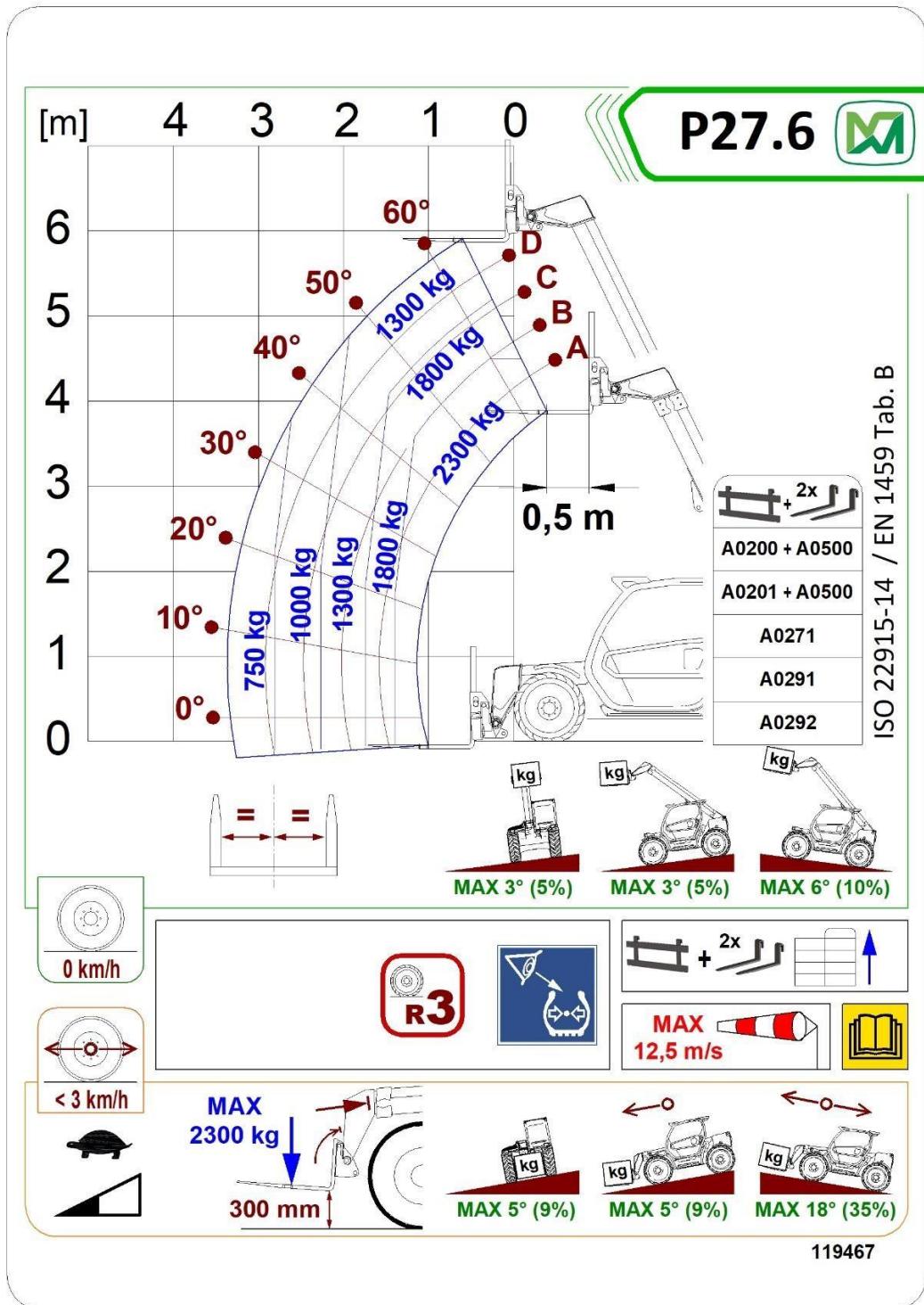


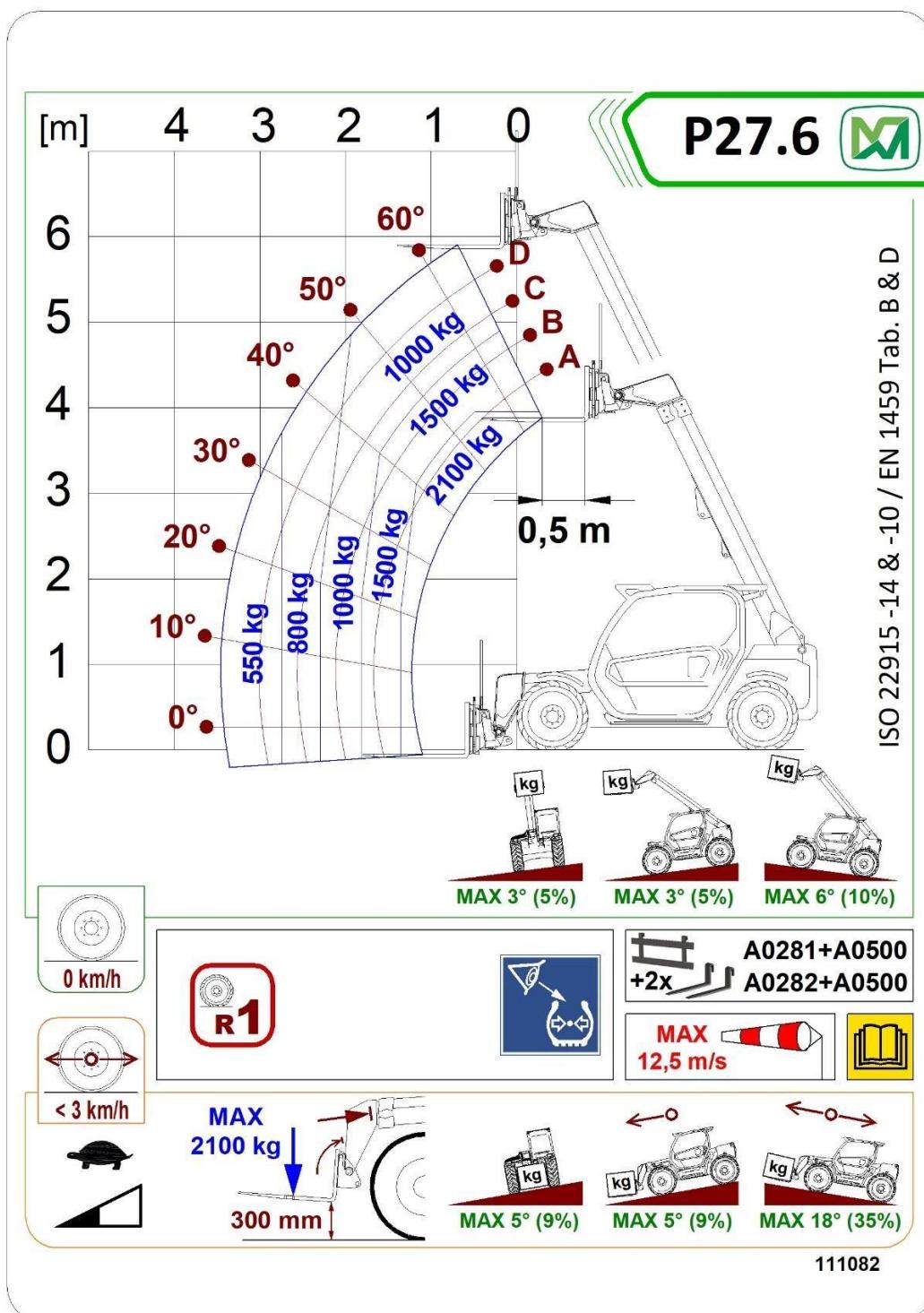


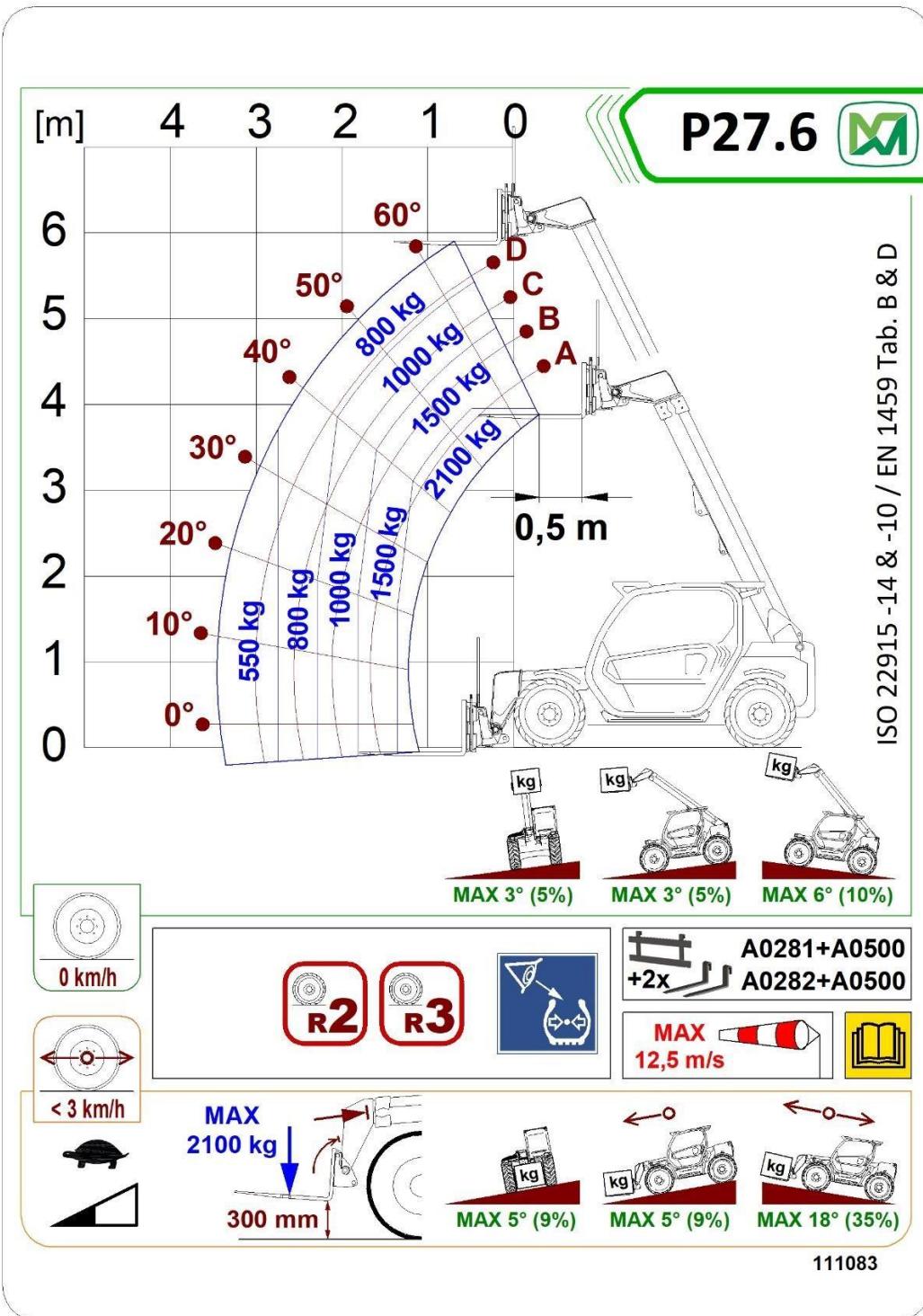


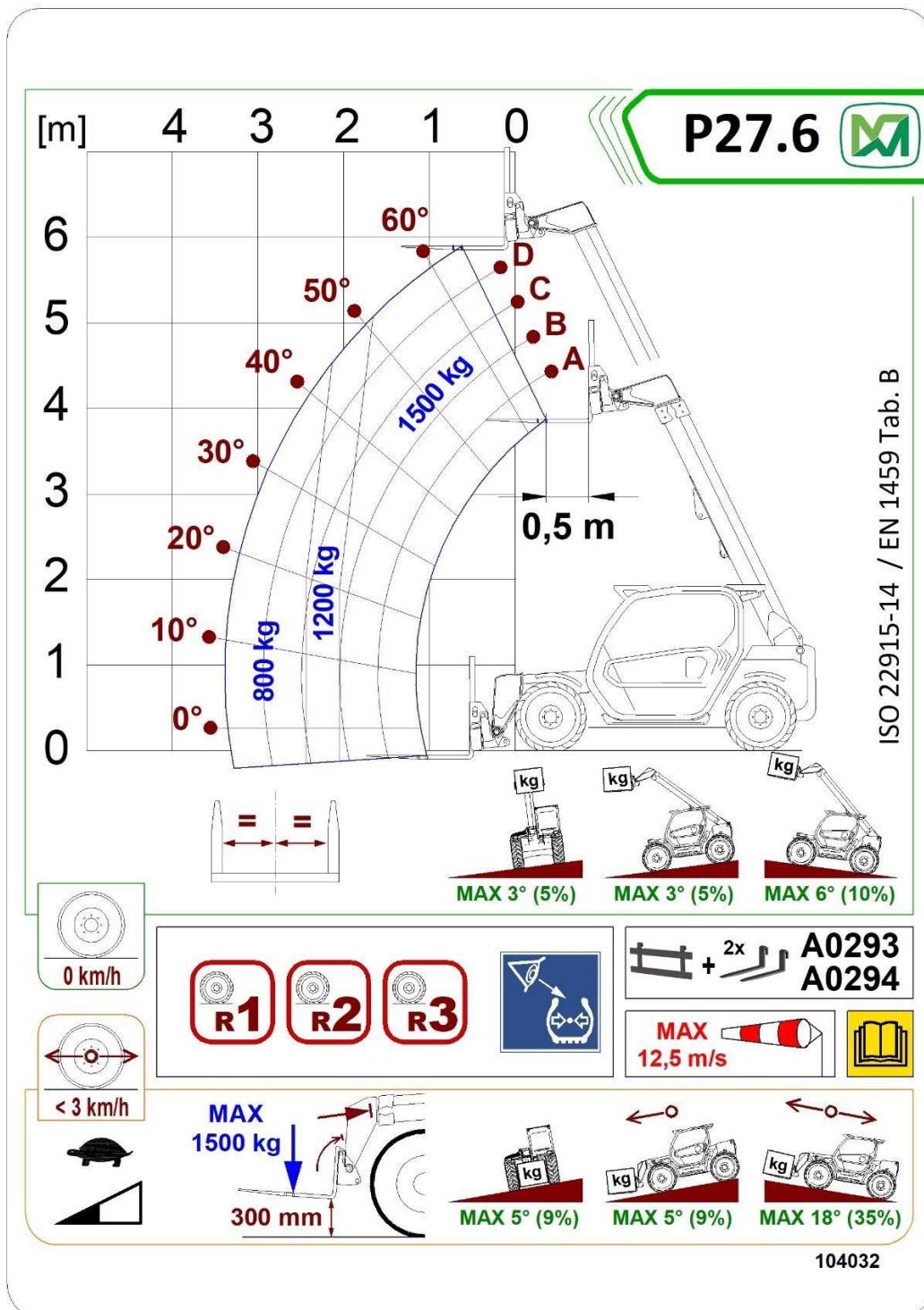


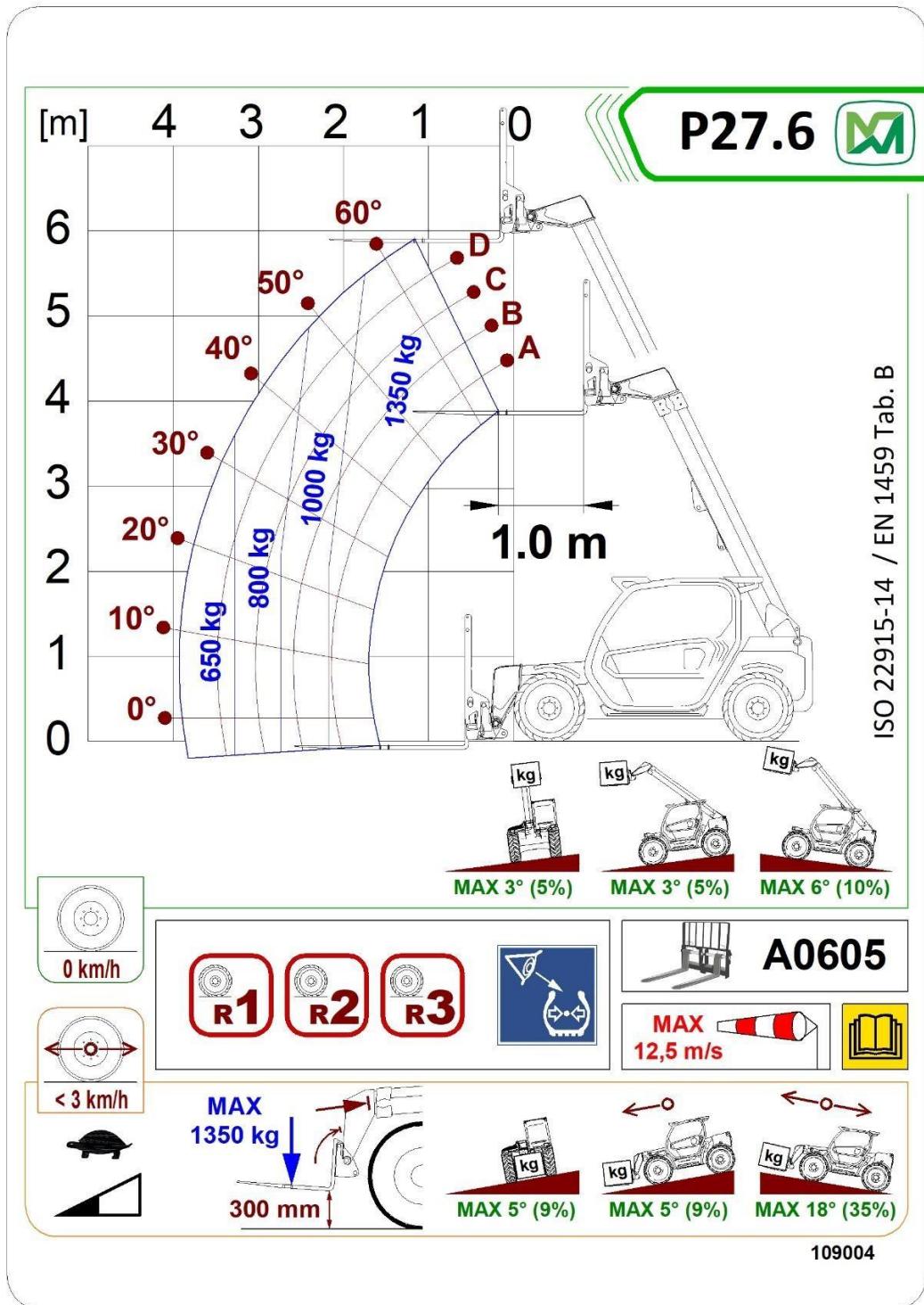


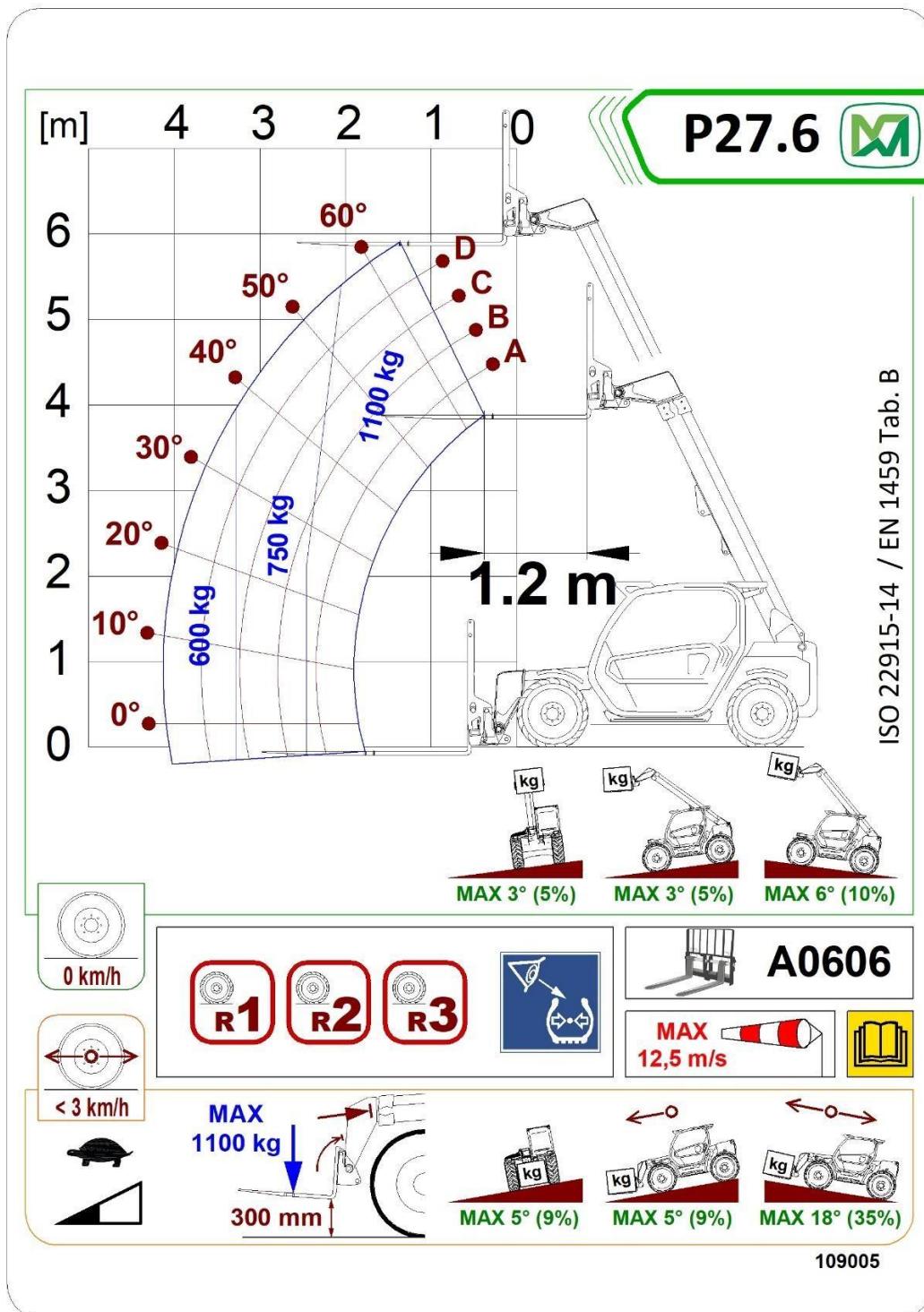


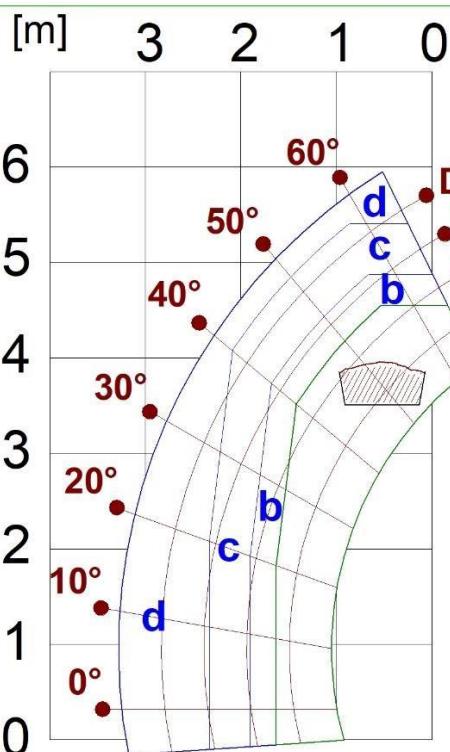










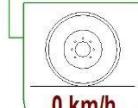


P27.6



[]	<i>m</i>	<i>b</i>	<i>c</i>	<i>d</i>
A0699	<2250	kg	kg	kg
A0700	<2250	1650	1200	800
A0713	<900		1100	700
A0716	<900		1100	700
A0730	<900		1000	600
A0810	<2250		900	500
A0836	<1800		1050	650
A0841	< 1800	1400	950	550

ISO 22915-14 & -20 / EN 1459 Tab. B & E

**R1****R2****R3**MAX
12,5 m/s

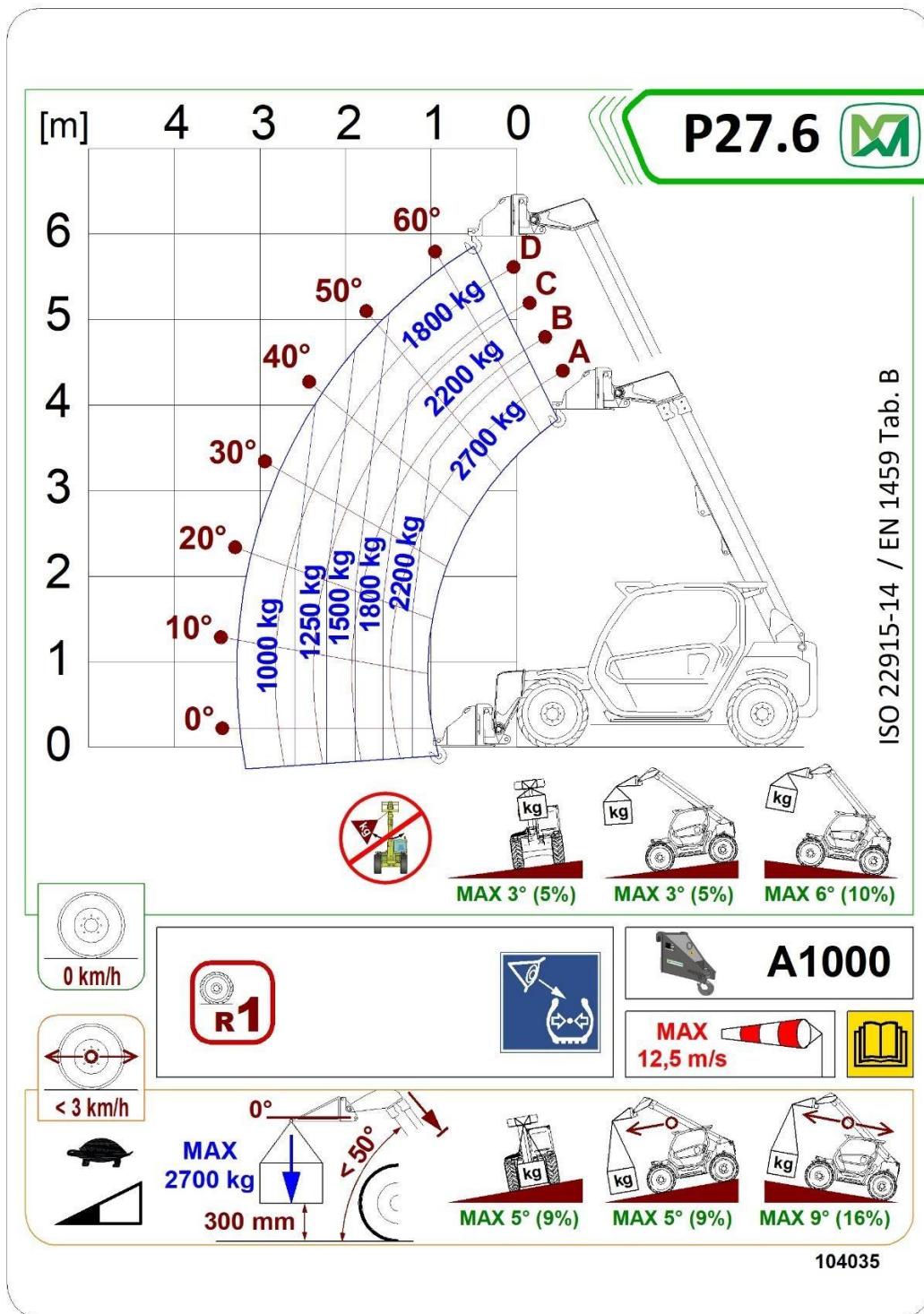
< 3 km/h

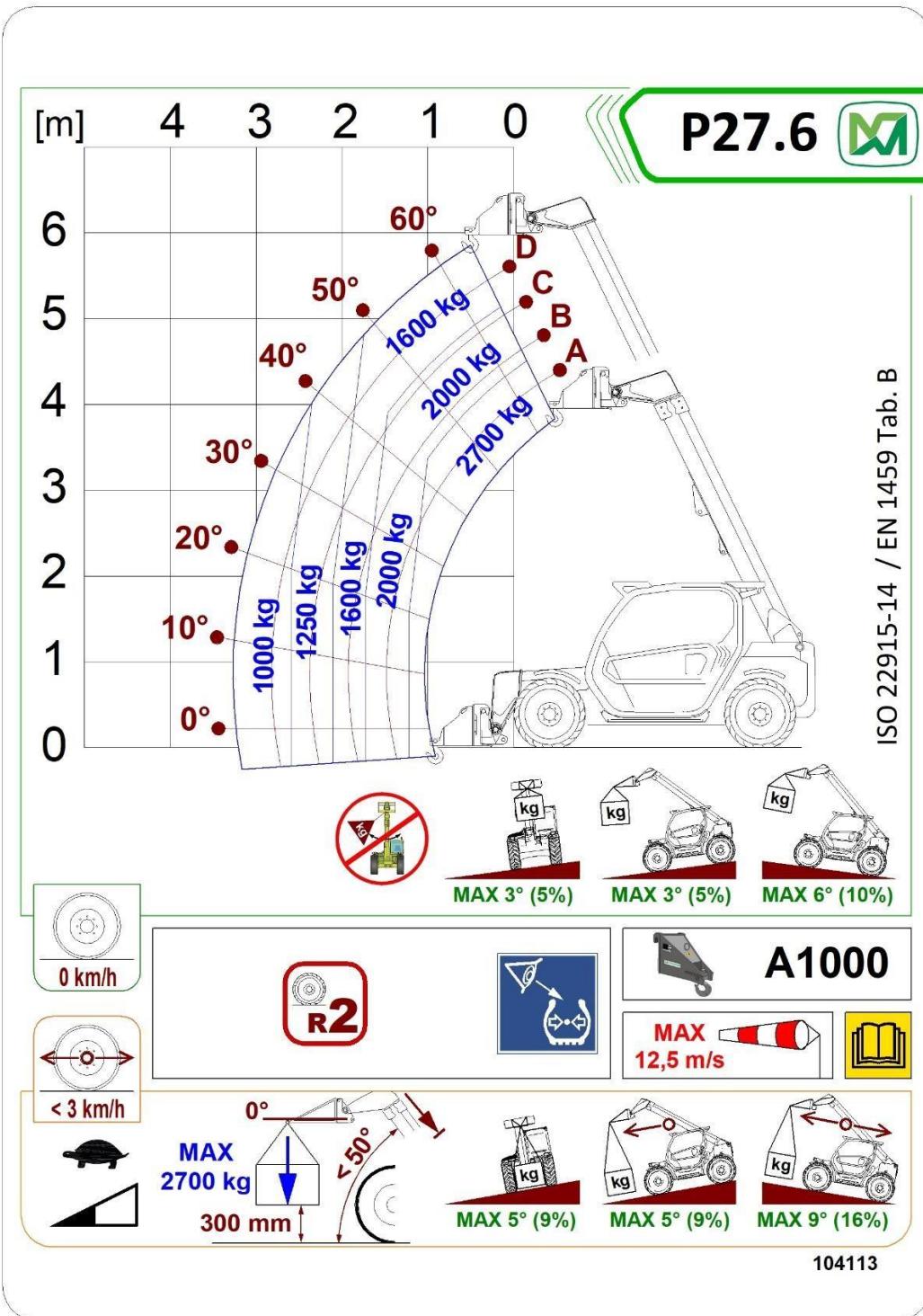
MAX m**MAX 5° (9%)****MAX 5° (9%)****MAX 18° (35%)**

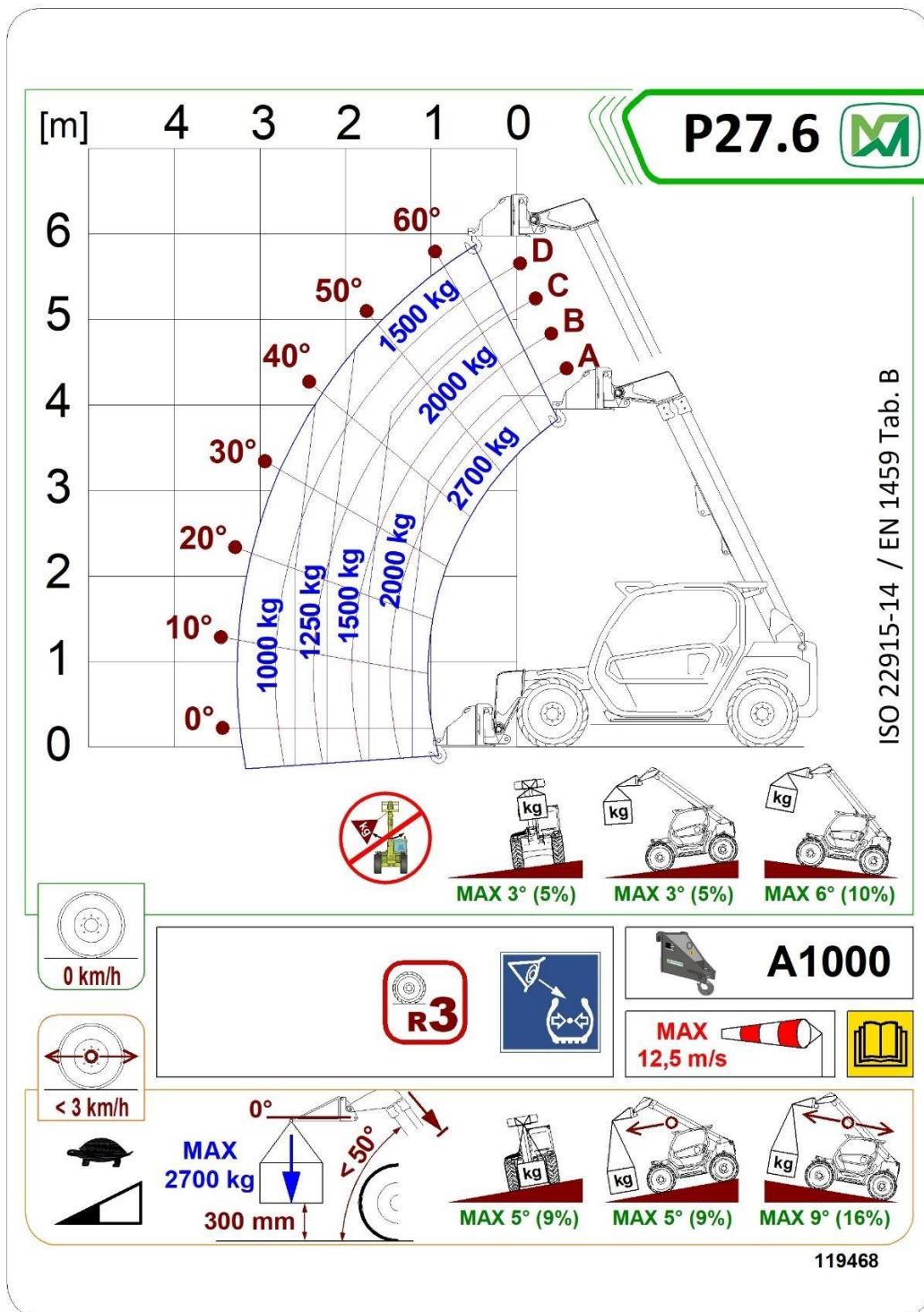
300 mm

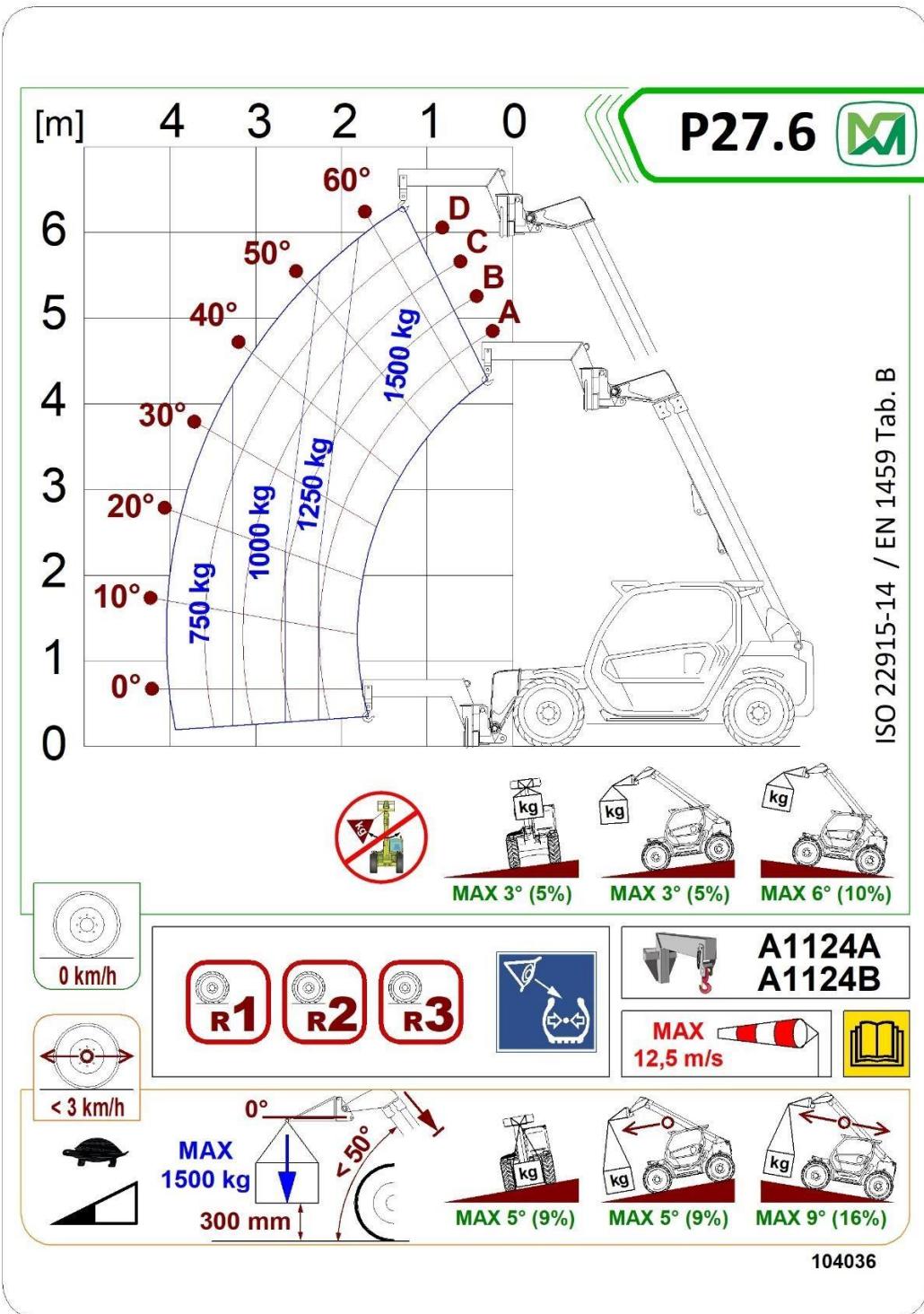
**MAX 300 mm****MAX 5° (9%)****MAX 5° (9%)****MAX 18° (35%)**

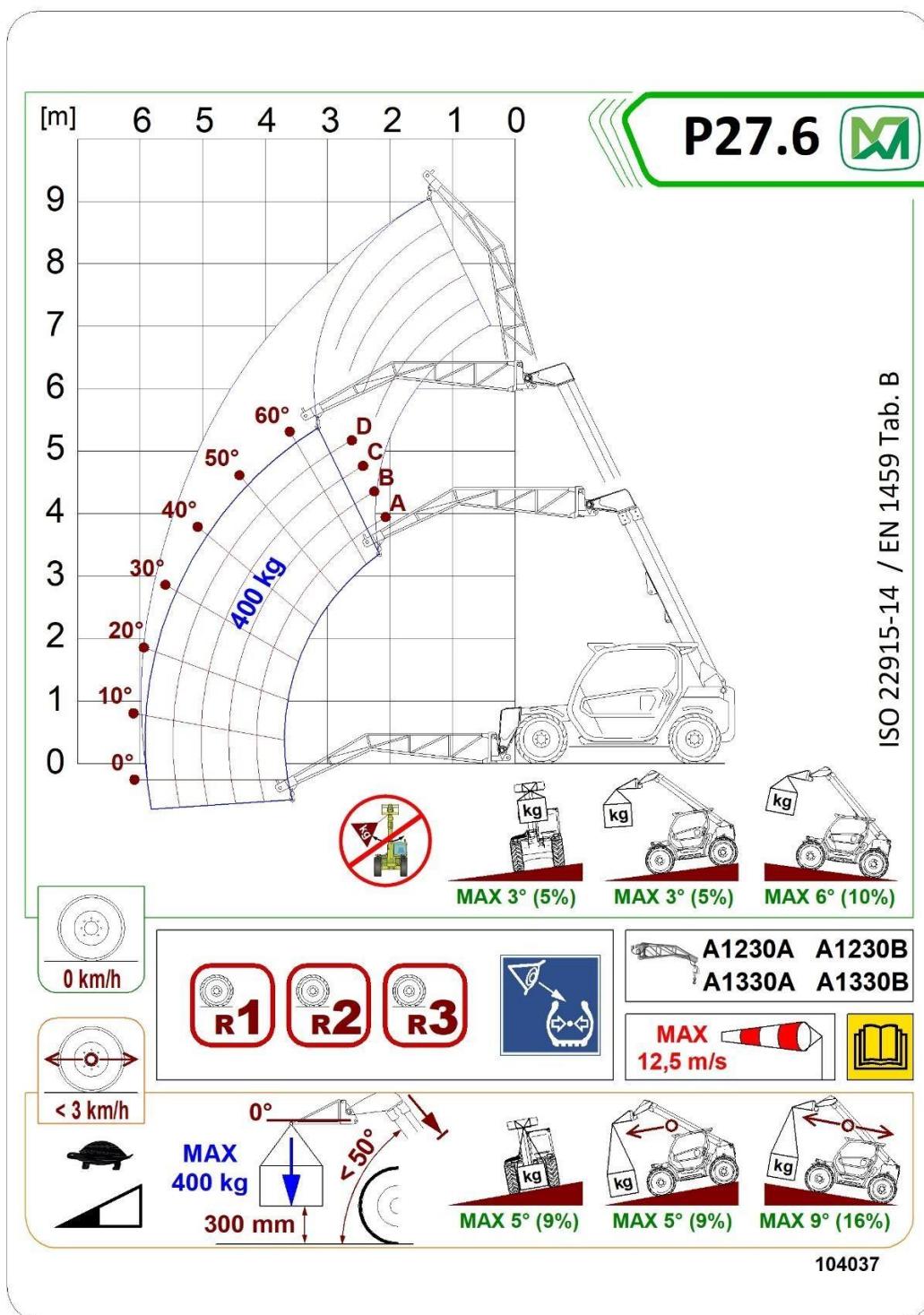
104034





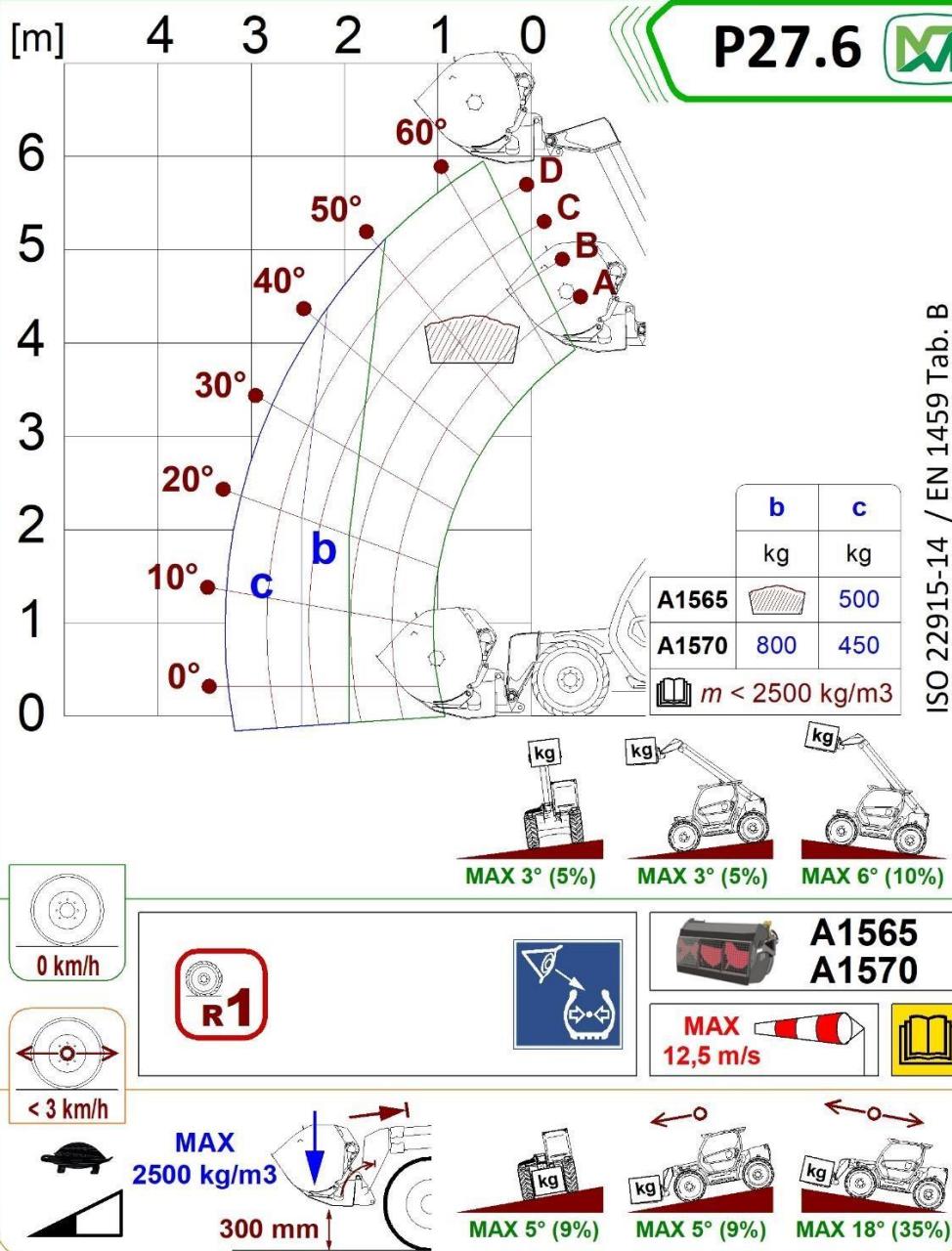




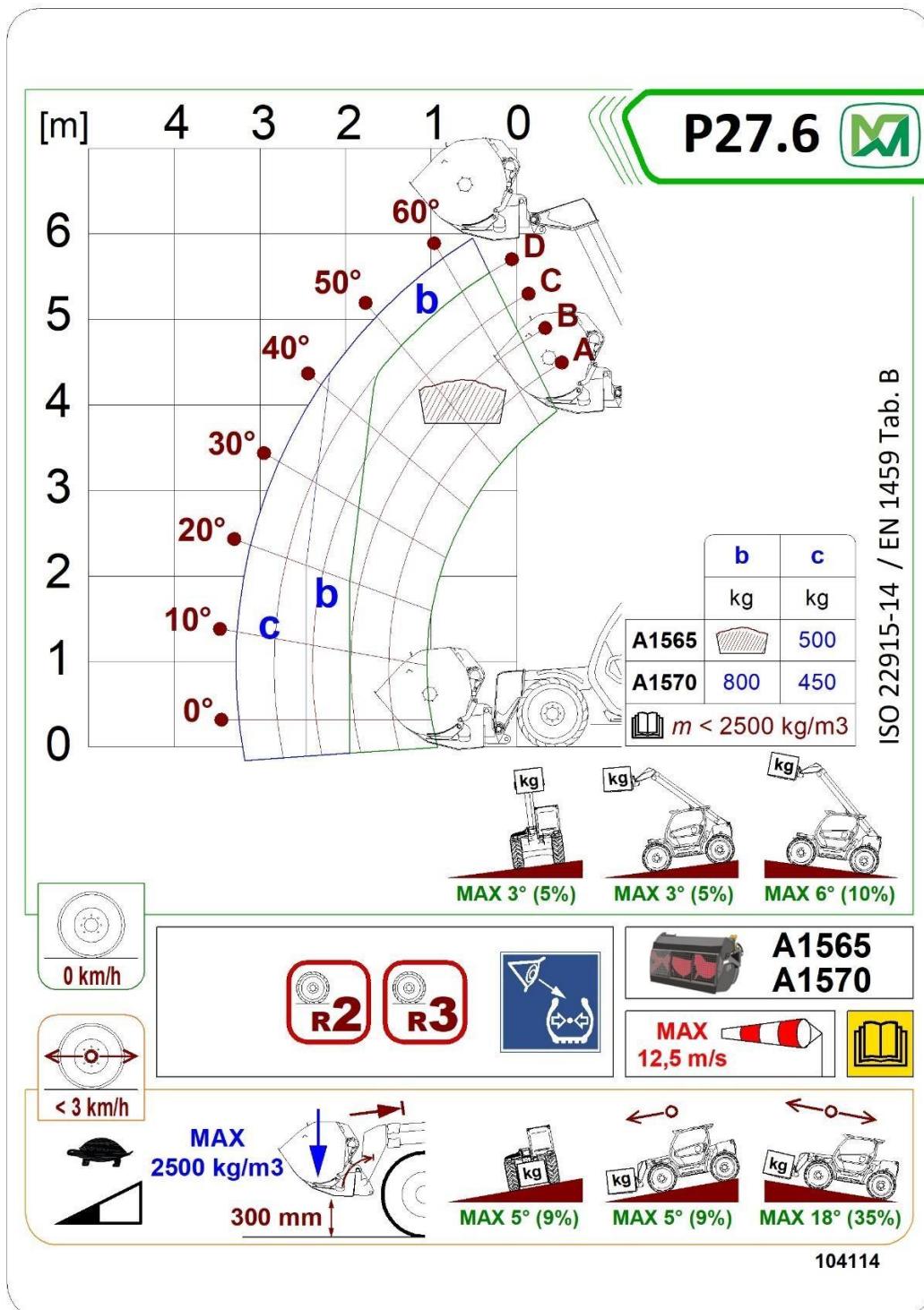


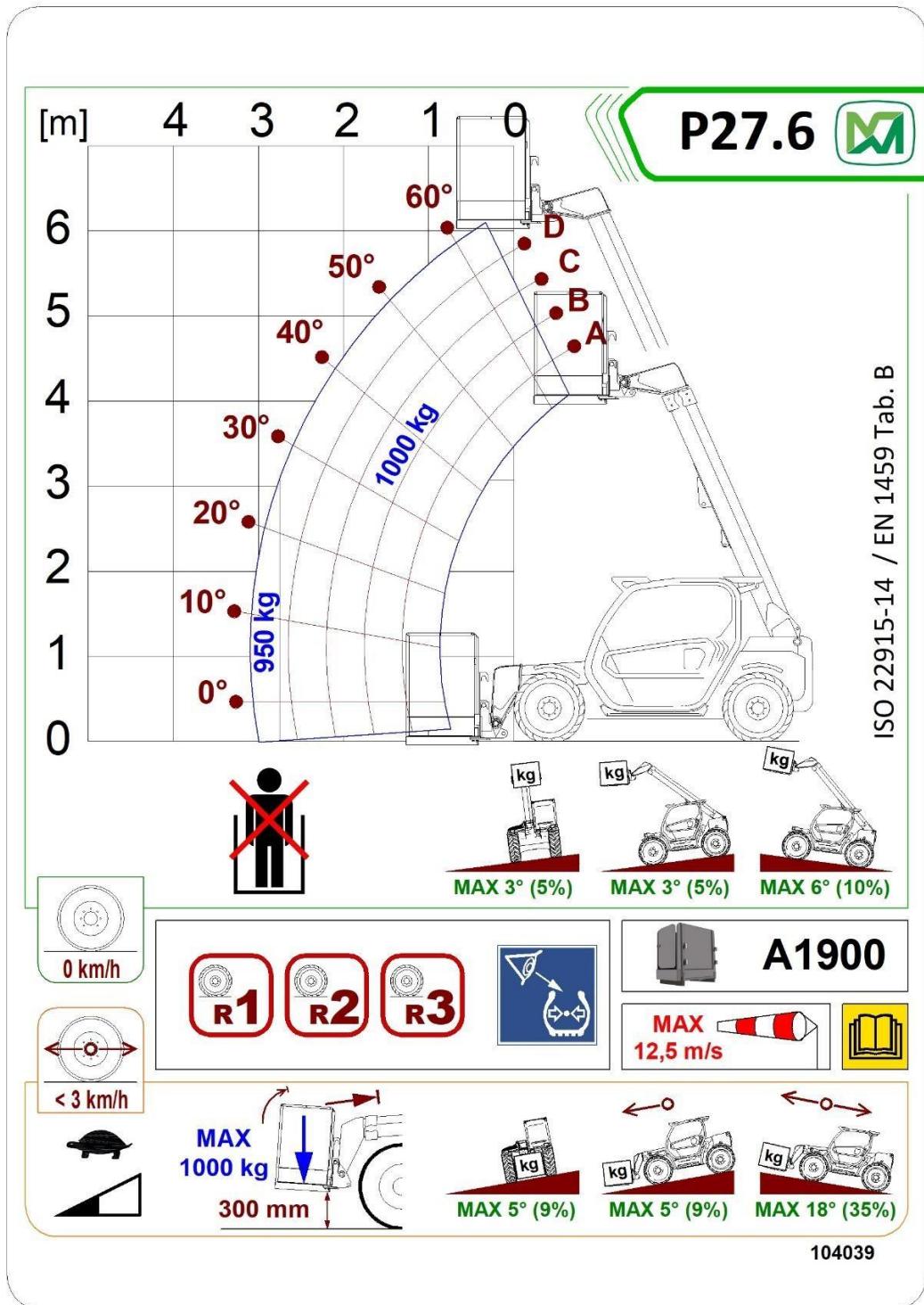


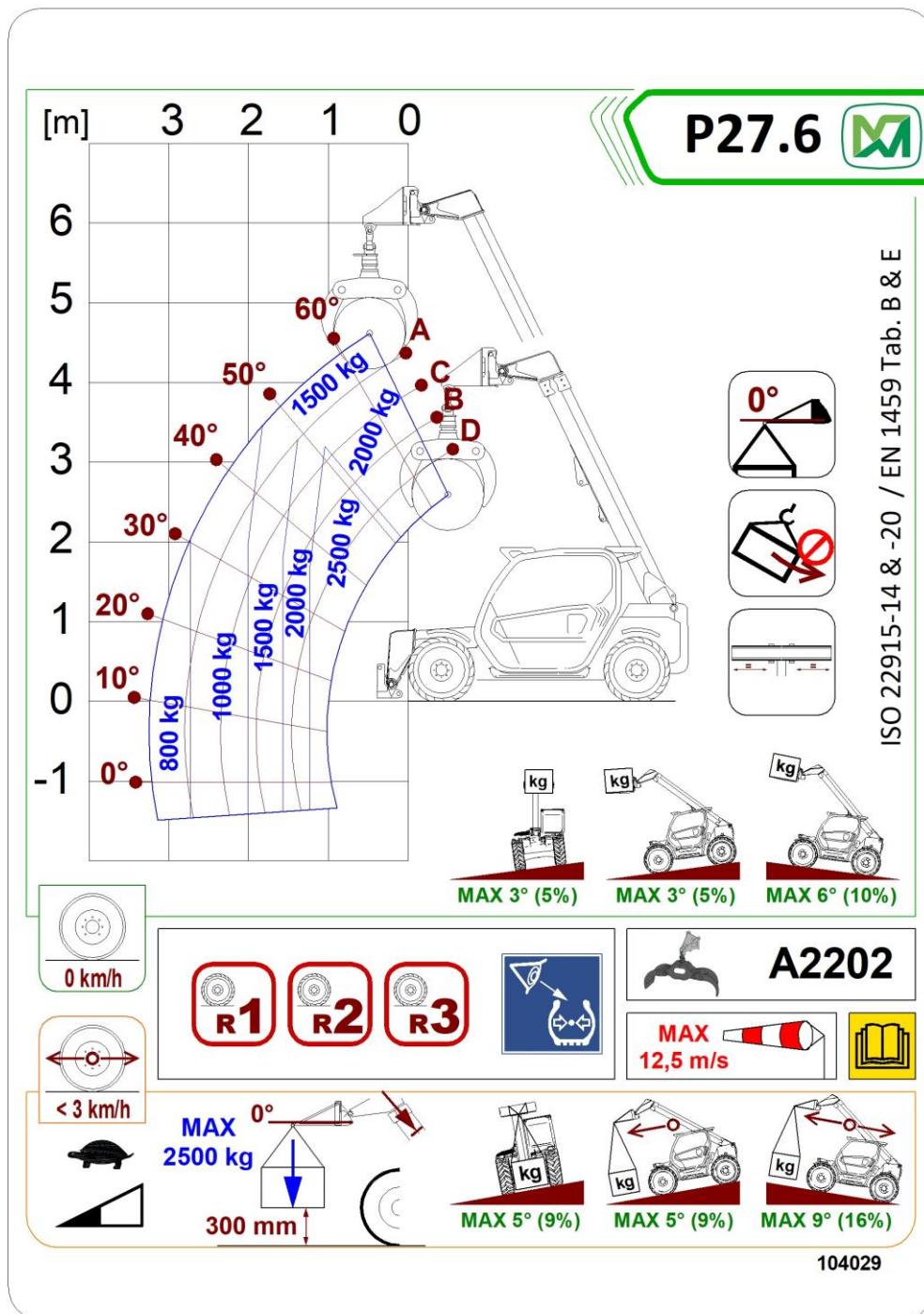
P27.6

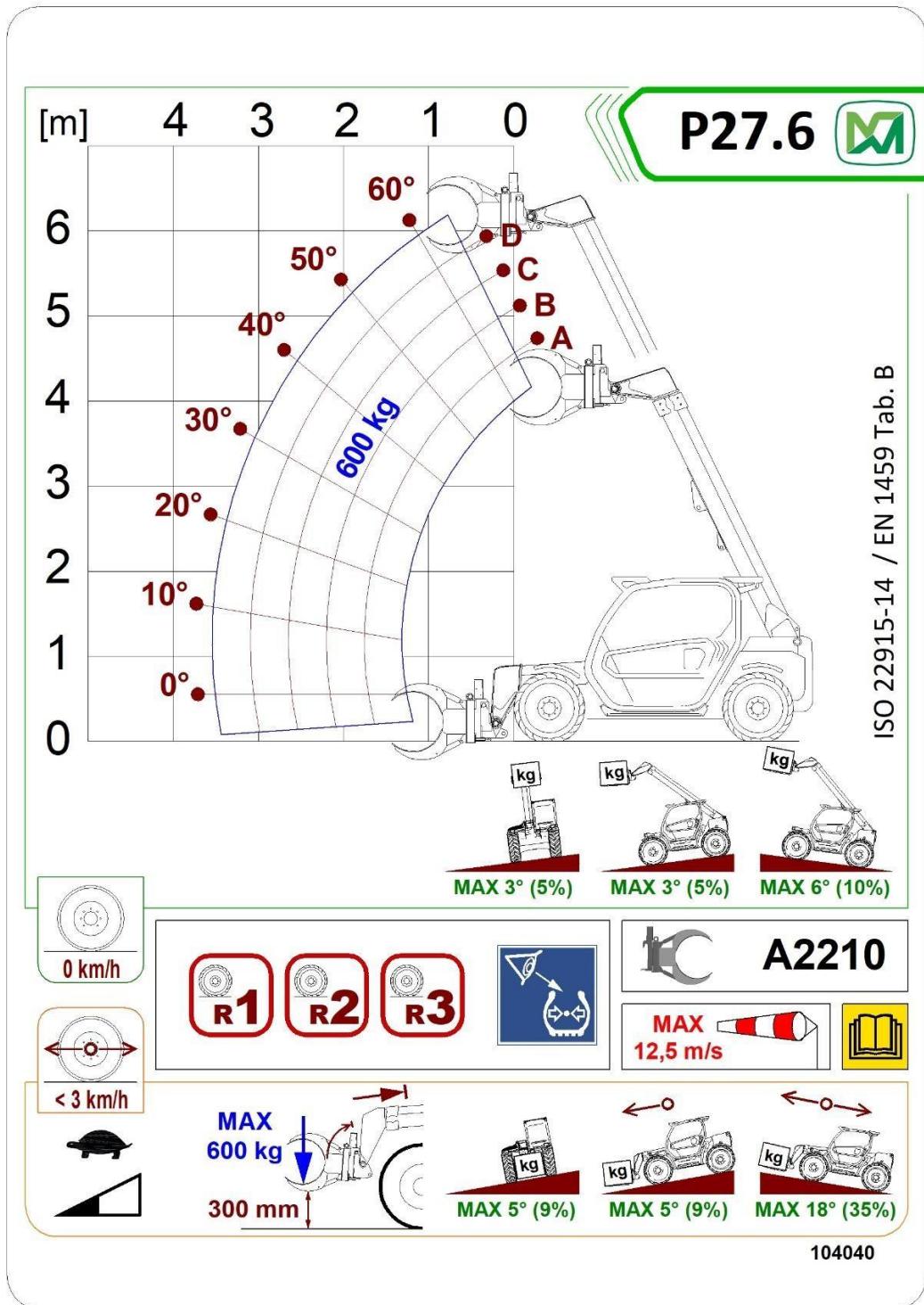


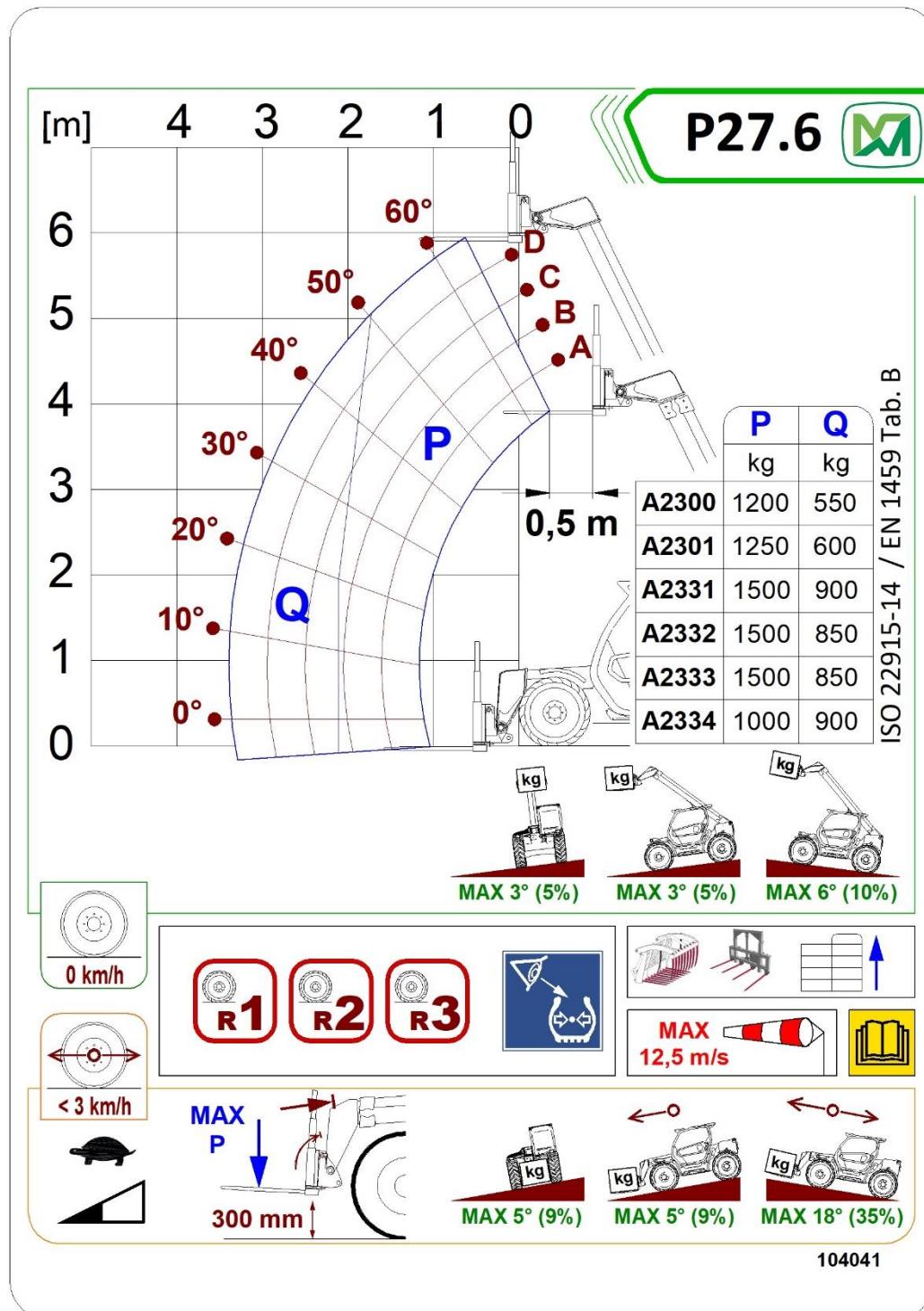
ISO 22915-14 / EN 1459 Tab.B

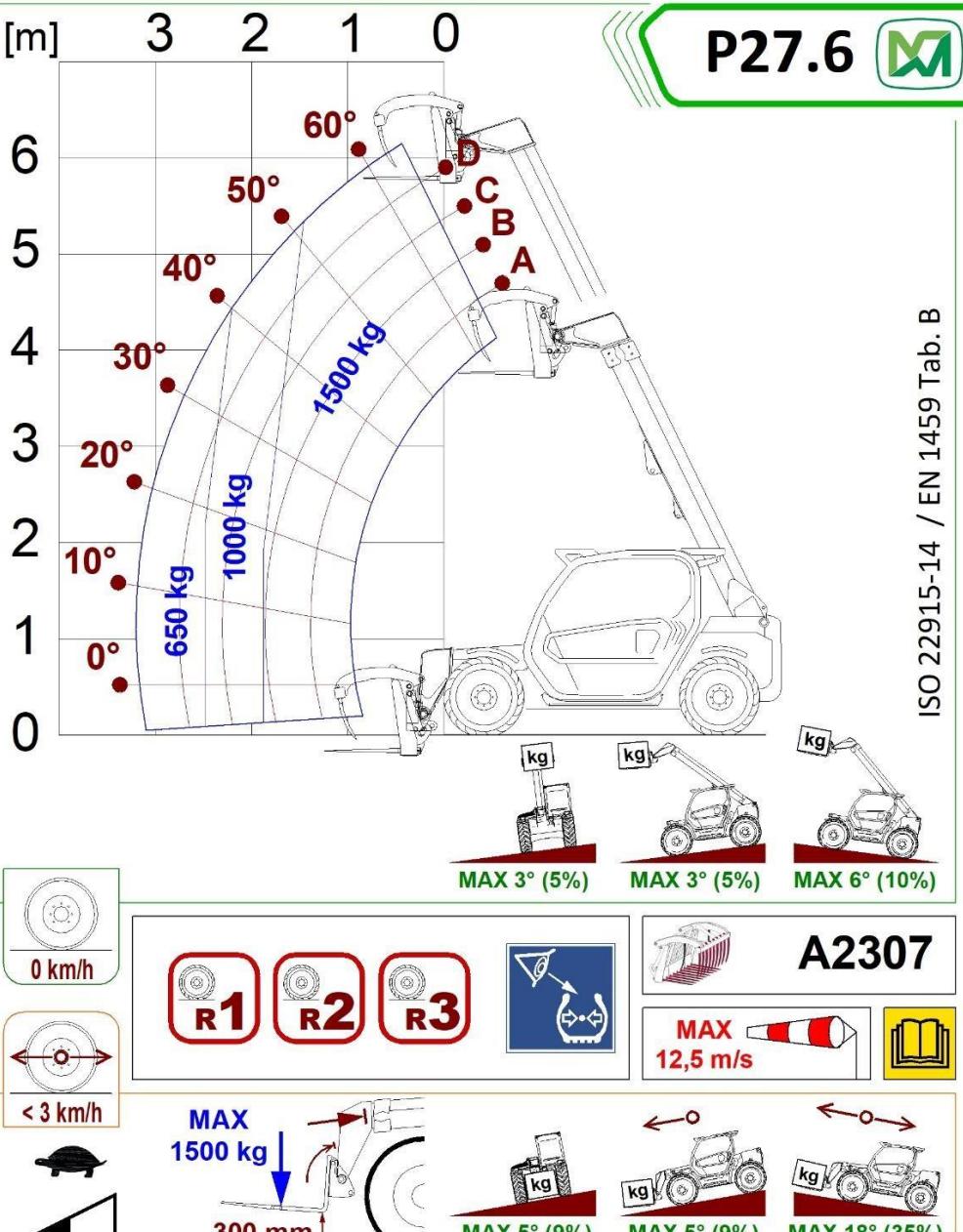




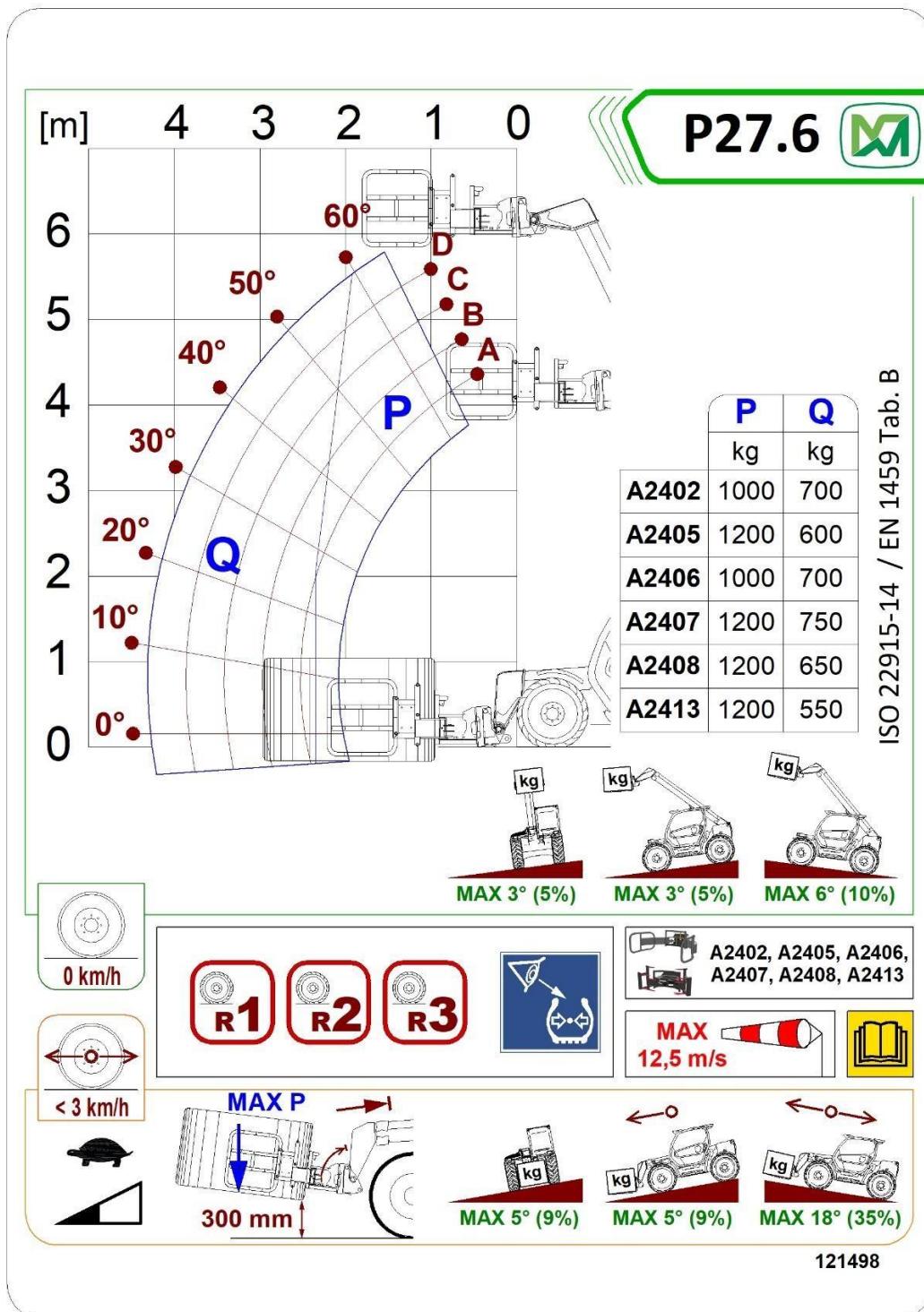


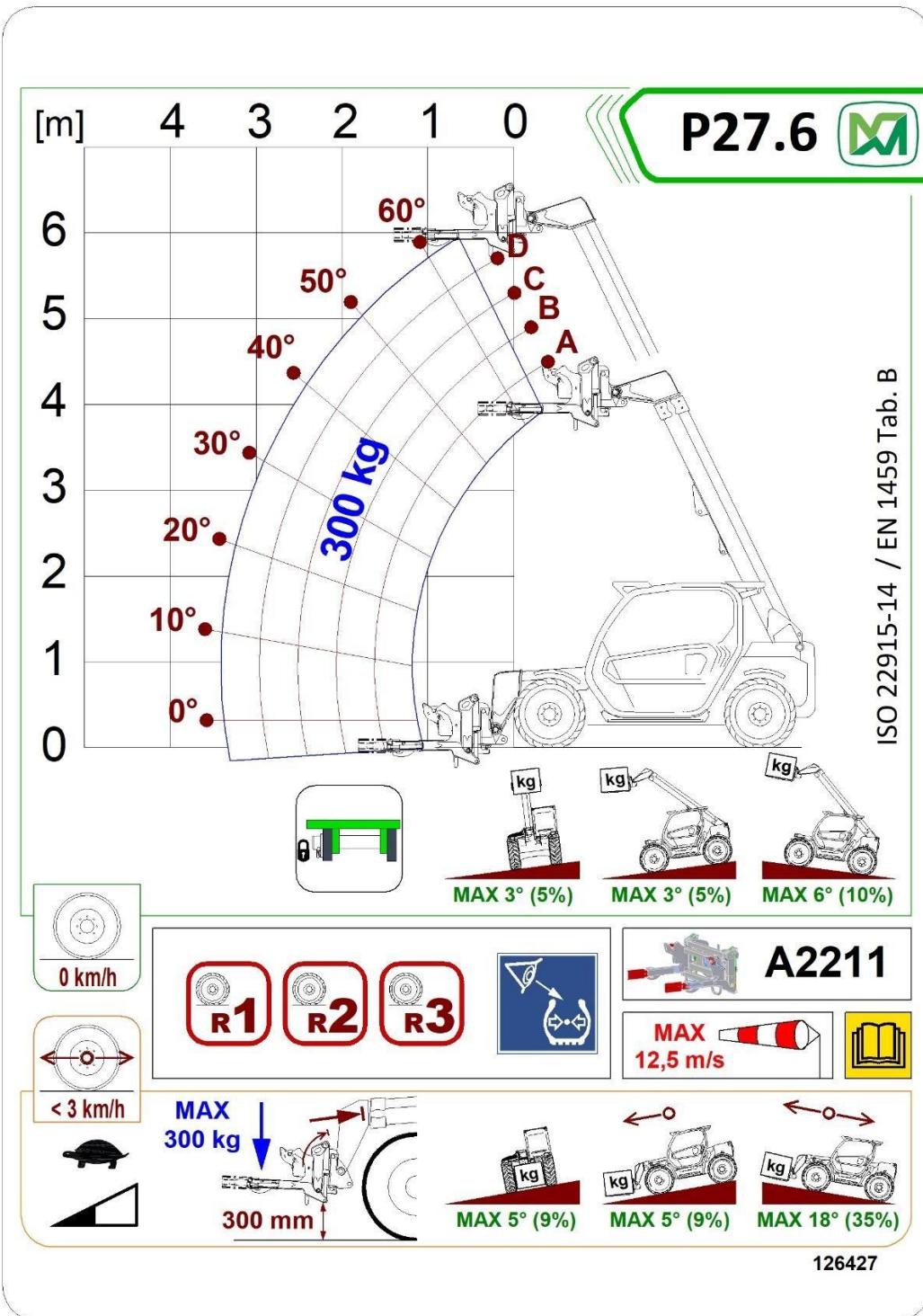






ISO 22915-14 / EN 1459 Tab.B









MODULE 3

**FOURCHES ET
ÉQUIPEMENTS
POUR TABLIER
MERLO ZM2**



PRÉAMBULE	9
FOURCHES	11
FOURCHES APPROUVÉES.....	13
IDENTIFICATION.....	13
SYMBOLES DES DONNÉES TECHNIQUES.....	13
INSTALLATION.....	15
DÉMONTAGE	17
[A0300 A0311 A0301 A0303 A0304 A0308 A0309 A0316 A0315 A0317 A0325 A0327]	
FOURCHES	18

INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS	21
OUTILLAGES APPROUVÉS.....	23
IDENTIFICATION.....	23
CONTÔLES PRÉLIMINAIRES	24
INSPECTION DU CÂBLE.....	24
ENTRETIEN.....	25
LEVAGE	25
INSTALLATION.....	26
DÉMONTAGE	31
STOCKAGE DES ÉQUIPEMENTS.....	32
STOCKAGE POUR DE COURTES PÉRIODES	32
STOCKAGE POUR DE LONGUES PÉRIODES.....	32
REMISE EN SERVICE APRÈS DE COURTES PÉRIODES.....	32
REMISE EN SERVICE APRÈS DE LONGUES PÉRIODES	32
COMMANDES DE L'OUTILLAGE	33



INSTRUCTIONS OPÉRATIONNELLES DES ÉQUIPEMENTS.. 35

INFORMATIONS GÉNÉRALES	37
TABLIER SUPPLÉMENTAIRES AVEC FOURCHES.....	38
A0100.....	40
A0200 A0201 A0210 A0211	40
A0605 A0606	40
A0291 A0292	40
A0291A A0292A.....	41
A0293 A0294	42
A0281 A0282	42
A0271.....	42
A3210 A3215	43
A3212 A3213 A3217.....	43
A0500.....	43
GODETS	44
A0698 A0699 A0700 A0701 A0706	
A0708 A0741	47
A0710 A0712 A0715.....	47
A0713 A0714 A0716 A0718 A0720	
A0720A A0720B A0780 A0782.....	47
A0730 A0731 A0732 A0733 A0734 A0735.....	47
A0861.....	48
A0872.....	48
A0800 A0810 A0820 A0860 A0870.....	48
A0836 A0838 A0840 A0841 A0843 A0846 A0852	49
FOURCHES À DENTS	50
A2300 A2301 A2307.....	52
A2306.....	52
A2331 A2332 A2333 A2334	52
A2340.....	52
A2319 A2320 A2324.....	53

PINCES	54
A2200.....	56
A2202 A2203	56
A2210.....	56
A2400 A2401 A2402 A2405 A2406 A2407 A2408 A2409 A2411 A2412	56
A2403 A2413 A2403A A2413A.....	56
A2414.....	57
BENNES	59
A1565 A1570 A1571 A1580 A1581.....	60
AUTRES ÉQUIPEMENTS	63
A1900 A1901	64
A0844.....	64
A0905.....	64
A2211.....	65
ÉQUIPEMENTS POUR CHARGES SUSPENDUES	66
A1000.....	67
A1118B A1124B.....	67
A1123.....	67
A1200B A1210B A1225B A1230B	67
A1300B A1310B A1330B A1215B	68
A2765 A2766 A2773.....	71
PLATES-FORMES	74



DONNÉES TECHNIQUES DES ÉQUIPEMENTS ZM2 75

[A0100]

TABLIER PORTE-FOURCHES EXTRA-LARGE AVEC DES FOURCHES STANDARDS 77

[A0200 - A0201 - A0210 - A0211]

TABLIER FEM III 78

[A0500]

FOURCHES FEM III POUR TABLIER FEM III [A0200 - A0201 - A0210 - A0211] 79

[A0605 - A0606]

TABLIER À FOURCHES FLOTTANTES EXTRA-LONGUES 80

[A0291 - A0292]

TABLIER À FOURCHES FLOTTANTES STANDARD 81

[A0291A - A0292A]

TABLIER À FOURCHES FLOTTANTES TRANSFERT SUR ROUTE 82

[A0293 - A0294]

TABLIER À FOURCHES FLOTTANTES MINCES 83

[A0281 - A0282]

TRANSLATEUR SUR TABLIER STANDARD 84

[A0271]

TABLIER AVEC FOURCHES FLOTTANTES + SYSTÈME DE POSITIONNEMENT HYDRAULIQUE 85

[A3210 - A3215] TABLIER À PLAQUE TOURNANTE

[A3212 - A3213 - A3217] TABLIER ROTATEUR DES FOURCHES 86

[A0699 - A0700 - A0701 - A0706 - A0698 - A0708 - A0741]

GODET DE TERRASSEMENT 87

[A0710 - A07012 - A0715]

GODET DE REPRISE 88

[A0713 - A0714 - A0716 - A0718 - A0720 - A0720A - A0780 - A0782]

GODET POUR VRAC 89

[A0730 - A0731 - A0732 - A0733 - A0734 - A0735]

GODET POUR VRAC RENFORCÉ 90

[A0861]

GODET À TRAPPE 91

[A0800 - A0810 - A0820 - A0860 - A0870]

GODET 4X1 MULTIFONCTION 92

[A0836 - A0838 - A0840 - A0841 - A0843 - A0852]

GODET MULTIFONCTION AVEC GRIFFE 93

[A0872]

GODET À DÉCHETS AVEC GRIFFE 94

[A2300 - A02301 - A2307]

FOURCHE À FUMIER AVEC GRIFFE 95

[A2306]

FOURCHE À FUMIER 96

[A2331 - A2332 - A2333 - A2334]	
FOURCHES À BALLES À 2/3 DENTS BASCULANTES AVEC PROTECTION COUSSIANTÉE	97
[A2340]	
FOURCHE À BALLES À 4 POINTES ESCAMOTABLES AVEC PROTECTION COUSSIANTÉE HYDRAULIQUE	98
[A2319 - A2320 - A2324]	
FOURCHE À BALLES À 3 DENTS BASCULANTES AVEC GRIFFE.....	99
[A2200]	
PINCE DOUBLE DE GRUMES	100
[A2202 - A2203]	
PINCE POUR GRUMES.....	101
[A2400 - A2401 - A2402 - A2405 - A2406 -A2407 - A2408 - A2409 - A2411 - A2412]	
PINCE POUR BALLES RONDÉS SIMPLES	102
[A2403 - A2413 - A2403A - A2413A]	
PINCE POUR BALLES RONDÉS DOUBLES	103
[A2210]	
PINCE POUR FÛTS	104
[A2414]	
PINCE DE LA FLÈCHE PORTE-CINTRE	105
[A1565 - A1570 - A1571 - A1580 - A1581]	
BENNE DE MÉLANGE	106
[A1900 - A1901]	
PANIER DE MANUTENTION DE MATÉRIAUX.....	107
[A0844]	
CONTENEUR DE MATÉRIAUX.....	108
[A0905]	
LAME DE POUSSÉE DE CÉRÉALES	109
[A2211]	
DISPOSITIF DE SOULÈVEMENT POUR POUBELLES.....	110
[A1000]	
CROCHET SUR TABLIER.....	111
[A1118B - A1124B]	
FLÈCHE DE GRUE	112
[A1123B]	
FLÈCHE DE GRUE TÉLESCOPIQUE	113
[A1200B - A1210B - A1225B - A1230B]	
FLÉCHETTE	114
[A1300B - A1310B - A1330B - A1215B]	
FLÉCHETTE À TREUIL	115
[A2765 - A2766 - A2773]	
TREUIL SUR TABLIER LIFT SW	116





PRÉAMBULE

Les fourches et équipements approuvés sur cet engin sont ceux pour lesquels MERLO a fourni le diagramme de charge de l'association engin / équipement dans le BOÎTIER DU FASCICULE DES DIAGRAMMES en cabine et au MODULE 2.

Toutes les données reportées dans ce module sont exprimées dans le SYSTÈME MÉTRIQUE INTERNATIONAL et l'U.S.CUSTOMARY SYSTEM



ATTENTION



NE PAS utiliser d'équipements non approuvés par MERLO pour cette machine.

NE PAS modifier les outillages.

NE PAS utiliser les outillages dans un but différent de ceux prévus dans les instructions d'utilisation.

AVERTISSEMENT

CONSIGNES POUR LA PLATE-FORME.

Le présent manuel n'inclut pas l'utilisation avec la plate-forme aérienne de travail TREEMME : pour cet équipement, consulter le manuel de l'opérateur correspondant.

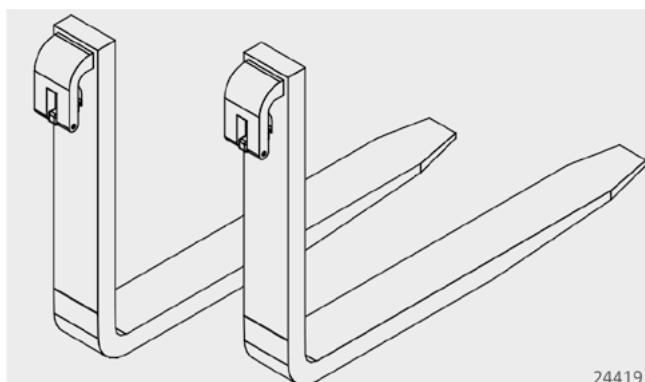


SECTION

FOURCHES



FOURCHES APPROUVÉES



IDENTIFICATION

A A A A A A	R R R R R R	H H H H H H
T T T T T x	L L L L	C C C C C
M M M M	V V W W Y Y	F F F F F F

24420



ATTENTION



EMPLOYER uniquement des fourches approuvées par Merlo sur cet engin.

NE PAS modifier les fourches.

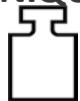
NE PAS utiliser les fourches dans un but différent de ceux prévus dans les instructions d'utilisation.

Les fourches approuvées sur cet engin sont celles pour lesquelles MERLO a fourni le diagramme de charge de l'association engin / outillage dans le BOÎTIER DU FASCICULE DES DIAGRAMMES en cabine et au MODULE 2.

Le marquage est poinçonné sur chaque fourche. Les données reportées sont :

- A MATRICULE
- C CODE DU MATERIAU
- F NUMÉRO DE COMMANDE DE LA PRODUCTION
- H CODE MERLO
- L BARYCENTRE DE LA CHARGE (mm)
- M MATERIAU
- R CODE COMMERCIAL
- T PORTÉE (kg)
- V LOGO DU CONSTRUCTEUR
- W SEMAINE DE PRODUCTION
- Y ANNÉE DE PRODUCTION

SYMBOLES DES DONNÉES TECHNIQUES



POIDS DE L'OUTILLAGE.



PORTÉE DE L'OUTILLAGE.



CAPACITÉ DE L'OUTILLAGE.

INSTALLATION

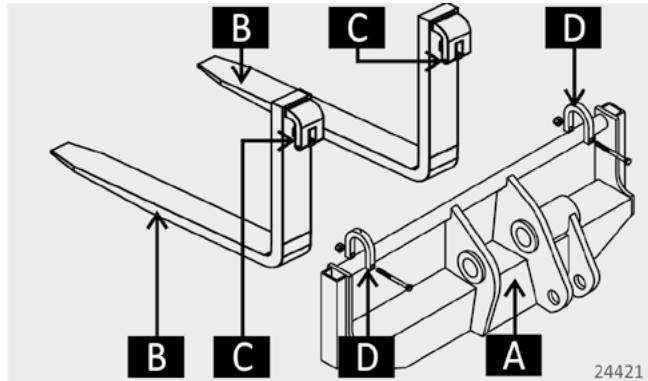


ATTENTION

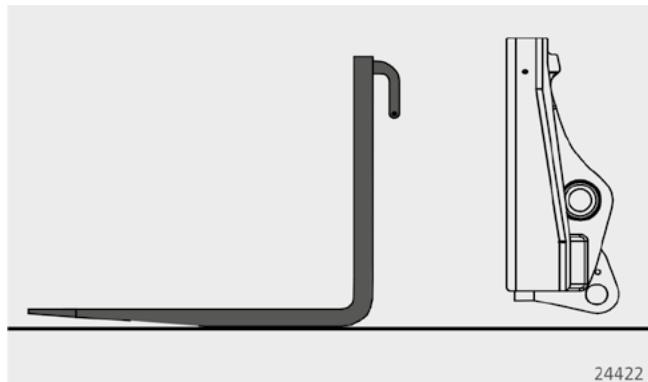


NE PAS installer sur le tablier des fourches supplémentaires ou d'autres outillages simultanément aux fourches.

NE PAS demander l'intervention d'un autre opérateur pour l'installation des fourches. Cette opération doit être exécutée par un seul opérateur.

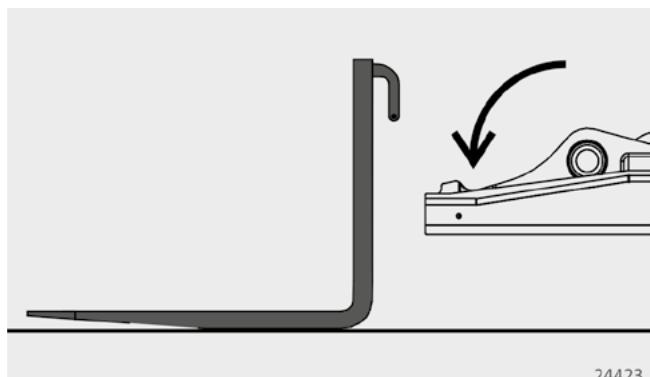


- A. TABLIER DE L'ENGIN
- B. FOURCHES
- C. ARRÊT DE SÉCURITÉ
- D. DISPOSITIFS DE BLOCAGE LATÉRAL



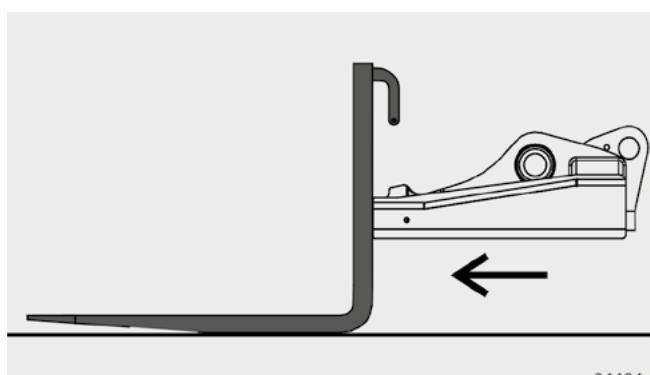
Positionner les fourches [B] au sol et parallèles, conduire l'engin à proximité du point d'accrochage.

Insérer le frein de stationnement et sélectionner la modalité neutre [N] de la boîte 2V et du sens de marche.



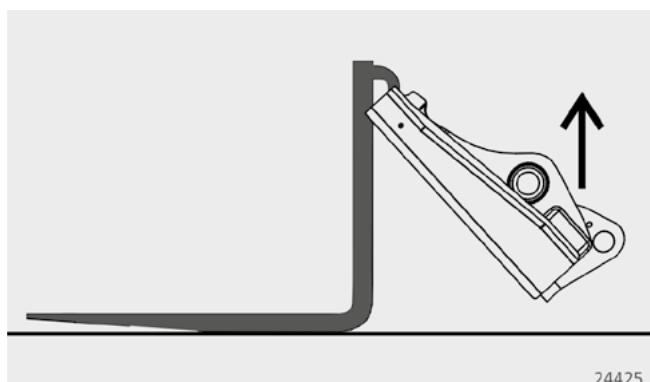
24423

Incliner le tablier [A] vers le bas.



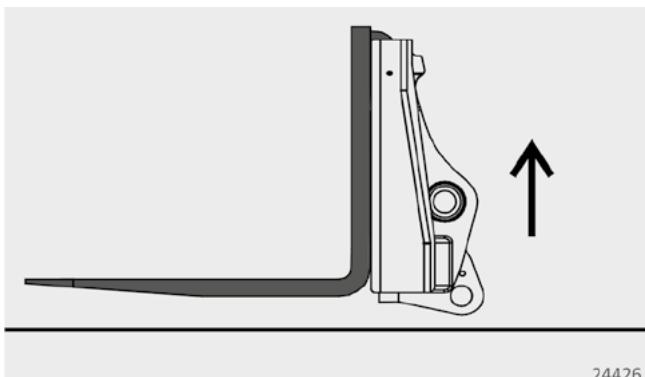
24424

Sortie la flèche jusqu'à proximité des raccords des fourches.



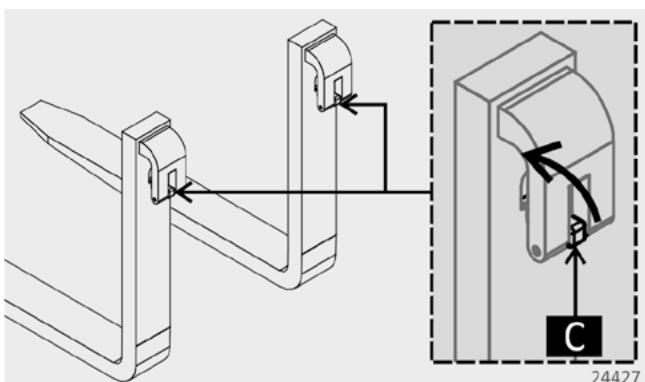
24425

Soulever la flèche et incliner simultanément le tablier vers le haut jusqu'à l'accrochage des fourches.



Lever les fourches de quelques centimètres du sol.

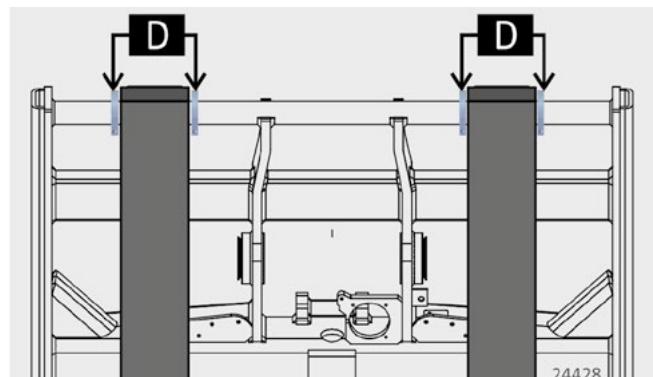
Exécuter la procédure de coupure du moteur (voir MODULE 1 - SECTION 3). Descendre de la cabine et refermer la porte.



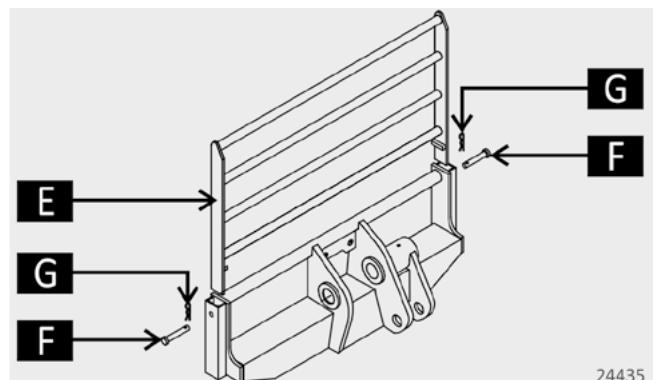
Vérifier que les arrêts de sécurité [C] des fourches sont correctement abaissés afin d'éviter tout décrochage accidentel ; dans le cas contraire, les porter manuellement sur la position de blocage.

IMPORTANT

NE PAS utiliser les fourches si les deux arrêts de sécurité [C] ne sont pas entièrement abaissés ; au besoin, abaisser la flèche et répéter la procédure d'installation.



Insérer les dispositifs de blocage latéral [D] fournis (2 par fourche) afin d'éviter le glissement latéral des fourches et les bloquer à l'aide des vis correspondantes.



Insérer l'extension amovible [E] dans les références situées sur les côtés du tablier pour empêcher les éventuelles chutes du chargement soulevé vers la cabine.

Bloquer l'extension amovible [E] en position, en insérant les goujons [F] et les goupilles [G].

IMPORTANT

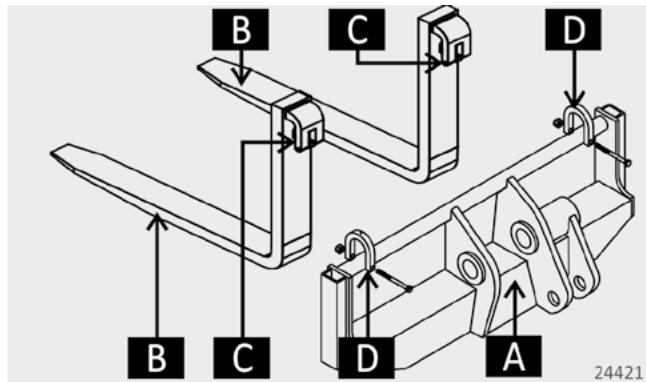
NE PAS manutentionner des charges avec les fourches sans avoir installé l'extension amovible [E].

NE PAS utiliser l'extension amovible [E] dans un but différent de ceux indiqués.



DÉMONTAGE

NE PAS demander l'intervention d'un autre opérateur pour l'installation des fourches. Cette opération doit être exécutée par un seul opérateur.

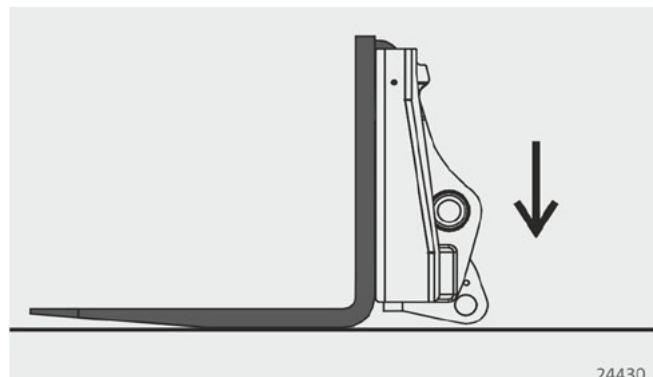


- A. TABLIER DE L'ENGIN
- B. FOURCHES
- C. ARRÊT DE SÉCURITÉ
- D. DISPOSITIFS DE BLOCAGE LATÉRAL

Rentrer et abaisser la flèche de l'engin et positionner le tablier [A] à la verticale.

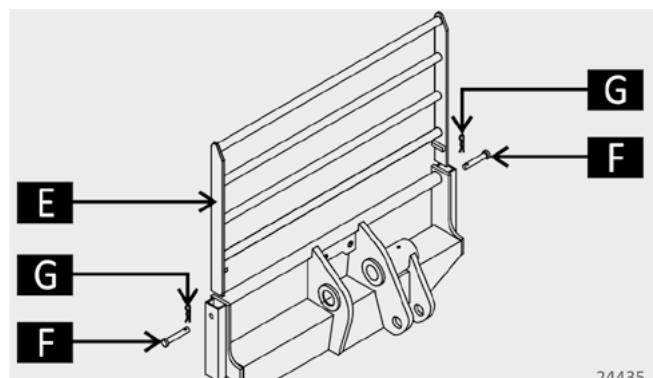
Conduire l'engin à proximité du point de décrochage des fourches et s'assurer qu'il en supporte le poids (voir chapitre LISTE DES FOURCHES).

Insérer le frein de stationnement et sélectionner la modalité neutre [N] de la boîte 2V et du sens de marche.



Abaissé les fourches au sol.

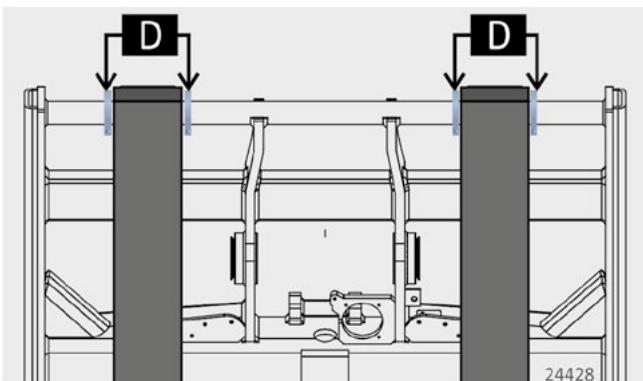
Exécuter la procédure de coupure du moteur (voir MODULE 1 - SECTION 3). Descendre de la cabine et refermer la porte.



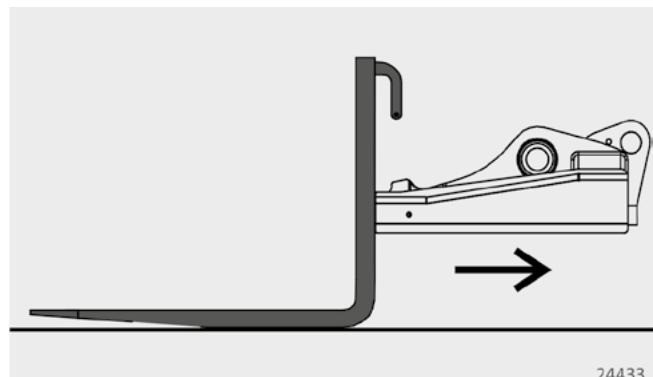
Retirer l'extension amovible [E] en débloquant les goupilles [G] et les goujons [F].

IMPORTANT

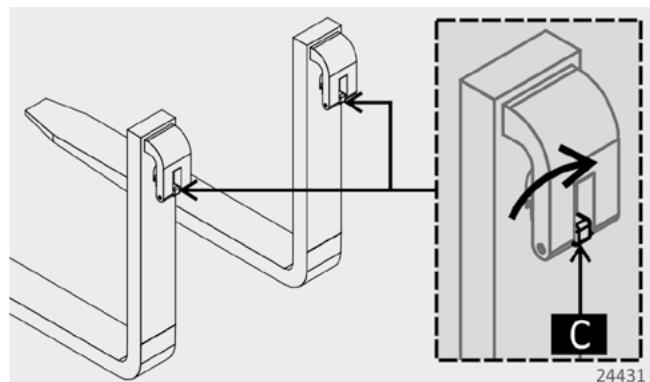
Toujours déposer l'extension amovible [E] avant d'utiliser l'engin avec d'autres outillages.



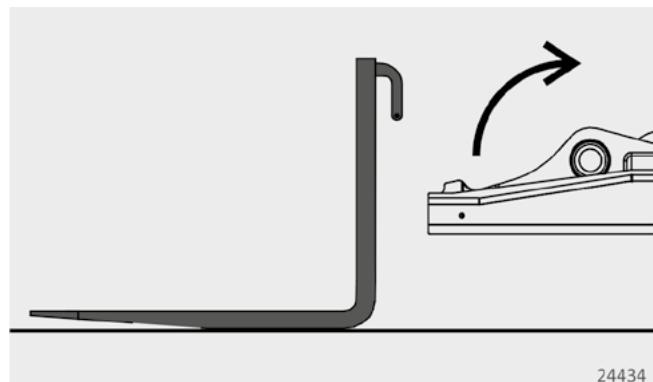
Retirer les dispositifs de blocage latéral [D] et les ranger dans le compartiment porte-objets en cabine.



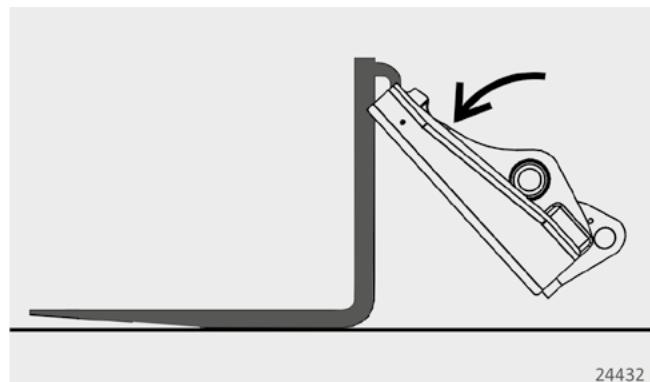
Rentrer la flèche ou reculer avec l'engin pour libérer la zone opérationnelle des fourches.



Soulever les arrêts de sécurité [C] des deux fourches en position verticale. Monter en cabine, boucler la ceinture de sécurité et démarrer le moteur.

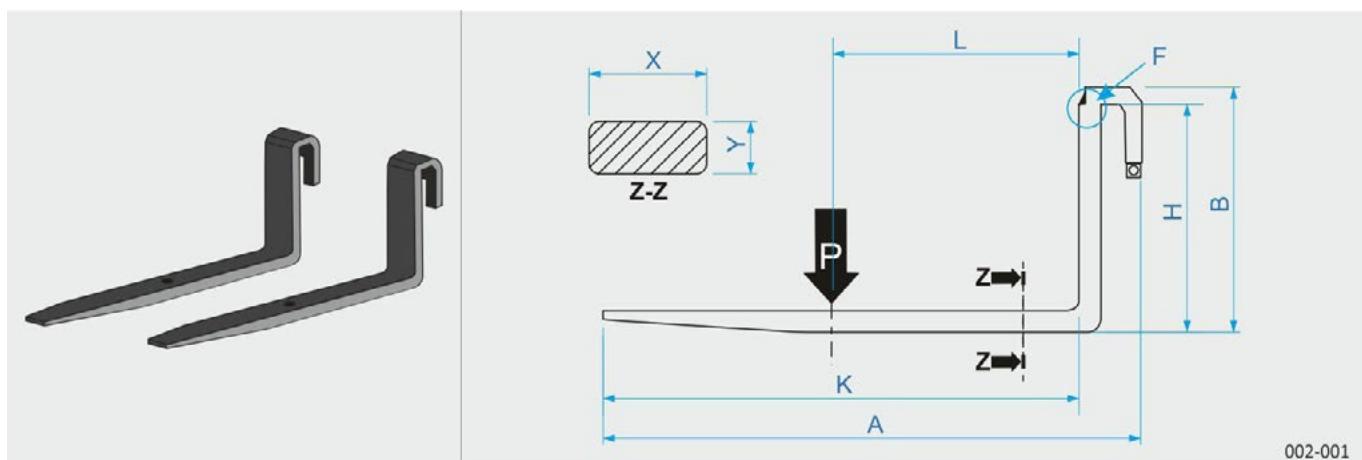


Incliner le tablier [B] vers le haut.



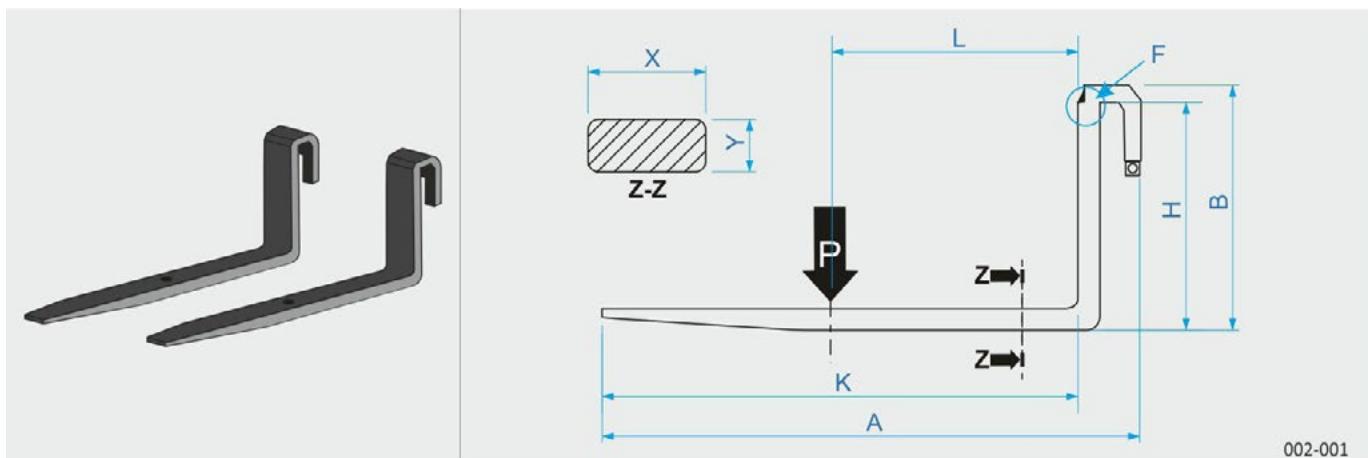
Abaissir la flèche et incliner simultanément le tablier vers le bas jusqu'au décrochage des fourches.

[A0300 | A0311 | A0301 | A0303 | A0304 | A0308 | A0309 | A0316 | A0315 | A0317 | A0325 | A0327]
FOURCHES



002-001

		A0300	A0311	A0301	A0303	A0304	A0327
		050939	082894	050941	050940	050942	131312
F	kg x mm	1750 x 500 1450 x 600	2500 x 500 2250 x 600	2250 x 500	1750 x 500	2250 x 500	2500 x 500 2250 x 600
	lb x in	3800 x 20 3200 x 24	5500 x 20 5000 x 24	-	-	-	5500 x 20 5000 x 24
	kg	77	87	85	81	87	89
	lb	170	190	187	178	190	200
	kg	1750 / 1450	2500 / 2250	2250	1750	2250	2500/2250
	lb	3800 / 3200	5500 / 5000	-	-	-	5500 / 5000
L	mm	500 / 600	500 / 600	500	500	500	500 / 600
	in	20 / 24	20 / 24	20	20	20	20 / 24
K	mm	1200	1200	1200	1200	1200	1200
	in	47	47	47	47	47	47
A	mm	1327	1332	1331	1327	1331	1331
	in	52	52	52	52	52	52
B	mm	615	670	620	915	670	720
	in	24	26	24	28	26	29
X	mm	125	125	125	125	125	125
	in	5	5	5	5	5	5
Y	mm	45	50	50	45	50	50
	in	2	2	2	2	2	2
H	mm	555	610	560	655	610	660
	in	22	24	22	26	24	26



	A0308	A0309	A0316	A0315	A0317	A0325
	081743	081745	098095	098093	098097	119158
F	kg x mm	-	-	-	-	-
	lb x in	5000x24	3800x24	5000x24	3800x24	5000x24
	kg	85	77	100	90	102
	lb	187	170	220	200	230
	kg	-	-	-	-	-
	lb	5000	3800	5000	3800	5000
L	mm	500	500	500	500	500
	in	20	20	20	20	20
K	mm	1200	1200	1500	1500	1200
	in	47	48	60	60	48
A	mm	1332	1327	1632	1627	1632
	in	52	53	65	65	65
B	mm	620	615	620	615	670
	in	25	25	25	24	26
X	mm	125	125	125	125	125
	in	5	5	5	5	5
Y	mm	50	45	50	45	50
	in	2	2	2	2	3
H	mm	560	555	560	555	610
	in	23	22	22	22	24

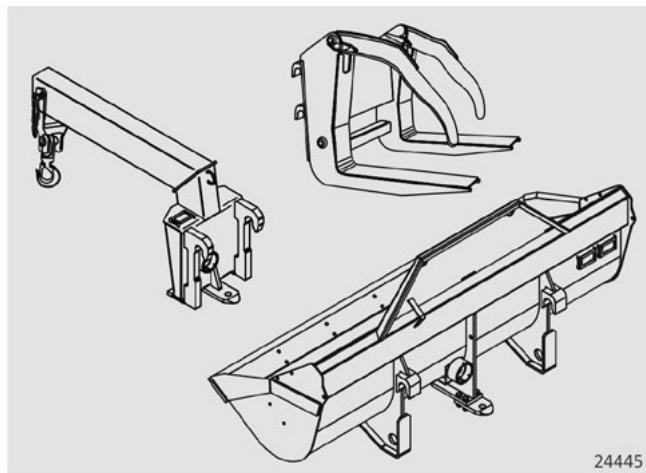


SECTION

INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS



OUTILLAGES APPROUVÉS



24445

IDENTIFICATION

TRE EMME San Defendente di Cervasca (CN) - ITALY	
1	SERIAL No / YEAR
2	SAV No
3	MERLO REF - INTERFACE
4	MASS [kg]
5	RATED CAPACITY [kg] [lb]
6	PERSONS INCLUDED @ [mm] @ [in] [gal]
7	MAX PRESSURE [bar] [psi]

24446 108917

Le marquage de l'outillage TREEMME reporte les données suivantes :

1 NUMÉRO DE FABRICATION

Exemple : 12345678 1234/20

12345678 : modèle de l'outillage.

1234 : numéro progressif de production.

20 : année de fabrication.

2 NUMÉRO DE SAV

Ce code permet l'identification de l'outillage sur le manuel des pièces de rechange (Sav System).

3 CODE COMMERCIAL

Le manuel d'instructions et les diagrammes de charge font référence à ce numéro.

4 POIDS TOTAL

5 PORTÉE MAXIMALE

au centre de gravité de la charge soulevée.

6 NOMBRE DE PERSONNES

7 PRESSION MAXIMALE

IMPORTANT

Le marquage de conformité figure sur une plaquette supplémentaire (voir MODULE M1C).



CONTRÔLES PRÉLIMINAIRES

Avant toute utilisation :

- nettoyer l'outillage.
- vérifier qu'aucune pièce n'est détériorée ou absente.
- Pour les outillages équipés de crochet, vérifier notamment l'état du crochet et du dispositif de fermeture correspondant.
- Pour les outillages équipés d'un câble :
 - Vérifier visuellement l'état du câble ; il ne doit pas présenter de défauts (brins rompus, pliages, déformations).
 - vérifier l'enroulement du câble sur le tambour. Si le câble n'est pas bien enroulé et tendu ou si des chevauchements sont présents, ne pas utiliser l'outillage et procéder à l'inspection du câble. (faire référence au paragraphe INSPECTION DU CÂBLE). Si le problème persiste, NE PAS utiliser l'outillage et contacter le distributeur de zone ou le concessionnaire pour une assistance technique.



ATTENTION



PRÉCHAUFFAGE DU CIRCUIT AUXILIAIRE

Si la température ambiante est inférieure à 10 °C (50 °F), il faut exécuter les opérations de sortie et rentrée du câble, sans charge, pendant au moins 5 cycles consécutifs, si la température est inférieure à 0 °C (32 °F), pendant au moins 10 cycles.

- Vérifier la fixation des goujons et des arrêts correspondants.
- installer l'outillage et, tout en commandant un mouvement à la fois avec le moteur au ralenti, vérifier l'absence de fuites d'huile.
- vérifier le fonctionnement des commandes.
- vérifier la présence du capteur de reconnaissance des équipements.

Dans le cas contraire, NE PAS utiliser l'outillage et contacter le distributeur local ou le concessionnaire.

INSPECTION DU CÂBLE

Afin de procéder correctement et en toute sécurité à l'inspection du câble, deux opérateurs s'avèrent nécessaires, qui seront identifiés comme suit :

- opérateur chargé de l'inspection [1]
- opérateur en cabine [2]

Pour l'inspection du câble, suivre les indications suivantes :

- l'opérateur [2] positionne l'outillage installé sur l'élévateur télescopique à environ 1,1 m du sol ; puis, il place le sélecteur du sens de marche en position neutre et insère le frein de stationnement.
- l'opérateur [1] saisit le câble et le maintient tendu sur toute la durée de l'opération de déroulement.
- l'opérateur [2] actionne la commande de déroulement du câble avec le moteur à la vitesse de rotation minimale jusqu'à l'intervention du dispositif de fin de course.
- L'opérateur [1] inspecte visuellement le déroulement du câble sur toute sa longueur, en évaluant l'état d'usure par rapport à celui reporté au chapitre REMPLACEMENT DU CÂBLE pour lequel le remplacement s'avère nécessaire.
- lorsque le fin de course intervient, l'opérateur [2] actionne la commande de rembobinage du câble avec le moteur à la vitesse de rotation minimale.

**ATTENTION**

Lors de l'inspection du câble, il est fait obligation d'utiliser des gants d'une résistance adaptée à l'abrasion, aux coupures et à la déchirure que la rupture des torons pourrait provoquer.

Lors de l'inspection, dérouler le câble à la vitesse minimale de rotation du tambour.

IMPORTANT

Éviter d'appuyer le câble sur des surfaces qui peuvent provoquer une accumulation de matière sur sa surface.

Pour éviter un mauvais enroulement du câble sur le tambour, ne pas insister sur le mouvement de descente du câble ou de la flèche de l'élévateur télescopique sur lequel l'outillage est installé lorsque la charge repose au sol et que le câble est détendu.

L'opérateur [1] doit maintenir le câble tendu sur toute la phase de rembobinage du câble afin d'éviter un mauvais enroulement du câble sur le tambour.

ENTRETIEN

Sauf indication contraire, exécuter l'entretien des outillages TOUTES LES 50 HEURES de marche :

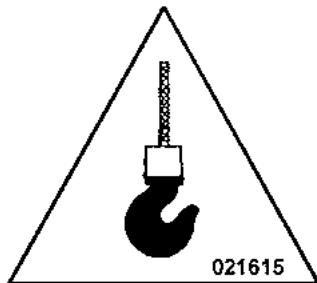
- positionner l'outillage au sol.
- déposer l'outillage du tablier.
- éteindre la machine.
- graisser tous les goujons munis d'un graisseur.

LEVAGE**ATTENTION**

Avant de soulever un outillage, vérifier que les accessoires de levage utilisés sont en bon état et que leur portée est appropriée au poids de l'outillage indiqué sur la plaque de marquage (voir chapitre IDENTIFICATION).

**ATTENTION**

NE PAS utiliser les points de levage de l'outillage pour soulever une charge.



Lever l'outillage uniquement s'il est déchargé.

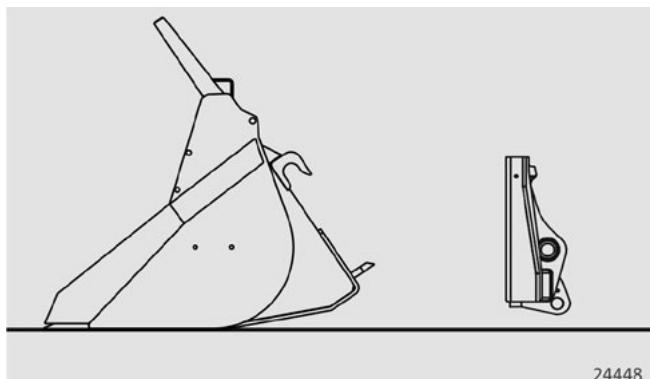
Les points de levage de l'outillage sont repérés par l'adhésif reporté ci-dessus.



INSTALLATION

IMPORTANT

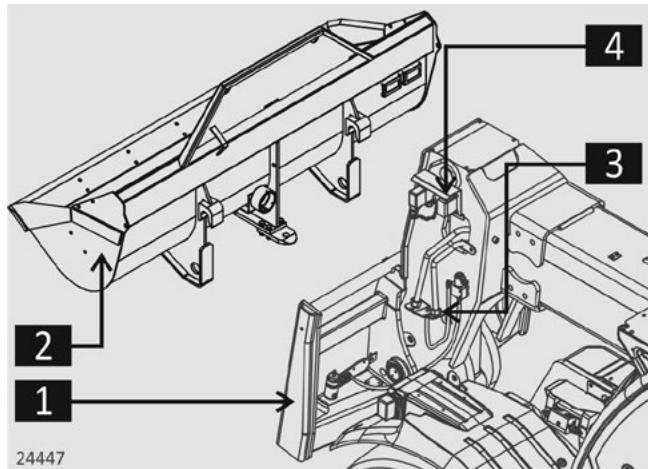
les illustrations suivantes sont reportées à titre indicatif pour illustrer les opérations d'installation d'un outillage générique TREEMME à raccord rapide.



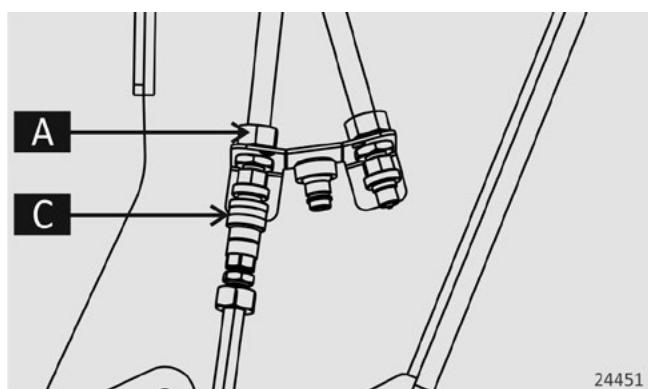
24448

Conduire l'engin à proximité du point d'accrochage.

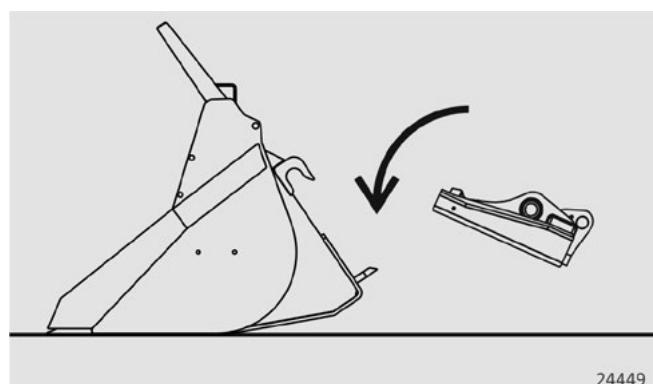
Insérer le frein de stationnement et sélectionner la modalité neutre [N] de la boîte 2V et du sens de marche.



1. TABLIER DE L'ENGIN
2. ÉQUIPEMENT
3. PRISES HYDRAULIQUES
4. PRISES ÉLECTRIQUES

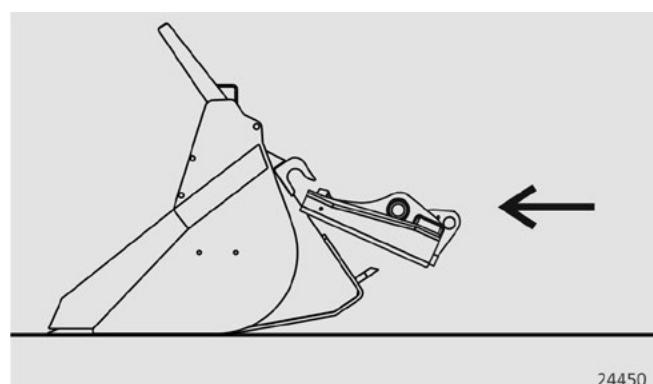


Insérer la conduite [C] de l'engin destinée à la commande du vérin du raccord rapide [P] à la prise hydraulique [3] repérée par la lettre [A].



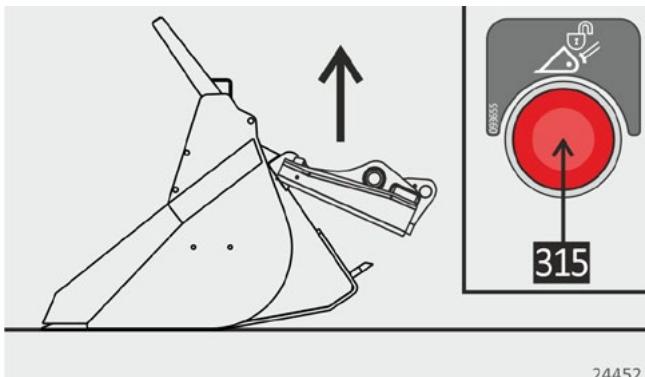
24449

Incliner le tablier [1] vers le bas.



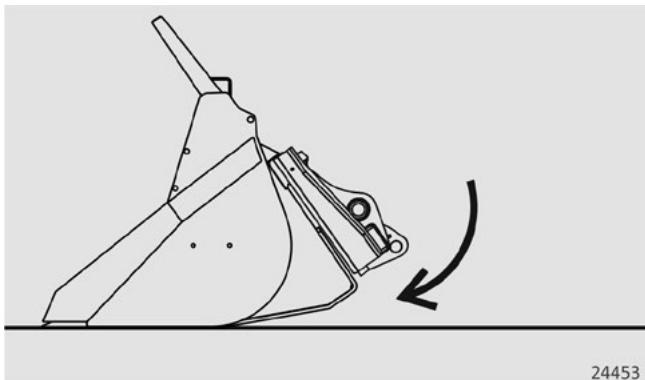
24450

Sortir la flèche jusqu'à proximité des accrochages de l'outillage.



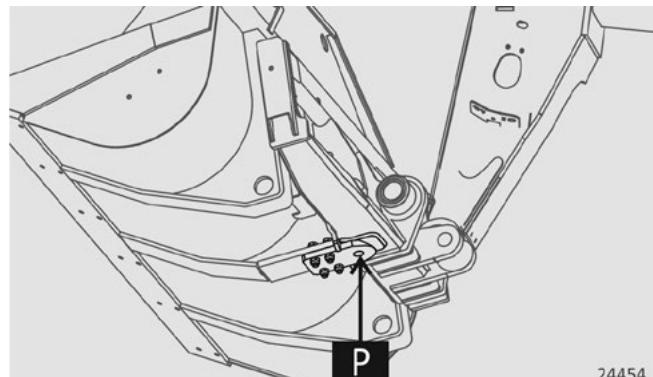
Si installé, maintenir le bouton-poussoir [315] enfoncé (voir MODULE 1 - SECTION 3 - PANNEAU FRONTAL DES COMMANDES).

Soulever la flèche jusqu'à l'insertion du tablier dans les accrochages de l'outil et actionner simultanément la commande de la manette pour distribuer l'huile à la prise hydraulique [A] sur la flèche afin de faire reculer le vérin du raccord rapide [P] (voir MODULE 1 - SECTION 3 - CONTRÔLE DE LA CHARGE - MANETTE).



Tourner le tablier vers le haut pour y faire reposer l'outil.

Relâcher le bouton-poussoir [315] et la commande de la manette pour distribuer l'huile à la prise hydraulique [A] de manière à faire ressortir le vérin du raccord rapide et compléter l'accrochage de l'outil.



Soulever la flèche et vérifier, depuis la cabine, l'insertion du vérin du raccord rapide [P] dans le trou correspondant sur l'outil.



ATTENTION



NE PAS stationner sous l'outil pour vérifier l'insertion du vérin du raccord rapide [P] dans le trou de l'outil.

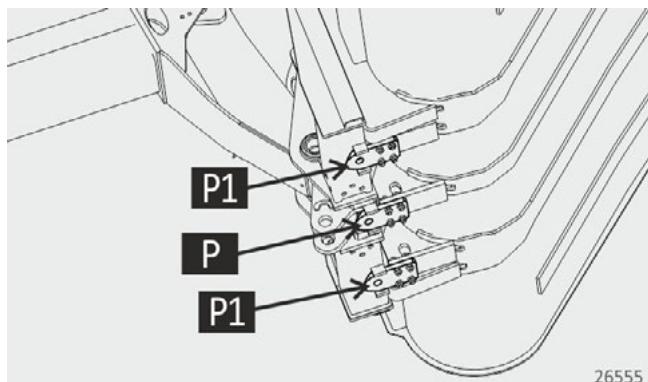
NE PAS utiliser l'outil si le vérin du raccord rapide [P] n'est pas correctement inséré dans le trou de l'outil : dans ce cas, abaisser la flèche et répéter la procédure d'installation.



TRIPLE TACK LOCK

Si le TABLIER DE L'ENGIN est prévu TRIPLE TACK LOCK, soulever la flèche et vérifier depuis la cabine :

- la bonne introduction du piston de raccord rapide [P] dans le trou correspondant sur l'équipement ;
- la bonne introduction des pistons auxiliaires de raccord rapide [P1] dans les trous correspondants des plaques auxiliaires sur l'équipement.



ATTENTION

NE PAS utiliser l'équipement si le vérin de raccord rapide [P] n'est pas convenablement introduit dans le trou de l'équipement.



ATTENTION

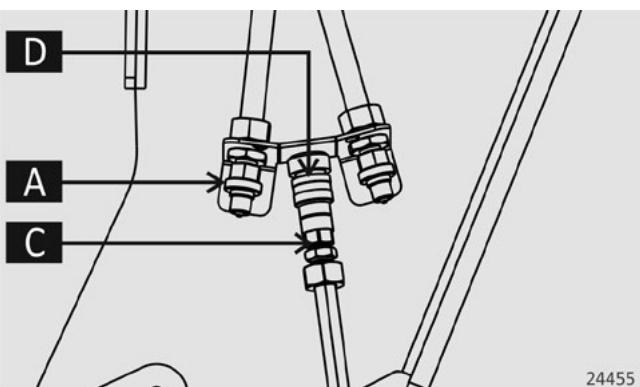
NE PAS UTILISER l'équipement si les pistons de raccord rapide [P1] ne sont pas correctement insérés dans les trous sur l'équipement : dans ce cas, régler les plaques d'accrochage.

IMPORTANT

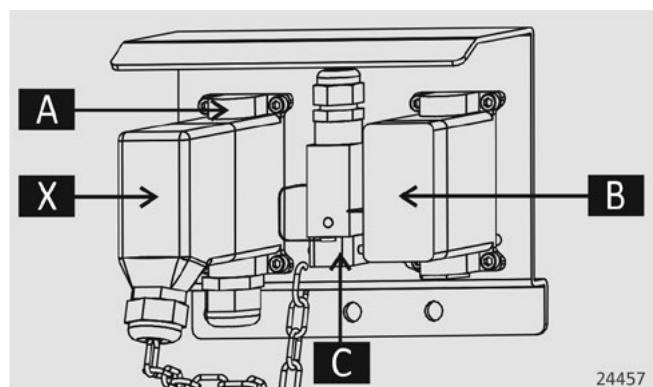
Pour les équipements munis d'un triple tack lock, les plaques d'accrochage sont réglables, si elles provoquent une interférence avec la TABLIER DE L'ENGIN elles peuvent être déposées momentanément.

IMPORTANT

Certains équipements produits avant l'insertion de l'option TABLIER TRIPLE TACK LOCK pourraient ne pas être installées par causes mécaniques.

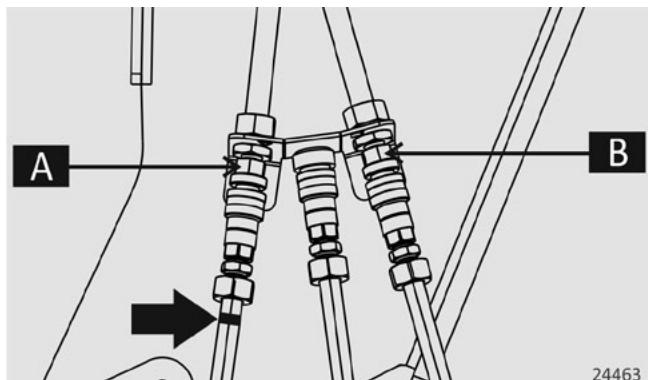


Débrancher la conduite [C] de commande du vérin du raccord rapide [P] de la prise hydraulique [A] et la raccorder à la prise de repos [D].



Si l'outillage est muni de raccordements électriques, il faudra raccorder les différentes fiches aux prises électriques de l'engin [4] de la manière suivante :

- retirer le couvercle de la prise d'appui [B].
- débrancher la fiche [X] de la prise [A] et la raccorder à la prise d'appui [B].
- raccorder la fiche électrique provenant de l'outil à la prise [A] sur la flèche.
- si installée, raccorder la fiche d'habilitation de la distribution en continu (pour les outillages préparés à cet effet) à la prise électrique [C] sur la flèche.



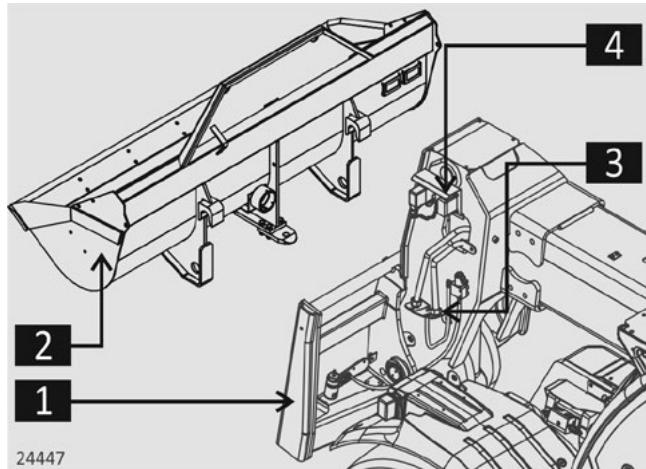
Si l'outillage est doté de mouvements hydrauliques, il faudra raccorder les conduites aux prises hydrauliques de l'engin [3] de la manière suivante :

- raccorder la conduite hydraulique provenant de l'outillage et repérée par un collier à la prise hydraulique [A] sur la flèche.
- raccorder la seconde conduite provenant de l'outil à la prise hydraulique [B] sur la flèche.



IMPORTANT

Les illustrations suivantes sont reportées à titre d'exemple pour les opérations de démontage d'un outillage TREEMME générique à raccord rapide.



1. TABLIER DE L'ENGIN
2. ÉQUIPEMENT
3. PRISES HYDRAULIQUES
4. PRISES ÉLECTRIQUES

Reculer et abaisser la flèche de l'engin.

Conduire l'engin à proximité du point de décrochage de l'outillage et s'assurer qu'il est adapté à en supporter le poids (voir la fiche de l'outillage).

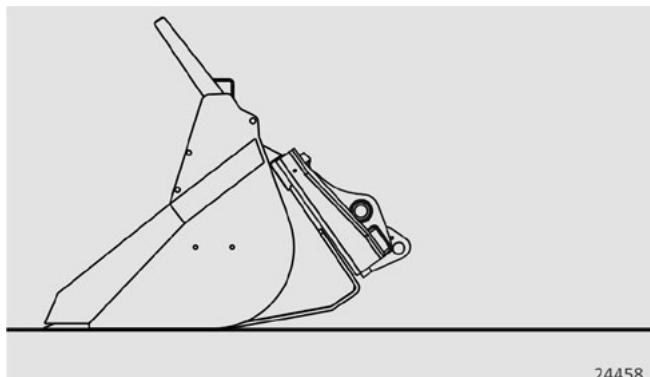
Insérer le frein de stationnement et sélectionner la modalité neutre [N] de la boîte 2V et du sens de marche.



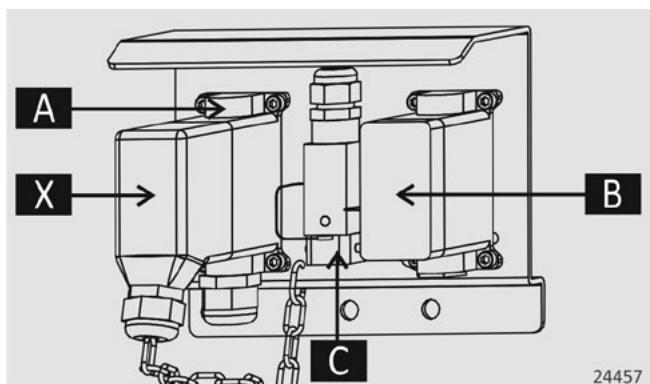
ATTENTION



NE PAS essayer de retirer un outillage en le forçant au sol.



Abaïsser l'outillage au sol.



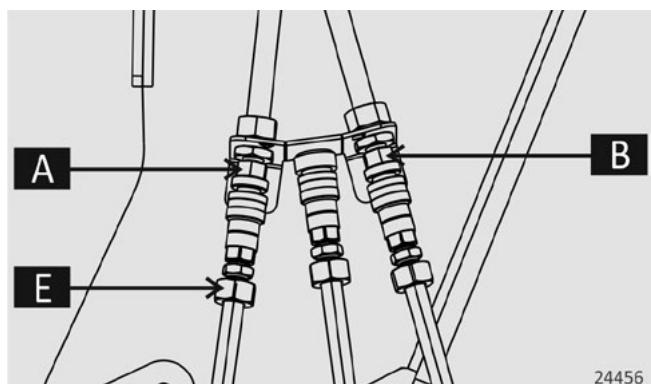
24458

24457

Si l'outillage est muni de raccordements électriques, il faudra débrancher les différentes fiches des prises électriques de l'engin [4] de la manière suivante :

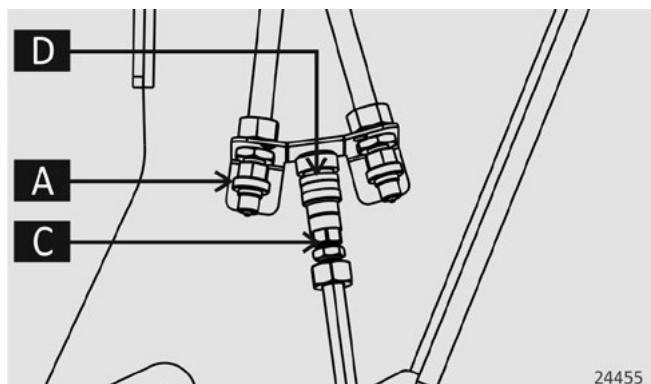
- si installée, débrancher la fiche d'habilitation de la distribution en continu (pour les outillages préparés à cet effet) de la prise électrique [C] sur la flèche et la replacer sur son siège au repos sur l'outillage.
- débrancher la fiche électrique provenant de l'outil de la prise [A] sur la flèche et la replacer sur son siège au repos sur l'outillage.
- débrancher la fiche [X] de la prise d'appui [B] et la raccorder à la prise [A].
- insérer le couvercle de la prise d'appui [B].

DÉMONTAGE



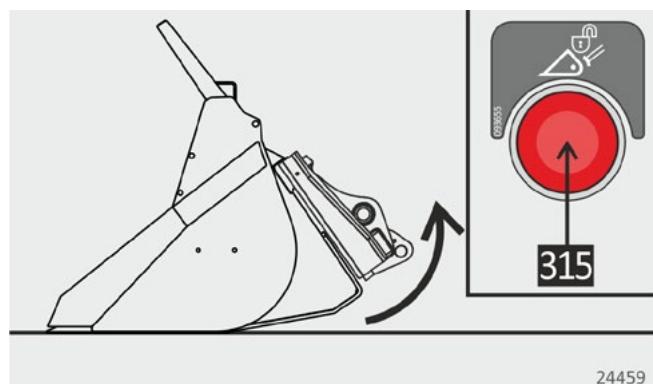
Si l'outillage est doté de mouvements hydrauliques, il faudra débrancher les conduites, provenant de l'outilage, des prises hydrauliques de l'engin [3] de la manière suivante :

- débrancher la conduite hydraulique [D] (repérée par le collier correspondant) de la prise hydraulique [A] sur la flèche.
- raccorder la seconde conduite de la prise hydraulique [B] sur la flèche.



Débrancher la conduite [C] de commande du vérin du raccord rapide [P] de la prise de repos [D] et la raccorder à la prise [A].

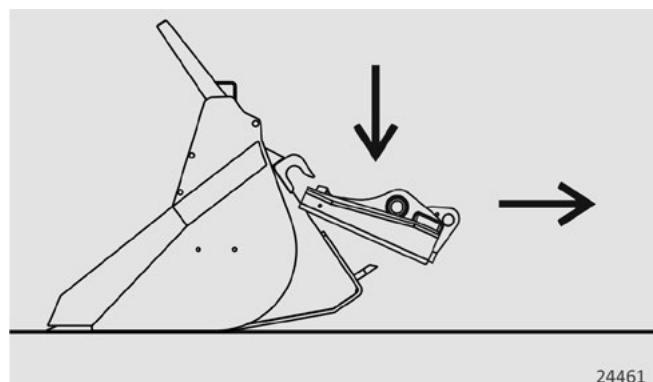
Cette opération permet de retirer le vérin du raccord rapide [P] pour décrocher l'outillage.



Si installé, maintenir le bouton-poussoir [315] enfoncé (voir MODULE 1 - SECTION 3 - PANNEAU FRONTAL DES COMMANDES).

Actionner la commande de la manette pour distribuer l'huile à la prise hydraulique [A] sur la flèche afin de retirer le vérin du raccord rapide [P] (voir MODULE 1 - SECTION 3 - CONTRÔLE DE LA CHARGE - MANETTE) et incliner simultanément le tablier vers le bas jusqu'à le retirer des accrochages de l'outillage.

Relâcher la commande de la manette et le bouton-poussoir [315].



Au besoin, abaisser légèrement la flèche pour libérer l'outillage.

Rentrer la flèche ou, au besoin, reculer l'engin en prêtant attention à ce que personne ne se trouve sur la zone opérationnelle.



STOCKAGE DES ÉQUIPEMENTS

STOCKAGE POUR DE COURTES PÉRIODES

Pendant les périodes de inactivité démonter l'équipement de la machine :

- Fermé, non pas tourné, le câble enroulé, si présent, et le mousqueton en position de repos.
- Placé dans un endroit couvert si possible.
- Sur un sol plat et solide.
- Protégé contre l'accès par des personnes non autorisées.
- La protéger pour éviter les dommages.
- Placer la fiche de connexion électrique en position de repos.
- Placer les conduites hydrauliques sur la position de repos.
- Vérifier si la température du lieu de remisage est bien comprise entre -10 °C et 40 °C.

STOCKAGE POUR DE LONGUES PÉRIODES

Avant de procéder à un stockage de longue durée, en plus des instructions précédentes, suivre les instructions suivantes :

- Nettoyer soigneusement tout l'équipement.
- Effectuer un contrôle visuel général de l'état de l'équipement, de manière à identifier toute détérioration de la structure et/ou toute abrasion profonde de la structure.
- Effectuer un contrôle visuel général de la présence et du bon état de conservation de tous les adhésifs et de toutes les plaques présentes sur l'équipement. Pour remplacer les plaques et/ou les autocollants détériorés ou illisibles, contacter le SAV Merlo.
- Lubrifier et graisser toutes les pièces mécaniques et tous les goupilles visibles.

REMISE EN SERVICE APRÈS DE COURTES PÉRIODES

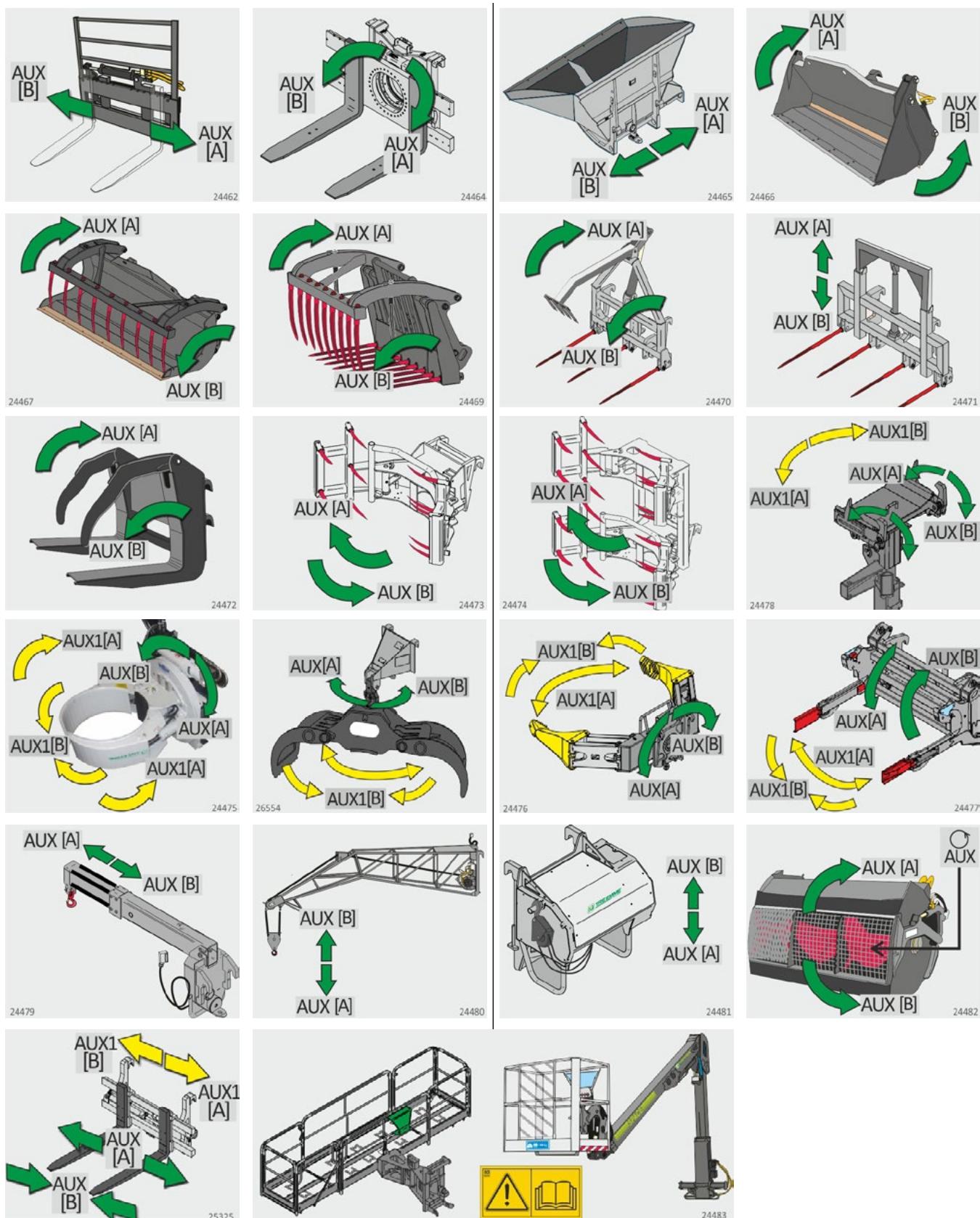
Effectuer les contrôles préliminaires décrits dans ce manuel.

REMISE EN SERVICE APRÈS DE LONGUES PÉRIODES

Après une période de stockage de plus de 2 mois, ou s'il est impossible de déterminer la durée de la période de stockage, avant d'utiliser l'équipement, effectuer les contrôles préliminaires ainsi que l'entretien périodique et les contrôles de sécurité périodiques correspondant à l'intervalle de 3 mois.

COMMANDES DE L'OUTILLAGE

Les mouvements des outillages sont réalisés à travers les commandes AUX et AUX 1 (si installés) de la manette (faire référence au MODULE 1 - SECTION 3).





SECTION

INSTRUCTIONS OPÉRATIONNELLES DES ÉQUIPEMENTS



INFORMATIONS GÉNÉRALES

**ATTENTION**

Avant d'utiliser l'outillage, consulter le diagramme de charge pour déterminer la charge maximale de l'outillage associé à l'engin : VÉRIFIER les valeurs de capacité et de distance de charge.

**ATTENTION**

NE PAS DÉPLACER de charges suspendues avec des outillages pour charges fixes.

**ATTENTION**

NE soulever PERSONNE à l'intérieur de l'outillage.
NE PAS UTILISER l'équipement pour soulever des personnes.

**ATTENTION**

NE PAS UTILISER les équipements pour des emplois non prévus.

**ATTENTION**

NE PAS faire osciller les charges suspendues ; régler par conséquent les mouvements de la machine.

**ATTENTION**

ÉVITER des chocs à l'équipement car ils peuvent provoquer de graves dommages à la structure de l'équipement, au système de raccord rapide et à la flèche.

**ATTENTION**

Placer uniformément la charge à l'intérieur de l'outillage.

**ATTENTION**

RACCORDER toujours le limiteurs de charge (pour les équipements qui en sont dotés).

NE PAS UTILISER l'équipement si le limiteur de charge n'est pas raccordé.

Pour la circulation sur route avec un outillage installé, observer la réglementation du pays où l'engin est utilisé et, le cas échéant, faire référence aux documents d'homologation.

Nous indiquons ci-après les instructions et précautions générales pour les catégories d'équipements disponibles ; se référer au CODE COMMERCIAL pour consulter le chapitre des DONNÉES TECHNIQUES



TABLIER SUPPLÉMENTAIRES AVEC FOURCHES

MERLO REF	DESCRIPTION
A0100	TABLIER PORTE-FOURCHES EXTRA-LARGE AVEC FOURCHES STANDARDS
A0200 A0201 A0210 A0211	TABLIER FEM AVEC FOURCHES FEM III
A0605 A0606	TABLIER AVEC FOURCHES EXTRA-LONGUES
A0291 A0292	TABLIER À FOURCHES FLOTTANTES STANDARD
A0291A A0292A	TABLIER À FOURCHES FLOTTANTES POUR LE TRANSFERT SUR ROUTE
A0293 A0294	TABLIER À FOURCHES FLOTTANTES FINES
A0281 A0282	DISPOSITIF DE TRANSLATION SUR TABLIER STANDARD
A0271	TABLIER AVEC FOURCHES FLOTTANTES + SYSTÈME DE POSITIONNEMENT HYDRAULIQUE
A3210 A3215	TABLIER À PLAQUE TOURNANTE
A3212 A3213 A3217	TABLIER À PLAQUE TOURNANTE ET FOURCHES
A0500	FOURCHE FEM III

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

**ATTENTION**

NE PAS installer sur le tablier de fourches supplémentaires ou d'autres équipements en remplacement des fourches standards.

La procédure d'installation des fourches sur les tabliers supplémentaires est la même que celle reportée à la SECTION FOURCHES.

**ATTENTION**

NE PAS soulever une charge à l'aide des fourches non positionnées de manière symétrique par rapport à l'axe du véhicule.

**ATTENTION**

NE PAS soulever une charge à l'aide d'une seule fourche.

**A0100**

TABLIER PORTE-FOURCHES EXTRA-LARGE AVEC FOURCHES STANDARDS

Châssis à appliquer sur le tablier standard de la machine, dont on conserve les mêmes mesures d'accroche, à utiliser exclusivement avec les fourches ; quand une distance supérieure est requise entre eux.

**ATTENTION**

NE PAS installer, sur le tablier porte-fourches extra-large, de fourches supplémentaires ou d'autres outillages en remplacement des fourches standards.

A0200 | A0201 | A0210 | A0211

TABLIER FEM AVEC FOURCHES FEM III

Châssis à appliquer sur le tablier standard de la machine pour accrocher des fourches FEM.

IMPORTANT

Pour installer les fourches FEM, voir le paragraphe spécifique

A0605 | A0606

TABLIER AVEC FOURCHES EXTRA-LONGUES

Châssis à appliquer sur le tablier standard de la machine, dont on conserve les mêmes mesures d'accroche, la forme de construction permet un angle avec le tablier fermé supérieur à 5° et lorsqu'une longueur de fourche plus longue est requise.

**ATTENTION**

La portée de l'équipement est inférieure à la portée nominale du véhicule : avant d'utiliser l'équipement, vérifier les valeurs de portée (kg) et de distance de charge (mm) indiquées sur la plaque d'identification

A0291 | A0292

TABLIER À FOURCHES FLOTTANTES STANDARD

Châssis à appliquer sur le tablier standard de la machine, dont on conserve les mêmes mesures d'accroche, la forme de construction permet un angle avec le tablier fermé supérieur à 5°.

A0291A | A0292A

TABLIER À FOURCHES FLOTTANTES
POUR LA CIRCULATION SUR ROUTE

Châssis à appliquer sur le tablier standard de la machine, dont il conserve les mêmes dimensions d'accrochage, la forme de construction permet un angle avec le tablier fermé supérieur à 5°, homologué pour la circulation sur route

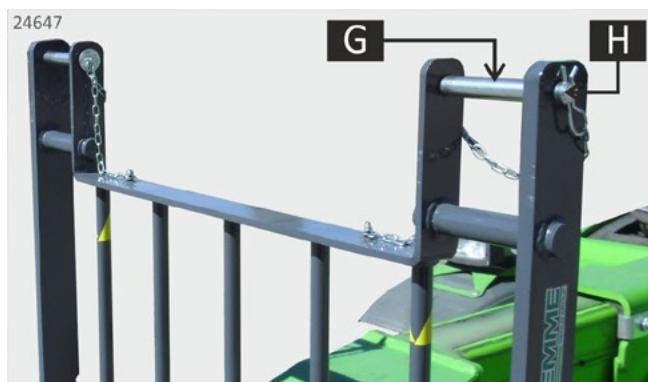
IMPORTANT

Toutes les opérations décrites au paragraphe suivant doivent être exécutées par un seul opérateur.



Déplacer la fourche en butée contre la partie extérieure du tablier.

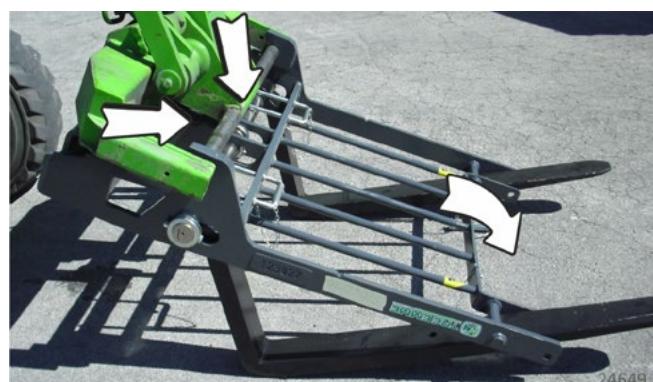
Retirer la protection frontale [5] pour la circulation sur route.



Extraire la goupille [H] et le goujon [3] de la position de repos sur la grille de protection des fourches. Exécuter cette opération sur les deux fourches.



Tourner le tablier vers l'avant jusqu'à ce que la grille de protection repose sur les fourches.



Abaïsser le tablier en sortant légèrement la flèche de manière à positionner la grille et les fourches comme indiqué.



Bloquer les deux fourches sur cette position à l'aide du goujon [3] et la goupille [H].

Reporter le tablier de l'engin à la verticale.

**A0293 | A0294****TABLIER À FOURCHES FLOTTANTES FINES**

Châssis à appliquer sur le tablier standard de la machine, dont on conserve les mêmes mesures d'accroche, la forme de construction permet un angle avec le tablier fermé supérieur à 5°.

A0271**TABLIER À FOURCHES FLOTTANTES + POSITIONNEUR HYDRAULIQUE**

Châssis à appliquer sur le tablier standard de la machine, dont on conserve les mêmes mesures d'accroche.

La largeur entre les fourches est réglée par commande hydraulique.

A0281 | A0282**DISPOSITIF DE TRANSLATION SUR TABLIER STANDARD**

Outilage composé d'une partie fixe accrochée au tablier standard et d'une partie mobile avec des accrochages adaptés aux fourches FEM.

La partie mobile, en translatant par rapport à la partie fixe, déplace la charge transversalement par rapport au bras de l'engin.

IMPORTANT

Pour installer les fourches FEM, voir le paragraphe spécifique

A3210 | A3215

TABLIER À PLAQUE TOURNANTE

A3212 | A3213 | A3217

TABLIER À PLAQUE TOURNANTE ET FOURCHES

Équipement composé d'une partie fixe accrochée au tablier standard et d'une partie tournant avec des accroches adaptées aux fourches FEM.

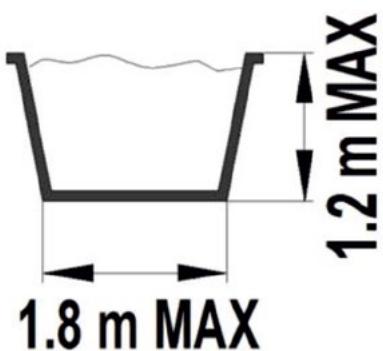
Tablier tournant de 360°



ATTENTION



RESPECTER LES DIMENSIONS MAXIMALES de la benne.



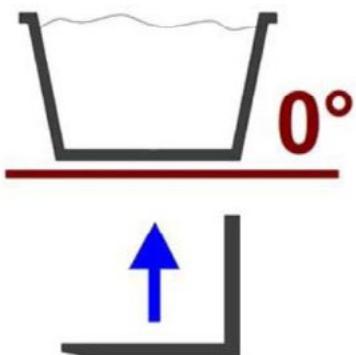
25272



ATTENTION



Soulever la charge (montée et télescopage) exclusivement avec la benne à l'horizontale



25273

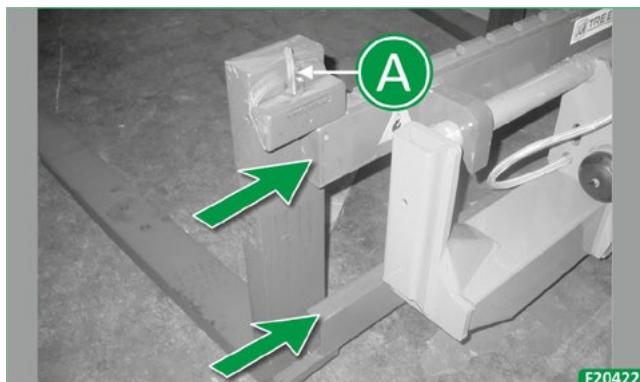
A0500

FOURCHE FEM III

Fourche avec accroche selon norme FEM.

Pour installer les fourches FEM II I :

- Soulever le goujon de sécurité (A) des fourches.
- Introduire manuellement les fourches dans la position souhaitée sur le tablier.
- Introduire le goujon de sécurité (A) dans l'une des encoches prévues pour bloquer la fourche.



F20422



GODETS

MERLO REF	DESCRIPTION
A0698 A0699 A0700 A0701 A0706 A0708 A0741	GODETS DE TERRASSEMENT
A0710 A0712 A0715	GODETS DE REPRISE
A0713 A0714 A0716 A0718 A0720 A0720A A0720B A0780 A0782	GODETS POUR VRAC
A0730 A0731 A0732 A0733 A0734 A0735	GODETS POUR VRAC RENFORCÉS
A0861	GODETS AVEC TRAPPE
A0800 A0810 A0820	GODETS MULTIFONCTION (TERRASSEMENT)
A0870	GODETS MULTIFONCTION (REPRISE)
A0860	GODET MULTIFONCTION (VRAC)
A0836 A0838 A0840 A0841 A0843 A0852	<p style="text-align: center;">NOTE</p> <p>* les présents GODETS MULTIFONCTION AVEC GRIFFE existent en différentes versions en fonction du type de griffe. Les codes de référence commerciaux reportent un suffixe (par exemple b, c, etc.) non indiqué dans le diagramme.</p> <p>GODET MULTIFONCTION AVEC GRIFFE</p>
A0872	GODET À GRIFFE POUR DÉCHETS

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Les opérations de terrassement ou de chargement doivent être effectuées avec la flèche télescopique rentrée et la marche avant.

**ATTENTION**

NE PAS HEURTER le pneumatique avec le godet pour éviter toute crevaison ou détérioration.

**ATTENTION**

NE PAS exécuter les opérations de terrassement ou de chargement avec la flèche télescopique sortie ou en utilisant le mouvement de sortie.

**ATTENTION**

NE PAS utiliser la marche arrière pour traîner le godet ou le tranchant au sol car cela pourrait détériorer la structure de l'équipement et la flèche.

IMPORTANT

Le diagramme de charge spécifique indique la zone maximale de travail de l'engin en fonction du poids spécifique du matériau chargé.

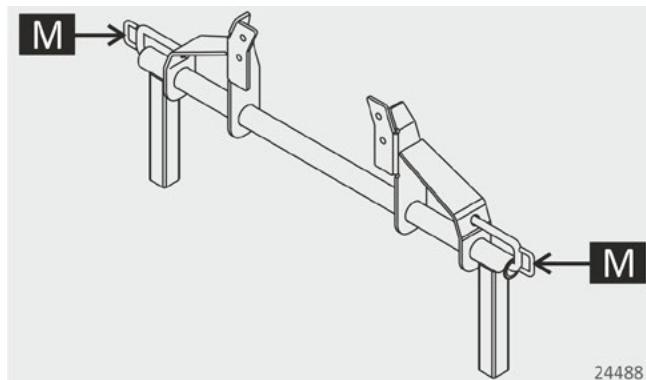
IMPORTANT

Les codes commerciaux [AXXX] de référence comportent un suffixe (par exemple B, C, etc.) non reporté sur le diagramme de charge.

TRANSPORT DU GODET

Pour les modèles ROTO (pour lesquels l'utilisation de godets est autorisée), il est possible d'installer (sur demande) une structure ad hoc sur la machine pour remettre le godet au repos et pouvoir ainsi le transporter.

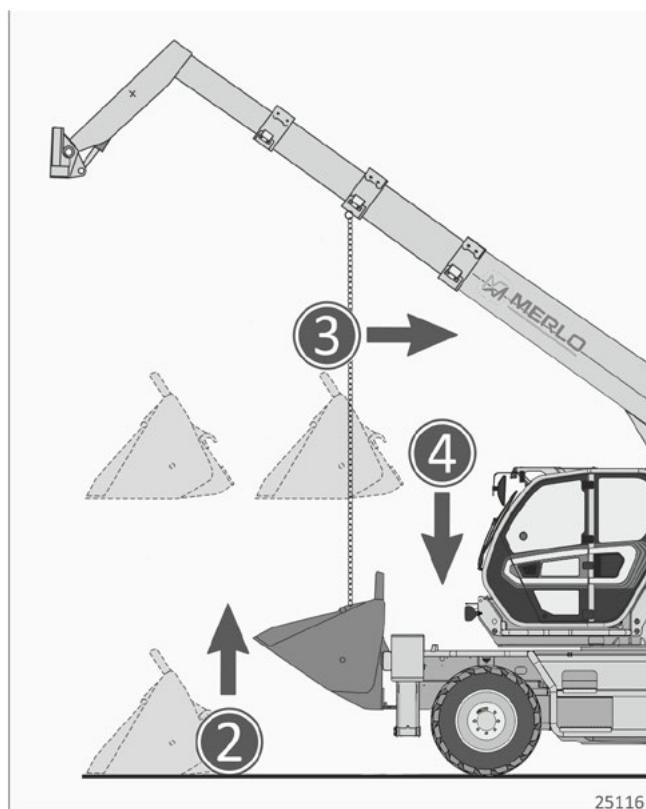
Cette opération exige la présence d'un second opérateur au sol.



- déposer le godet et le poser au sol.
- tirer les poignées [M] vers l'extérieur, puis les tourner vers le bas.

- raccorder l'accessoire de levage au point d'ancre présent sur la deuxième section de la flèche de l'engin.
- déplacer la flèche de l'engin pour porter l'accessoire de levage en suspension, avec l'extrémité libre en correspondance du point de levage sur l'outillage.
- accrocher l'outillage [2].
- soulever la flèche et déplacer l'outillage [3] et [4] jusqu'à l'accrochage sur le support. Lors de cette opération, l'opérateur au sol doit guider manuellement l'outillage jusqu'à l'accrochage.
- rentrer et abaisser la flèche.
- retirer l'accessoire de levage.

Exécuter les opérations décrites en sens inverse pour retirer le godet de la structure d'appui au repos.



**A0698 | A0699 | A0700 | A0701 | A0706 |
A0708 | A0741**

GODET DE TERRASSEMENT

Outil pour la manutention de matériau avec une densité maximale de 2250 kg/m³ (consulter le diagramme de charge)

**A0713 | A0714 | A0716 | A0718 | A0720 |
A0720A | A0720B | A0780 | A0782**

GODET POUR VRAC

Outil pour la manutention de matériau avec une densité maximale de 900 kg/m³ (consulter le diagramme de charge)



ATTENTION



NE PAS UTILISER POUR LE TERRASSEMENT

A0710 | A0712 | A0715

GODETS DE REPRISE

Outil pour la manutention de matériau avec une densité maximale de 1800 kg/m³ (consulter le diagramme de charge)

A0730 | A0731 | A0732 | A0733 | A0734 | A0735

GODET POUR VRAC RENFORCÉ

Outil pour la manutention de matériau avec une densité maximale de 900 kg/m³ (consulter le diagramme de charge)

Capacité de charge normes ISO 7456.

Les godets A0730 | A0731 | A0732 | A0733 | A0734 | A0735 sont préparés avec un tripe attelage Tack Lock.



ATTENTION



NE PAS UTILISER POUR LE TERRASSEMENT

**A0861**

GODET AVEC TRAPPE

Outil pour la manutention de matériau avec une densité maximale de 900 kg/m³ (consulter le diagramme de charge)

Ouverture du volet à commande hydraulique

A0800 | A0810 | A0820 | A0860 | A0870

GODET MULTIFONCTION

Outil pour la manutention de matériau de densité maximale de :

A0800 | A0810 | A0820
[EXCAVATION] 2250 kg/m³

A0860
[DE REPRISE] 1800 kg/m³

A0800 | A0810 | A0820
[POUR VRAC] 900 kg/m³

A0872

GODET À GRIFFE POUR DÉCHETS

Outil pour la manutention de matériau avec une densité maximale de 900 kg/m³ (consulter le diagramme de charge)

IMPORTANT

Rester vigilant lors de la fermeture de la griffe afin d'éviter que le matériau chargé ne détériore les dents.

Pour décharger le matériau, incliner le godet vers le bas ou bien l'incliner vers le haut et ouvrir graduellement le godet à l'aide des commandes de la manette.

Pour utiliser le godet multifonction comme une lame de poussée, opérer comme suit :

- rentrer complètement la flèche.
- commander, à l'aide de la manette, l'ouverture totale du godet.
- abaisser la flèche télescopique de manière à faire reposer la lame de poussée au sol.
- pousser le matériau en avançant lentement l'engin de manière régulière.

A0836 | A0838 | A0840 | A0841 | A0843 | A0846
| A0852

GODET MULTIFONCTION AVEC GRIFFE

Outil pour la manutention de matériau avec une densité maximale de 1800 kg/m³ (consulter le diagramme de charge)

Les godets multiusage à griffe reportés dans cette section sont disponibles en différentes versions selon le type de griffe installée.

IMPORTANT

Rester vigilant lors de la fermeture de la griffe afin d'éviter que le matériau chargé ne détériore les dents.



FOURCHES À DENTS

MERLO REF	DESCRIPTION
A2300	
A2301	
A2307	FOURCHE À FUMIER AVEC GRIFFE
A2306	FOURCHE À FUMIER
A2331	
A2332	
A2333	
A2334	FOURCHE À BALLES À 2/3 POINTES ESCAMOTABLES AVEC PROTECTION COULISSANTE
A2340	FOURCHE À BALLES À 4 POINTES ESCAMOTABLES AVEC PROTECTION COULISSANTE HYDRAULIQUE
A2319	
A2320	
A2324	FOURCHE À BALLES À 3 POINTES ESCAMOTABLES AVEC GRIFFE

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

**ATTENTION**

NE PAS incliner excessivement le tablier vers le bas si la flèche télescopique est rentrée car les dents pourraient interférer avec les pneumatiques.

**ATTENTION**

NE PAS soulever de charges à l'aide d'une seule dent. La portée de chaque outillage se réfère à l'outillage complet, non à la seule dent.

IMPORTANT

Préter attention à la fermeture de la griffe (si l'outil en est équipé) afin d'éviter que le matériau chargé ne détériore les dents.

IMPORTANT

Pour la circulation sur route, soulever complètement les dents basculantes (si l'outil en est pourvu).

**A2300 | A2301 | A2307**

FOURCHE À FUMIER AVEC GRIFFE

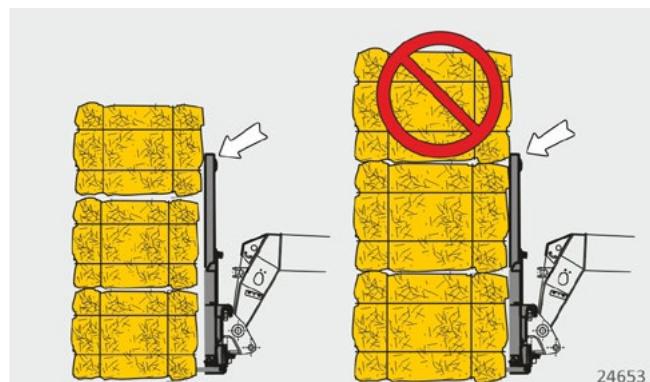
A2306

FOURCHE À FUMIER

Outil pour la manutention de matériau avec une densité maximale de 800 kg/m³ (consulter le diagramme de charge)

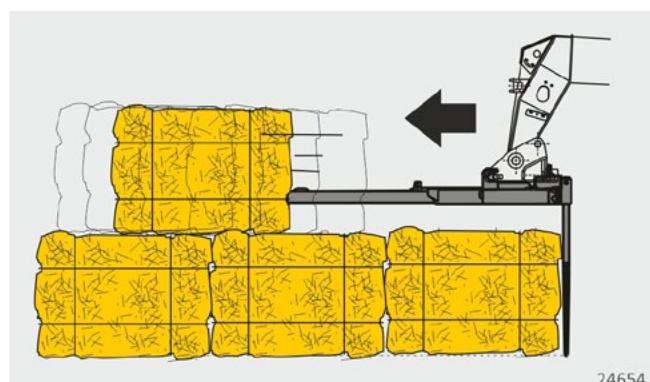
A2340FOURCHE À BALLES À 4 POINTES ESCAMOTABLES
AVEC PROTECTION COULISSANTE HYDRAULIQUE

Équipement adapté pour la manutention d'une ou plusieurs balles superposées, avec protection supérieure réglable hydrauliquement.



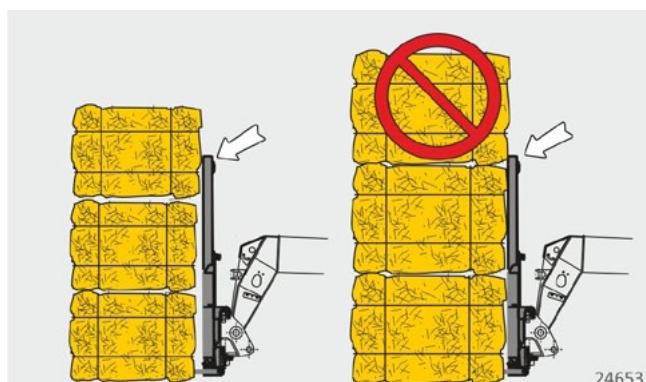
24653

Positionner la protection coulissante à la verticale pour retenir la charge.



24654

Positionner la protection coulissante à l'horizontale et actionner la commande hydraulique pour déplacer les balles.



Positionner la protection coulissante à la verticale pour retenir la charge.

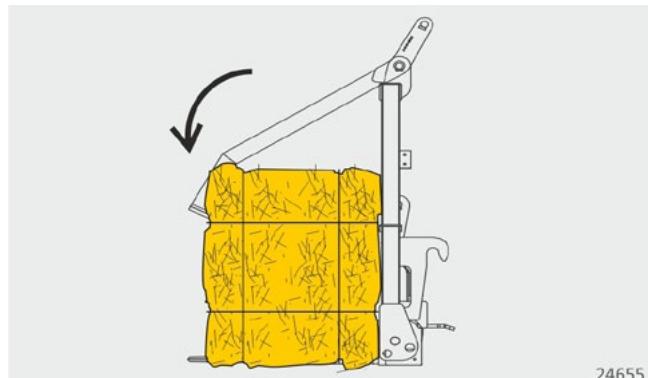


A2319 | A2320 | A2324

FOURCHE À BALLES À 3 POINTES ESCAMOTABLES
AVEC GRIFFE

Équipement adapté à la manutention d'une ou plusieurs balles superposées.

Après avoir chargé le matériau, actionner la commande hydraulique pour abaisser la griffe et bloquer la charge.

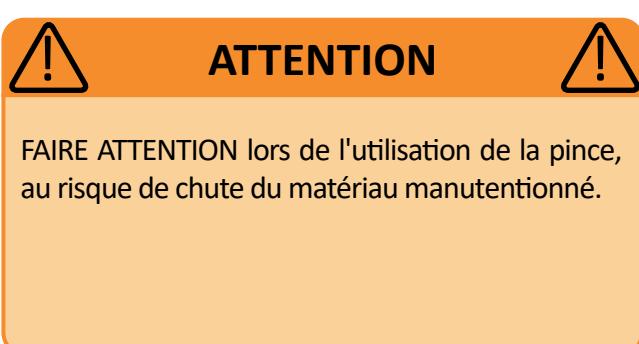
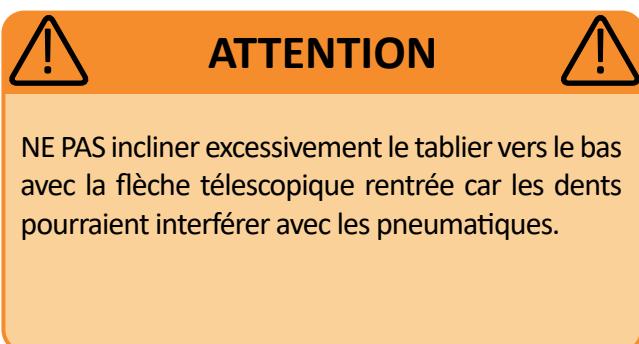
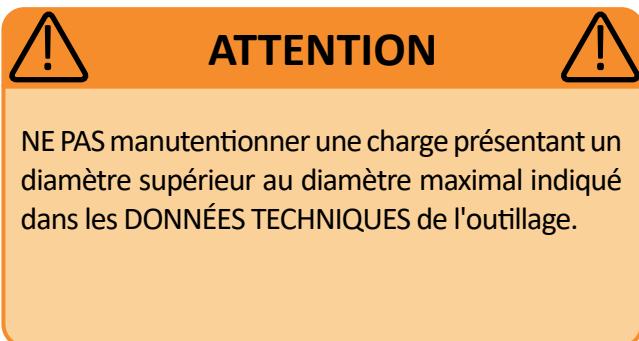




PINCES

MERLO REF	DESCRIPTION	
A2200	PINCE DOUBLE DE GRUMES	
A2202 A2203	PINCE POUR GRUMES	
A2400 A2401 A2402 A2405 A2406 A2407 A2408 A2409 A2411 A2412	PINCE POUR ROTOBALLES [SIMPLE]	
A2403 A2413 A2403A A2413A	PINCE POUR ROTOBALLES [DOUBLE]	NOTE Les codes commerciaux de référence indiquent le suffixe approprié (A) non mentionné sur le diagramme.
A2210	PINCE POUR FÛTS	
A2414	PINCE DE LA FLÈCHE PORTE-CINTRE	

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES



**A2200**

PINCE DOUBLE DE GRUMES

Outil pour la manutention de grumes ; les bras de bûche sont indépendants, avec une unique commande hydraulique

A2210

PINCE POUR FÛTS

Équipement adapté à la manutention d'un fût; pince rotative à 180° ou 360° selon le modèle.

**ATTENTION**

L'ÉQUIPEMENT n'est pas adapté pour des mouvements de rotation multiple et/ou continue dans le temps.

A2202 | A2203

PINCE POUR GRUMES

Outil pour la manutention de grumes ; pince tournante de 360°

**A2400 | A2401 | A2402 | A2405 | A2406 | A2407
A2408 | A2409 | A2411 | A2412**

PINCE POUR ROTOBALLES (SIMPLE)

A2403 | A2413 | A2403A | A2413A

PINCE POUR ROTOBALLES (DOUBLE)

**ATTENTION**

L'ÉQUIPEMENT n'est pas adapté pour des mouvements de rotation multiple et/ou continue dans le temps.

IMPORTANT

Pour l'entretien de la pince, se référer au manuel d'utilisation et d'entretien du constructeur de la pince installée sur l'équipement.

Outil pour la manutention de rotoballes :

Selon le type de balle ronde à manutentionner, on pourra installer les dents de la pince de balles rondes non filmées ou bien boulonner les deux bras arrondis pour les balles rondes filmées.

Pour les pinces à rotoballes doubles, il existe deux modèles :

[A2403 et A2413] les pinces inférieures et supérieures sont commandées simultanément

[A2403A et A2413A] l'actionnement de la pince supérieure et inférieure est indépendant.

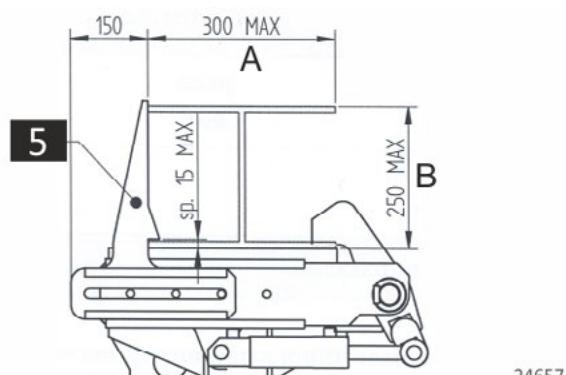
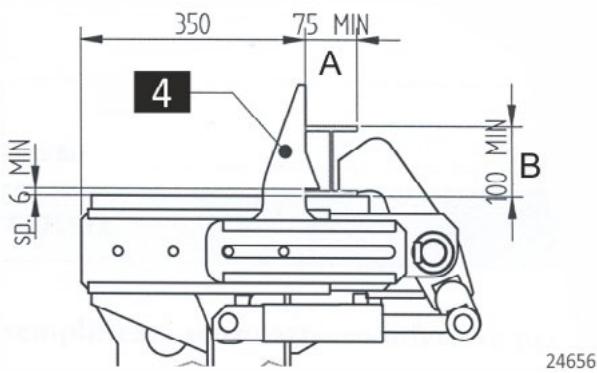
A2414

PINCE DE LA FLÈCHE PORTE-CINTRE

Équipement spécifique pour le transport de cintres.

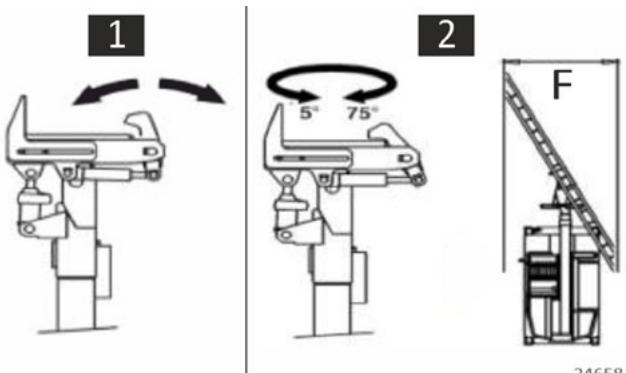
Accrocher du cintre.

La tête porte-cintre est équipée de deux paires d'arrets [4] et [5] réglables manuellement en fonction du type et de la dimension du cintre.



Définir les valeurs (A) et (B), choisir la paire de coins [4] ou [5] et les placer comme indiqué sur la figure à travers deux des quatre trous filetés ; de cette manière, la dent du coin évitera, au cintre, de glisser lors du levage et l'arrêt à commande hydraulique ne forcera pas contre le cintre.

Opérations de la pince.



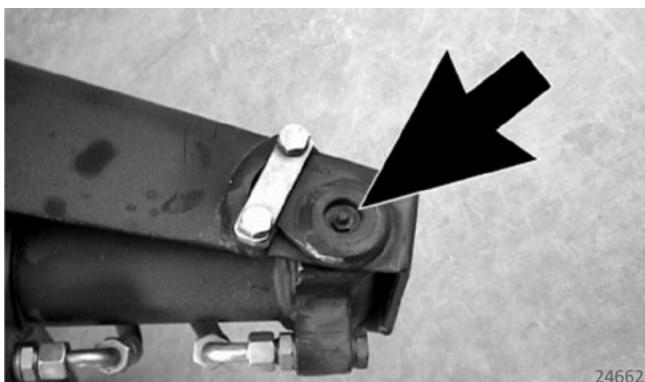
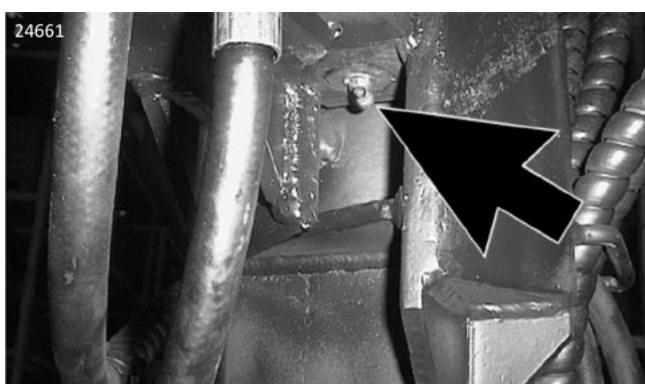
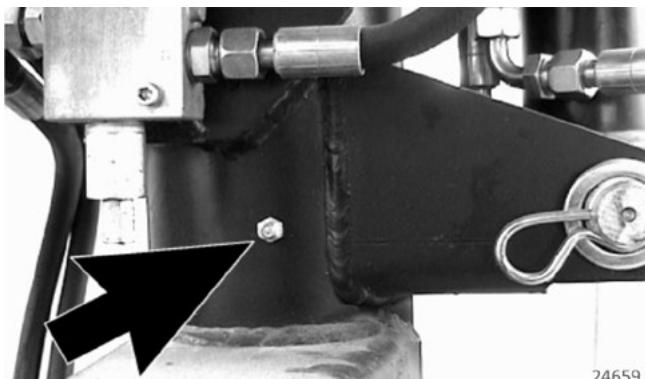
La fonction [1] bloque le cintre sur l'outillage.

La rotation de la tête de 75° [2] permet de réduire l'encombrement latéral (F) du cintre lors du transport.

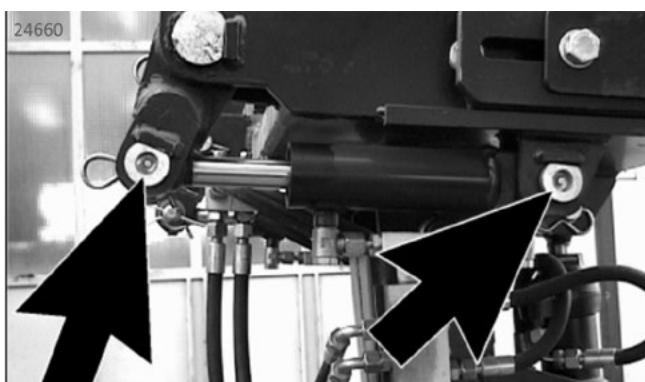
La rotation de la tête de -5 à 75° facilite la mise en place du cintre.



Entretien toutes les 50 heures.



Graisser les goujons des vérins de rotation de la tête.



Graisser les goujons des vérins de blocage du cintre.

BENNES

MERLO REF	DESCRIPTION
A1565	
A1570	
A1571	GODET MALAXEUR
A1580	
A1581	



A1565 | A1570 | A1571 | A1580 | A1581

GODET MALAXEUR

Outil pour mélanger et distribuer le conglomérat de béton.

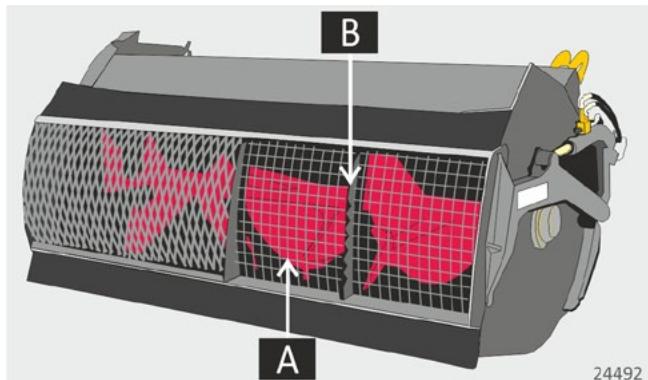
CHARGEMENT DE LA BENNE



ATTENTION



NE PAS charger manuellement la benne lorsque la protection avant est soulevée.



S'il s'avère nécessaire de charger la benne à la main, il faudra tout d'abord l'incliner vers le haut pour refermer la protection frontale.

Puis, à l'aide des commandes AUX de la manette, activer la rotation continue de l'hélice et introduire le ciment à travers la grille [A] ou poser un sac sur la lame [B] pour l'ouvrir.

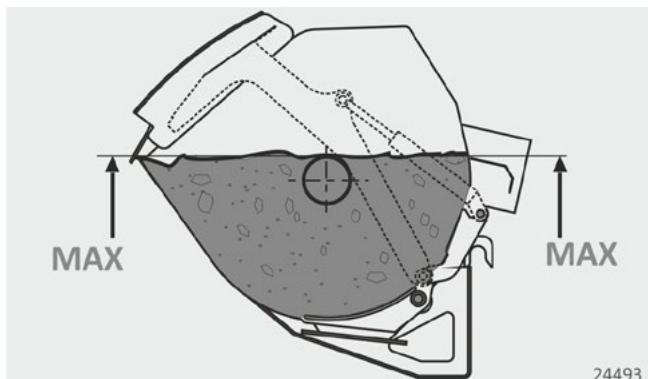
Abaissé et rentrer complètement la flèche télescopique, puis incliner légèrement la benne vers le bas.

À l'aide des commandes AUX de la manette :

- ouvrir la protection frontale. Lorsqu'elle est entièrement ouverte, relâcher la commande.
- activer la rotation continue de l'hélice.

Utiliser la benne comme godet de chargement en avançant lentement avec l'engin pour charger le matériau.

Incliner la benne vers le haut pour retenir le matériau chargé et obtenir la fermeture automatique de la protection frontale. Lors de cette opération la rotation de l'hélice se désactive jusqu'à la fermeture complète.



La capacité maximale de la benne de malaxage est atteinte, avec le tablier à la verticale, lorsque le matériau atteint le bord de la benne (réf. MAX).



ATTENTION



NE PAS dépasser la capacité maximale de la benne de malaxage.

GOULOTTE DE DÉCHARGEMENT

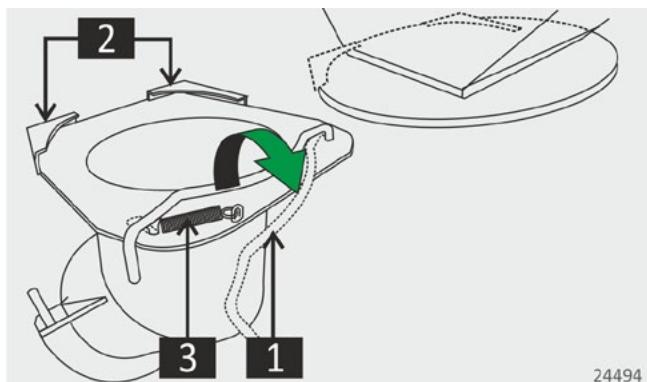
Soulever la flèche télescopique à environ 1,5 m (59 in) du sol, puis couper le moteur.



ATTENTION



NE PAS se positionner sous l'outillage lors des opérations d'installation de la goulotte de décharge-
ment.



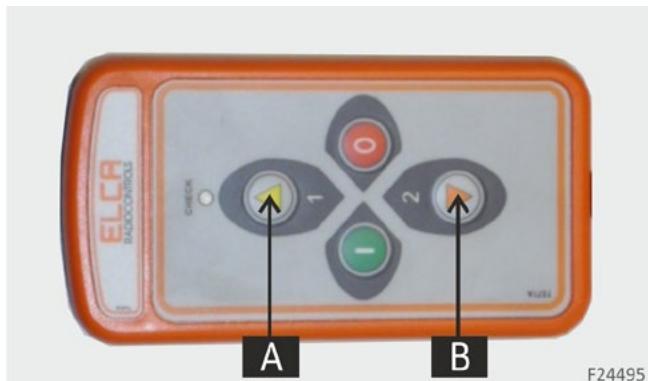
Extraire la goulotte de la position de transport, décrocher la patte [1] et insérer les guides [2] à proximité de la trappe de déchargement du matériau.

Accrocher de nouveau la patte [1] et vérifier son blo-
cage et le fonctionnement du ressort [3].

Au terme des opérations, retirer la goulotte de la
trappe de déchargement et la reporter sur sa position
de transport sur le haut de l'outillage.

DÉCHARGEMENT DU BÉTON

Incliner la benne de malaxage vers le haut pour re-
fermer la protection frontale, puis, à l'aide des com-
mandes AUX de la manette, activer la rotation conti-
nue de l'hélice.



Utiliser la radiocommande fournie.

A : ouverture de la trappe de déchargement.
B : fermeture de la trappe de déchargement.



ATTENTION



NE PAS actionner l'ouverture de la protection
frontale avec la goulotte en position de transport
afin d'éviter toute détérioration.

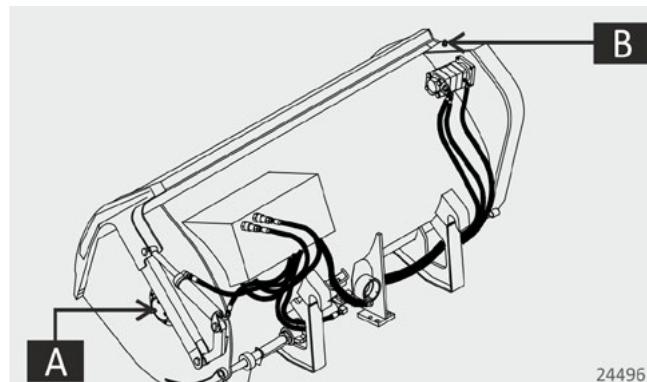


ENTRETIEN TOUTES LES 10 HEURES

Laver l'intérieur de la benne de malaxage.

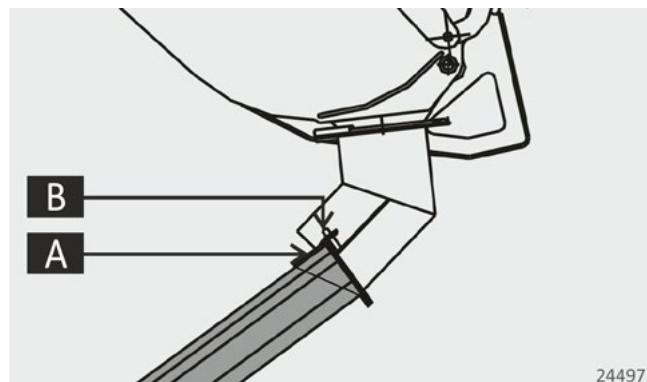
- avec l'hélice en mouvement, maintenir la protection frontale fermée, alors qu'avec.
- la protection frontale ouverte, il faudra que le moteur soit éteint.

ENTRETIEN TOUTES LES 50 HEURES

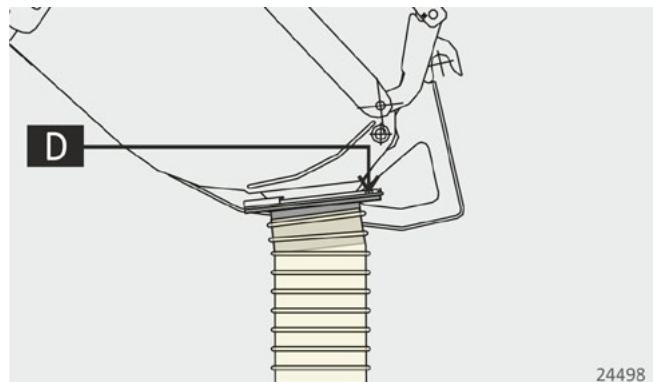


graisser les roulements [A] des deux côtés de l'hélice à travers les graisseurs correspondants. Appliquer de la graisse jusqu'à ce qu'elle ressorte.

Graisser la chaîne de transmission du mouvement de l'hélice à travers le graisseur [B]. Actionner la rotation de l'hélice pour distribuer uniformément la graisse.



Insérer la patte [A] de la rallonge dans le goujon [B] de la goulotte de décharge. Tourner la rallonge jusqu'à ce que son bord repose sur la goulotte de décharge.



Accrocher la bride du tube de décharge à la benne de malaxage à l'aide des accrochages angulaires.

tourner le goujon fileté [D] vers le haut et serrer les écrous papillon

AUTRES ÉQUIPEMENTS

MERLO REF	DESCRIPTION
A1900 A1901	PANIER DE MANUTENTION DE MATÉRIAUX
A0844	CONTENEUR DE MATÉRIAUX
A0905	LAME DE POUSSÉE DE CÉRÉALES
A2211	LEVAGE DE BENNES À ORDURES

**A1900 | A1901**

PANIER DE MANUTENTION DE MATÉRIAUX

Outil pour la manutention de matériaux : le déchargement et le chargement du matériau doit être exécuté par l'extérieur de l'équipement, en présence d'un opérateur en cabine afin de contrôler que la portée maximale, de l'équipement ou de la machine associée à l'équipement, n'est pas dépassée (faire référence au diagramme de charge correspondant).

**ATTENTION**

NE PAS SOULEVER de personnes ou d'animaux à l'intérieur de l'équipement.

**ATTENTION**

La charge de l'outillage est inférieure à la charge maximale de l'engin.

A0844

CONTENEUR DE MATÉRIAUX

**ATTENTION**

La charge de l'outillage est inférieure à la charge maximale de l'engin.

Outil pour la manutention de matériaux : le déchargement et le chargement du matériau doit être exécuté par l'extérieur de l'équipement, en présence d'un opérateur en cabine afin de contrôler que la portée maximale, de l'équipement ou de la machine associée à l'équipement, n'est pas dépassée (faire référence au diagramme de charge correspondant).

A0905

LAME DE POUSSÉE DE CÉRÉALES

Outil pour la manutention de céréales.

A2211

LEVAGE DE BENNES À ORDURES

Outil pour la manutention et le vidage des bennes à ordures.



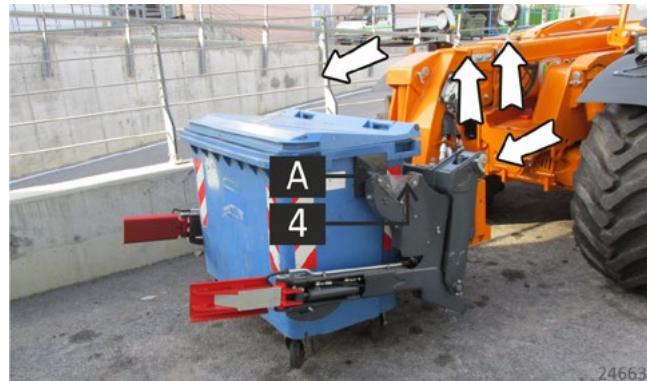
Bloquer la benne [3] en actionnant la commande [AUX2] ; les palettes de blocage de la benne se referment et l'arrêt de la benne [4] s'insère.

Le témoin d'habilitation au vidage [5] s'allume ; dans le cas contraire, ne pas utiliser l'outillage et répéter les opérations d'accrochage de la benne.

IMPORTANT

Avec le témoin [5] allumé, NE PAS abaisser la flèche afin de ne pas détériorer la benne.

INSTRUCTIONS D'EXPLOITATION



Abaissé et rentrer la flèche de l'engin et tourner la tablier à la verticale.

Conduire l'engin près de la benne à ordures à manutentionner. Sortir la flèche jusqu'à aligner les goujons [A] avec le siège correspondant sur l'outillage.



Placer la benne à ordures sur le point de vidage.

Utiliser la commande [AUX1] pour commander l'ouverture de la structure basculante [2] de 90° et vider la benne.



ÉQUIPEMENTS POUR CHARGES SUSPENDUES

MERLO REF	DESCRIPTION
A1000	CROCHET SUR TABLIER
A1118B A1124B	FLÈCHE
A1123B	FLÈCHE GRUE TÉLESCOPIQUE
A1200B A1210B A1225B A1230B	FLÉCHETTE
A1300B A1310B A1330B A1215B	FLÉCHETTE AVEC TREUIL
A2765 A2766 A2773	TREUIL SUR TABLIER LIFT SW

**A1000**

CROCHET SUR TABLIER

Outil pour le levage et la manutention de charges (suspendues) avec des élingues appropriées.

A1200B | A1210B | A1225B | A1230B

FLÉCHETTE

Outil pour le levage et la manutention de charges suspendues.

Pour les autres instructions relatives au transport de la fléchette, faire référence au paragraphe TRANSPORT DE LA FLÉCHETTE ET FLÉCHETTE À TREUIL

IMPORTANT

Toujours opérer avec l'outillage de niveau.

A1118B | A1124B

FLÈCHE

A1123

FLÈCHE GRUE TÉLESCOPIQUE

Outil pour le levage et la manutention de charges (suspendues) avec des élingues appropriées.

IMPORTANT

Toujours opérer avec l'outillage de niveau.

A1123 FLÈCHE GRUE TÉLESCOPIQUE
TOUTES LES 50 HEURES DE FONCTIONNEMENT
Graisser les patins internes de glissement du bras.

**A1300B | A1310B | A1330B | A1215B****FLÉCHETTE AVEC TREUIL**

Outil pour le levage et la manutention de charges suspendues.

**ATTENTION**

NE PAS utiliser l'outillage avec le tablier tourné vers le bas.

Pour les autres instructions relatives au transport de la fléchette, faire référence au paragraphe TRANSPORT DE LA FLÉCHETTE ET FLÉCHETTE À TREUIL

IMPORTANT

Lorsque l'on place l'outillage au sol, vérifier que le câble n'est pas écrasé.

NE PAS insister dans la commande de descente du câble ou d'abaissement de la flèche lorsque la charge repose au sol afin d'éviter de dérouler le câble de manière incorrecte.

Replacer la poulie sur la position de repos.

A1310 - A1320



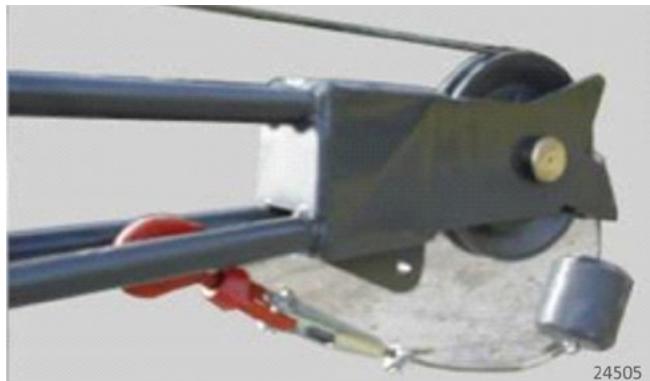
24504

A1215



24503

A1300



24505



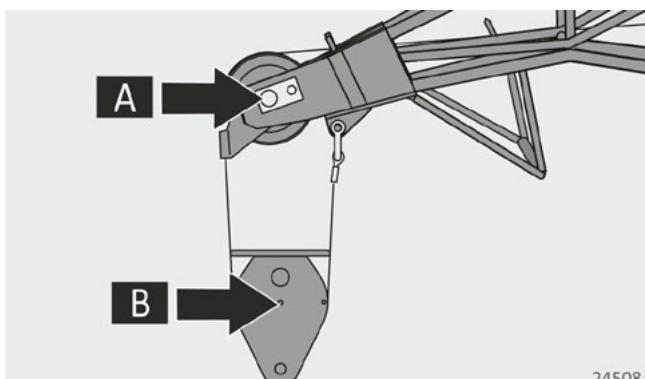
ENTRETIEN

[A1300 | A1310B | A1330B | A1215B]

Toutes les 50 heures



Graisser la vis du fin de course du câble.

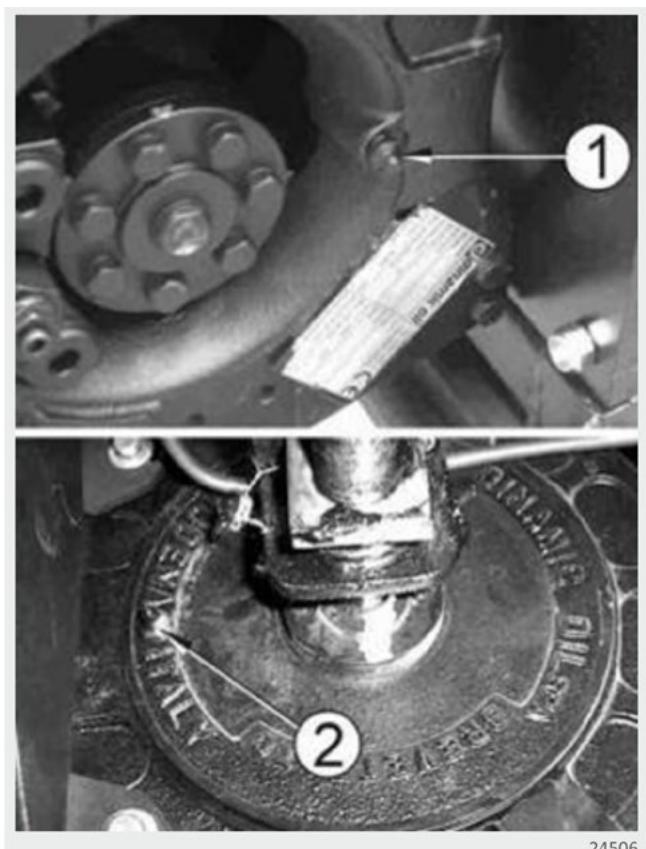


Graisser les goujons indiqués :

- Poulie de renvoi du câble [A].
- Poulie du moufle [B].

[A1300 | A1310B | A1330B]

Toutes les 50 heures



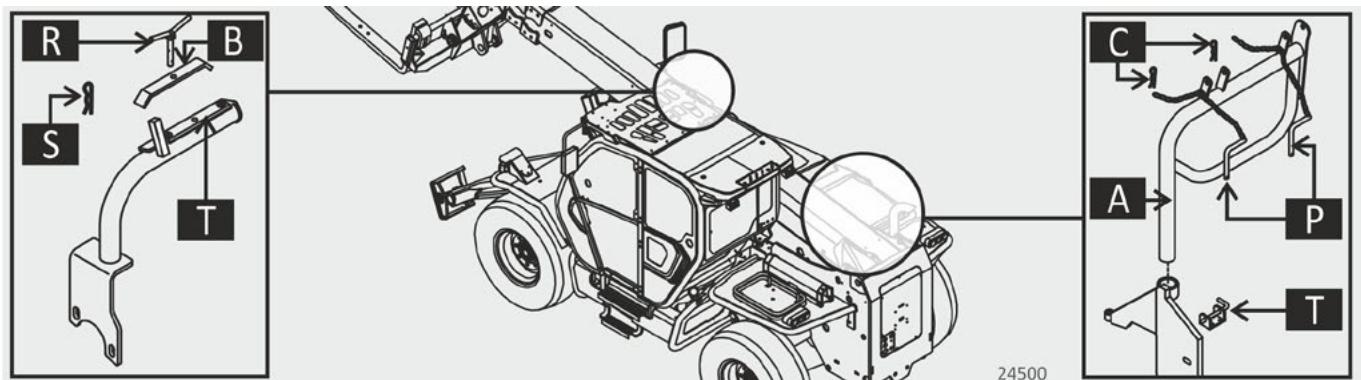
Graisser le treuil à travers les graisseurs [1] et [2].

[A1215B]

à chaque remplacement du câble

remplacer l'huile [TYPE ISO VG 46]

TRANSPORT DE LA FLÉCHETTE ET DE LA FLÉCHETTE À TREUIL

**IMPORTANT**

Pour le transport de l'écoperche sur route, utiliser le support correspondant positionné sur la droite de l'engin.

Cette opération requiert la présence d'un second opérateur et d'un outillage de levage supplémentaire.

Tirer le goujon [T] et tourner le support arrière [A] vers l'extérieur.

Retirer les clavettes (C) et les goujons (P).

Accrocher 2 accessoires de levage externes aux points de l'outillage repérés par l'adhésif indiqué à la SECTION 2 - LEVAGE.

Soulever l'outillage et, avec l'aide d'un second opérateur, positionner l'écoperche sur la barre [A] du support arrière en l'accrochant sur les sièges correspondants.

Bloquer l'écoperche en insérant les goujons [P] et les clavettes [C].

tourner l'écoperche vers l'intérieur et la bloquer à l'avant sur le support [T] à l'aide de l'arrêt [B] et de la vis [R]. Enfin, insérer la clavette [S] de sécurité.

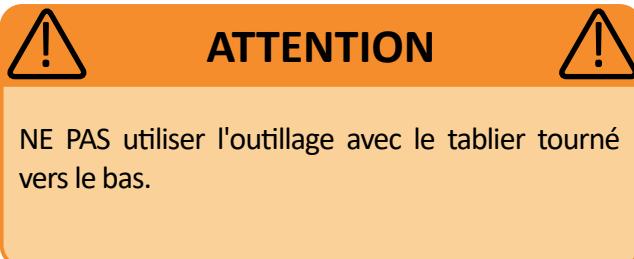
Si, lors de l'utilisation de l'engin, il s'avère nécessaire d'ouvrir le compartiment moteur, il faudra :

- retirer les éléments de fixation avant.
- tirer le goujon [T] de déblocage du support arrière [A].
- tourner l'écoperche vers l'extérieur.

A2765 | A2766 | A2773

TREUIL SUR TABLIER LIFT SW

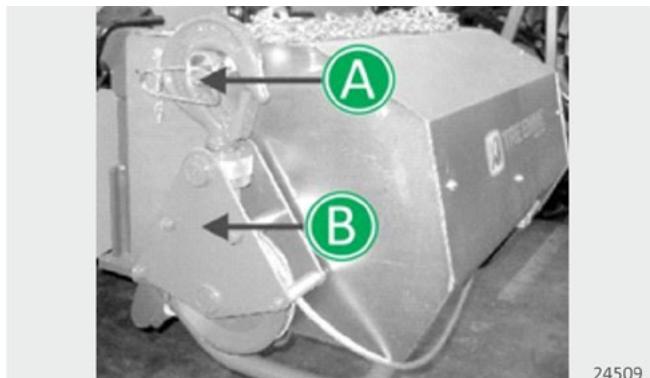
Outil pour le levage et la manutention de charges suspendues.

**IMPORTANT**

Lorsque l'on place l'outillage au sol, vérifier que le câble n'est pas écrasé.

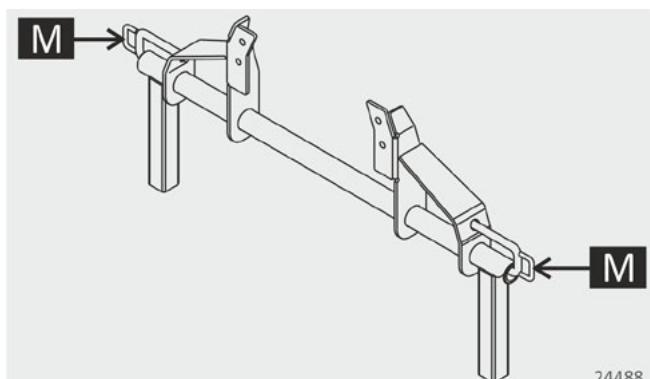
NE PAS insister dans la commande de descente du câble ou d'abaissement de la flèche lorsque la charge repose au sol afin d'éviter de dérouler le câble de manière incorrecte.

Replacer le mousqueton [B] et le bloquer à l'aide de la fourche [A].

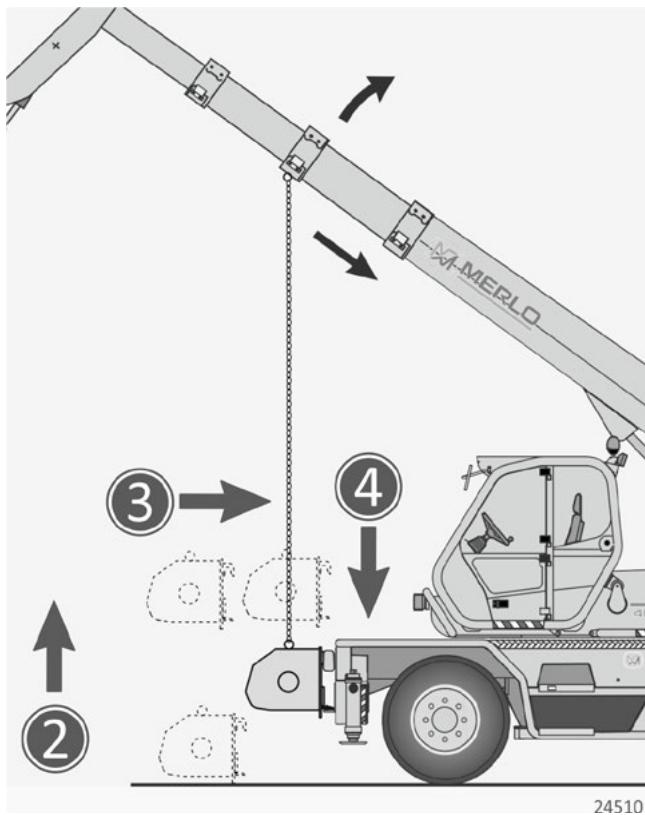


Sur les modèles ROTO, on pourra installer (sur demande) une structure spéciale sur l'engin afin de placer le treuil au repos et pouvoir ainsi le transporter.

Cette opération exige la présence d'un second opérateur au sol.



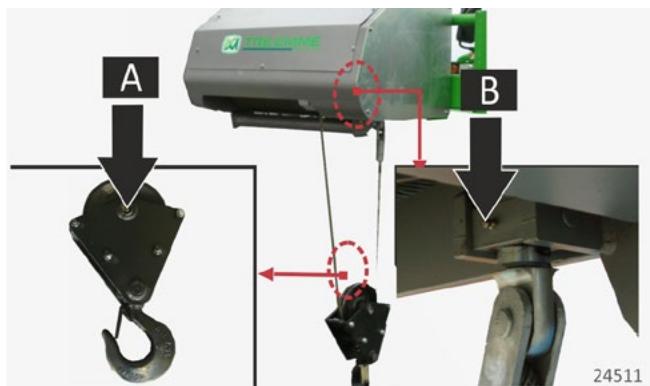
- déposer le godet et le poser au sol.
- tirer les poignées [M] vers l'extérieur, puis les tourner vers le bas.



- raccorder l'accessoire de levage au point d'ancre présent sur la deuxième section de la flèche de l'engin.
- déplacer la flèche de l'engin pour porter l'accessoire de levage en suspension, avec l'extrémité libre en correspondance du point de levage sur l'outillage.
- accrocher l'outillage [2].
- soulever la flèche et déplacer l'outillage [3] et [4] jusqu'à l'accrochage sur le support. Lors de cette opération, l'opérateur au sol doit guider manuellement l'outillage jusqu'à l'accrochage.
- rentrer et abaisser la flèche.
- retirer l'accessoire de levage.

Exécuter les opérations décrites en sens inverse pour retirer le treuil de la structure d'appui au repos.

ENTRETIEN TOUTES LES 50 HEURES

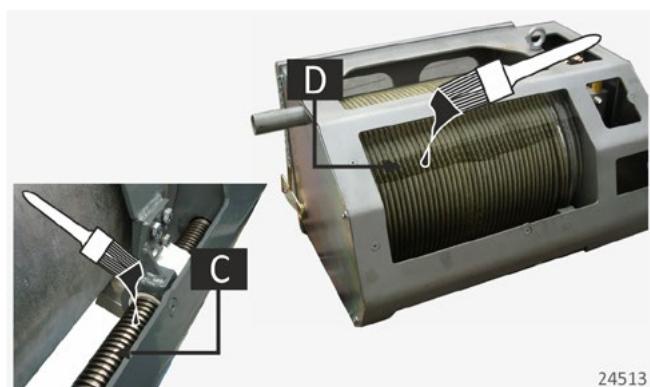


Graisser le goujon du mousfre [A] et l'accrochage du ringot du câble [2].

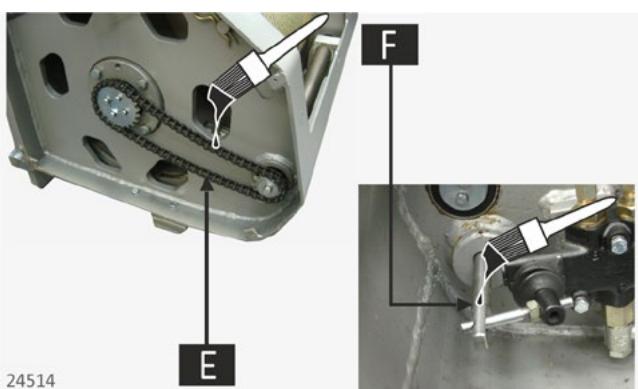
ENTRETIEN TOUTES LES 1000 HEURES



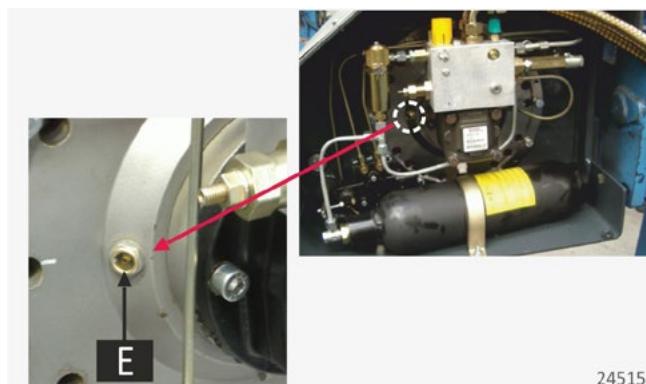
Retirer les protecteurs [1, 2, 3] à l'aide d'une clé hexagonale de 10 mm.



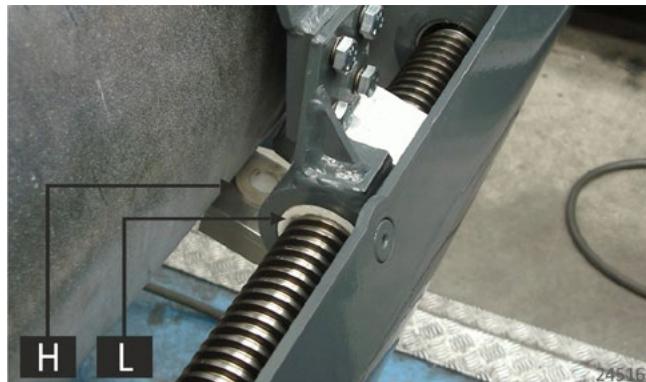
Graisser le câble [C] et la vis du bloc d'enroulement.



Graisser la chaîne de transmission [E] et la tige d'actionnement du fin de course.



Contrôler le niveau d'huile du réducteur. La jauge doit être entièrement immergée.



Contrôler l'usure du bloc de guidage du câble [H] et la bague correspondante [L].

**PLATES-FORMES**

PLATES-FORMES

Se référer au manuel d'utilisation et d'entretien correspondant

**ATTENTION**

NE soulever personne si le véhicule n'a pas été préparé et équipé d'une plate-forme aérienne de travail Merlo approuvée.



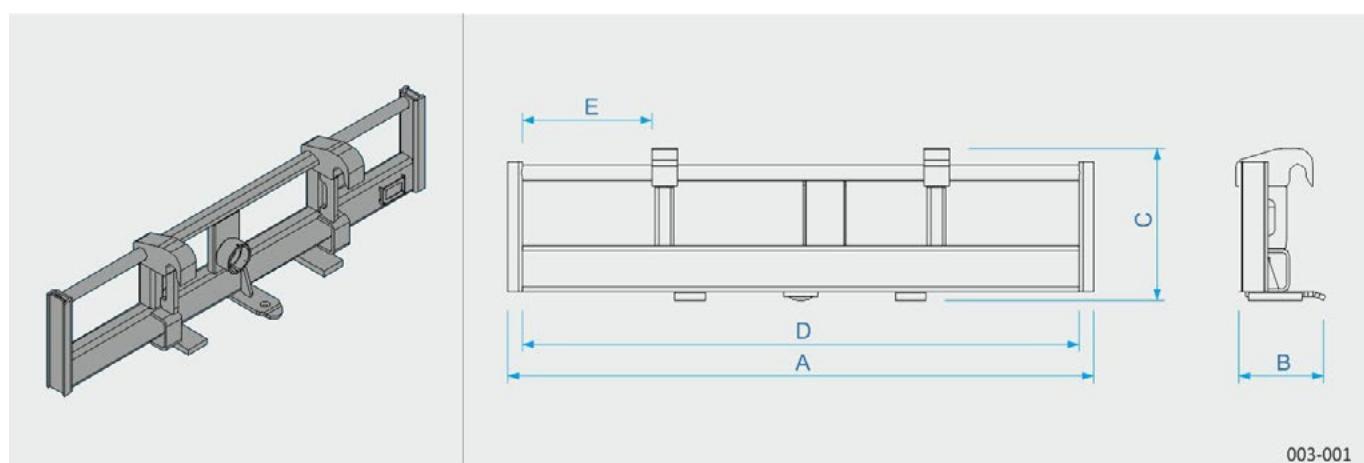
SECTION

DONNÉES TECHNIQUES DES ÉQUIPEMENTS ZM2



[A0100]

TABLIER PORTE-FOURCHES EXTRA-LARGE AVEC DES FOURCHES STANDARDS

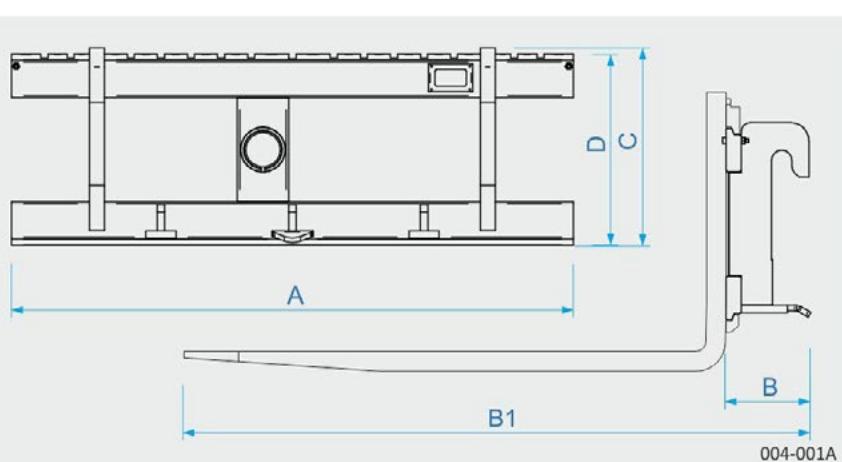
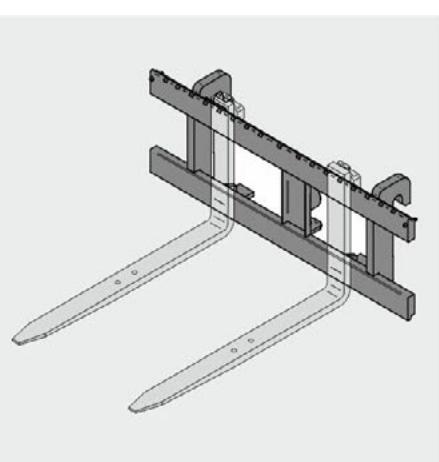


	A0100		
---	-------	--	--

	kg	140	290
	lb	310	640
	kg		5000
	lb		11000
A	mm	1895	1900
	in	75	75
B	mm	290	290
	in	12	12
C	mm	495	500
	in	20	20
D	mm	1800	1800
	in	71	71
E	mm	420	520
	in	17	21

[A0200 - A0201 - A0210 - A0211]

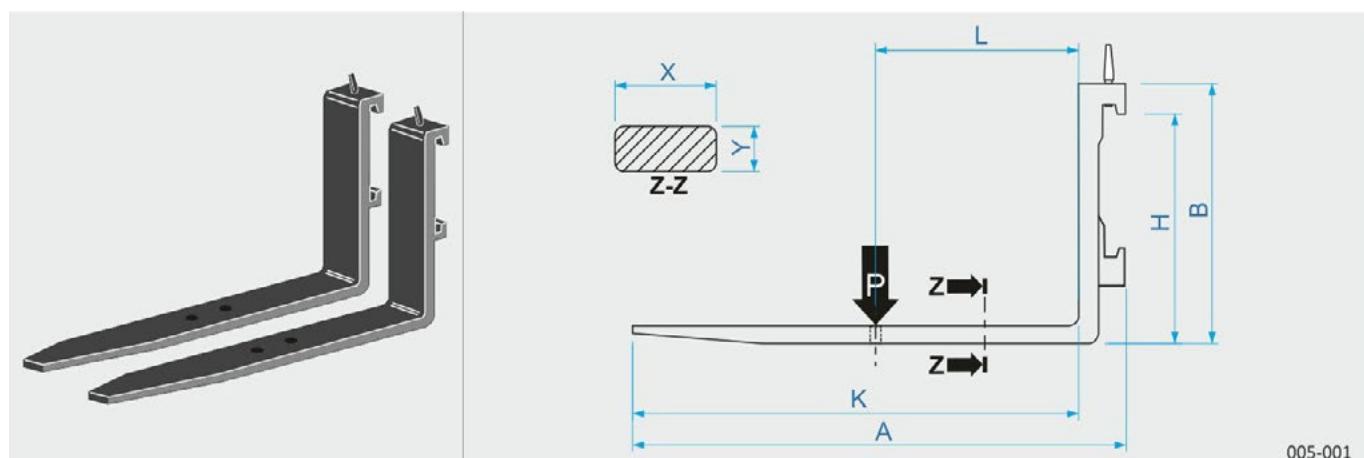
TABLIER FEM III

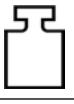


		A0200	A0201	A0210	A0211		
	kg	145	310	156	330	185	345
	lb	320	680	340	730	410	760
	kg		4500		4500		4500
	lb		10000		10000		10000
A	mm	1500	1500	1500	1500	2000	2000
	in	60	60	60	60	79	79
B	mm	225	225	250	250	245	245
	in	9	9	10	10	10	10
B1	mm		1475		1500		1500
	in		59		60		60
C	mm	525	525	630	630	525	525
	in	21	21	25	25	21	21
D	mm	510	510	510	510	510	510
	in	20	20	20	20	20	20

[A0500]

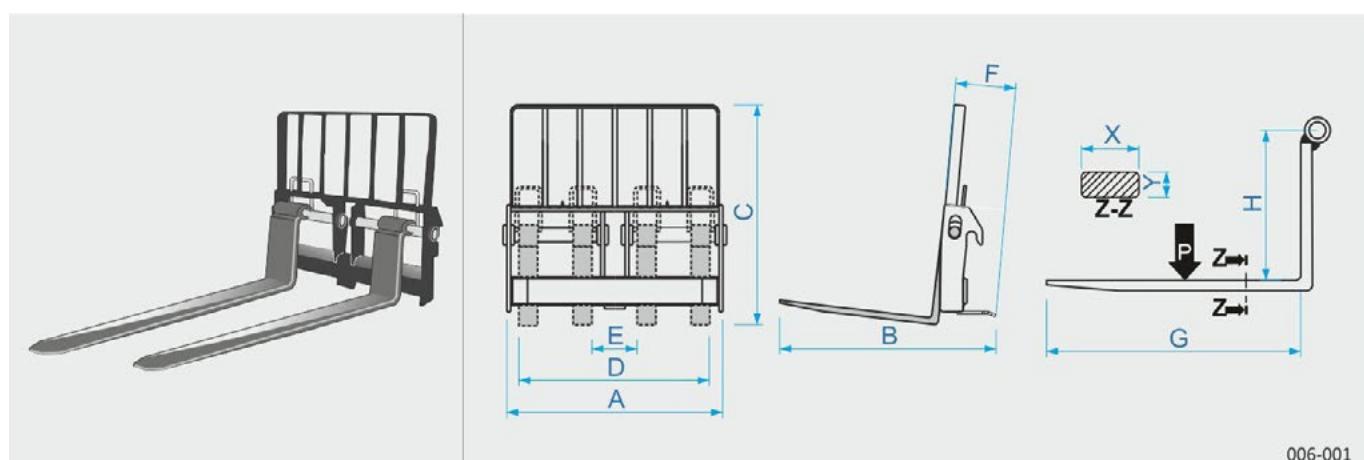
FOURCHES FEM III POUR TABLIER FEM III [A0200 - A0201 - A0210 - A0211]

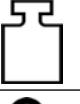


			A0500
	kg	83	
	lb	180	
	kg	2150	
	lb	4700	
A	mm	1290	
	in	51	
B	mm	655	
	in	26	
X	mm	125	
	in	5	
Y	mm	50	
	in	2	
H	mm	570	
	in	22	
K	mm	1200	
	in	48	
L	mm	500	
	in	20	

[A0605 - A0606]

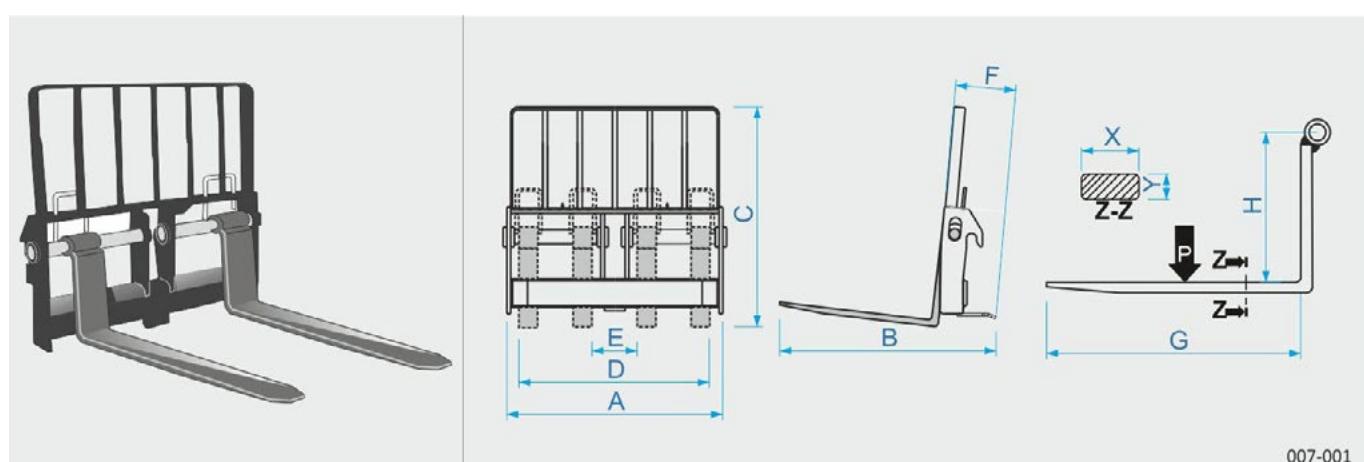
TABLIER À FOURCHES FLOTTANTES EXTRA-LONGUES

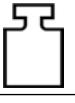


	A0605	A0606
	kg 410 lb 910	kg 405 lb 890
	kg 2200 lb 4800	kg 1800 lb 3970
A	mm 1200 in 448	mm 1200 in 48
B	mm 2350 in 93	mm 2800 in 111
C	mm 1200 in 48	mm 1300 in 52
D	mm 990 in 39	mm 990 in 39
E	mm 295 in 12	mm 295 in 12
F	mm 355 in 14	mm 355 in 14
G	mm 2000 in 79	mm 2400 in 95
H	mm 480 in 19	mm 850 in 23
X	mm 120 in 5	mm 120 in 5
Y	mm 50 in 2	mm 50 in 2

[A0291 - A0292]

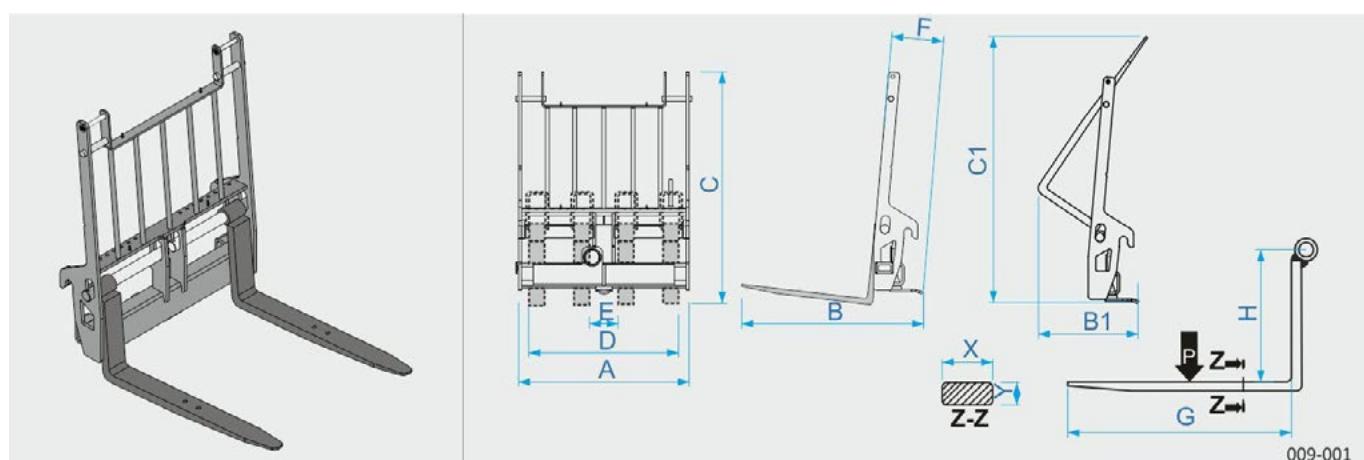
TABLIER À FOURCHES FLOTTANTES STANDARD



	A0291	A0292
	kg 290	kg 305
	lb 640	lb 670
	kg 4500	kg 4500
	lb 10000	lb 10000
A	mm 1200	mm 1200
	in 48	in 48
B	mm 1560	mm 1565
	in 62	in 62
C	mm 1200	mm 1300
	in 48	in 52
D	mm 990	mm 990
	in 39	in 39
E	mm 295	mm 295
	in 12	in 12
F	mm 348	mm 348
	in 14	in 14
G	mm 1200	mm 1200
	in 48	in 48
H	mm 479	mm 579
	in 19	in 23
X	mm 120	mm 120
	in 5	in 5
Y	mm 50	mm 50
	in 2	in 2

[A0291A - A0292A]

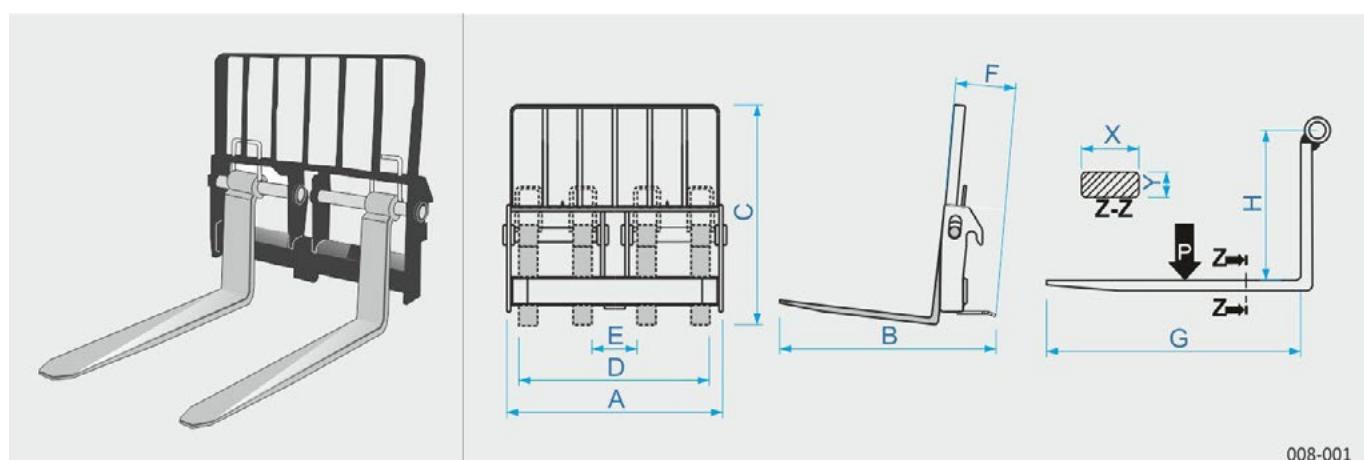
TABLIER À FOURCHES FLOTTANTES TRANSFERT SUR ROUTE

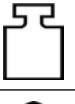


		A0291A	A0292A
		kg 320 lb 710	kg 336 lb 740
		kg 4500 lb 10000	kg 4500 lb 10000
A		mm 1200 in 48	mm 1200 in 48
B / B1		mm 1560 / 660 in 62	mm 1565 / 697 in 62
C / C1		mm 1580 / 1747 in 63	mm 1680 / 1747 in 67
D		mm 990 in 39	mm 990 in 39
E		mm 295 in 12	mm 295 in 12
F		mm 355 in 14	mm 355 in 14
G		mm 1200 in 48	mm 1200 in 48
H		mm 480 in 19	mm 580 in 23
X		mm 120 in 5	mm 120 in 5
Y		mm 50 in 2	mm 50 in 2

[A0293 - A0294]

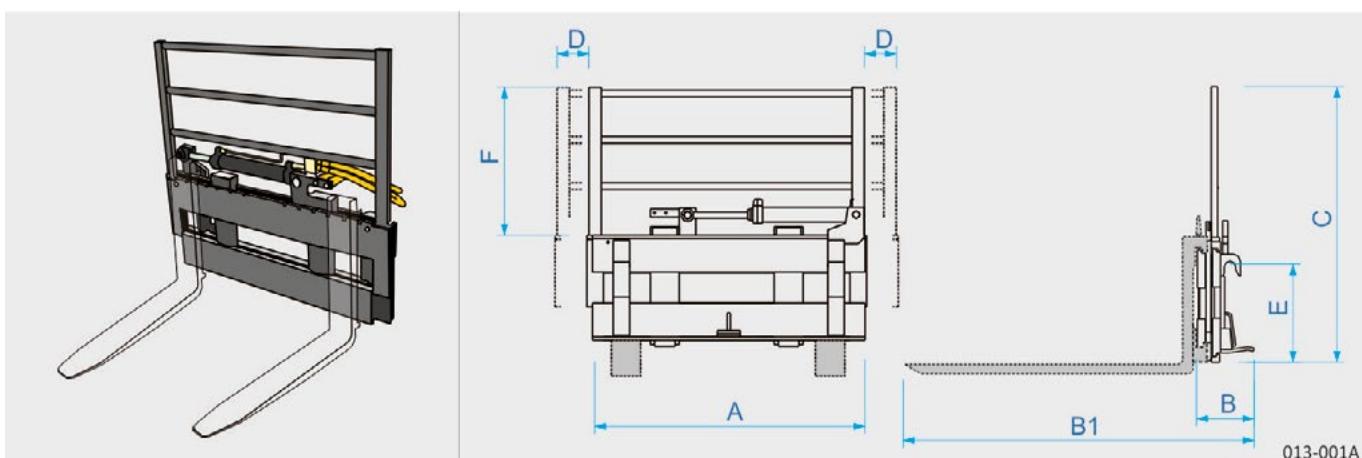
TABLIER À FOURCHES FLOTTANTES MINCES



	A0293	A0294
	kg 220 lb 490	kg 230 lb 510
	kg 1500 lb 3300	kg 1500 lb 3300
A	mm 1200 in 48	mm 1200 in 48
B	mm 1545 in 61	mm 1550 in 62
C	mm 1180 in 47	mm 1280 in 51
D	mm 990 in 39	mm 990 in 39
E	mm 295 in 12	mm 295 in 12
F	mm 355 in 14	mm 355 in 14
G	mm 1200 in 48	mm 1200 in 48
H	mm 480 in 19	mm 580 in 23
X	mm 100 in 4	mm 100 in 4
Y	mm 35 in 2	mm 35 in 2

[A0281 - A0282]

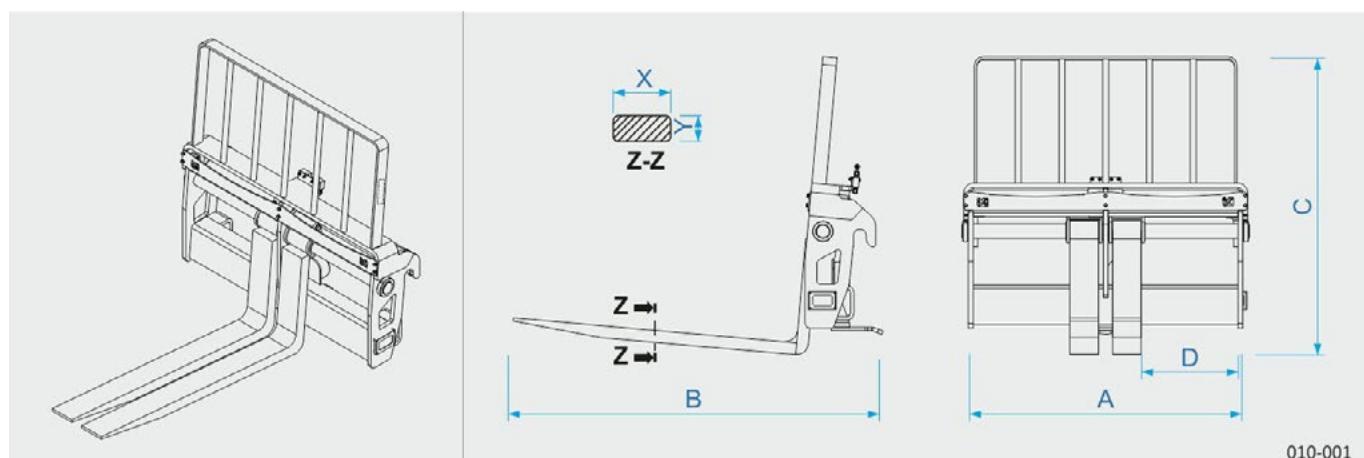
TRANSLATEUR SUR TABLIER STANDARD



	A0281		A0282	
	kg	410	575	380
	lb	910	1270	840
	kg		4500	4500
	lb		10000	10000
A	mm	1355	1355	1355
	in	54	54	54
B	mm	300	300	300
	in	12	12	12
B1	mm		1550	1550
	in		62	62
C	mm	1250	1250	1250
	in	50	50	50
D	mm	154	154	154
	in	7	7	7
E	mm	525	525	425
	in	21	21	17
F	mm	717	717	717
	in	29	29	29

[A0271]

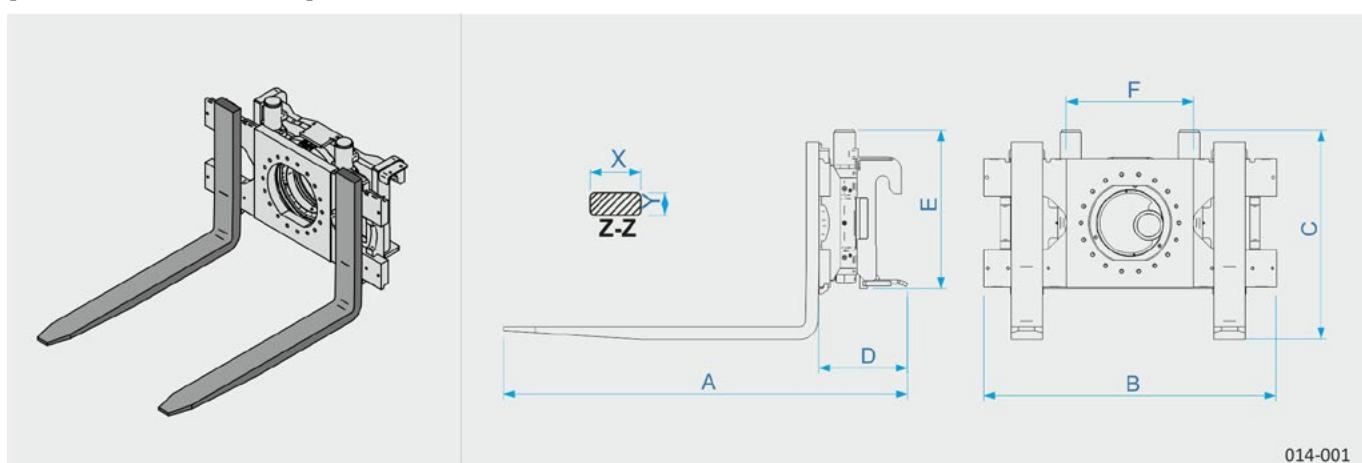
TABLIER AVEC FOURCHES FLOTTANTES + SYSTÈME DE POSITIONNEMENT HYDRAULIQUE



	A0271	
	kg	315
	lb	700
	kg	4500
	lb	10000
A	mm	1200
	in	48
B	mm	1560
	in	62
C	mm	1250
	in	50
D	mm	400
	in	16
X	mm	120
	in	5
Y	mm	50
	in	2

[A3210 - A3215] TABLIER À PLAQUE TOURNANTE

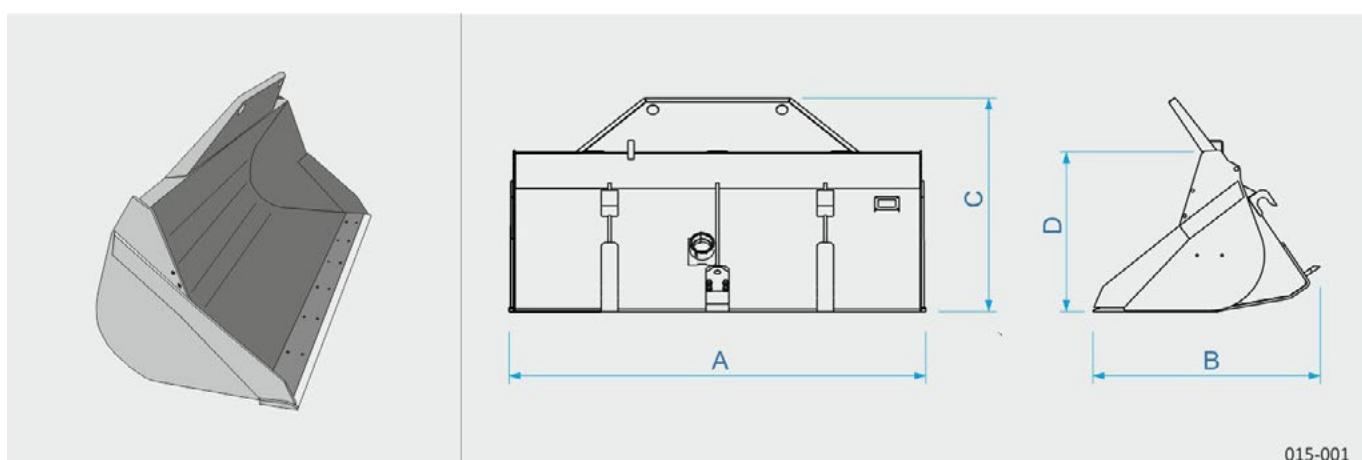
[A3212 - A3213 - A3217] TABLIER ROTATEUR DES FOURCHES



	A3210	A3215	A3212	A3213	A3217
	kg 547	kg 570	kg 450	kg 490	kg 450
	lg 1200	lg 1260	lg 992	lg 1320	lg 992
	kg 3500	kg 3500	kg 2000	kg 2900	kg 2000
	lg 7700	lg 7700	lg 4400	lg 6400	lg 4400
A	mm 1600	mm 1600	mm 1450	mm 1660	mm 1430
	in 63	in 63	in 58	in 66	in 57
B	mm 1200	mm 1200	mm 1295	mm 1495	mm 1495
	in 48	in 48	in 51	in 59	in 59
C	mm 704	mm 900	mm 900	mm 1000	mm 830
	in 28	in 36	in 36	in 40	in 33
D	mm 355	mm 355	mm 400	mm 410	mm 390
	in 14	in 14	in 16	in 17	in 16
E	mm 630	mm 630	mm 700	mm 860	mm 729
	in 25	in 25	in 28	in 34	in 28
F	mm 330	mm 330	mm 178	mm 245	mm 178
	in 13	in 13	in 8	in 10	in 8
X	mm 125	mm 125	mm 120	mm 125	mm 120
	in 5	in 5	in 5	in 5	in 5
Y	mm 50	mm 50	mm 35	mm 50	mm 35
	in 2	in 2	in 2	in 2	in 2

[A0699 - A0700 - A0701 - A0706 - A0698 - A0708 - A0741]

GODET DE TERRASSEMENT



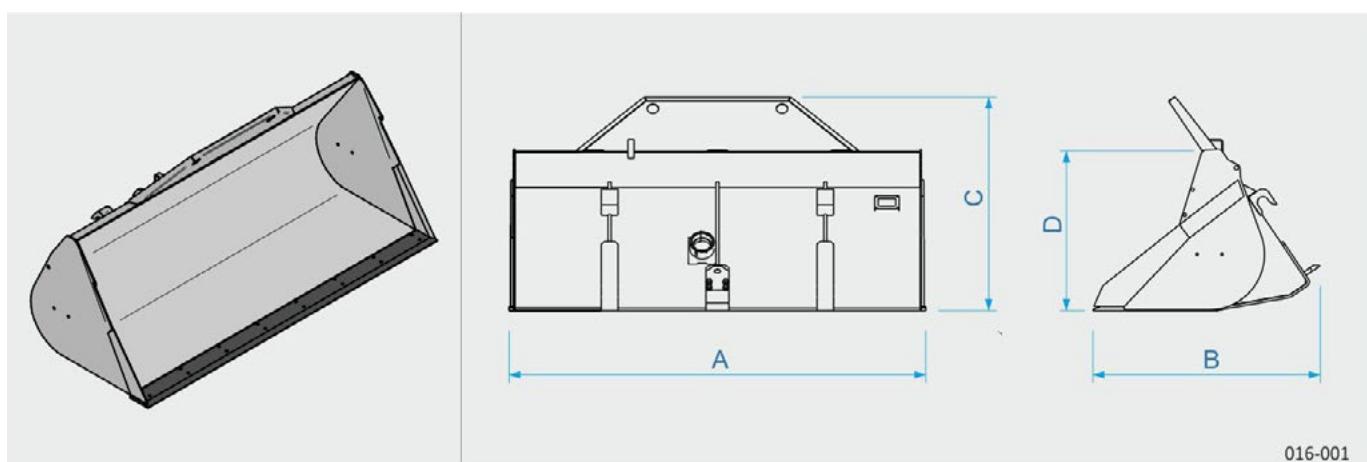
	A0699	A0700	A0701	A0706	A0698	A0708	A0741
---	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

	kg	300	360	400	430	370	380	355
	lb	660	790	880	950	840	840	780
	l	550	800	900	1000	850	850	750
	gal	150	210	230	260	220	220	200
A	mm	1840	2000	2240	2440	2100	2150	2240
	in	73	79	89	97	83	85	89
B	mm	950	1100	1110	1100	1100	1100	950
	in	38	44	44	44	44	44	38
C	mm	940	1020	1020	1020	1020	1020	1000
	in	38	41	41	41	41	41	40
D	mm	675	760	760	760	770	760	
	in	27	30	30	30	31	30	

Accessoires Disponible	A0699	A0700	A0701	A0706	A0698	A0708	A0741
	A0887	A0888	A0889	A0890	A0895	A0893	
	(6) A2601	(7) A2600	(7) A2600	(8) A2603	(6) A2601	(7) A2600	

[A0710 - A07012 - A0715]

GODET DE REPRISE

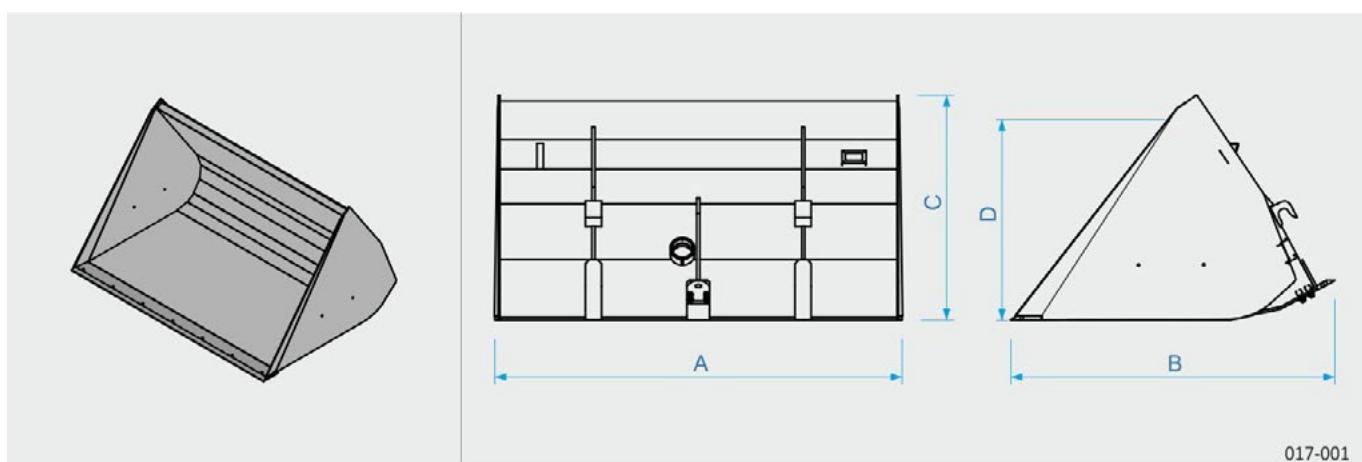


	A0710	A0715	A0712
	kg 390	380	410
	lg 860	840	910
	l 1250	1250	1350
	gal 330	330	350
A	mm 2240	2240	2400
	in 89	89	95
B	mm 1330	1245	1330
	in 54	50	53
C	mm 1140	1060	1140
	in 45	42	45
D	mm 880	835	880
	in 35	33	35

Accessoires Disponible	A0710	A0715	A0712
	A0889	A0889	A0892
	(6) A2601	(6) A2601	(8) A2603

[A0713 - A0714 - A0716 - A0718 - A0720 - A0720A - A0780 - A0782]

GODET POUR VRAC



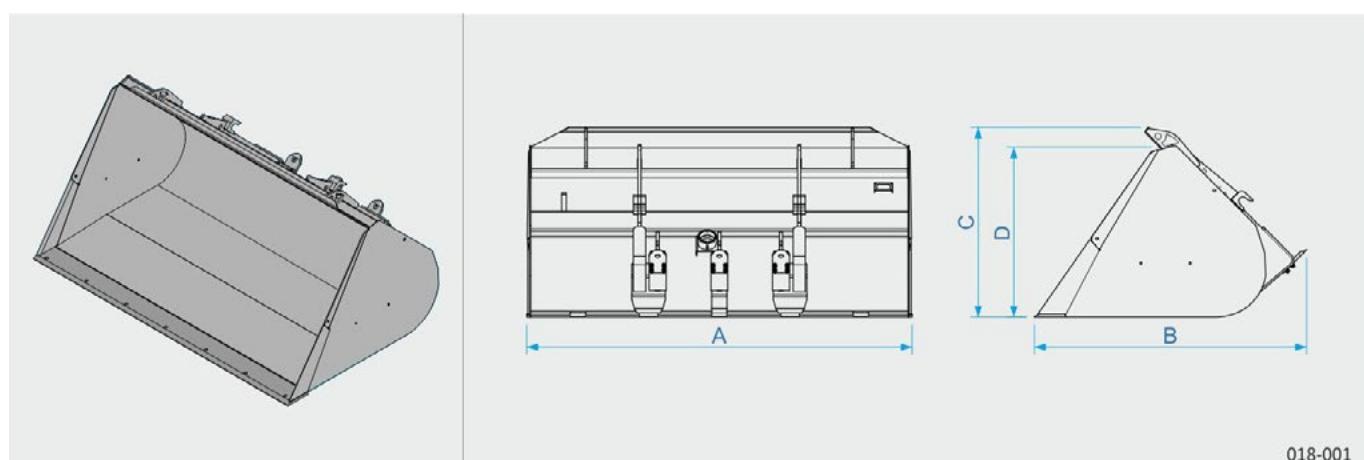
	A0716	A0713	A0714	A0780	A0718	A0720	A0720A	A0720B	A0782
---	-------	-------	-------	-------	-------	-------	--------	--------	-------

	kg	435	435	485	605	460	490	541		695
	lb	960	960	1070	1340	1020	1080	1190		1530
	l	1500	1700	1800	2500	1900	2000	2000	2000	3000
	gal	390	445	470	665	500	520	520	520	790
A	mm	1840	2000	2240	2400	2100	2400	2400	2400	2500
	in	73	79	89	95	83	95	95	95	99
B	mm	1600	1590	1600	1760	1590	1600	1600	1600	1935
	in	63	63	63	70	63	63	63	63	77
C	mm	1085	1100	1085	1190	1100	1085	1085	1250	1305
	in	43	44	43	47	44	43	43	50	52
D	mm	1035	1050	1035	1130	1050	1035	1035	1035	1035
	in	41	42	41	45	42	41	41	41	41

Accessoires Disponible	A0716	A0713	A0714	A0780	A0718	A0720	A0720A	A0720B	A0782
	A0882	A0883	A0880	A0884	A0894	A0884	A0884	A0884	A0886
		A0902		A0903		A0903	A0903	A0903	A0903

[A0730 - A0731 - A0732 - A0733 - A0734 - A0735]

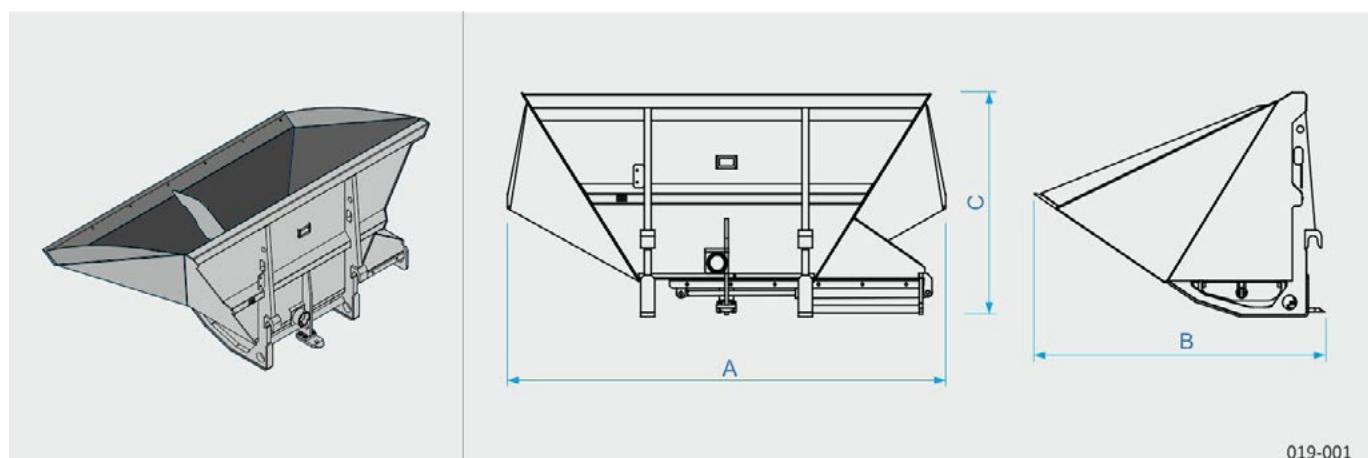
GODET POUR VRAC RENFORCÉ



	A0730	A0731	A0732	A0733	A0734	A0735
	kg	560	610	610	700	745
	lb	1240	1350	1350	1547	1640
	l	1500	1800	1800	2000	2200
	gal	390	470	470	530	580
A	mm	2050	2250	2400	2450	2400
	in	81	89	95	97	95
B	mm	1485	1545	1476	1500	1725
	in	59	61	59	60	68
C	mm	1096	1130	1115	1200	1180
	in	44	45	44	48	46
D	mm	960	998	988	1010	1065
	in	38	40	39	40	42

Accessoires Disponible	A0730	A0731	A0732	A0733	A0734	A0735
	A0899	A0898	A0897	A0897	A0897	A0896

[A0861]
GODET À TRAPPE

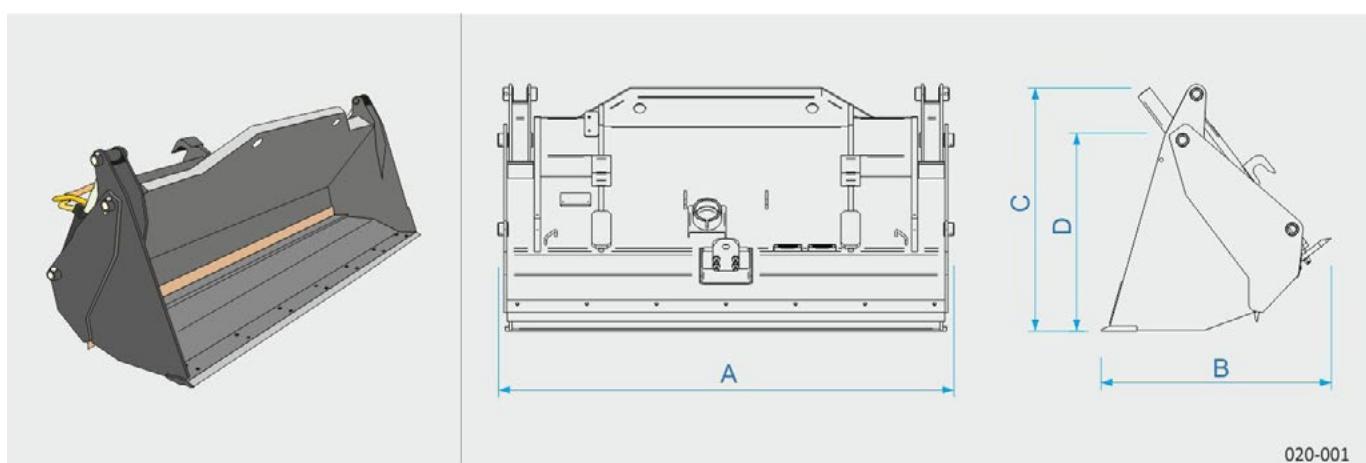


	A0861	
	kg	672
	lb	1480
	l	2000
	gal	530
A	mm	2500
	in	99
B	mm	1645
	in	65
C	mm	1380
	in	55

Accessoires Disponible	A0861
	A0896
	A0904

[A0800 - A0810 - A0820 - A0860 - A0870]

GODET 4X1 MULTIFONCTION

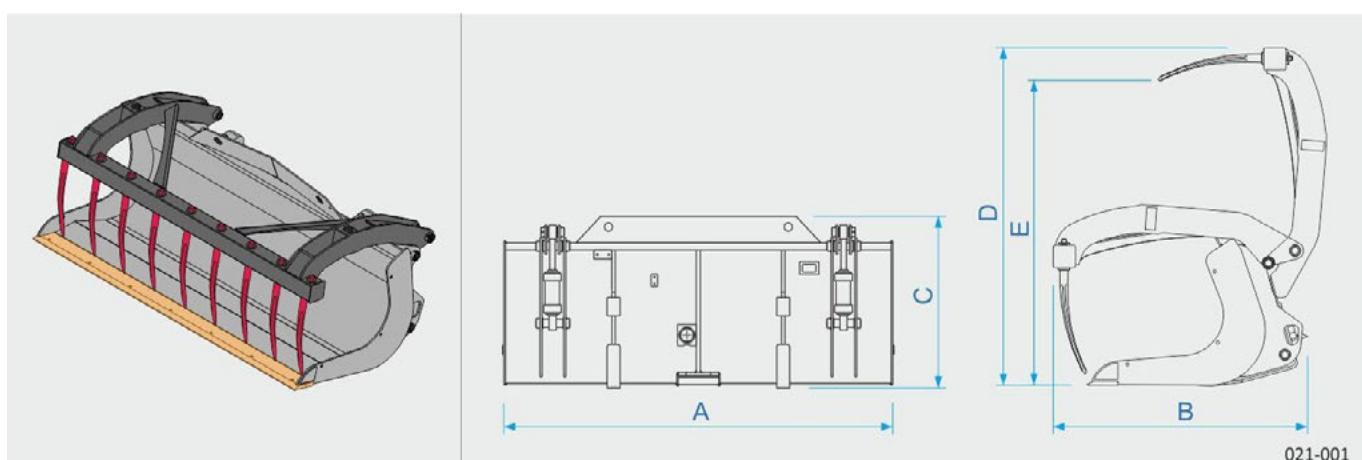


	A0800	A0810	A0820	A0860	A0870
	kg 720	630	780	1220	840
	lb 1590	1390	1720	2690	1850
	l 800	600	1000	3000	1250
	gal 210	160	260	792	330
A	mm 2305	1905	2305	2585	2305
	in 91	75	91	102	91
B	mm 870	870	975	1595	1020
	in 35	35	39	63	41
C	mm 1030	1030	1110	1675	1245
	in 41	41	44	66	50
D	mm 765	765	845	1195	970
	in 30	30	33	47	38

Accessoires Disponible	A0800	A0810	A0820	A0860	A0870
	A0889	A0887	A0889	A0886	A0889
	(7) A2600	(6) A2601	(7) A2600	-	-

[A0836 - A0838 - A0840 - A0841 - A0843 - A0852]

GODET MULTIFONCTION AVEC GRIFFE



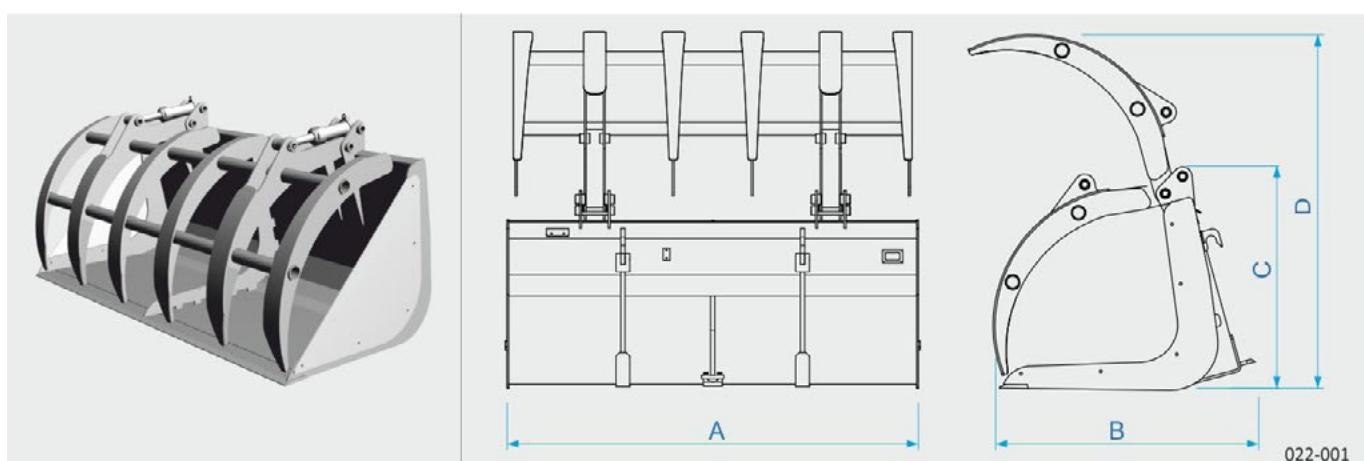
	A0836 - B	A0838 - B	A0840 - B	A0841 - B	A0843 - B	A0852
---	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-------

	kg	497 535	660	605 625	570 602	700 740	595
	lb	1100 1180	1460	1340 1380	1260 1330	1550 1630	1310
	l	700	1200	1000	900	1500	1100
	gal	180	310	260	230	390	290
A	mm	1840	2400	2240	2000	2400	2100
	in	73	95	89	79	95	83
B	mm	1165	1255	1260	1260	1440	1260
	in	46	50	50	50	57	50
C	mm	840	975	840	835	995	840
	in	34	39	34	33	40	34
D	mm	1550	1725	1635	1635	1910	1834
	in	61	68	64	65	75	72
E	mm	1255	1380	1330	1330	1650	1360
	in	49	54	52	53	65	53

Accessoires Disponible	A0836 - B	A0838 - B	A0840 - B	A0841 - B	A0843 - B	A0852
	A0882	A0884	A0880	A0883	A0884	A0852
	A0848					

[A0872]

GODET À DÉCHETS AVEC GRIFFE

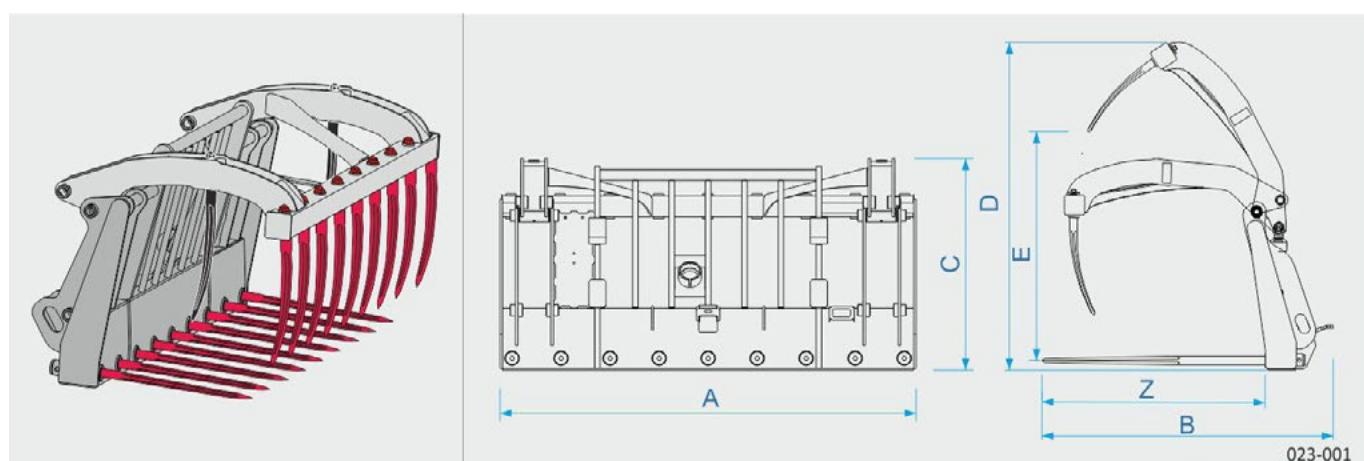


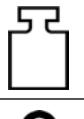
	A0872
---	-------

	kg	770
	lb	1700
	l	2000
	gal	530
A	mm	2400
	in	95
B	mm	1350
	in	54
C	mm	1200
	in	55
D	mm	2030
	in	91

[A2300 - A02301 - A2307]

FOURCHE À FUMIER AVEC GRIFFE

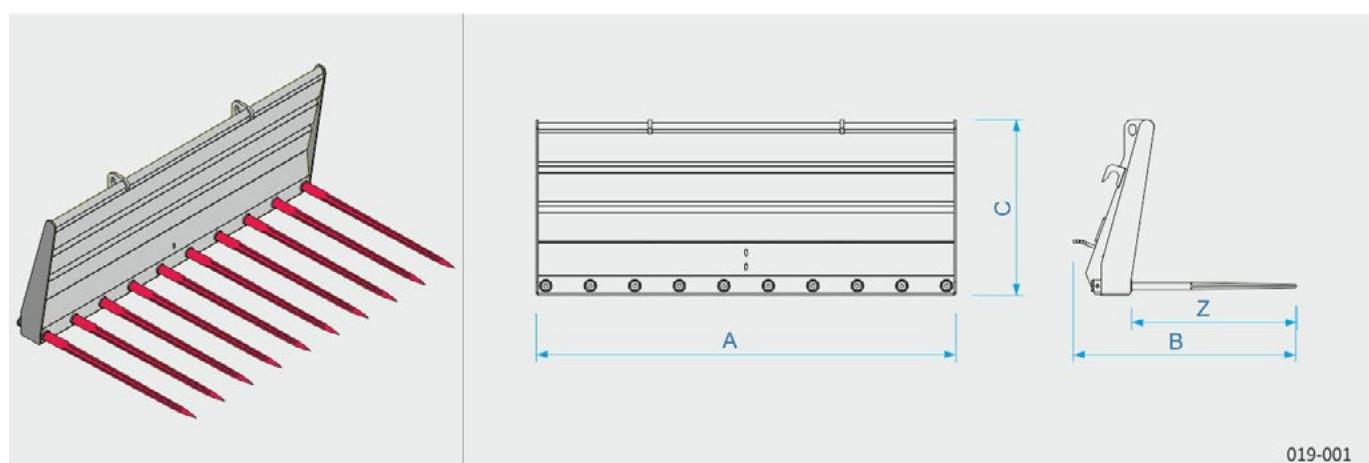


	A2300	A2301	A2307
	kg 580	kg 518	kg 480
	lg 1280	1140	1060
	kg 2000	kg 1500	kg 1500
	lb 4400	3300	3300
A	mm 2280	mm 1945	mm 1900
	in 90	77	77
B	mm 1285	mm 1275	mm 1275
	in 51	51	51
C	mm 955	mm 955	mm 955
	in 38	38	38
D	mm 1755	mm 1755	mm 1658
	in 70	70	66
E	mm 1380	mm 1380	mm 1280
	in 55	55	51
Z	mm 795	mm 795	mm 795
	in 32	32	32

Accessoires Disponible	A2300	A2301	A2307
		A0848	

[A2306]

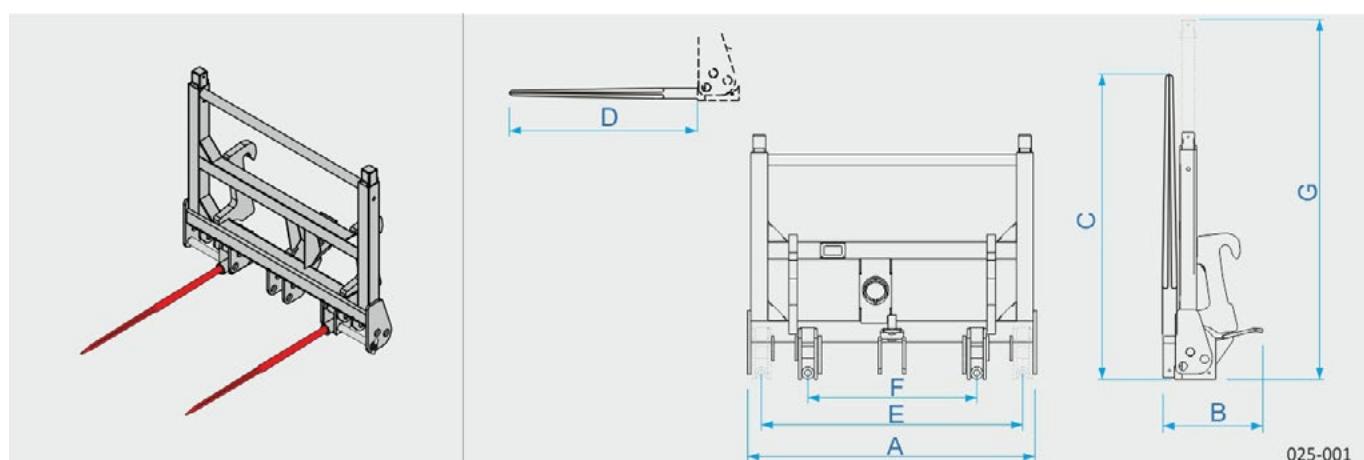
FOURCHE À FUMIER



	A2306	
	kg	304
	lb	670
	l	2000
	gal	4400
A	mm	2280
	in	90
B	mm	1110
	in	44
C	mm	950
	in	38
D	mm	---
	in	---
E	mm	---
	in	---
Z	mm	795
	in	31

[A2331 - A2332 - A2333 - A2334]

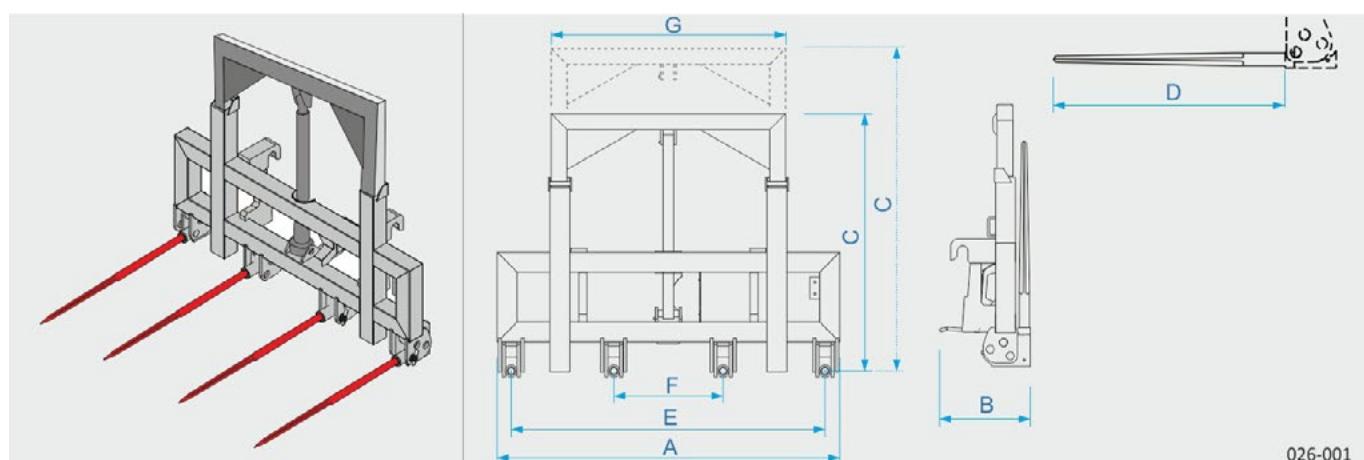
FOURCHES À BALLES À 2/3 DENTS BASCULANTES AVEC PROTECTION COULISSANTE

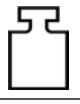


	A2331	A2332	A2333	A2334
	kg	220	230	240
	lb	490	510	530
	kg	1500	1500	1500
	lb	3300	3300	3300
A	mm	1390	1390	1390
	in	55	55	55
B	mm	470	470	470
	in	19	19	19
C	mm	1035	1235	1415
	in	41	49	56
D	mm	840	1040	1200
	in	34	41	47
E	mm	800	800	800
	in	32	32	32
F	mm	1240	1240	1240
	in	49	49	49
G	mm	1630	1630	1630
	in	65	65	65

[A2340]

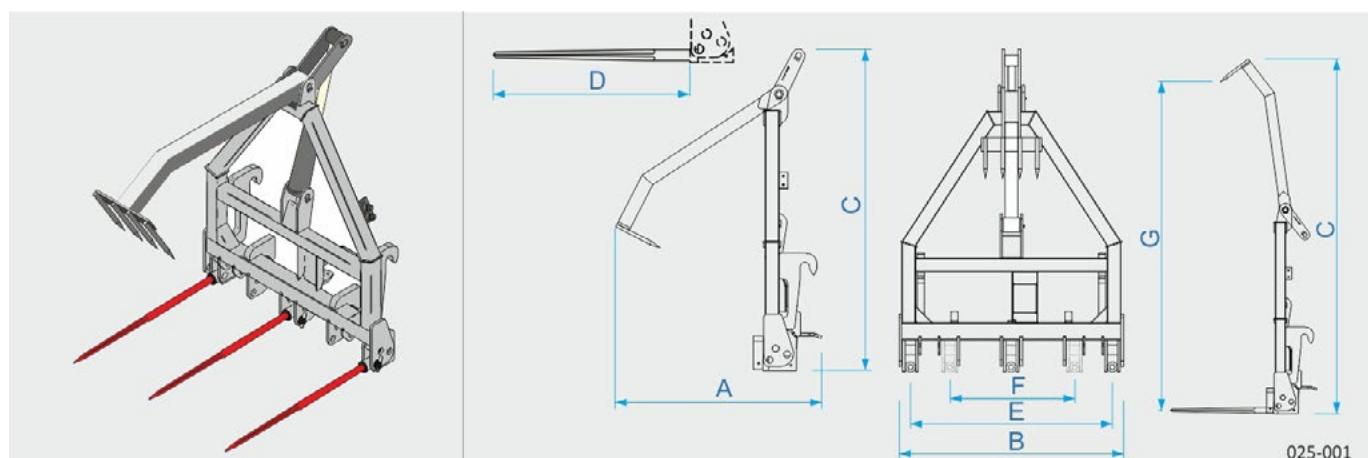
FOURCHE À BALLES À 4 POINTES ESCAMOTABLES AVEC PROTECTION COULISSANTE HYDRAULIQUE



	A2340	
	kg	320
	lb	710
	kg	1500
	lb	3300
A	mm	1720
	in	68
B	mm	450
	in	18
C	mm	1320 1900
	in	52 75
D	mm	1040
	in	41
E	mm	1570
	in	62
F	mm	550
	in	22
G	mm	1190
	in	47

[A2319 - A2320 - A2324]

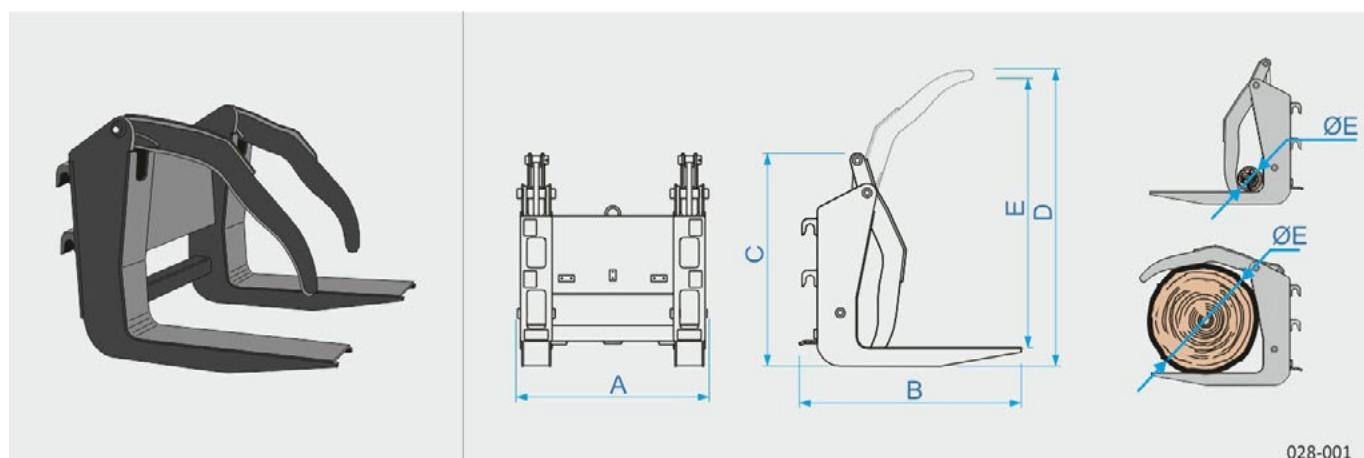
FOURCHE À BALLES À 3 DENTS BASCULANTES AVEC GRIFFE



	A2319	A2320	A2324
	kg 240	kg 240	kg 240
	lb 530	lb 530	lb 530
	kg 1500	kg 1500	kg 1500
	lb 3300	lb 3300	lb 3300
A	mm 1195	mm 1195	mm 1195
	in 48	in 48	in 48
B	mm 1300	mm 1300	mm 1300
	in 52	in 52	in 52
C	mm 1865 2790	mm 1865 2790	mm 1865 2790
	in 73 110	in 73 110	in 73 110
D	mm 840	mm 1040	mm 1240
	in 34	in 41	in 49
E	mm 1170	mm 1170	mm 1170
	in 47	in 47	in 47
F	mm 730	mm 730	mm 730
	in 29	in 29	in 29
G	mm 2575	mm 2575	mm 2575
	in 102	in 102	in 102

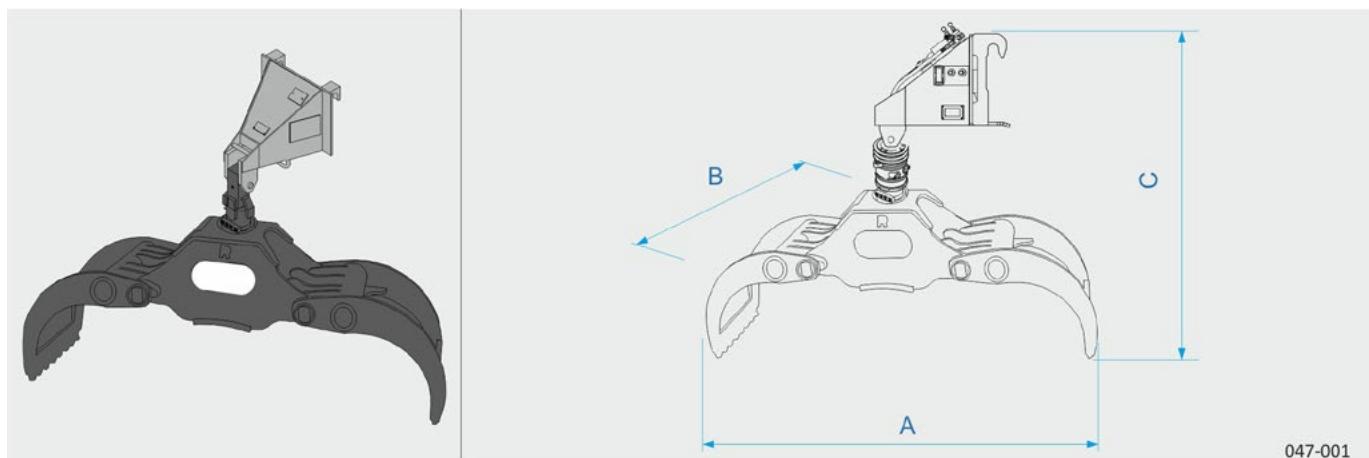
[A2200]

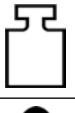
PINCE DOUBLE DE GRUMES



			A2200
	kg	590	
	lb	1300	
	kg	7000	
	lb	15440	
A	mm	1215	
	in	48	
B	mm	1420	
	in	56	
C	mm	1345	
	in	53	
D	mm	1890	
	in	75	
E	mm	1710	
	in	68	
\varnothing E	mm	150 ÷ 1000	
	in	6 ÷ 40	

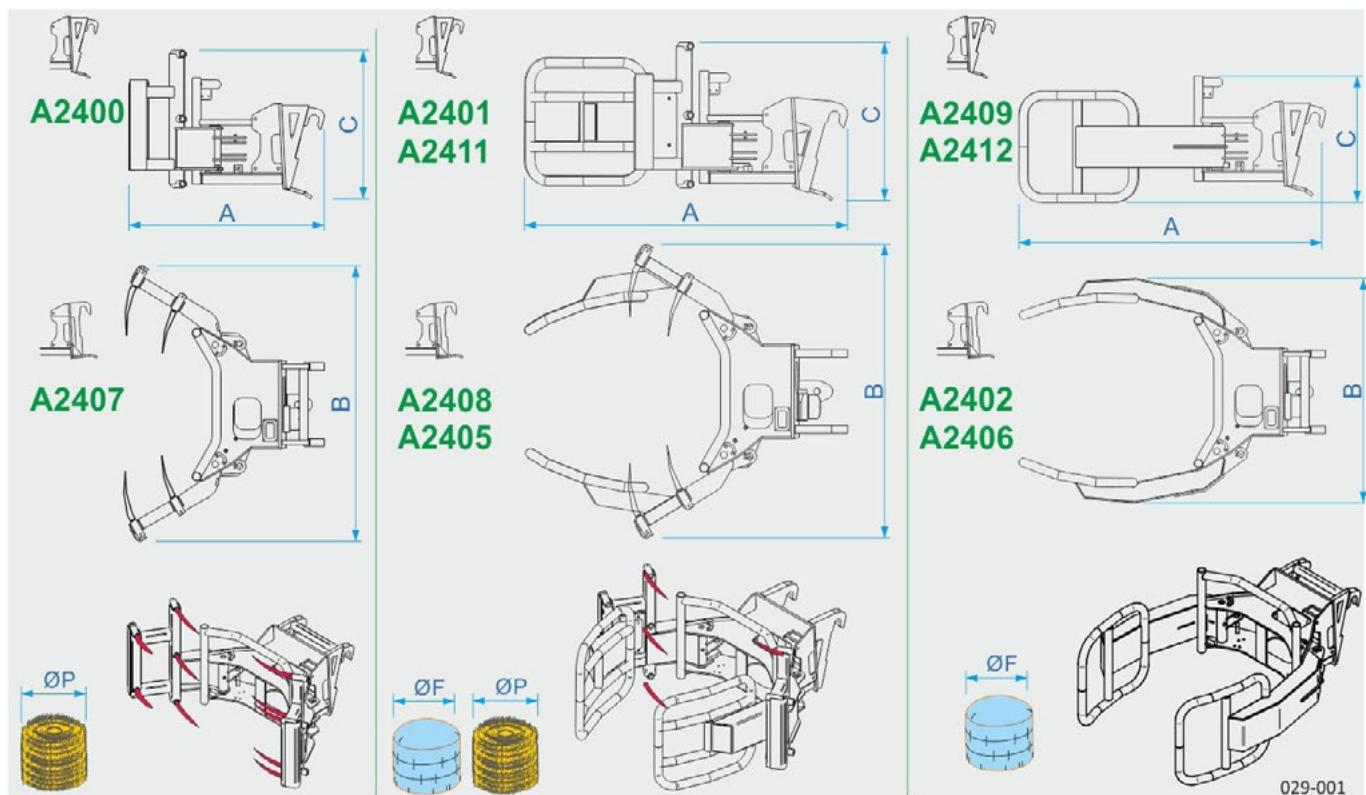
[A2202 - A2203]
PINCE POUR GRUMES



	A2202	A2203
	kg 3500 lb 7700	kg 5000 lb 11000
	kg 350 lb 772	kg 510 lb 1125
A	mm 1070 in 43	mm 1150 in 46
B	mm 495 in 20	mm 580 in 23
C	mm 1610 in 64	mm 1710 in 68

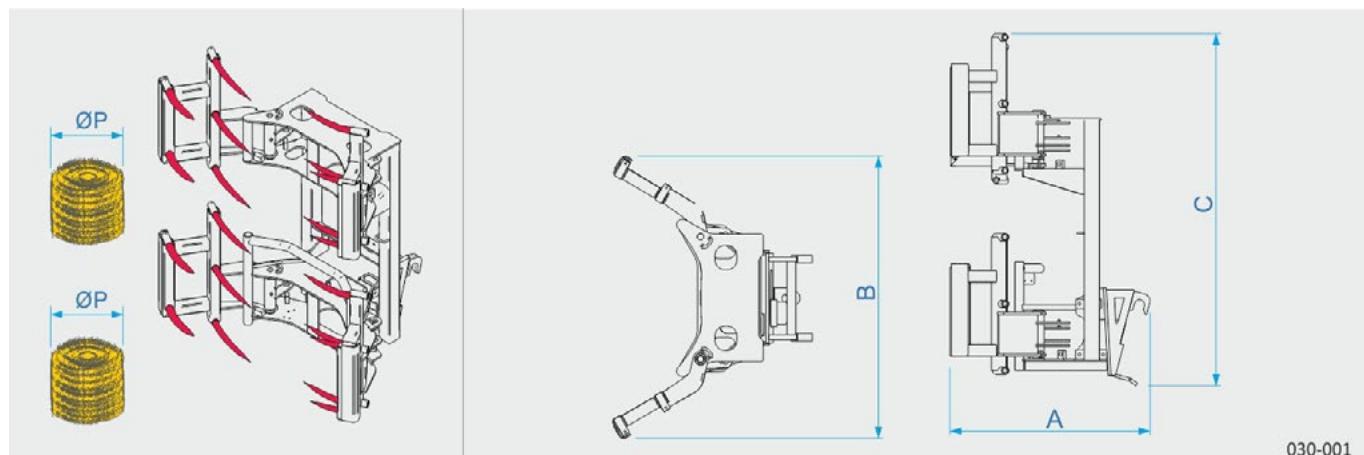
[A2400 - A2401 - A2402 - A2405 - A2406 - A2407 - A2408 - A2409 - A2411 - A2412]

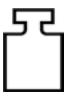
PINCE POUR BALLES RONDES SIMPLES



	A2400 - A2407	A2401 - A2408	A2411 - A2405	A2409 - A2402	A2412 - A2406
	kg 200	270	330	210	240
	lb 440	600	740 - 730	460	530
	kg 1200	1200	1200	1000	1000
	lb 2600	2600	2600	2200	2200
A	mm 1055	1655	1835	1690	1835
	in 42	66	73	67	73
B	mm 1485	1495	1495	1215	1200
	in 59	59	59	48	48
C	mm 800	905	725	680	905
	in 32	36	29	27	36
$\varnothing F$	mm 1200 2000	1200 2000	1200 2000	---	---
	in 48 79	48 79	48 79	---	---
$\varnothing P$	mm ---	1400 1500	1400 1800	1400 1500	1400 1800
	in ---	56 60	56 71	56 60	56 71

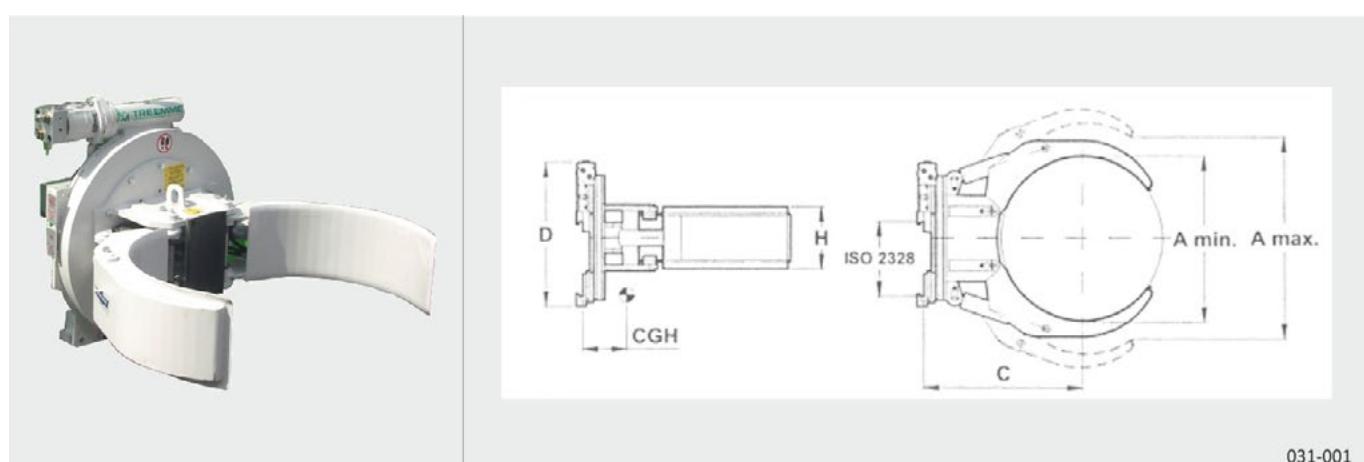
[A2403 - A2413 - A2403A - A2413A]
PINCE POUR BALLES RONDES DOUBLES

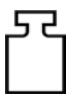


	A2403 - A2413	A2403A - A2413A
	kg 390	kg 390
	lb 860	lb 860
	kg 1200	kg 1200
	lb 2600	lb 2600
A	mm 1055	mm 1055
	in 42	in 42
B	mm 1485	mm 1485
	in 59	in 59
C	mm 1850	mm 1850
	in 73	in 73
Ø F	mm 1200 2000	mm 1200 2000
	in 48 79	in 48 79
Ø P	mm ---	mm ---
	in ---	in ---

[A2210]

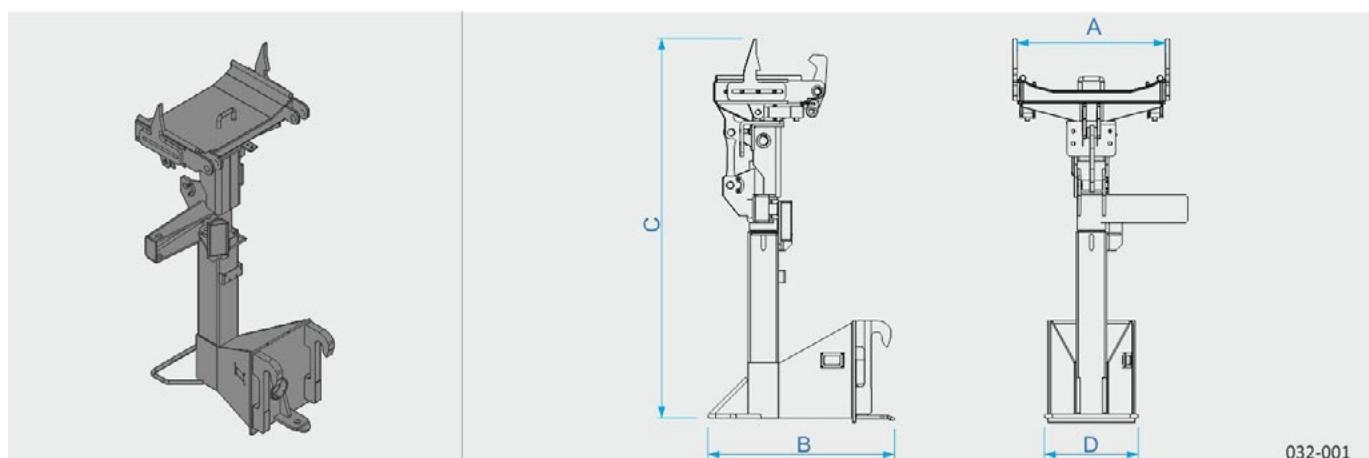
PINCE POUR FÛTS



	A2210		
	080226		130928
	kg	275	310
	lb	610	680
	kg	600	600
	lb	1300	1300
A	mm	600 700	560 720
	in	24 28	23 29
C	mm	760	760
	in	30	30
D	mm	725	725
	in	29	29
H	mm	230	230
	in	10	10

[A2414]

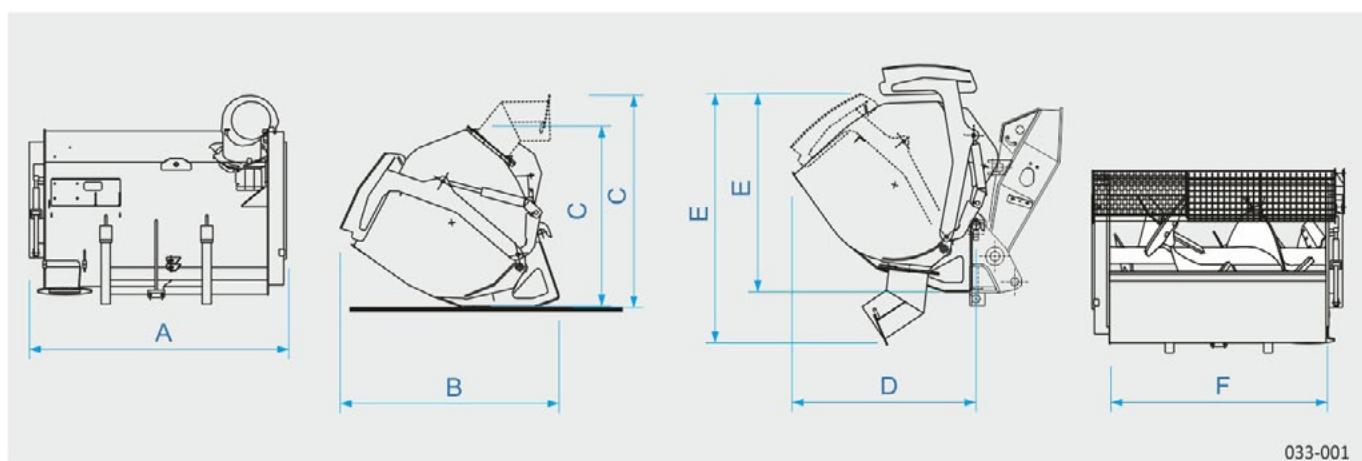
PINCE DE LA FLÈCHE PORTE-CINTRE



	A2414	
	kg	380
	lb	840
	kg	4000
	lb	8800
A	mm	800
	in	32
C	mm	1000
	in	40
D	mm	1900
	in	75
H	mm	465
	in	19

[A1565 - A1570 - A1571 - A1580 - A1581]

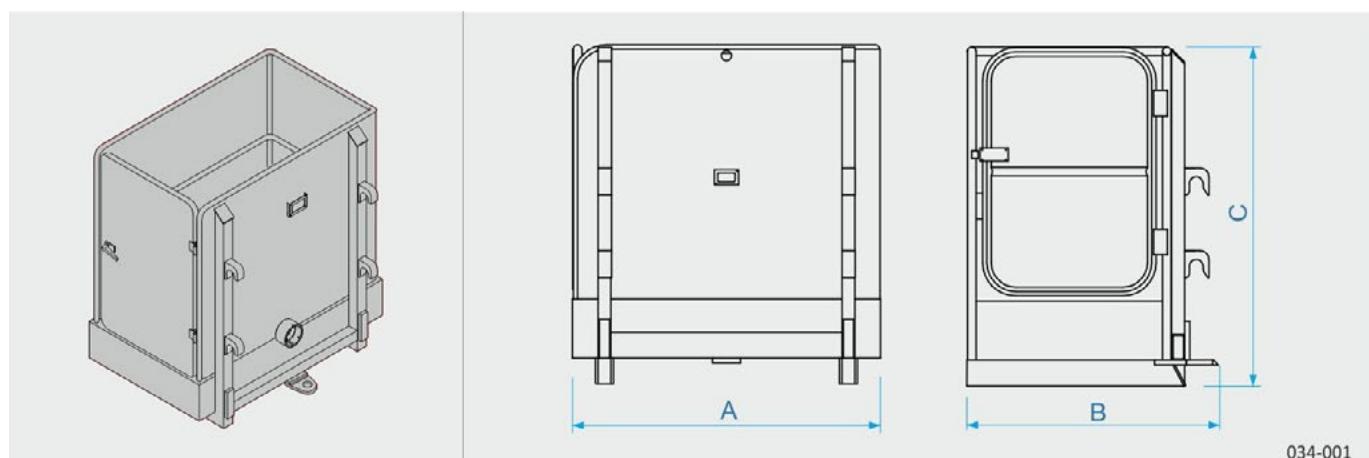
BENNE DE MÉLANGE



	A1565	A1570 A1571	A1580 A1581
	kg 690 lb 1520	750 1660	880 1940
	l 350 gal 90	500 130	750 190
A	mm 1270 in 50	1720 68	2230 88
B	mm 1500 in 60	1500 60	1500 60
C	mm 1140 1400 in 45 56	1140 1400 45 56	1140 1400 45 56
D	mm 1300 in 52	1170 47	1170 47
E	mm 1270 1610 in 50 64	1140 1400 45 56	1140 1400 45 56
F	mm 1060 in 41	1710 68	2225 88
G	mm 620 in 25	620 25	620 25
H	mm 2575 in 102	2575 102	2575 102

[A1900 - A1901]

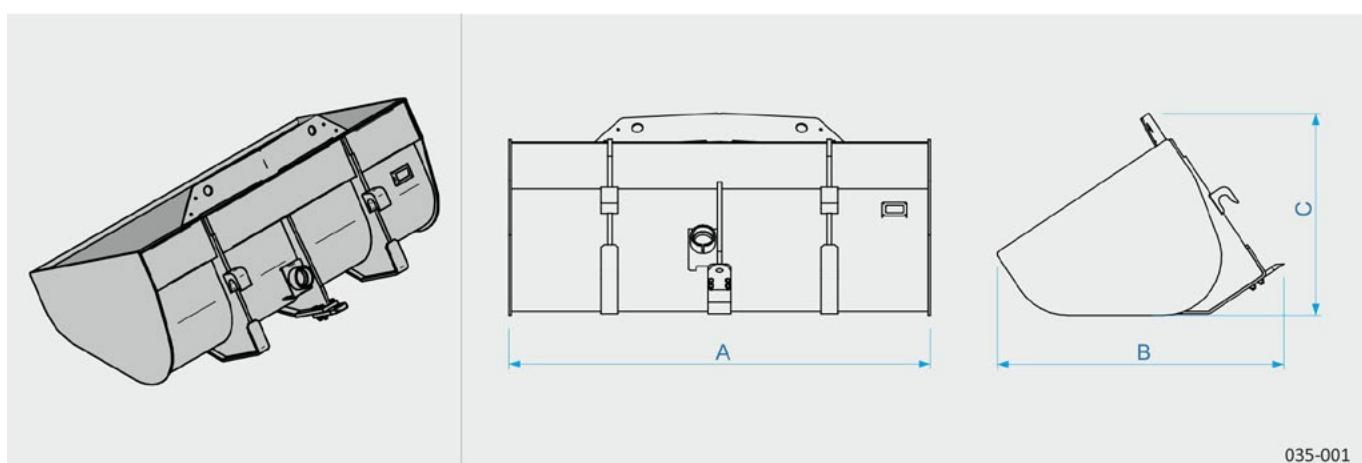
PANIER DE MANUTENTION DE MATERIAUX



	A1900 - A01901	
	kg	200
	lb	440
	kg	1000
	lb	2200
A	mm	1200
	in	48
B	mm	995
	in	40
C	mm	1320
	in	52

[A0844]

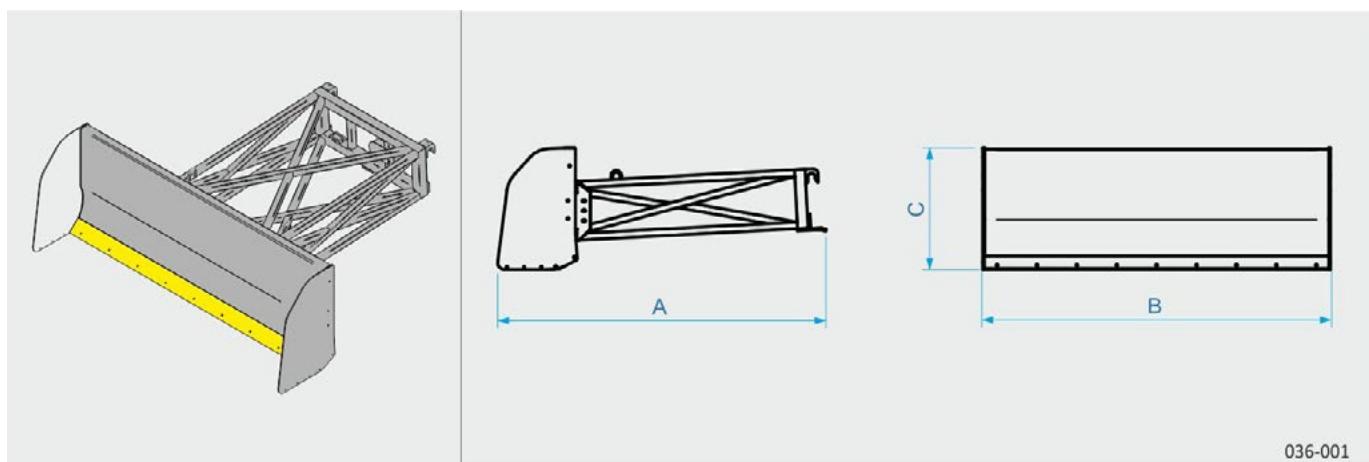
CONTENEUR DE MATERIAUX



		A0844
	kg	410
	lb	910
	kg	1500
	lb	3300
A	mm	2000
	in	79
B	mm	1360
	in	54
C	mm	960
	in	38
D	mm	900
	in	36

[A0905]

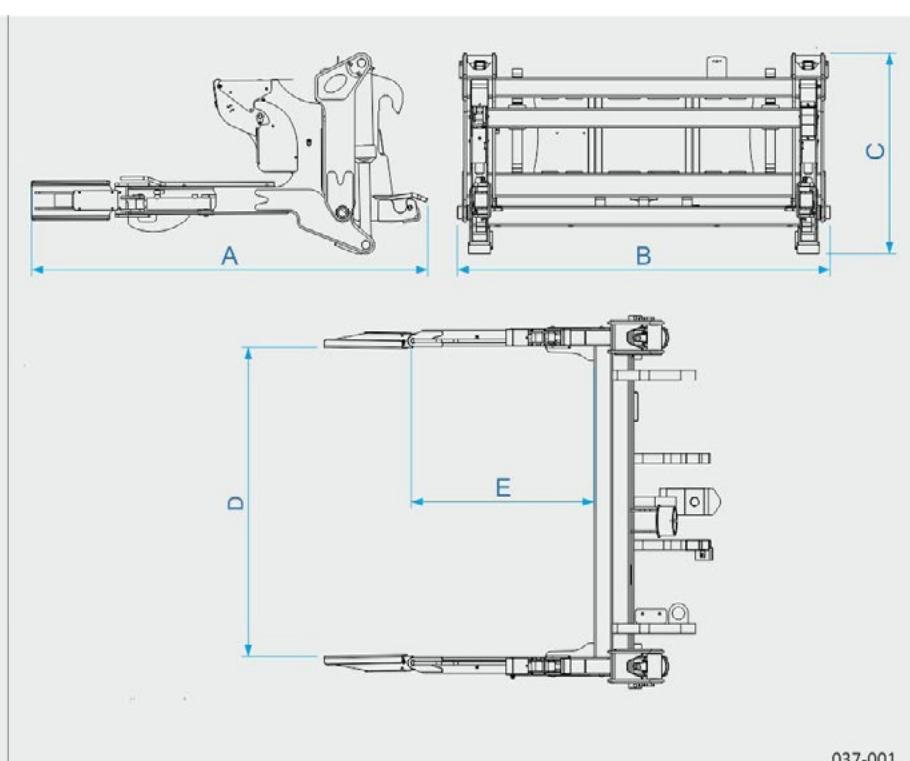
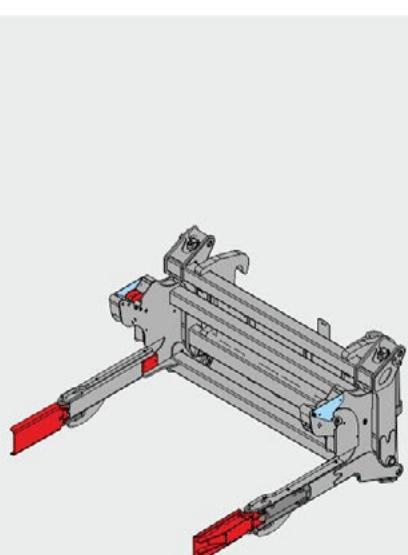
LAME DE POUSSÉE DE CÉRÉALES



	A0905	
	kg	440
	lb	970
A	mm	2470
	in	98
B	mm	2600
	in	103
C	mm	920
	in	37

[A2211]

DISPOSITIF DE SOULÈVEMENT POUR POUBELLES

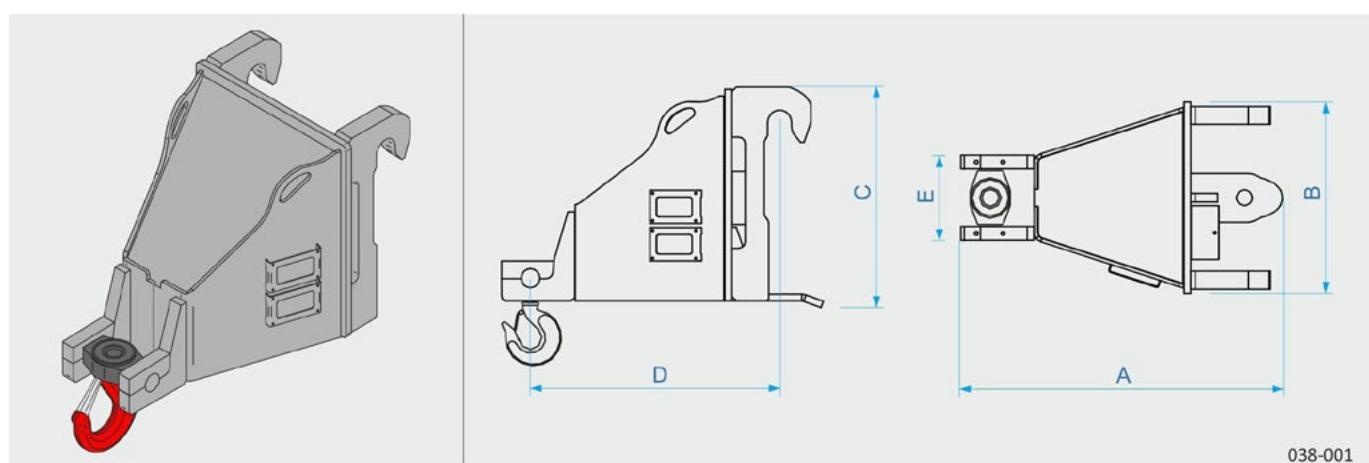


037-001

		A2211
	kg	350
	lg	770
	kg	300
	lb	660
A	mm	1630
	in	65
B	mm	1530
	in	61
C	mm	825
	in	33
D	mm	1260
	in	50
E	mm	740
	in	30

[A1000]

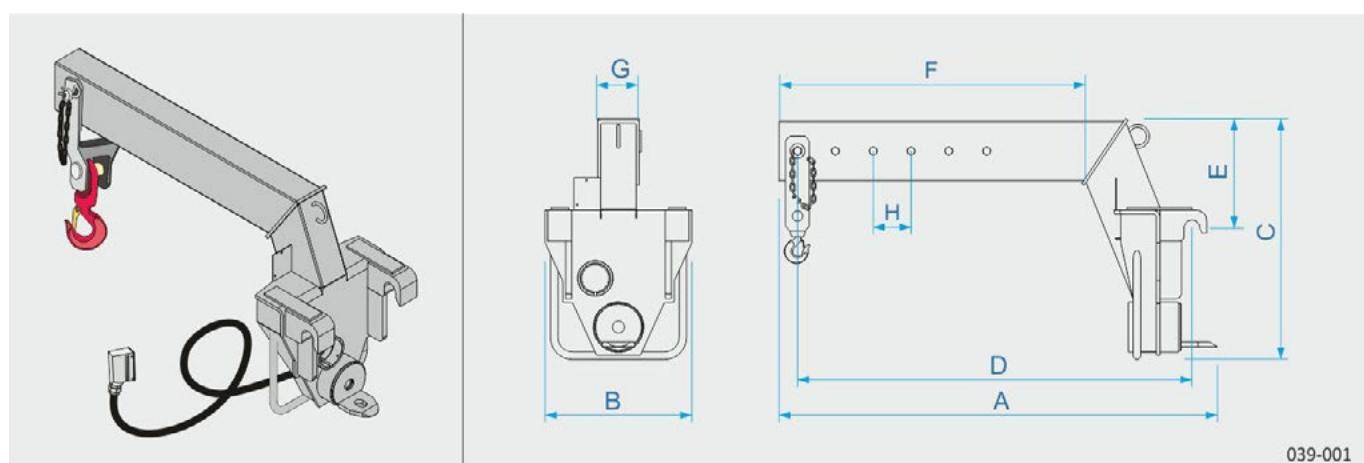
CROCHET SUR TABLIER



	A1000	
	kg	100
	lb	220
	kg	5000
	lb	11000
A	mm	725
	in	29
B	mm	430
	in	17
C	mm	495
	in	20
D	mm	560
	in	23
E	mm	190
	in	8

[A1118B - A1124B]

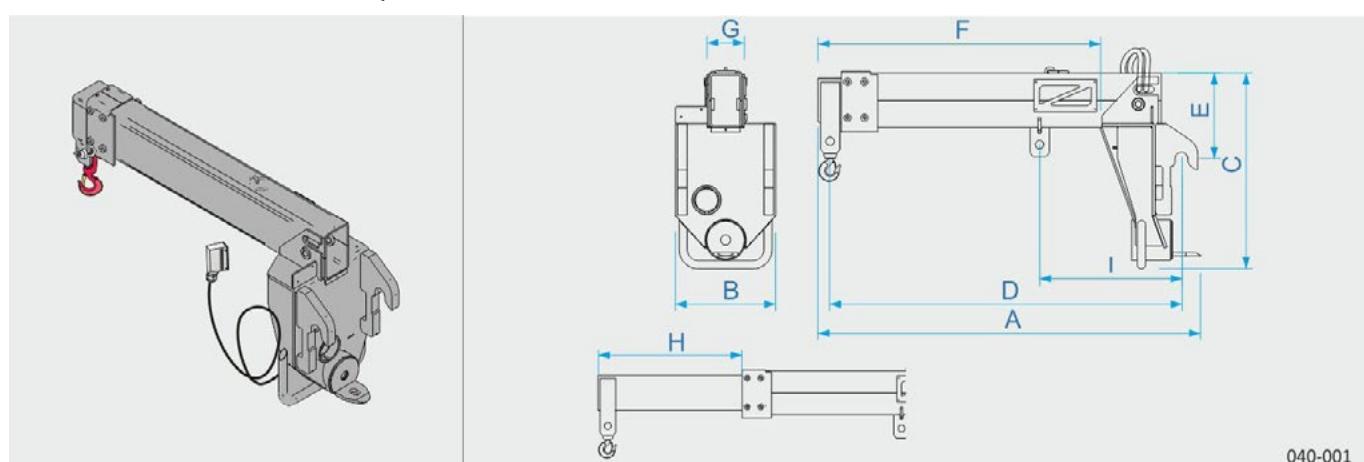
FLÈCHE DE GRUE



		A1118B	A1124B
	kg	125	125
	lb	280	280
	kg	2200	1500
	lg	5000	3300
A	mm	1485	1500
	in	59	60
B	mm	495	500
	in	20	20
C	mm	815	805
	in	33	32
D	mm	1335	1335
	in	53	53
E	mm	365	365
	in	15	15
F	mm	1030	1030
	in	41	41
G	mm	140	140
	in	6	6

[A1123B]

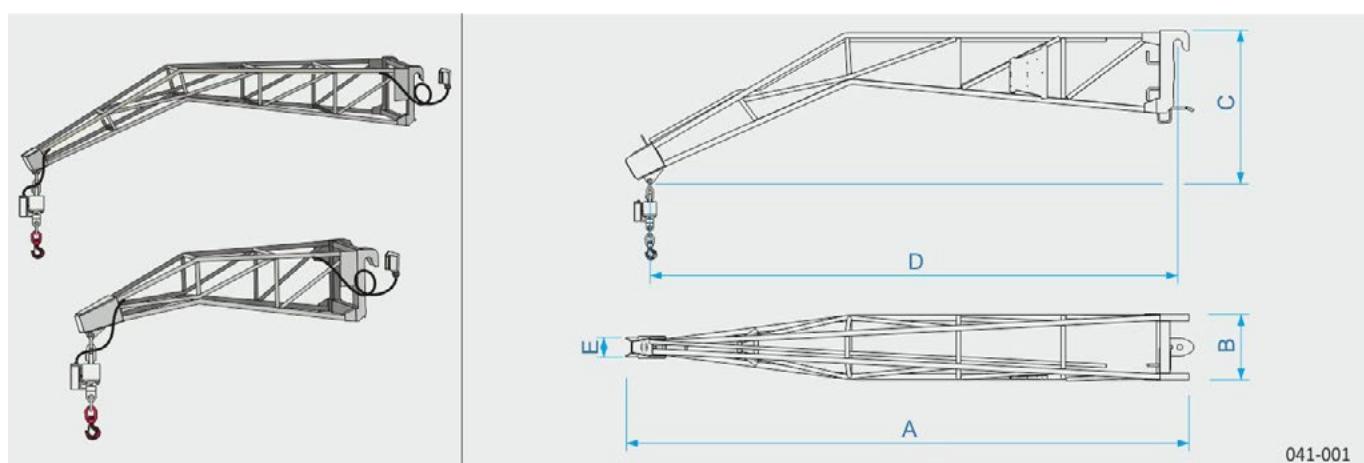
FLÈCHE DE GRUE TÉLESCOPIQUE



		A1123B
	kg	220
	lb	490
	kg	1500
	lg	3300
A	mm	1580
	in	63
B	mm	475
	in	19
C	mm	810
	in	32
D	mm	1445
	in	57
E	mm	355
	in	14
F	mm	1160
	in	46
G	mm	170
	in	7
H	mm	725
	in	29

[A1200B - A1210B - A1225B - A1230B]

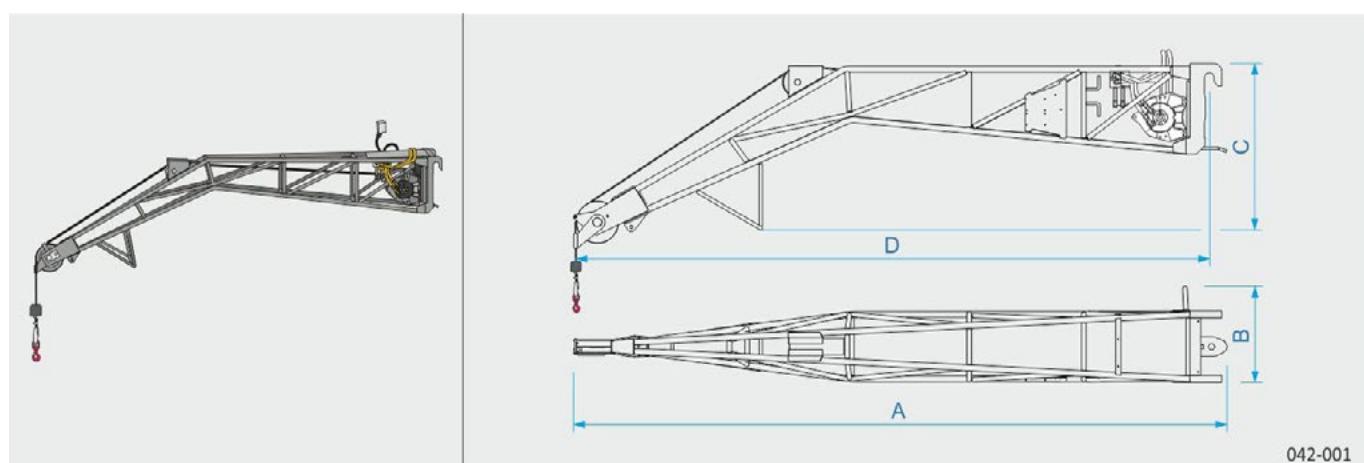
FLÉCHETTE



	A1200B	A1210B	A1225B	A1230B
	kg 112	120	185	125
	lb 250	260	410	250
	kg 600	1500	500	400
	lb 1300	3300	1100	800
A	mm 3470	2115	5226	3470
	in 137	84	206	137
B	mm 400	440	460	400
	in 16	18	19	16
C	mm 940	575	940	940
	in 38	23	38	38
D	mm 3225	1910	5000	3225
	in 127	76	197	127
E	mm 135	155	175	135
	in 6	7	8	6

[A1300B - A1310B - A1330B - A1215B]

FLÉCHETTE À TREUIL

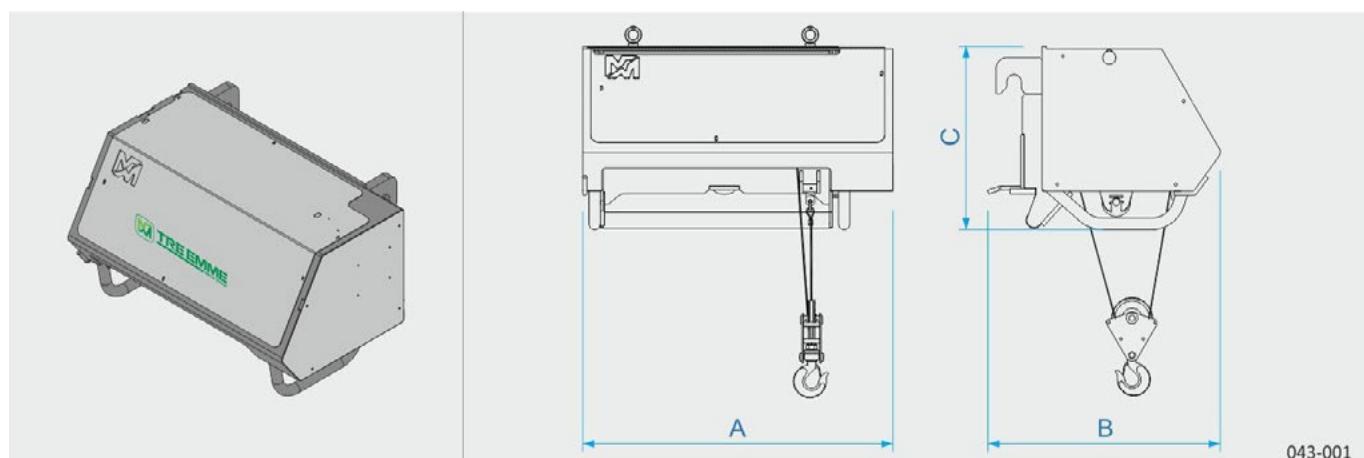


	A1300B	A1310B	A1330B	A1215B
	kg 205	288	215	320
	lb 450	640	470	710
	kg 600	1500	400	2000
	lb 1300	3300	900	4400
A	mm 3645	2230	3645	1660
	in 144	88	144	66
B	mm 540	580	540	735
	in 22	23	22	29
C	mm 1000	680	1000	805
	in 40	27	40	32
D	mm 3535	1975	3535	1550
	in 140	78	140	62
Ø câble	mm 7	7	7	10
	in 1/4	1/4	1/4	3/8

	A1300B	A1310B	A1330B	A1215B
Course maximale du crochet	m 30	30	30	30
	ft 98'5"	98'5"	98'5"	98'5"
Vitesse maximale du crochet	m/min 47	19	44	30
	ft/min 154'2"	62'4"	144'4"	98'5"
Brins du câble	1	2	1	1

[A2765 - A2766 - A2773]

TREUIL SUR TABLIER LIFT SW



	A2765 079217	A2765 097781 - 135890	A2766	A2773
	kg	480	575	530
	lb	1060	1270	1100
	kg	4000	4000	4500
	lb	8800	8800	10000
A	mm	1105	1230	1230
	in	44	49	49
B	mm	830	865	865
	in	33	35	35
C	mm	635	760	760
	in	25	30	30
Ø câble	mm	12	12	12
	in	1/2	1/2	1/2

		A2765 079217	A2765 097781 - 135890	A2766	A2773
Longueur du câble.	m	68	79	79	79
	ft	223'	259'	259'	259'
Course du crochet.	m	30	30	35	30
	ft	98'5"	98'5"	114'	98'5"
vitesse du crochet.	m/min	28	28	28	28
	ft/min	91	91	91	91
Nombre de brins du câble.				2	





MODULE 4

CONTRÔLES PÉRIODIQUES DE SÉCURITÉ

**MACHINE
ÉQUIPEMENTS**



PROGRAMME DES CONTRÔLES PÉRIODIQUES DE SÉCURITÉ	4
INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	4
SYMBOLES DES CONTRÔLES PÉRIODIQUES DE SÉCURITÉ.....	5
ENGIN AVEC FOURCHES.....	6
ENGIN AVEC OUTILLAGE	14

PROGRAMME DES CONTRÔLES PÉRIODIQUES DE SÉCURITÉ

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les contrôles listés dans ce module sont à exécuter à l'échéance, en heures ou en mois, intervenant en premier. Les résultats devront être reportés par écrit (par exemple, à l'aide des tableaux fournis aux pages suivantes) et tenus à disposition des organes de surveillance.

Pour chaque contrôle exécuté, reporter le résultat obtenu en cochant la cellule correspondante (positif, négatif, non requis) et en reportant, au besoin, une note finale.



POSITIF



NÉGATIF



NON REQUIS

IMPORTANT

Un contrôle n'est considéré positif que si tous les ÉLÉMENTS DE CONTRÔLE décrits ont été vérifiés. Si le résultat d'un contrôle est négatif, contacter le concessionnaire ou distributeur le plus proche pour recevoir une assistance technique.



ATTENTION



NE PAS utiliser l'engin tant que les réparations nécessaires n'ont pas été exécutées.

Exécuter les contrôles sur une zone circonscrite pour empêcher l'accès au personnel non autorisé.

Pour les contrôles nécessitant le levage d'une charge, placer l'engin sur une surface nivelée et en mesure d'en supporter le poids.

Pour les contrôles exigeant un déplacement de l'engin ou de la flèche télescopique, l'opérateur doit :

- s'asseoir sur le siège de conduite,
- boucler la ceinture de sécurité,
- refermer la porte de la cabine,
- insérer le frein de stationnement (uniquement pour les opérations avec l'engin à l'arrêt).



SYMBOLES DES CONTRÔLES PÉRIODIQUES DE SÉCURITÉ

Les symboles utilisés dans la description des contrôles de sécurité sont les suivants :

INFORMATIONS	informations générales sur le contrôle à exécuter.
CONFIGURATION	préparation de l'élément à contrôler.
OPÉRATIONS	mancœuvres à exécuter.
VÉRIFICATION	éléments de vérification devant être atteints.



ENGIN AVEC FOURCHES

TOUTES LES 250 HEURES OU TOUS LES 3 MOIS

MODÈLE	
CHÂSSIS	
NOMBRE D'HEURES TOTAL	

CONTRÔLES	OK	ERREUR	REMARQUES	NON
C101B Système de contrôle de la charge.				
C104 Réglage de la bulle toroïdale (si installée).				
C107 Vannes de blocage des vérins hydrauliques.				
C108 Braquage d'urgence.				
C109 Servofrein d'urgence.				
C190 Adhésifs et plaques.				
DATE :	SIGNATURE :			

TOUTES LES 500 HEURES OU TOUS LES 6 MOIS

MODÈLE	
CHÂSSIS	
NOMBRE D'HEURES	
TOTAL	

CONTRÔLES				REMARQUES	
C101B	Système de contrôle de la charge.				
C104	Réglage de la bulle toroïdale (si installée).				
C107	Vannes de blocage des vérins hydrauliques.				
C108	Braquage d'urgence.				
C109	Servofrein d'urgence.				
C190	Adhésifs et plaques.				
C201	Pression du circuit oléohydraulique.				
C202	Pression du circuit de la direction assistée.				

Les contrôles C201 - C202 - C203 doivent être exécutés par le distributeur de zone ou le concessionnaire.



C101B	SYSTÈME DE CONTRÔLE DE LA CHARGE
	<ul style="list-style-type: none"> démarrer l'engin. Installer les fourches sur le tablier, prélever un poids d'environ 2/3 de la portée maximale de l'engin et le positionner sur le barycentre de la charge prévue sur le diagramme.
	Sortir la flèche à l'horizontale jusqu'à l'intervention du système de contrôle de la charge.
	<p>L'engin n'a pas basculé. Le témoin rouge [54] du TABLEAU DE BORD s'allume. L'avertisseur sonore de la cabine est activé par intermittence. Le seul mouvement autorisé est la rentrée de la flèche à l'aide du bouton jaune [40] sur le PANNEAU DE COMMANDE FRONTAL. Mesurer le télescopage de la flèche (pour la vérification suivante).</p>

	<p>Tourner le sélecteur du mode de fonctionnement (clé rouge) sur (C) et, en opérant avec la plus grande prudence, sortir le bras à l'horizontale jusqu'au basculement de la machine.</p> <p>Placer le sélecteur de mode de fonctionnement (clé rouge) sur (A).</p>
	<p>L'engin a basculé. Le témoin rouge [54] du TABLEAU DE BORD s'allume. L'avertisseur sonore de la cabine est activé par intermittence. Mesurer le télescopage de la flèche et vérifier qu'il est supérieur d'au moins XX cm à la mesure précédente (vérification précédente).</p>

C104	RÉGLAGE DU NIVEAU À BULLE TOROÏDALE (si installée)
	<ul style="list-style-type: none"> démarrer l'engin. le positionner sur une surface plane. mettre l'engin de niveau.
	Placer un niveau à bulle sur le châssis de l'engin et vérifier la planéité dans le sens transversal et longitudinal.
	La bulle toroïdale [13] en cabine doit indiquer 0° dans les deux directions avec une tolérance de ±1°.

C107	VANNES DE BLOCAGE DES VÉRINS HYDRAULIQUES
	<ul style="list-style-type: none"> démarrer l'engin. Prélever un poids sur les fourches d'au moins 2/3 de la capacité maximale de l'engin et soulever la flèche à un angle d'environ 30°. avec la flèche à l'horizontale, la sortir jusqu'à ce que la lumière jaune de l'indicateur [25] s'allume. éteindre la machine et rallumer le tableau de bord en tournant la clé [8] sur (R). agir sur la manette et commander la descente de la flèche afin de relâcher la pression résiduelle dans le circuit hydraulique. Relâcher ensuite la manette. éteindre le tableau en tournant la clé [8] sur (0).
	Mesurer la distance entre les fourches et le sol. Attendre 30 minutes et répéter la mesure.
	La différence entre les deux mesures ne doit pas dépasser 25 mm (1 in).

C108	BRAQUAGE D'URGENCE
	<ul style="list-style-type: none"> démarrer l'engin. sélectionner la modalité de braquage sur l'essieu avant. éteindre l'engin.
	Tourner le volant.
	Il doit s'avérer possible de faire deux tours du volant d'un côté et deux de l'autre sans éprouver une augmentation de l'effort sur le volant.

C109	SEROVREIN D'URGENCE
	Démarrer l'engin.
	Appuyer 3 fois sur la pédale de frein de service [15].
	Il doit s'avérer possible d'appuyer trois fois sur la pédale de frein de service sans éprouver une augmentation de l'effort sur la pédale.

C190	AUTOCOLLANTS ET PLAQUES
	Éteindre l'engin.
	Contrôler toutes les plaques et tous les adhésifs de l'engin (à l'intérieur de la cabine et à l'extérieur sur le châssis).
	Tous les adhésifs et toutes les plaques reportés au MODULE 1 doivent se trouver sur l'engin.



ENGIN AVEC OUTILLAGE

TOUTES LES 250 HEURES OU TOUS LES 3 MOIS

MODÈLE DE L'OUTILLAGE	
NUMÉRO DE SÉRIE	
CHÂSSIS DE L'ENGIN	

CONTROLES	OK	NON	REMARQUES	-
C301 Dispositif d'attelage.				
C302 Limiteur de charge (si installé).				
C304 Frein du treuil du câble (si installé).				
C305 Fin de course du câble (si installé).				
C306 Mouvements hydrauliques (si présents).				
C307 Crochet (si présent).				
C308 Câbles (si installés)				
C390 Adhésifs et plaques.				
DATE :	SIGNATURE :			

Installer l'outillage à vérifier sur le tablier de l'engin comme décrit au MODULE 3.

Exécuter les contrôles indiqués dans le tableau pour tous les outillages disponibles sur l'engin.

C301	DISPOSITIF D'ATTELAGE
	Soulever l'outillage à une hauteur au sol d'environ 1,5 m.
	Les deux supports supérieurs de l'outillage reposent correctement sur le tablier. Le vérin de raccord rapide est correctement inséré sur son siège de l'outillage.

C302	LIMITEUR DE CHARGE (si installé)
	Raccorder la prise électrique de l'équipement à la machine.
	Rentrer complètement la flèche. Accrocher une charge égale à 110% de celle reportée sur la plaque d'identification de l'outillage.
	L'outillage n'est pas déformé en permanence. La lumière du bouton [43] sur le PANNEAU DE COMMANDE FRONTAL s'allume. L'avertisseur sonore de la cabine est activé par intermittence. Les mouvements autorisés sont la descente de la flèche à l'aide du bouton [43] sur le PANNEAU DE COMMANDE FRONTAL.

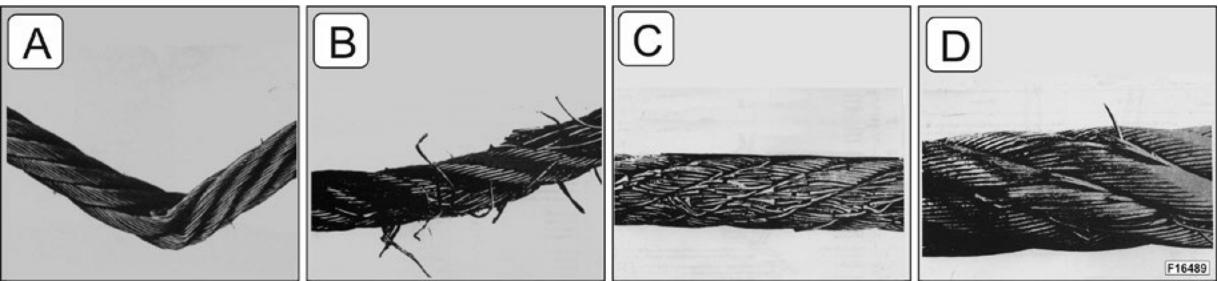
C304	FREIN (si présent)
	Appliquer, sur le crochet de l'outillage, une charge égale à la capacité nominale maximale de l'outillage.
	Exécuter le mouvement de descente du câble, puis couper le moteur.
	La descente du câble s'arrête grâce à l'intervention du frein du treuil.



C305	FIN DE COURSE DU CÂBLE (si installé)
	Appliquer, sur le crochet de l'outillage, une charge d'environ 200 kg afin de maintenir le câble tendu et éviter des chevauchements sur le tambour qui pourraient le détériorer;
	Soulever et sortir complètement la flèche de l'engin, puis actionner la descente du câble jusqu'à l'arrêt du mouvement (activation du fin de course en descente).
	Quatre tours de câble au moins sont enroulés sur le tambour.
	Activer la montée du câble jusqu'à l'arrêt du mouvement (activation de l'interrupteur de fin de course en montée).
	Le dispositif doit intervenir automatiquement en arrêtant le mousqueton du crochet à une distance minimale de la structure du palan d'environ 10 cm.

C306	MOUVEMENTS HYDRAULIQUES (si présents)
	Exécuter avec précaution des commandes AUX de l'outillage.
	L'outillage effectue les mouvements conformément à ses fonctions.

C307	CROCHET (si installé)
	Soulever l'outillage à une hauteur au sol d'environ 1,5 m.
	La languette du crochet doit être présente et se fermer correctement. Le système de rotation sur tous les axes doit pouvoir être facilement déplacé à la main. Le crochet ne doit pas présenter de fissures visibles, de déformations ou d'usure.

C308	CÂBLES (si installés)
	<p>Lors de l'inspection du câble, il est fait obligation d'utiliser des gants d'une résistance adaptée à l'abrasion, aux coupures et à la déchirure que la rupture des torons pourrait provoquer.</p> <p>Deux opérateurs, identifiés comme suit, s'avèrent nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • opérateur 1 pour toutes les opérations avec le câble. • opérateur 2 pour toutes les manœuvres depuis la cabine.
	<ul style="list-style-type: none"> • démarrer l'engin. • positionner l'engin sur une surface plane et propre, de manière à éviter toute accumulation de matériau sur la surface du câble. • soulever la flèche à 1,1 m environ du sol. • porter la commande du sens de marche sur le neutre. • serrer le frein de stationnement.
	<p>Saisir le câble et le maintenir tendu sur toute la durée du déroulement.</p> <p>Actionner la commande de déroulement du câble avec le moteur à la vitesse de rotation minimale jusqu'à l'intervention du dispositif de fin de course. Ne plus insister dans le mouvement de déroulement du câble ou abaisser la flèche de l'engin pour éviter un mauvais enroulement successif sur le tambour.</p>
	<p>Vérifier visuellement le câble sur toute sa longueur en évaluant l'usure pour laquelle son remplacement s'avère nécessaire (sont illustrés, ci-dessous, certains défauts rendant nécessaire le remplacement du câble conformément à la norme UNI ISO 4309) :</p> <p>A) déformation par pliage. B) sortie de la gorge d'une poulie, avec déformation et pliage. C) grand nombre de torons cassés et forte usure. D) fils cassés et déplacement de fils dans les torons adjacents.</p> 
	<p>Actionner la commande d'enroulement du câble et opérer à la vitesse la plus faible possible.</p> <p>Maintenir le câble tendu sur toute la phase d'enroulement afin de garantir un bon positionnement sur le tambour.</p>
	Le câble a été correctement rembobiné sur son siège de l'outillage.



C390	AUTOCOLLANTS ET PLAQUES
	Poser l'outillage au sol.
	Contrôler toutes les plaques et tous les adhésifs présent sur l'outillage.
	Toutes les plaques et tous les adhésifs indiqués au MODULE 3 doivent être montés sur l'outillage.





MODULE 5i

DONNÉES TECHNIQUES



INFORMATIONS GÉNÉRALES

DONNÉES TECHNIQUES

Toutes les données reportées dans ce module sont exprimées dans le système métrique international et le système métrique impérial.

Le poids de l'engin est relevé avec :

- les fourches standards installées,
- le réservoir de carburant vide,
- les circuits remplis au niveau.

La portée maximale de l'engin est indiquée sur la PLAQUE D'IDENTIFICATION reportée au MODULE M1c et dans les diagrammes de charge du MODULE M2.

PNEUMATIQUES APPLICABLES

Pour de plus amples informations sur les pneumatiques à monter sur l'engin, faire référence au MODULE 2.

LUBRIFIANTS

Employer exclusivement des fluides et des graisses présentant des spécifications techniques compatibles avec celles indiquées dans ce module. Contacter le distributeur local ou le concessionnaire pour recevoir une assistance.

Pour de plus amples informations :

- sur la température de service et de stockage du carburant et du liquide DEF, faire référence au MANUEL DU MOTEUR,
- sur la capacité des circuits des éléments listés, faire référence au manuel de l'atelier en contactant le distributeur de zone ou le concessionnaire,
- sur l'huile du moteur, faire référence au MANUEL DU MOTEUR.

DIMENSIONS DE L'ENGIN

Les plans des engins reportés dans ce module pour les cotes dimensionnelles font référence à un modèle général pour chaque gamme de produit ; par contre, les données insérées dans le tableau sont spécifiques à chaque engin avec l'équipement standard.

NOMENCLATURE

	Poids total.
	Charge sur l'essieu avant sans charge sur les fourches.
	Charge sur l'essieu arrière sans charge sur les fourches.
	Portée maximale.
	Hauteur maximale de levage.
	Sortie maximale.
	Charge maximale sous chaque pneumatique.
	Charge maximale sous chaque stabilisateur (si installés).
	Résistance du sol sous les stabilisateurs (si installés).
	Vitesse maximale.
	Moteur installé.
	Réservoir de carburant.
	Réservoir du liquide DEF (non disponible sur les engins EE).
	Dimensions de l'engin.
	Lubrifiants à utiliser en fonction de la température ambiante d'utilisation.
	Huile hydraulique.
	Huile de la transmission hydrostatique.
	Liquide réfrigérant du moteur.
	Liquide de frein.
	Graisses.







P27.6

		M2
--	--	----

	N	37000
lb	8300	

	I	70
gal	18.3	

	m	5,9
ft	19'4"	

	kmh	40
mph	25	

	I	---
gal	---	

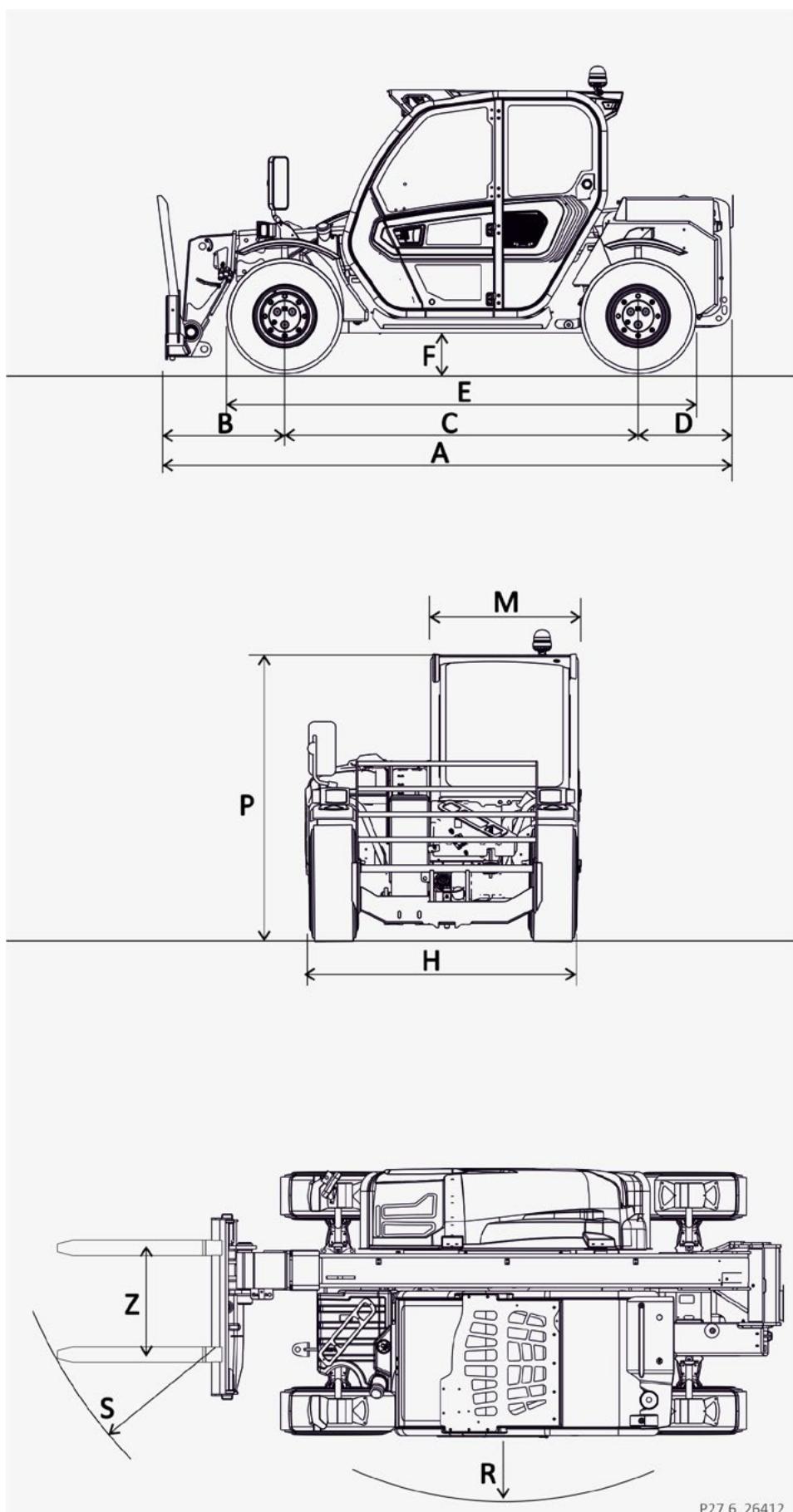
	m	3,3
ft	10'10"	

	E8 KOHLER 75 CV / 55 kW @2600 rpm STAGE V	G2 KOHLER 75 CV / 55 kW @2600 rpm TIER 4F
--	---	---

		kg	lb	kg	lb	kg	lb
P27.6PLUS P27.6TOP	E8	4850	10700	2400	5300	2450	5400
P27.6EE4 PLUS P27.6EE4 TOP	G2	4850	10700	2400	5300	2450	5400
P27.6AU PLUS	G2	4850	10700	2400	5300	2450	5400



A	mm	3910
	in	154
B	mm	820
	in	32
C	mm	2450
	in	96
D	mm	640
	in	25
E	mm	3495
	in	138
F	mm	270
	in	11
H	mm	1860
	in	73
M	mm	1010
	in	39
P	mm	1960
	in	77
R	mm	3370
	in	133
S	mm	4200
	in	165
Z	mm	850
	in	33



P27.6 26412



	-30 ; +10 [°C] -22 ; +50 [°F]	-15 ; +30 [°C] +5 ; +86 [°F]	0 ; +40 [°C] +32 ; +104 [°F]	+20 ; +60 [°C] +32 ; +104 [°F]
	ROLOIL LI/22-HIV	ESSO UNIVIS N32	Q8 HANDEL 46 TOTAL EQUIVIS E46 WMOBILFLUID 424 PANOLIN SYNTH 46	ESSO UNIVIS N68
	GLYSANTIN G30	GLYSANTIN G30	GLYSANTIN G30	GLYSANTIN G30
	Q8 BRAKE FLUID DOT 4	Q8 BRAKE FLUID DOT 4	Q8 BRAKE FLUID DOT 4	Q8 BRAKE FLUID DOT 4
	ROLOIL TIV MERLO	ROLOIL TIV MERLO	ROLOIL TIV MERLO	ROLOIL TIV MERLO







MANUEL D'ENTRETIEN

CONSERVER EN PERMANENCE LE PRÉSENT MANUEL AVEC LA MACHINE

P27.6PLUS

TRADUCTION DES INSTRUCTIONS ORIGINALES

MM-PANCP-A-01

CHÂSSIS
D2005160

MA00793

(FR)

E8



DATE DE PUBLICATION
09/2022

MODULE MM

**ENTRETIEN
DE
L'ENGIN**



CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ	5
INTRODUCTION	6
MODIFICATIONS APPORTÉES SUR L'ENGIN	6
FORMATION DE L'OPÉRATEUR.....	6
INSTRUCTIONS D'EXPLOITATION	6
NORMES ENVIRONNEMENTALES	6
RISQUES POUR LE PERSONNEL.....	7
RISQUES DE PRISE.....	8
RISQUES DUS AUX PARTIES CHAUDES	8
RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION	9
RISQUES D'ÉCRASEMENT	9
PROGRAMME D'ENTRETIEN.....	11
PRÉPARATION DE L'ENGIN	13
SYSTÈME ÉLECTRIQUE	13
PNEUS.....	13
POINTS D'ACCÈS POUR L'ENTRETIEN	14
BUTÉE DE SÉCURITÉ MÉCANIQUE	15
PLANIFICATION DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN	16
ENTRETIEN ORDINAIRE	17
ENTRETIEN EN ATELIER	20
ENTRETIENS SUPPLÉMENTAIRES	41
FUSIBLES	42
REMPLACEMENT DES AMPOULES	44
GROUPES OPTIQUES AVANT	44
GROUPES OPTIQUES ARRIÈRE	45
GYROPHARE SUR LA CABINE	46
FEUX DE TRAVAIL.....	46
ÉCLAIRAGE DE LA CABINE	47



SECTION 1

CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ



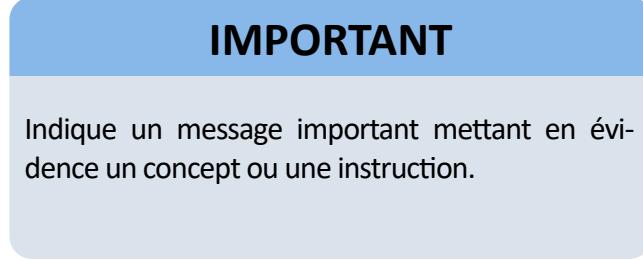
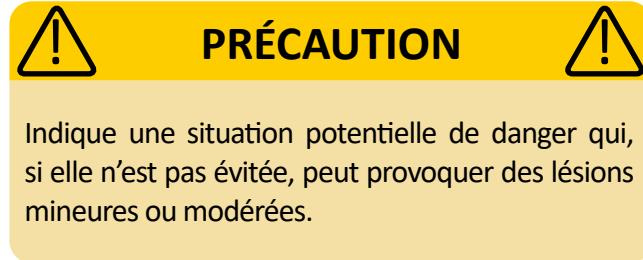
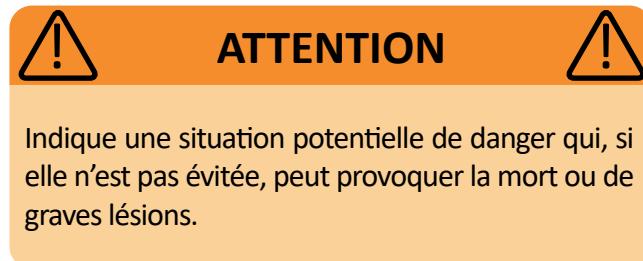
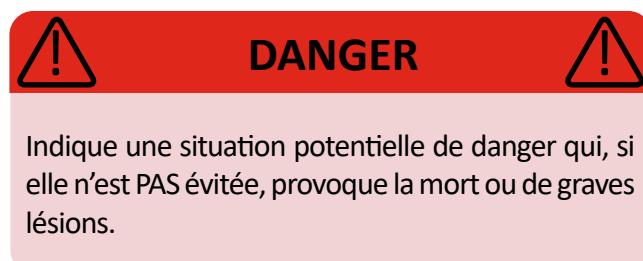
INTRODUCTION

Lire attentivement ce manuel avant tout entretien sur l'engin et le conserver dans son compartiment en caisse.

En cas de détérioration ou pour toute demande relative à son utilisation, contacter le distributeur local ou le concessionnaire. La reproduction, en tout ou partie, de ce manuel est interdite.

Tous les contenus se réfèrent au produit neuf lors de la publication. Les pièces ou accessoires qui pourraient s'avérer ne pas être installés sur l'engin sont repérés par « Si installé ».

Prêter une attention particulière aux messages suivants de classification des dangers indiqués dans le manuel :



MODIFICATIONS APPORTÉES SUR L'ENGIN

Ne modifier l'engin en aucune manière (structure, étalonnages, sécurités, etc.).

Toute modification apportée, y compris l'emploi de pièces de rechange non prévues par le constructeur de l'engin, peut exposer l'opérateur et l'engin à des dommages, à cause de la suspension de garantie, et exonère le constructeur de toute responsabilité civile et pénale.

FORMATION DE L'OPÉRATEUR

L'opérateur doit être formé à l'entretien de cet engin et au respect des consignes de sécurité.

INSTRUCTIONS D'EXPLOITATION

Les intervalles d'entretien indiqués dans ce manuel se réfèrent à un usage courant de l'engin ; en cas d'utilisation dans une ambiance poussiéreuse (par exemple, copeaux de bois, volailles, farines, etc.), exécuter les opérations d'entretien à intervalles plus rapprochés par rapport à ceux indiqués.

Vérifier si tous les entretiens nécessaires ont été exécutés avant d'utiliser l'engin.

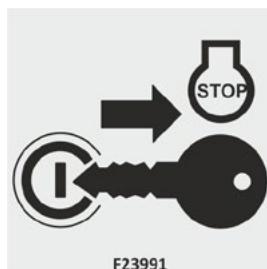
Employer uniquement des lubrifiants et des pièces de rechange d'origine approuvés par MERLO comme indiqué au MODULE 5.

NORMES ENVIRONNEMENTALES

Respecter les normes écologiques du pays d'utilisation de l'engin.

Il est formellement interdit de décharger ou d'abandonner les huiles et les filtres car ils pourraient être la source d'une pollution de l'environnement ; prêter donc la plus grande attention à l'évacuation sécurisée de ces matériaux dangereux pour l'homme et l'environnement en s'appuyant sur les organismes agréés.

RISQUES POUR LE PERSONNEL



Avant tout entretien de l'engin, exécuter la procédure d'arrêt du moteur décrite dans le MANUEL D'INSTRUCTIONS.

NE PAS exécuter d'entretiens sur l'engin lorsque le moteur est en marche.



Porter les équipements de protection individuelle, si requis par les conditions de travail. Par exemple :

- casque de protection,
- gants,
- chaussures de sécurité.



NE permettre à PERSONNE de passer ou de stationner dans le rayon d'action de l'engin lors des opérations d'entretien.

NE PAS exécuter l'entretien si l'engin se trouve sur une zone sans ventilation et éclairage appropriés ou dans des conditions de fatigue, de malaise ou sous l'emprise de l'alcool, de médicaments ou de drogues.



S'assurer que l'engin est garé sur une surface plane de manière à relever correctement les niveaux des liquides à contrôler.

S'informer sur le lieu où l'on pourra recevoir une assistance en cas d'urgence.

RISQUES DE PRISE

En cas d'interventions d'entretien avec le moteur allumé, se maintenir à distance des pièces mobiles (ventilateur du moteur, courroies, etc.).

NE PAS porter d'habits larges ou de bijoux pouvant se prendre dans les dispositifs et provoquer un entraînement.

RISQUES DUS AUX PARTIES CHAUDES

NE PAS tenter de réparer ou de serrer des tubes ou des raccords hydrauliques lorsque le moteur est en marche et le circuit hydraulique en pression.

NE PAS employer les mains pour vérifier l'absence de fuites hydrauliques. Employer un bout de carton et porter des gants de protection de manière à protéger les mains de toute éclaboussure de liquide.



NE PAS dévisser les bouchons des circuits hydrauliques lorsque le moteur est en marche et le circuit en pression.

Laisser refroidir le liquide avant de dévisser les bouchons.

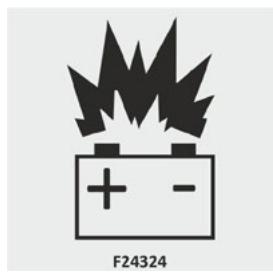


Éviter tout contact avec les surfaces chaudes de l'engin (moteur, circuit de décharge, circuit hydraulique, etc.).

RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION



NE PAS provoquer un court-circuit sur la batterie. Un mauvais raccordement des câbles peut provoquer une explosion.



Maintenir les arcs, les étincelles et les flammes libres loin de la batterie car le liquide contient de l'acide et pourrait provoquer de graves brûlures.



NE PAS fumer ou utiliser des flammes libres lors des opérations d'entretien sur l'engin.

RISQUES D'ÉCRASEMENT



NE permettre à PERSONNE de passer ou de stationner sous la flèche de l'engin lors des opérations d'entretien.

Maintenir les mains et les doigts à distance des trous présents sur la flèche et sur le vérin d'inclinaison du tablier.



NE PAS approcher les mains et les pieds des points d'écrasement (flèche, stabilisateurs, etc.) lorsque l'engin est en marche.



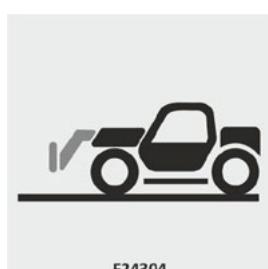
Vérifier si personne ne se trouve sur la zone opérationnelle de l'engin avant tout déplacement.



SECTION 2

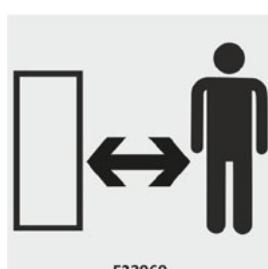
PROGRAMME D'ENTRETIEN

PRÉPARATION DE L'ENGIN



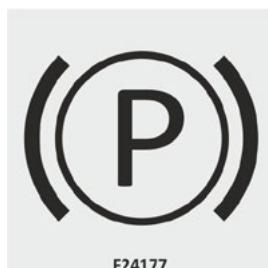
F24304

Positionner l'engin sur une zone plane. Si l'on se trouve sur une pente, bloquer les roues à l'aide des cales correspondantes.



F23969

Toujours maintenir une distance de sécurité entre l'engin et le personnel, les outillages et les obstacles.



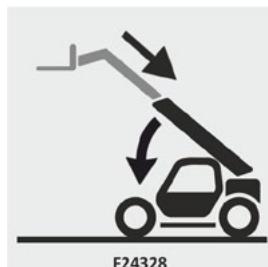
F24177

Serrer le frein de stationnement de l'engin.



F24176

Selectionner le mode neutre [N] du sens de marche.



F24328

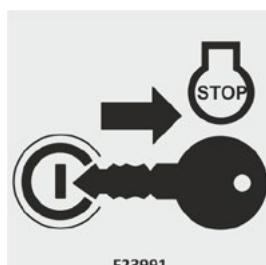
Rentrer complètement la flèche télescopique, puis l'abaisser au sol.

Retirer l'outillage installé.



F24329

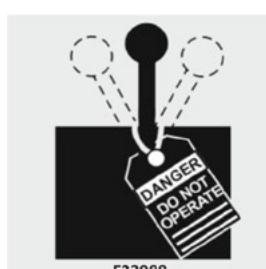
Pour les interventions d'entretien avec la flèche soulevée, il faut installer le FREIN MÉCANIQUE DE SÉCURITÉ approprié (voir paragraphe correspondant).



F23991

Couper le moteur et retirer la clé.

Opérer sur les commandes hydrauliques pour éliminer la pression résiduelle du circuit hydraulique.



F23988

Apposer un panneau d'information en cabine indiquant NE PAS UTILISER.



F24214

Descendre de la cabine en utilisant les poignées et les marches de manière à toujours maintenir 3 points de contact avec l'engin.



F24331

Nettoyer les parties concernées par l'entretien de toute trace d'huile, de graisse ou d'eau afin d'éviter qu'elles ne soient glissantes.



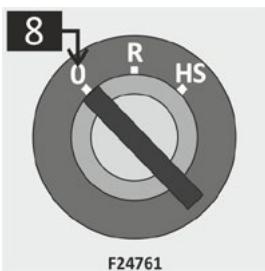
F24332

Retirer les carters pour faciliter l'accès à la zone d'entretien. À la fin des opérations, repositionner tous les carters.

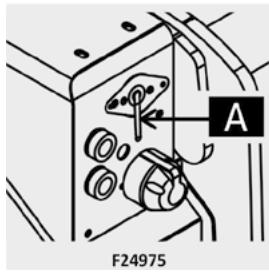


Vérifier l'absence de pièces cassées, manquantes ou déteriorées et de dispositifs de fixation desserrés ou manquants.

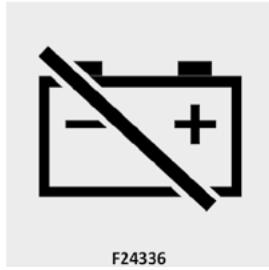
SYSTÈME ÉLECTRIQUE



Mettre la clé de contact [8] sur 0.



Attendre 300 secondes et tourner le levier [A] dans le sens antihoraire pour couper le circuit électrique de l'engin.



Dans le cas contraire, appuyer pendant plus de 1 seconde sur le bouton (A) pour déconnecter manuellement la batterie.



PRÉCAUTION



NE PAS exécuter d'entretien sur les parties électriques si le témoin du bouton (A) n'est pas éteint.

Pour éviter les dégâts aux systèmes électriques à bord, NE PAS FORCER manuellement la déconnexion de la batterie :

- avec le moteur en marche,
- avec le tableau de bord allumé
- dans les 300 secondes à compter de la coupure du moteur.



Vérifier si les raccordements électriques sont propres et en bon état, de manière à éviter tout court-circuit et toute explosion.

PNEUS



L'entretien des pneumatiques doit être effectué par un centre d'assistance qualifié ou un technicien autorisé.

Gonfler les pneumatiques à la pression indiquée sur l'adhésif de la jante ou dans le MODULE 2, en employant de l'air comprimé et aucun autre système. Lorsque l'on gonfle un pneumatique, le faire à distance en employant un tube long muni d'un accrochage et en restant debout derrière les bandes de roulement.

Vérifier si les quatre pneumatiques sont de la même marque, de mêmes dimensions et de mêmes caractéristiques que ceux disponibles pour l'engin. Avant d'effectuer un quelconque entretien sur un pneumatique ou sur une jante, le dégonfler entièrement.

NE PAS effectuer de soudures sur la jante si le pneumatique est monté.

REEMPLACEMENT D'UN PNEUMATIQUE

Insérer le dispositif de levage (cric) au milieu de l'esieu de référence et soulever l'engin.

Dévisser les boulons de la jante et remplacer le pneumatique en respectant, la marque, les dimensions et les caractéristiques du pneumatique d'origine.

NE PAS remplacer un pneumatique rempli de mousse polyuréthane par un pneumatique gonflé à l'air.

NE PAS remplacer un pneumatique si les dimensions de la jante sont différentes de celle d'origine.

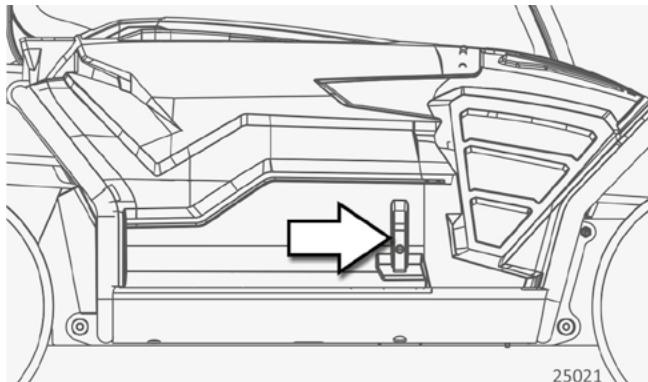
Après le remplacement, vérifier le serrage des goujons des roues en faisant référence au paragraphe GOUJONS DE ROUES du chapitre TOUTES LES 50 HEURES.



POINTS D'ACCÈS POUR L'ENTRETIEN

Pour exécuter les interventions d'entretien programmé décrites dans cette section, déposer et ouvrir les carters indiqués. À la fin des opérations, repositionner les carters et les bloquer à l'aide des dispositifs de fermeture indiqués.

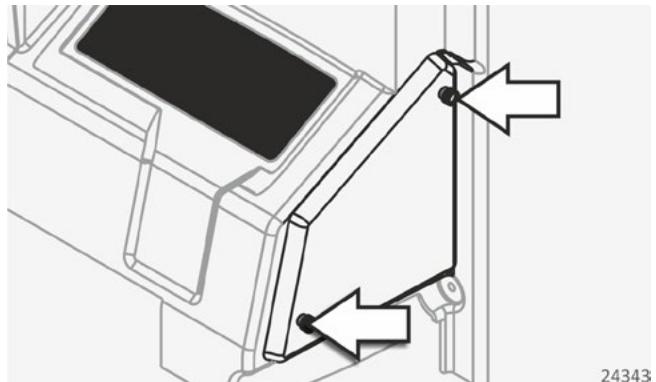
CAPOT MOTEUR



Le capot moteur se trouve sur la droite du châssis.

Débloquer la serrure indiquée par la flèche à l'aide de la clé correspondante, puis ouvrir le capot vers le haut.

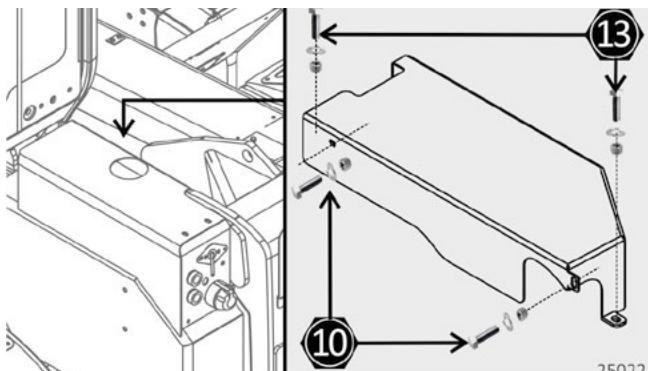
CARTER DU FILTRE À AIR DE LA CABINE



Le carter du filtre à air se trouve à côté du siège de conduite, près de la porte d'accès.

Dévisser les 2 pommeaux indiqués, puis retirer le carter.

CARTER DE LA BATTERIE



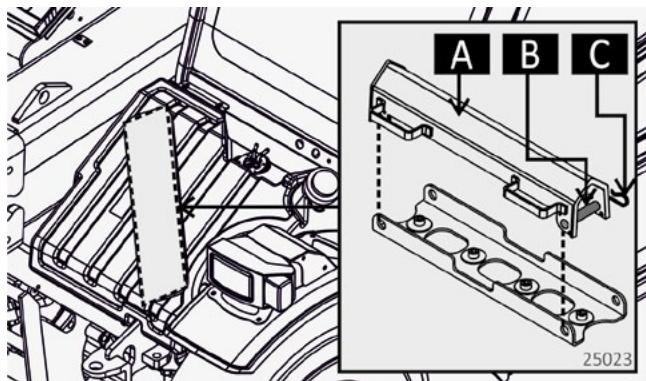
Le carter de la batterie se trouve à l'arrière de l'engin.

Dévisser les vis indiquées par les flèches à l'aide d'une clé hexagonale de 6 mm, puis retirer le carter.

BUTÉE DE SÉCURITÉ MÉCANIQUE

Pour exécuter les interventions d'entretien sous la flèche télescopique, installer le frein mécanique de sécurité fourni avec l'engin. Si l'arrêt mécanique de sécurité n'est pas disponible, prévoir un autre système de retenue de la flèche ou bien n'exécuter AUCUN entretien.

POSITION DE REPOS



L'arrêt mécanique de sécurité est positionné en partie supérieure de la flèche télescopique.

A : butée de sécurité mécanique.

B : goujons (x2) de fixation.

C : fourches (x2) de sécurité.

Remonter les fourches [C] et les goujons [B] de blocage. Retirer le frein mécanique de sécurité [A] de sa position de repos.

INSTALLATION



Soulever complètement la flèche de l'engin, éteindre le moteur et descendre de la cabine.

Positionner l'arrêt de sécurité sur la tige du vérin de levage. Le bloquer en position à l'aide des goujons et des fourches précédemment retirés.

Monter en cabine, démarrer le moteur et abaisser la flèche avec précaution jusqu'à proximité du frein mécanique de sécurité.

DÉMONTAGE

Remonter les fourches [C] et les goujons [B] de blocage. Retirer le frein mécanique de sécurité [A] de la tige du vérin de levage et le placer au repos sur son support.

Le bloquer en position à l'aide des goujons et des fourches précédemment retirés.

PLANIFICATION DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN

IMPORTANT

L'entretien de l'engin est subdivisé de la manière suivante :

- L'ENTRETIEN ORDINAIRE doit être exécuté par le propriétaire de l'engin. Pour tenir une trace des activités exécutées, il est conseillé de photocopier les pages suivantes et de les compiler dans les champs indiqués.
- L'ENTRETIEN EN ATELIER doit être exécuté par un réparateur agréé par Merlo.

L'entretien programmé MERLO est subdivisé en tranches horaires exprimées en heures d'utilisation de l'engin et en période de temps exprimée en jours et en mois. Exécuter l'entretien en tenant compte de la situation se vérifiant en premier (horaire ou temps).

Après les 100 premières heures de fonctionnement (voir PÉRIODE DE RODAGE) et toutes les 500 heures (voir ENTRETIEN EN ATELIER), un info-message apparaît sur l'afficheur du TABLEAU DE BORD pour informer l'opérateur de la nécessité d'un entretien programmé. Cette fonction n'est pas activée dans la tranche d'entretien toutes les 50 heures (ENTRETIEN ORDINAIRE).

Si cet info-message est acquitté sans exécuter l'entretien demandé, le système allume le témoin jaune sur la page principale du  TABLEAU DE BORD.

Les intervalles d'entretien indiqués se réfèrent à un usage courant de l'engin ; s'il est utilisé dans des conditions ambiantes particulièrement pénibles (par exemple, poussière, copeaux de bois, etc.), exécuter les entretiens à intervalles plus rapprochés.

Les symboles d'action indiqués dans les tableaux suivants sont identifiés comme suit :

-  SERRER
-  VÉRIFIER
-  CONTRÔLER
-  REMPLIR
-  GRAISSEZ
-  REMPLACER

ENTRETIEN ORDINAIRE

APRÈS 100 HEURES ou 1 MOIS (période de rodage)

MODÈLE :		
CHÂSSIS :		
NOMBRE D'HEURES TOTAL :	DATE :	SIGNATURE :

ÉLÉMENT		ACTIVITÉ
D101	Boulonnerie de la transmission.	
D102	Boulonnerie des essieux.	
D103	Boulonnerie des arbres de roue.	
D104	Boulonnerie de la direction.	
D105	Boulonnerie des roues.	



TOUTES LES 50 HEURES ou TOUS LES 7 JOURS

MODÈLE :		
CHÂSSIS :		
NOMBRE D'HEURES TOTAL :	DATE :	SIGNATURE :

ÉLÉMENT		ACTION
D105	Boulonnerie des roues.	<input checked="" type="checkbox"/> 
D201	Batterie.	<input checked="" type="checkbox"/>
D202	Filtre à air du moteur.	<input checked="" type="checkbox"/>
D203	Filtre à air de la cabine.	<input checked="" type="checkbox"/>
D204	Plaquettes des freins de service.	<input checked="" type="checkbox"/>
D205	Patins extérieurs de la flèche.	
D206	Patins intérieurs de la flèche.	
D207	Goujon de fixation de la flèche.	
D208	Pivot d'articulation du tablier.	
D209	Vérin de décrochage rapide.	
D210	Vérin de rotation du tablier.	
D211	Vérin de levage de la flèche.	
D212	Vérin de compensation de la flèche.	
D213	Articulation des réducteurs de roue.	
D214	Roulements des arbres de roue.	
D215	Articulation de l'essieu arrière.	
D216	Inspection sous le carter.	<input checked="" type="checkbox"/>
D219	Nettoyage.	<input checked="" type="checkbox"/>

TOUTES LES 500 HEURES ou TOUS LES 6 MOIS

MODÈLE :		
CHÂSSIS :		
NOMBRE D'HEURES TOTAL :	DATE :	SIGNATURE :

ÉLÉMENT	ACTION
D101 Boulonnerie de la transmission.	
D102 Boulonnerie des essieux.	
D103 Boulonnerie des arbres de roue.	
D104 Boulonnerie de la direction.	
D105 Boulonnerie des roues.	
D201 Batterie.	<input checked="" type="checkbox"/>
D203 Filtre à air de la cabine.	<input checked="" type="checkbox"/>
D204 Plaquettes des freins de service.	<input checked="" type="checkbox"/>
D205 Patins extérieurs de la flèche.	
D206 Patins intérieurs de la flèche.	
D207 Goujon de fixation de la flèche.	
D208 Pivot d'articulation du tablier.	
D209 Vérin de décrochage rapide.	
D210 Vérin de rotation du tablier.	
D211 Vérin de levage de la flèche.	
D212 Vérin de compensation de la flèche.	
D213 Articulation des réducteurs de roue.	
D214 Roulements des arbres de roue.	
D215 Articulation de l'essieu arrière.	
D301 Tube de guidage des conduites.	
D219 Nettoyage.	<input checked="" type="checkbox"/>

**ENTRETIEN EN ATELIER**

APRÈS 100 HEURES ou 1 MOIS (période de rodage).

ÉLÉMENT	ACTION
D205 Patins extérieurs de la flèche.	
D150 Filtre à huile du circuit de la transmission hydrostatique.	
D151 Filtre de vidange du circuit hydraulique	

TOUTES LES 500 HEURES ou TOUS LES 6 MOIS

ÉLÉMENT	ACTION
D150 Filtre à huile du circuit de la transmission hydrostatique.	
D351 Filtre de l'évent d'huile du circuit hydraulique	
D151 Filtre de vidange du circuit hydraulique	
D302 Filtre à air du moteur.	
D352 Joints de cardan.	
D354 Huile des différentiels.	
D355 Huile des réducteurs de roue.	
D306 Patins intérieurs de la flèche.	
D390 Pression du circuit de la direction hydraulique.	
D391 Pression du circuit hydraulique.	
D392 Étalonnage du système anti-capotage.	
D402 Tuyauteries hydrauliques	
D216 Inspection sous le carter.	
D401 Articulations	

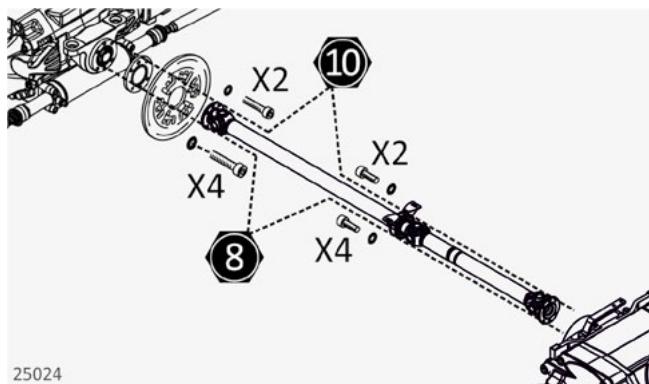


TOUTES LES 1000 HEURES ou TOUS LES 12 MOIS

ÉLÉMENT	ACTION
D403 Filtre à air de la cabine.	
D150 Filtre à huile du circuit de la transmission hydrostatique.	
D351 Filtre de l'évent d'huile du circuit hydraulique	
D151 Filtre de vidange du circuit hydraulique	
D302 Filtre à air du moteur.	
D205 Patins extérieurs de la flèche.	
D306 Patins intérieurs de la flèche.	
D352 Joints de cardan.	
D354 Huile des différentiels.	
D355 Huile des réducteurs de roue.	
D401 Articulations	
D402 Tuyauteries hydrauliques	
D390 Pression du circuit de la direction hydraulique.	
D391 Pression du circuit hydraulique.	
D392 Étalonnage du système anti-capotage.	
D216 Inspection sous le carter.	
D401 Articulations	

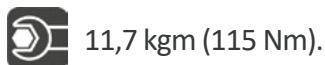
TOUTES LES 1500 HEURES ou TOUS LES 18 MOIS

ÉLÉMENT	ACTION
D150 Filtre à huile du circuit de la transmission hydrostatique.	
D351 Filtre de l'évent d'huile du circuit hydraulique	
D151 Filtre de vidange du circuit hydraulique	
D302 Filtre à air du moteur.	
D501 Filtre d'aspiration d'huile hydraulique.	
D352 Joints de cardan.	
D553 Huile de la boîte de vitesses.	
D554 Huile des différentiels.	
D555 Huile des réducteurs de roue.	
D502 Huile du circuit hydraulique et de la transmission hydrostatique	
D504 Liquide de frein	
D306 Patins intérieurs de la flèche.	
D390 Pression du circuit de la direction hydraulique.	
D391 Pression du circuit hydraulique.	
D392 Étalonnage du système anti-capotage.	
D216 Inspection sous le carter.	
D401 Articulations	

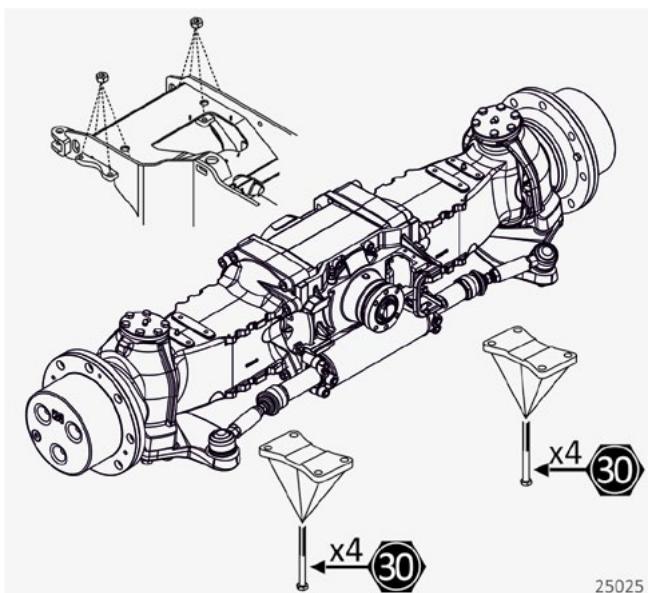
**D101 BOULONNERIE DE LA TRANSMISSION****ESSIEUX AVANT et ARRIÈRE**

25024

Clé Allen [8 mm] et hexagonale [10 mm].



11,7 kgm (115 Nm).

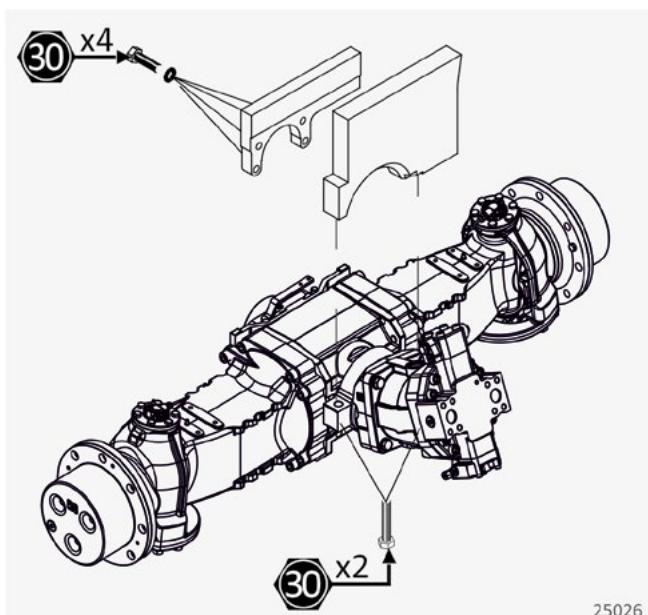
D102 BOULONNERIE DES ESSIEUX**ESSIEU AVANT**

25025

Clé hexagonale.



45 kgm (440 Nm).

ESSIEU ARRIÈRE

25026

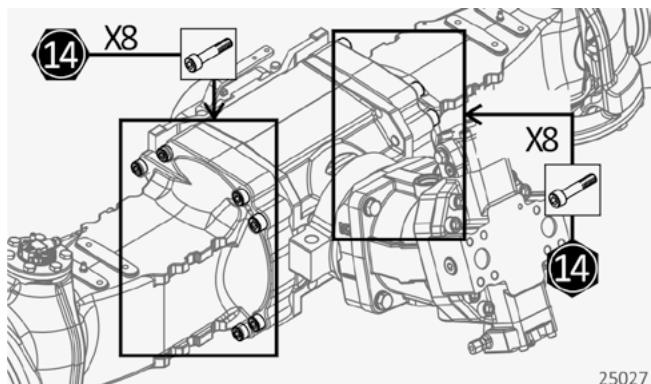
Clé hexagonale.



45 kgm (440 Nm).

D103 BOULONNERIE DES ARBRES DE ROUE

ESSIEUX AVANT et ARRIÈRE



25027

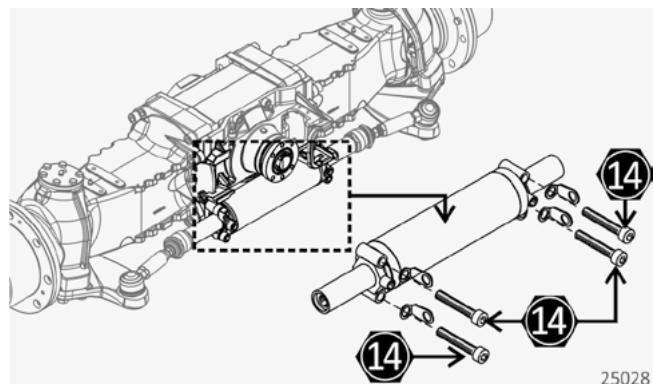
Clé Allen.



30,5 kgm (300 Nm).

D104 BOULONNERIE DE LA DIRECTION

ESSIEUX AVANT et ARRIÈRE



25028

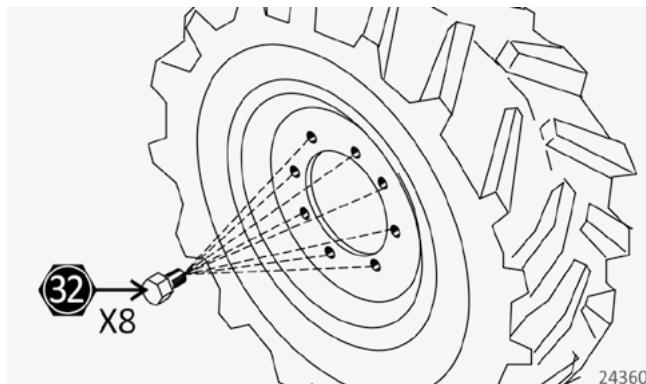
Clé Allen.



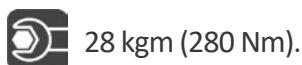
30 kgm (295 Nm).



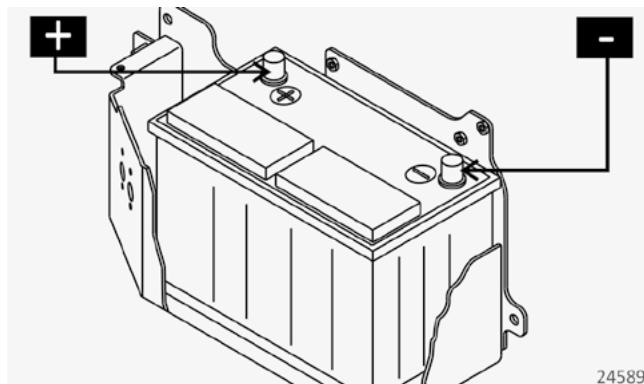
D105 BOULONNERIE DES ROUES (X4)



Clé hexagonale.



D201 BATTERIE



24589

Ouvrir le compartiment de la batterie.



Nettoyer la batterie, le protecteur et le logement. Contrôler les pôles et, au besoin, appliquer de la graisse de vaseline afin d'éviter toute corrosion.

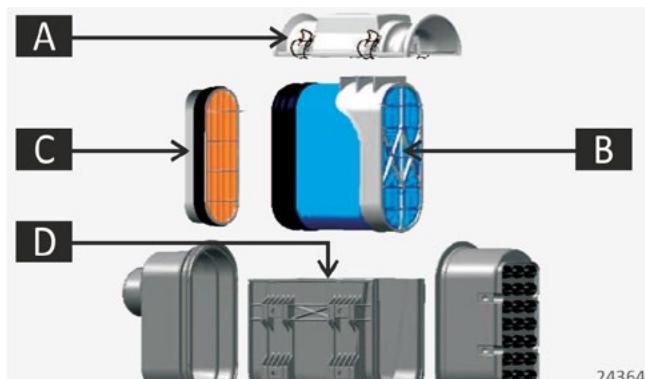
Remplacer la batterie si elle est cassée, fondu ou détériorée.



Contrôler le fonctionnement du dispositif de déconnexion de la batterie (consulter le chapitre ENTRETIEN DU CIRCUIT ÉLECTRIQUE) :

- Allumer puis éteindre l'engin.
- Vérifier si le témoin clignotant du bouton-poussoir (A) s'éteint 300 secondes après l'arrêt du moteur. Dans le cas contraire (témoin allumé), contacter le distributeur local ou le concessionnaire pour obtenir l'assistance technique nécessaire.
- Redémarrer le moteur et vérifier si le témoin s'allume fixe. Dans le cas contraire (témoin éteint ou clignotant), contacter le distributeur local ou le concessionnaire pour obtenir l'assistance technique nécessaire.

D202 FILTRE À AIR DU MOTEUR



Soulever le capot du moteur. Retirer le couvercle [A] du filtre à air du moteur en agissant sur les dispositifs de déblocage.

- Contrôler que la cartouche [B] n'est pas détériorée ou présente des déchirures ou des trous même de faible dimension. Dans le cas contraire, la remplacer.

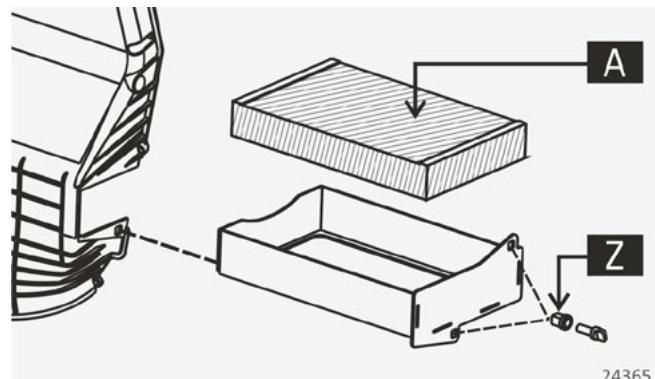
Nettoyer la cartouche [B] à l'air comprimé (5 bars max) de l'intérieur vers l'extérieur. Nettoyer également les parties internes au corps du filtre [D].

Contrôler le serrage et l'état de conservation des colliers et des tuyauteries de raccordement du filtre au moteur.

NE PAS utiliser d'essence ou de liquides chauds pour nettoyer la cartouche [B].

NE PAS nettoyer la cartouche de sécurité [C].

D203 FILTRE À AIR DE LA CABINE



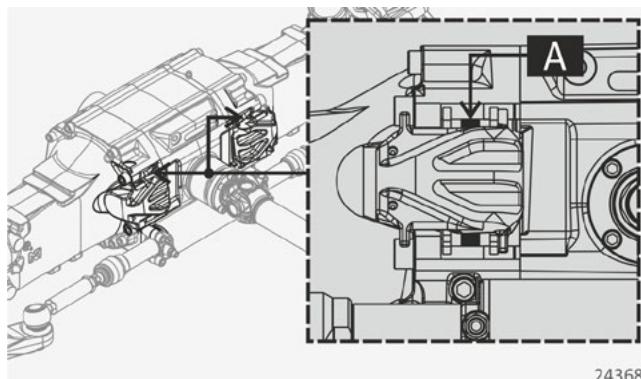
Ouvrir le carter du filtre à air de la cabine. Débloquer les dispositifs [Z] et extraire le filtre.

- Contrôler que le filtre [A] n'est pas détérioré ou présente des déchirures ou des trous même de faible dimension. Dans le cas contraire, la remplacer.

Nettoyer le filtre [A] à l'air comprimé (5 bars max) sur sa surface. Nettoyer également les parties internes au corps du filtre.

NE PAS utiliser d'essence ou de liquides chauds pour nettoyer le filtre [A].

D204 FREINS DE SERVICE

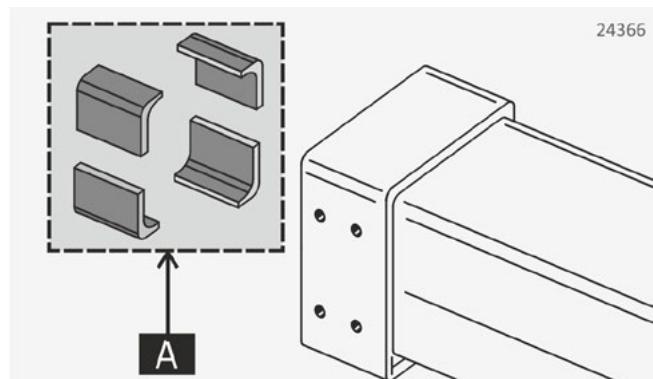


Se placer sur la partie intérieure de l'essieu (avant et arrière) et repérer la fenêtre de contrôle à proximité de l'étrier du frein.

 Contrôler que la quantité de matériau de frottement des plaquettes [A] des freins de service est supérieure à 2 mm. Dans le cas contraire, les remplacer (contacter le distributeur local ou le concessionnaire).

 Contrôler que l'épaisseur du disque de frein n'est pas inférieure à 16 mm (9 mm pour P30.10).
Dans le cas contraire, les remplacer (contacter le distributeur local ou le concessionnaire).

D205 PATINS EXTERNES DE LA FLÈCHE



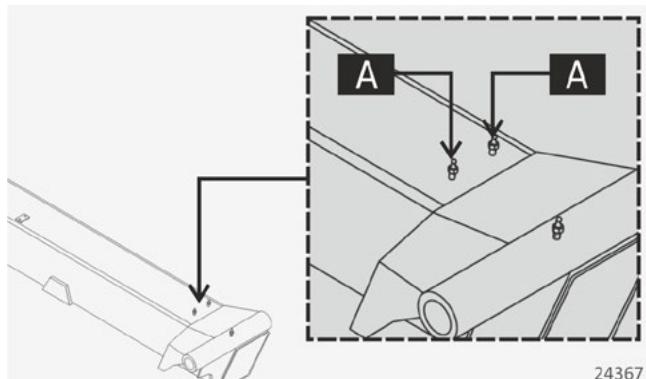
Abaïsser la flèche télescopique au sol. Couper le moteur.

 Contrôler visuellement les patins externes [A] de chaque section de la flèche et vérifier leur état d'usure, l'uniformité de l'usure et l'absence de sillons, de bavures ou de copeaux (la poussière de plastique est acceptée) sur la surface de la flèche.

Si même une seule des conditions précédentes se vérifie, contacter le distributeur local ou le concessionnaire pour obtenir de l'assistance technique.

L'éventuelle élimination de peinture sur la flèche au niveau du passage des patins est normale et ne crée aucun dysfonctionnement.

D206 PATINS INTERNES DE LA FLÈCHE



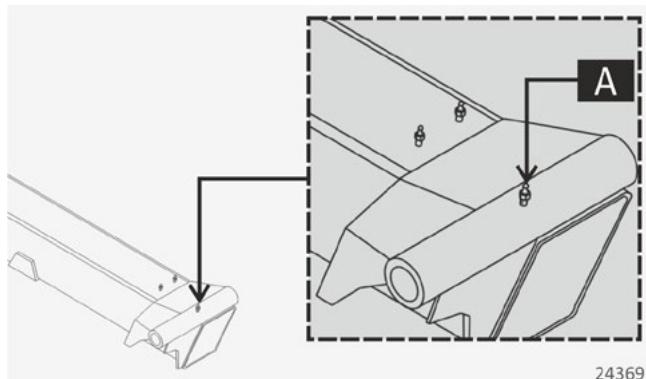
24367

Abaïsser la flèche télescopique au sol. Couper le moteur.



Graisser à travers les graisseurs [A].
Utiliser le produit spécial indiqué dans le MANUEL D'INSTRUCTIONS - MODULE 5.

D207 GOUJON DE FIXATION DE LA FLÈCHE



24369

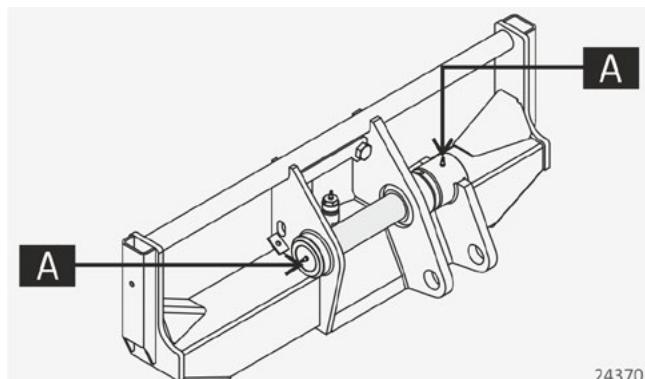
Abaïsser la flèche télescopique au sol. Couper le moteur.



Graisser à travers le graisseur [A].
Utiliser le produit spécial indiqué dans le MANUEL D'INSTRUCTIONS - MODULE 5.



D208 PIVOT DE L'ARTICULATION DU TABLIER



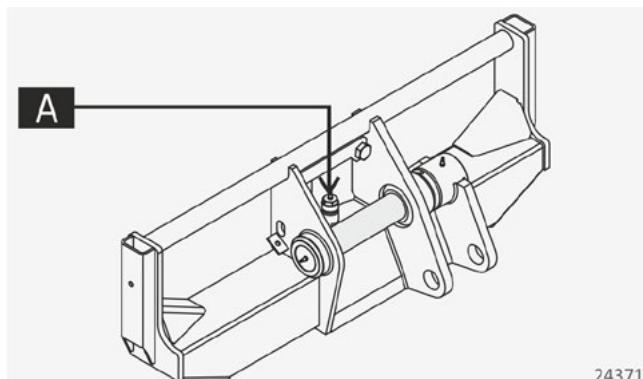
24370

Abaïsser la flèche télescopique au sol. Couper le moteur.



Graisser à travers les graisseurs [A].
Utiliser le produit spécial indiqué dans le MANUEL D'INSTRUCTIONS - MODULE 5.

D209 VÉRIN DE DÉCROCHAGE RAPIDE



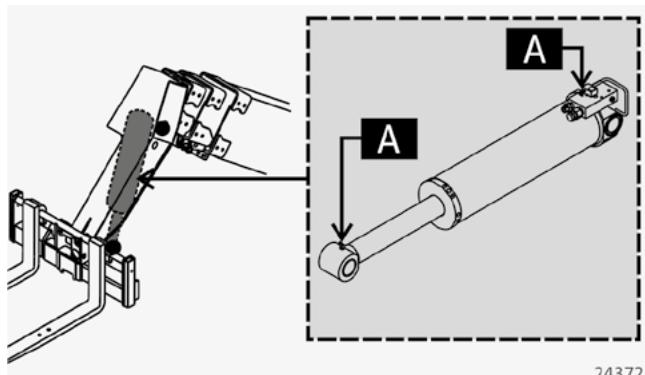
24371

Abaïsser la flèche télescopique au sol. Couper le moteur.



Graisser à travers le graisseur [A].
Utiliser le produit spécial indiqué dans le MANUEL D'INSTRUCTIONS - MODULE 5.

D210 VÉRIN DE ROTATION DU TABLIER



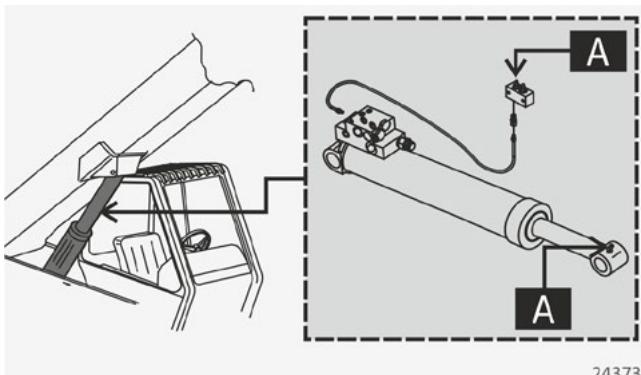
24372

Abaissé la flèche télescopique au sol. Couper le moteur.
Abaisser la flèche télescopique au sol. Couper le moteur.



Graisser à travers les graisseurs [A].
Utiliser le produit spécial indiqué dans le MANUEL D'INSTRUCTIONS - MODULE 5.

D211 VÉRIN DE LEVAGE DE LA FLÈCHE



24373

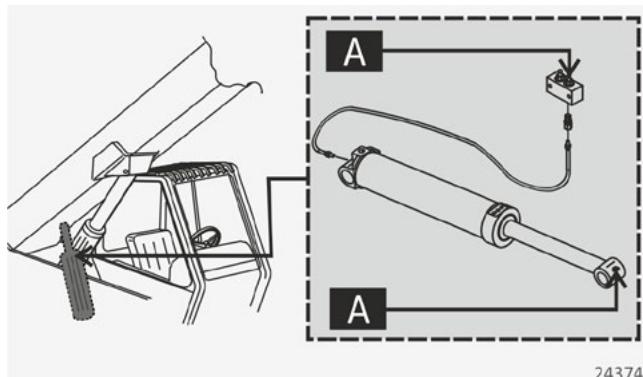
Soulever la flèche télescopique. Éteindre le moteur et installer LE FREIN MÉCANIQUE DE SÉCURITÉ.
Soulever la flèche télescopique. Éteindre le moteur et installer LE FREIN MÉCANIQUE DE SÉCURITÉ.



Graisser à travers les graisseurs [A].
Utiliser le produit spécial indiqué dans le MANUEL D'INSTRUCTIONS - MODULE 5.



D212 VÉRIN DE COMPENSATION DE LA FLÈCHE

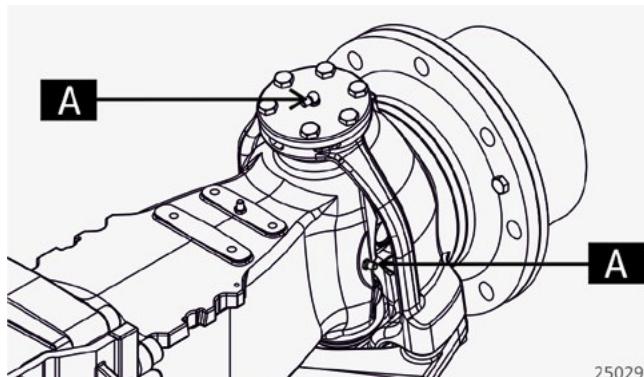


Soulever la flèche télescopique. Éteindre le moteur et installer LE FREIN MÉCANIQUE DE SÉCURITÉ.



- Graisser à travers les graisseurs [A].
- Utiliser le produit spécial indiqué dans le MANUEL D'INSTRUCTIONS - MODULE 5.

D213 ARTICULATION DES RÉDUCTEURS DE ROUE

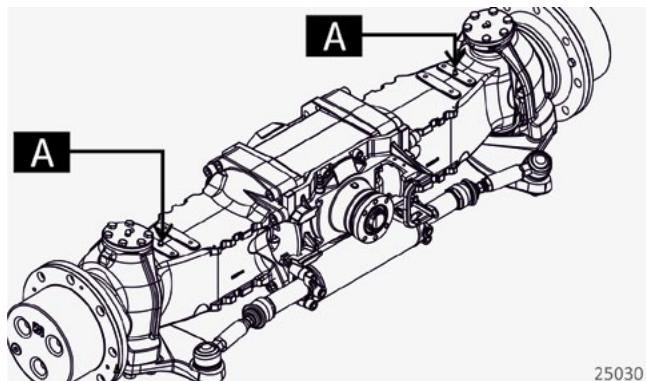


Se positionner à proximité des articulations des roues (essieu avant et essieu arrière).



- Graisser à travers les graisseurs [A].
- Utiliser le produit spécial indiqué dans le MANUEL D'INSTRUCTIONS - MODULE 5.

D214 ROULEMENTS DES ARBRES DE ROUE

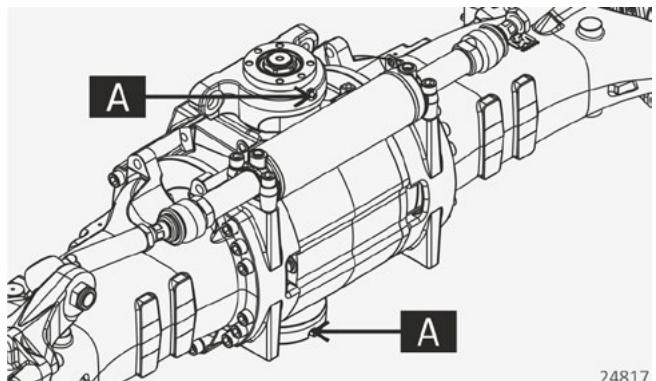


Se positionner sur la partie interne de l'essieu (avant et arrière).



- Graisser à travers les graisseurs [A].
- Utiliser le produit spécial indiqué dans le MANUEL D'INSTRUCTIONS - MODULE 5.

D215 ARTICULATION DE L'ESSIEU ARRIÈRE



Se positionner sur la partie inférieure de l'essieu arrière (côté interne et côté externe de l'essieu).



- Graisser à travers les graisseurs [A].
- Utiliser le produit spécial indiqué dans le MANUEL D'INSTRUCTIONS - MODULE 5.

**D216 INSPECTION SOUS LE CARTER**

Effectuer cet entretien TOUTES LES 50 HEURES uniquement si l'engin est utilisé dans des milieux poussiéreux.

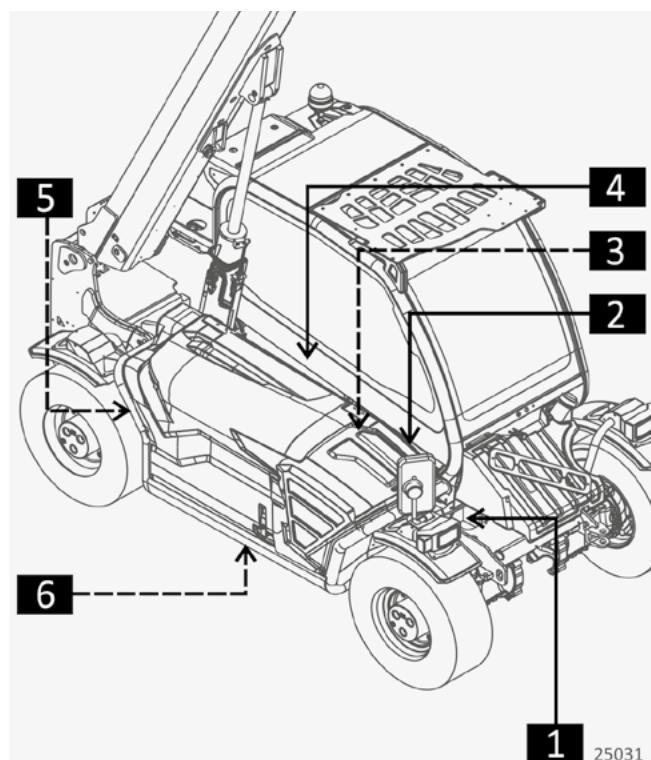
**ATTENTION**

Avant d'effectuer ces opérations, installer le frein mécanique de sécurité et couper le moteur.



Retirer l'éventuel matériau accumulé.

Inspecter les câbles électriques et les conduites visibles : vérifier leur état, l'absence de conducteurs exposés et l'absence de fuites.



Retirer les carters indiqués à l'aide d'une clé hexagonale (là où non expressément indiqué).

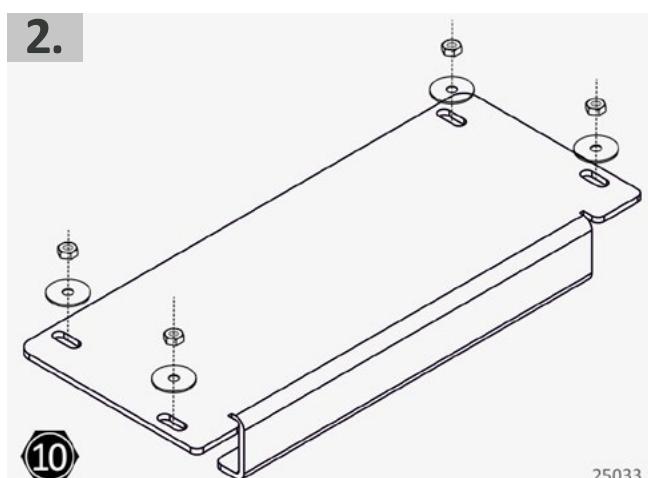
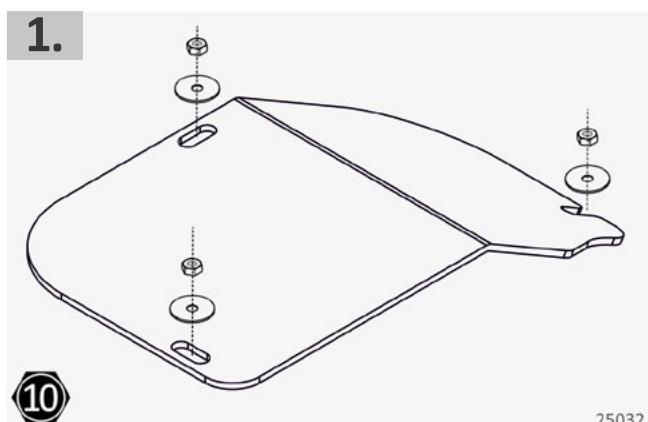
1. CARTER AVANT.
2. CARTER AU CENTRE DU CHÂSSIS.
3. CARTER CÔTÉ CABINE.
4. CARTER ARRIÈRE DROIT
5. CARTERS INFÉRIEURS DU MOTEUR.
6. CARTER CÔTÉ MOTEUR.

**ATTENTION**

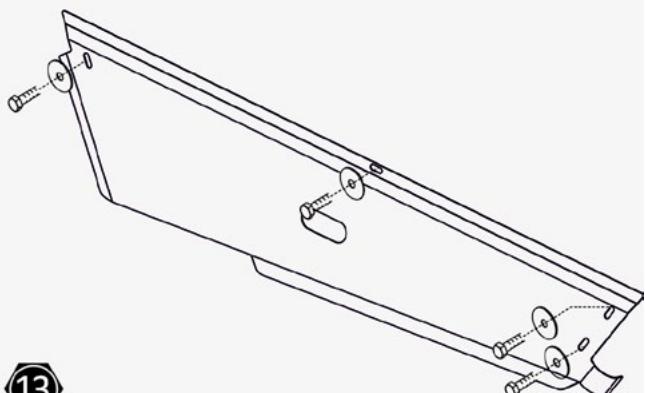
Retirer l'éventuelle matière accumulée en contact avec les parties chaudes afin d'éviter tout risque d'incendie.

NE PAS UTILISER l'engin en présence de câbles électriques ou de conduites hydrauliques détériorés ou en cas de fuites.

Contacter le distributeur local ou le concessionnaire pour recevoir une assistance.

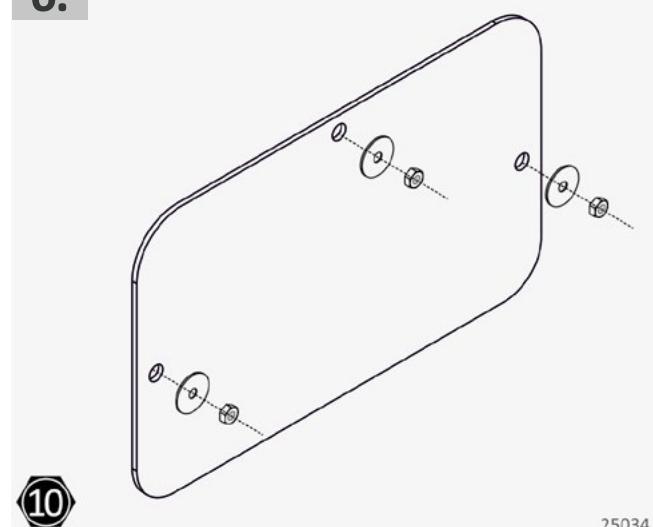


3.



⑬

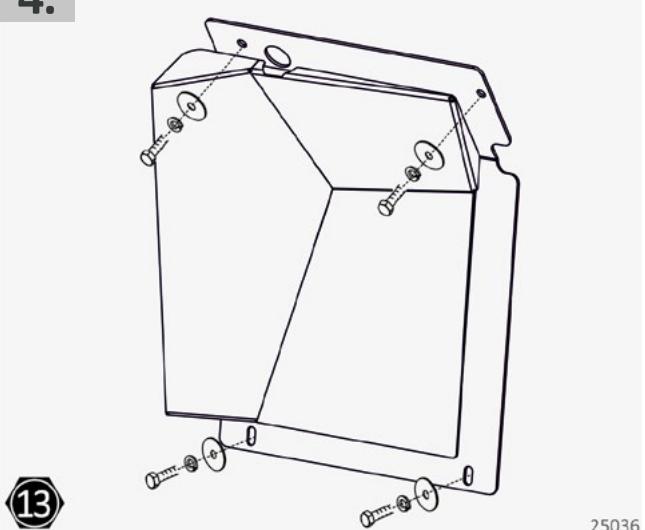
6.



⑩

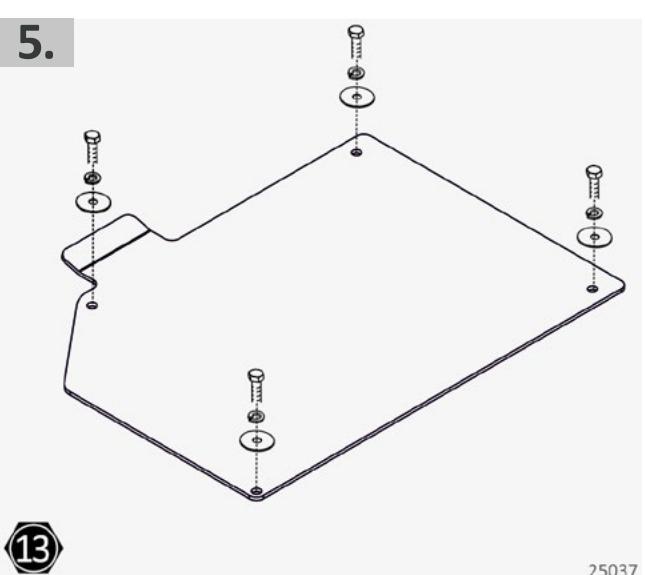
25034

4.



⑬

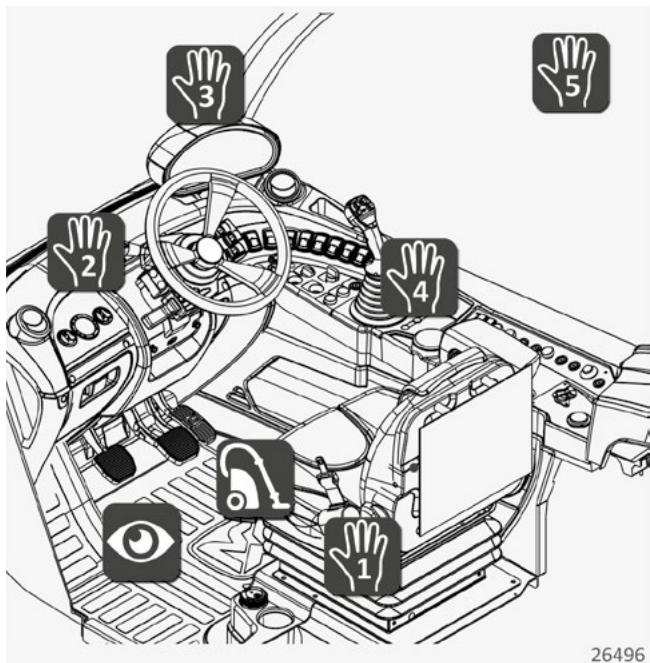
5.



⑬

D219 NETTOYAGE

INTÉRIEUR DE LA CABINE



Utiliser des détergents et des produits d'entretien de la machine ordinaires vendus pour l'industrie automobile.

IMPORTANT

NE PAS utiliser de détergents contenant de l'alcool ou des solvants car ils pourraient endommager les différentes parties en plastique.



Vérifier s'il n'y a pas d'objets à l'intérieur de la cabine qui pourraient gêner ou empêcher le bon fonctionnement des commandes et des pédales.

Maintenir le poste de travail propre et bien rangé permet de travailler en toute sécurité.



Nettoyer régulièrement le siège et le plancher de la machine avec un aspirateur. Si nécessaire, utiliser une éponge souple ou un chiffon en microfibre associé à un détergent spécifique pour éliminer les taches persistantes.



1 Nettoyer la ceinture de sécurité avec une éponge souple ou un chiffon en microfibre imbibé d'eau chaude et de détergent doux.



2 Nettoyer le tableau de bord et toutes les pièces en plastique à l'aide d'un chiffon en microfibres humidifié à l'eau.



3 Nettoyer l'écran du tableau de bord, l'unité vidéographique (s'il est installé) et le panneau des témoins avec un chiffon en microfibre propre et antistatique, en évitant d'exercer une pression excessive pour ne pas endommager ou rayer la surface.

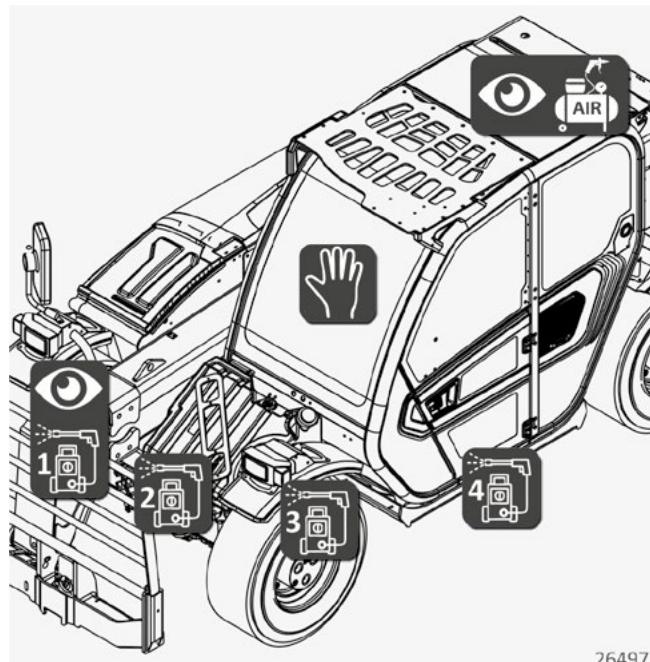


4 Nettoyer les commandes de la machine (joystick, leviers, sélecteurs, volant) et les autocollants à l'aide d'un chiffon en microfibre humidifié à l'eau.



5 Nettoyer l'intérieur des vitres avec un chiffon humide et un détergent spécifique disponible dans le commerce.

À L'EXTÉRIEUR DE LA CABINE



Fermer la porte de la cabine, les vitres et les panneaux de couverture.



1 Nettoyer le châssis, la cabine, le capot moteur et la flèche télescopique avec un nettoyeur haute pression.

Soulever la flèche télescopique, appliquer le frein mécanique de sécurité et nettoyer la zone centrale du châssis.

Enlever soigneusement toute substance agressive, par exemple du carburant, de l'huile ou de la graisse, pour éviter toute altération ou décoloration de la peinture.

NE PAS utiliser de nettoyeur haute pression avec jet direct sur les autocollants pour ne pas les endommager.

Nettoyer les autocollants et les plaques à l'aide d'une éponge humide. S'ils sont endommagés ou illisibles, ils doivent être remplacés immédiatement.



Vérifier si les pièces sont endommagées ou excessivement usées et les remplacer.



2 Nettoyer les essieux (avant et arrière), les réducteurs de roue et les disques de frein avec un nettoyeur haute pression.



3 Nettoyer les ailes, les jantes et les roues avec un nettoyeur haute pression.



4 Nettoyer les marches d'accès à la cabine avec un nettoyeur haute pression, en prenant soin d'éliminer complètement tout matériau ou saleté accumulés (paille, boue, sciure, déchets organiques, etc.).

Nettoyer toute trace de graisse, d'huile ou d'autres substances qui pourraient rendre les marches de la cabine glissantes.



Contrôler visuellement la propreté du climatiseur (en option).



Si nécessaire, retirer la grille de protection extérieure et la nettoyer.

Nettoyer le radiateur du climatiseur à l'aide d'un jet d'air comprimé.



Il est également possible d'utiliser un nettoyeur haute pression : vérifier si le jet d'eau ne dépasse pas une pression de 2,5 bar.

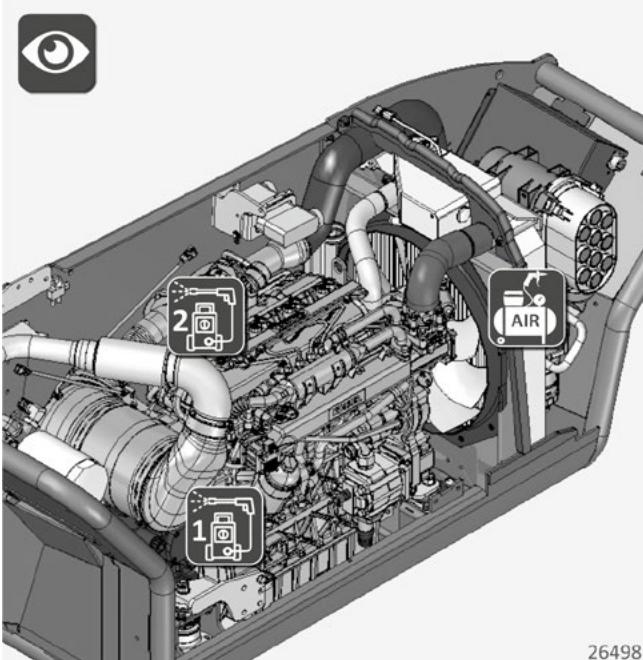


Nettoyer les vitres de la cabine, les feux, les rétroviseurs et le gyrophare avec une éponge humide et un détergent spécifique. Après avoir nettoyé ces composants, les sécher soigneusement et vérifier leur bon positionnement.

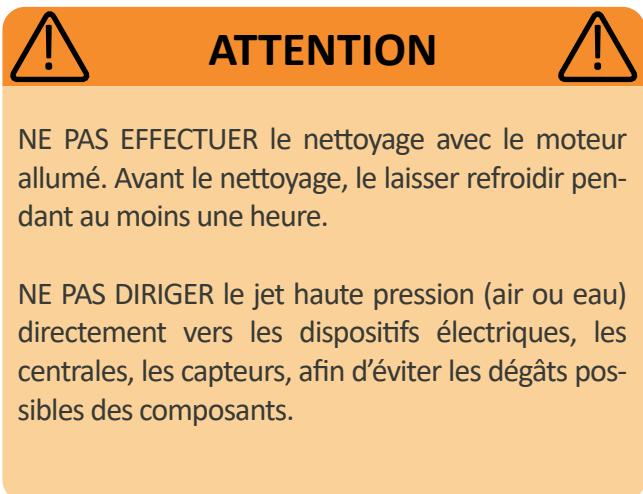
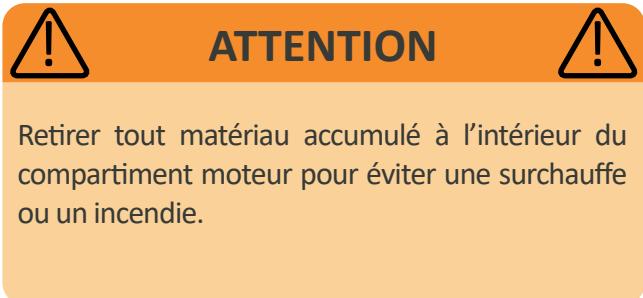
NE PAS laisser de taches ou de halos qui pourraient limiter ou déformer la visibilité de l'opérateur.



COMPARTIMENT MOTEUR ET RADIATEURS



26498



Pour toute information supplémentaire sur le nettoyage du moteur et de ses composants, se référer au MANUEL DU MOTEUR.



Contrôler la propreté générale du moteur et du système d'échappement.

Contrôler spécifiquement la propreté du radiateur (présence éventuelle de corrosion, paille, graisse, feuilles, etc. ou fuites de liquide de refroidissement, d'huile ou de carburant).

Si nécessaire, effectuer le nettoyage.



Nettoyer le moteur et le carter inférieur avec un nettoyeur haute pression.

1



Nettoyer le système d'échappement avec un nettoyeur haute pression.

2



Nettoyer le radiateur du moteur à l'aide d'air comprimé, en dirigeant le jet de l'intérieur vers l'extérieur du compartiment moteur.



Après le nettoyage, inspecter les ailettes de refroidissement et vérifier si elles ne sont pas pliées ou endommagées. Réparer le dommage avant de réutiliser la machine.



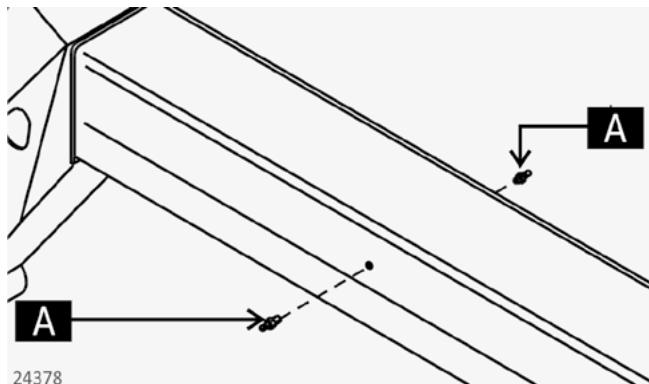
Il est également possible d'utiliser un nettoyeur à vapeur présentant les caractéristiques suivantes :

- pression maximale de 60 bar.
- température maximale de 90 °C.
- distance minimale de 1 mètre.



À la fin des opérations de nettoyage avec un nettoyeur haute pression, mettre le moteur en marche et le faire monter en température pour favoriser un séchage rapide.

D301 TUBE DE GUIDAGE DES CONDUITES



Abaïsser la flèche télescopique, puis la sortir entièrement. Couper le moteur.



- Graisser à travers les graisseurs [A].
- Utiliser le produit spécial indiqué dans le MANUEL D'INSTRUCTIONS - MODULE 5.



SECTION 3

ENTRETIENS SUPPLÉMENTAIRES



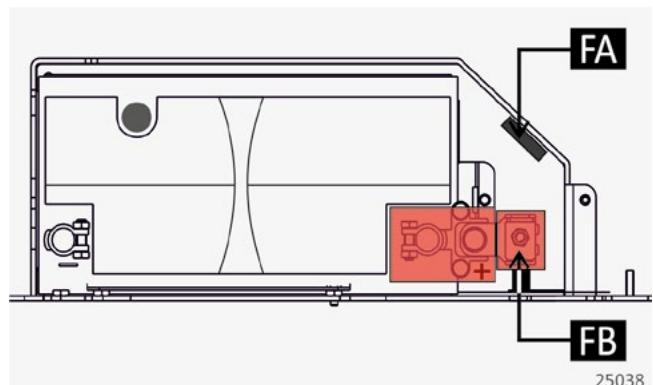
FUSIBLES

Le circuit électrique de l'engin est alimenté en 12 V avec le négatif à la masse.

En cas de dysfonctionnement d'un dispositif, vérifier l'état du fusible correspondant en faisant référence aux instructions ci-dessous. Au besoin, le remplacer à neuf en respectant les mêmes caractéristiques.

Les fusibles non décrits dans les instructions suivantes font référence à des dispositifs pour lesquels il faudra contacter le distributeur local ou le concessionnaire.

- FUSIBLES DANS LE LOGEMENT DE LA BATTERIE



FA. 100 A

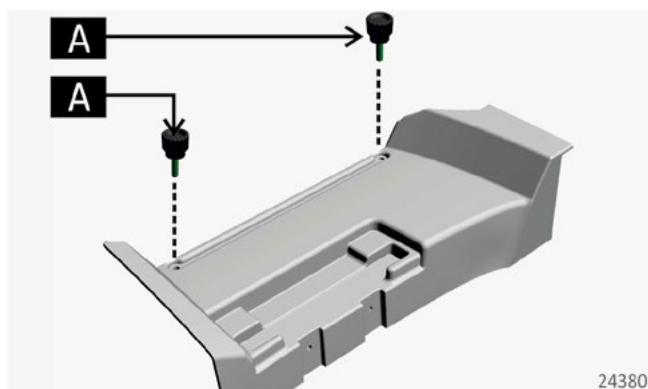
Fusible général du circuit électrique.

FB. 600 A

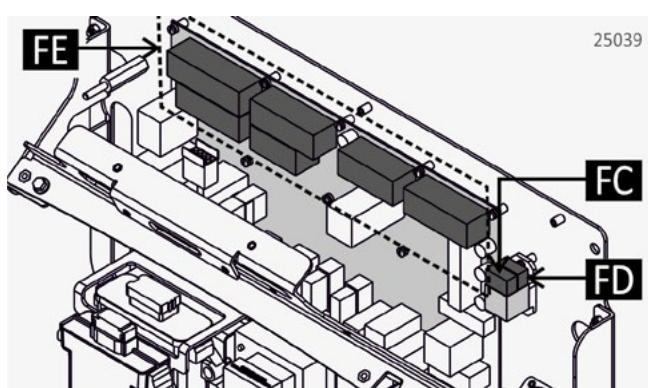
Fusible de la batterie (positionné en correspondance du pôle positif [+] de la batterie).

FUSIBLES EN CABINE

Les fusibles en cabine sont positionnés à l'intérieur du carter derrière le siège de conduite.



Pour accéder au logement des fusibles, dévisser les pommeaux [A] et retirer le carter.



Les fusibles sont repérés par une sérigraphie en relief. Faire référence aux tableaux suivants pour connaître la fonction associée et l'ampérage maximal.

FC. FUSIBLE DE LA CENTRALE DU MOTEUR (15 A)

FD. FUSIBLE DES VENTILATEURS DE LA CABINE (30 A)

FE. FUSIBLES SUR LA CARTE ÉLECTRONIQUE (faire référence au tableau suivant) :

F6	10 A	Alimentation des panneaux des sélecteurs
F9	15 A	Essuie-glace arrière et du toit.
F11	10 A	Essuie-glace avant.
F12	10 A	Accessoires sur la flèche.
F13	30 A	Démarrleur.
F15	15 A	Siège pneumatique.
F17	15 A	Feux de route.
F18	15 A	Klaxon.
F19	15 A	Clignotants.
F21	15 A	Feux de croisement.
F22	20 A	Siège chauffé
F23	15 A	Feux de travail sur la flèche.
F24	10 A	Freinage pneumatique.
F25	30 A	Ventilation de la cabine.
F26	15 A	Feux de travail arrière.
F27	15 A	Feux de travail avant.
F28	20 A	Prise électrique 12 V.
F29	10 A	Bouton-poussoir d'arrêt d'urgence.
F30	15 A	Tableau de commande de la plate-forme.
F31	7,5 A	Feux de position (avant)
F32	10 A	Accessoires.
F33	10 A	Feux de stop.
F34	7,5 A	Feux de position (arrière).
F35	5 A	Clignotant gauche de la remorque.
F36	5 A	Clignotant droit de la remorque.
F37	10 A	Feux de stop de la remorque.
F38	7,5 A	Feux de position de la remorque.
F39	10 A	Gyrophare de la remorque.
F40	10 A	Gyrophare de la cabine.

REEMPLACEMENT DES AMPOULES



ATTENTION



Les ampoules et les groupes optiques peuvent atteindre des températures très élevées. Avant de remplacer une ampoule :

- désactiver le circuit d'éclairage afin d'éviter tout court-circuit,
- la laisser refroidir pour éviter toute brûlure.

NE PAS utiliser des ampoules précédemment tombées au sol, car elles pourraient éclater et provoquer de graves blessures.

Remplacer l'ampoule en utilisant les équipements de protection individuelle (lunettes et gants).

Les ampoules et les blocs optiques sont des composants essentiels de la sécurité de l'engin ; il faudra donc s'assurer qu'ils fonctionnent parfaitement.

Ne saisir les ampoules neuves qu'avec un chiffon propre et sec.

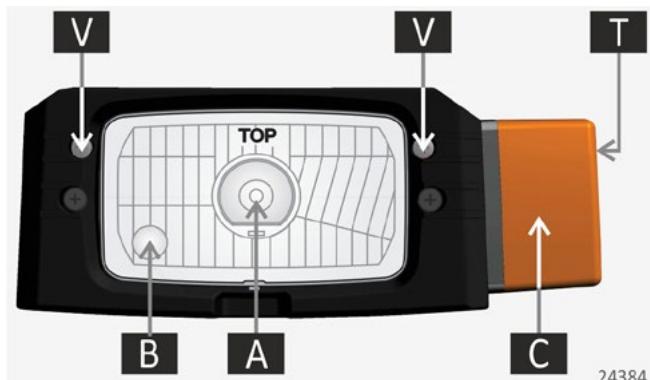
Employer uniquement des ampoules présentant les mêmes caractéristiques que celles d'origine. Si l'ampoule neuve ne s'allume pas, s'adresser au distributeur local ou au concessionnaire.

IMPORTANT

Les feux à LED (option) n'exigent pas d'entretien. En cas de défaut ou de détérioration des LED, remplacer entièrement le feu.

GROUPES OPTIQUES AVANT

Ces instructions sont valables pour les deux groupes optiques avant.



24384

- A. feux de croisement/route H4 60 W.
- B. feux de position T4W.
- C. clignotants P21W.
- T. vis du couvercle du clignotant.
- V. vis du couvercle du feu avant.

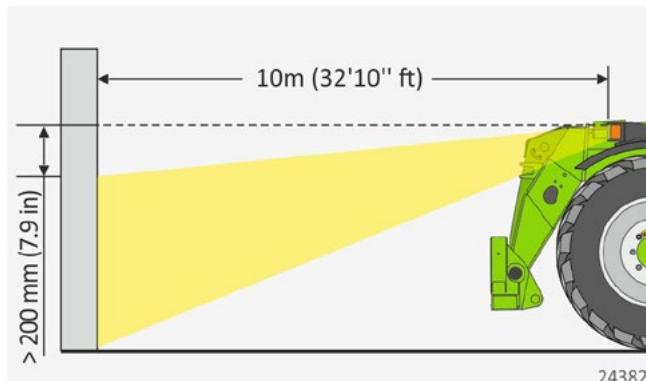
Dévisser les vis [V] pour retirer le couvercle et remplacer les ampoules [A] et [B].

Dévisser la vis [T] pour retirer le couvercle et remplacer l'ampoule [C].

RÉGLAGE DES FEUX DE CROISEMENT

Après avoir remplacé un feu de croisement, toujours régler la hauteur du faisceau lumineux :

- contrôler la pression des pneumatiques ; les gonfler au besoin,
- abaisser et rentrer entièrement la flèche,
- positionner l'engin sur une surface plane à une distance de 10 m d'un mur à la surface claire et perpendiculaire au sol,
- Serrer le frein de stationnement.
- porter la commande du sens de marche et de la boîte 2V au point mort [N],
- allumer les feux de croisement.



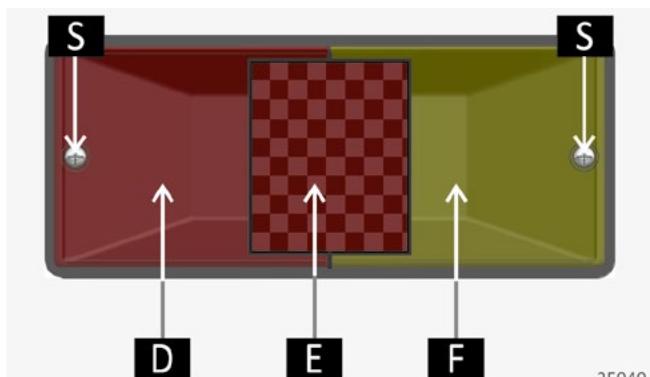
Vérifier si l'abaissement du faisceau lumineux par rapport à l'horizontale est inférieur à 200 mm ; régler au besoin.



Agir sur les vis [A] pour régler le faisceau à la hauteur prévue.

GROUPES OPTIQUES ARRIÈRE

Ces instructions sont valables pour les deux groupes optiques arrière.

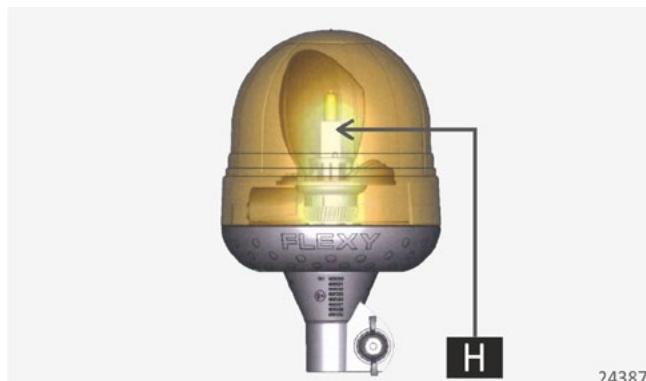


S. vis de fixation.

Dévisser les vis [V] pour retirer le protecteur et remplacer l'ampoule.

- D. feux de position et de stop P21/5W.
- E. catadioptre ECE.
- F. clignotants PY21W.

GYROPHARE SUR LA CABINE



H. gyrophare sur la cabine H1 55 W.

Retirer le protecteur orange et remplacer l'ampoule [H].

FEUX DE TRAVAIL

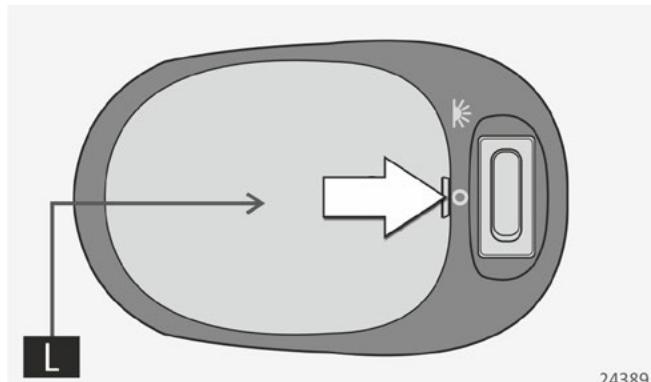


V. phare de travail halogène H3 55 W.

Dévisser les vis [R] pour retirer le protecteur et remplacer l'ampoule [V].

Les feux de travail à technologie à LED n'exigent pas d'entretien : en cas de défaut ou de dysfonctionnement, remplacer l'ensemble du feu.

ÉCLAIRAGE DE LA CABINE



- L. éclairage halogène C10W.

Faire levier dans la fente indiquée par la flèche pour retirer la couverture et remplacer l'ampoule [L].

L'éclairage de la cabine avec la technologie LED n'exige pas d'entretien : en cas de défaut ou de dysfonctionnement, remplacer l'ensemble du plafonnier.

